

L'Action NATIONALE



Editorial

Briser les carcans

- Robert Laplante

2

Articles

Le gouvernement depuis la rue

- Pierre Vadeboncoeur

14

Nous réapproprié
notre histoire nationale

- Henri Laberge

22

Dossier spécial PQ et souveraineté : PASSER AUX ACTES 16 textes de réflexion

Lire les essais

Contre l'espoir comme tâche
politique suivi de Critique
radicale. Essai d'impolitique

- Lawrence Olivier

240

Un long chemin,
proses 1953-1996

- Gaston Miron

247

Les relations France-Québec.
Pérégrinations d'un intellectuel
québécois en France

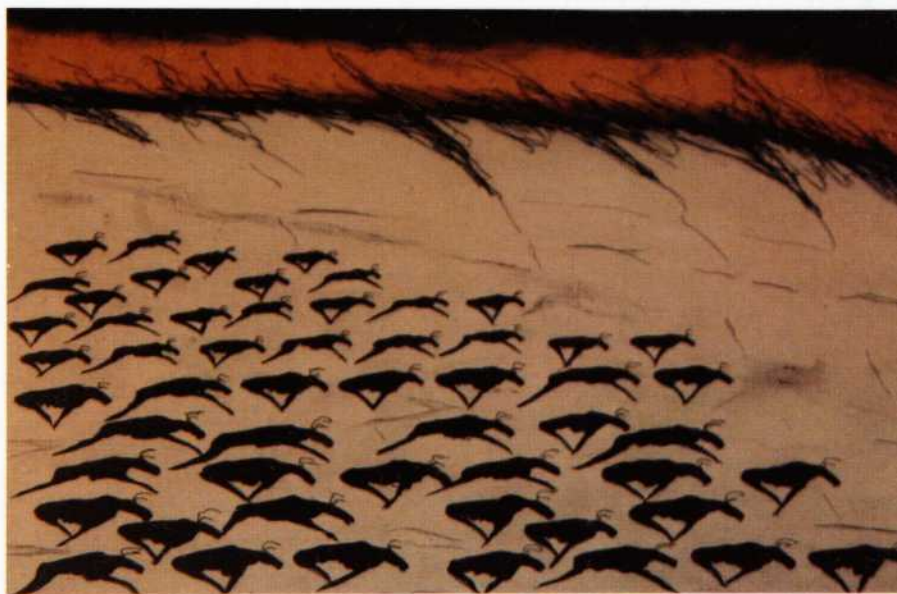
- Denis Monière

251

Qu'est-ce qu'un classique
québécois ?

- Robert Melançon

256



Luc Nadeau
Et on court encore
2000
Eau forte
Gilde graphique

1215, rue de la Visitation,

bureau 101,

Montréal (Québec) H2L 3B5

Téléphone : 514-845-8533

Télécopieur : 514-845-8529

revue@action-nationale.qc.ca

administration@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

Directeur : Robert Laplante

Directeur adjoint : Sylvain Deschênes

L'Action NATIONALE

Comité de rédaction : Sylvain Deschênes ; Lucia Ferretti, *professeure d'histoire* ; Richard Gervais, *philosophe* ; Robert Laplante ; Lise Lebrun, *animatrice communautaire* ; Sylvie Ménard, *Centre d'histoire des régulations sociales* ; Pierre Noreau, *Centre de recherche en Droit public, Université de Montréal* ; Michel Rioux ; Pierre Serré, *chercheur*. **Comité de lecture :** Claude Bariteau, *anthropologue, Université Laval* ; Jean-Jacques Chagnon ; Lucia Ferretti ; Alain Laramée, *professeur, TÉLUQ* ; Chrystiane Pelchat, *enseignante* ; Marc-Urbain Proulx, *économiste, UQÀC* ; Pierre-Paul Proulx, *économiste, Université de Montréal* ; Paul-Émile Roy, *écrivain* ; Jean-Claude Tardif, *conseiller syndical*. **Prix André-Laurendeau, Membres du jury :** Luc Bouvier, *professeur de littérature* ; Lucia Ferretti ; Daniel Thomas, *professeur, UQAT*. **Prix Richard-Arès, Membres du jury :** Andrée Lajoie ; Simon Langlois ; Michel Seymour. **Comptes rendus :** Paul-Émile Roy ; Mathieu Bock-Côté. **Envoi de Poste - Publications -** Enregistrement N° 09113 « Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP) pour nos dépenses d'envoi postal » **Canada** « Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à notre adresse ».

ÉDITORIAL

Robert Laplante

BRISER LES CARCANS

*car la liberté saute d'abord du train
et c'est au milieu du saut qu'elle se nomme*
— Pierre Perrault, *Irréconciliabules*

L'Histoire avance souvent sur la pointe des pieds, semant sous les apparences du succès des germes de ruine qui ne se lisent bien qu'après coup. Il arrive parfois que les plus grands dangers se cachent dans les victoires trafiquées, dans les résultats obtenus en se satisfaisant de triompher de l'accessoire pour mieux éluder l'essentiel. C'est à ce genre de périls que s'expose le Parti québécois à son Congrès national de juin prochain.

La Saison des idées n'a pas donné les fruits attendus. À l'évidence, le Parti québécois n'a pas réussi à susciter les débats que ses dirigeants avaient pourtant dit souhaiter vivement. Les débats dans les instances sont restés, somme toute, dans les limites du prévisible. Cela s'explique en grande partie, sans doute, aussi bien par l'état du parti que par la forme des documents qui encadraient très rigide-ment la délibération.

C'est sur les pourtours du PQ, dans les diverses composantes du mouvement indépendantiste que le bouillonnement s'est fait sentir. Et il s'y est manifesté d'autant plus ardemment que c'est là, vraiment, que s'est fait le procès de

l'étapisme. Un procès que la direction et les notables du Parti québécois ont cherché à éviter soigneusement. Et pour cause. Il reste au cœur de l'approche qu'endosse le conseil exécutif et au fondement de la proposition principale quant au mode d'accession à la souveraineté. En dépit des précautions rhétoriques sur la gouverne provinciale, le document constitue, en effet, une version à peine plus et mieux enrobée de l'étapisme et de ses versions bouchardistes diluées par les conditions gagnantes et autres fadaïses pour reporter les échéances et surtout pour se donner la marge et les prétextes pour différer le passage à l'acte.

Compagnons de route et membres du parti ont cependant une lourde responsabilité à l'égard du congrès et des événements qui se préparent. On ne brandit pas à la légère l'idéal de l'indépendance qui n'appartient à aucun parti mais au peuple québécois. Aucune société ne peut vivre avec l'objectif de sa propre dissolution. Le consentement à la minorisation que veut nous arracher le Canada et que tente de nous imposer le gouvernement Charest font surgir, comme rarement cela est arrivé dans notre histoire, une volonté d'émancipation, que les partis souverainistes ont le devoir non seulement de cueillir et d'accompagner, mais de renforcer et de projeter. Et à cet égard, le Parti québécois a une responsabilité immense.

Un rendez-vous peut avoir lieu

Et il ne devra pas opposer deux partis provinciaux pour la gouverne de la province, mais bien le Québec au Canada.

Cette élection, en effet, ne doit pas être une élection comme une autre. C'est le moment pour les souverainistes de reprendre l'initiative, de se redéployer dans l'action en prenant appui sur une mobilisation qui aura su tenir compte

des erreurs du passé et des leçons que nous devons tirer de la réaction *canadian*. Cela suppose de camper correctement notre véritable rapport avec le Canada. Et surtout, cela exige de se présenter devant l'électorat avec un programme et une vision qui sauront triompher des doutes que le parti lui-même, par son bilan, a semé sur sa détermination à réellement faire l'indépendance. C'est une tâche politique qui a moins à voir avec les professions de foi répétées et les tests de conviction qu'avec un plan d'action qui soit bien arrimé à la situation réelle du Québec et qui s'inscrive dans le rapport des forces en présence. Il faut former un gouvernement souverainiste, pas seulement élire des souverainistes au gouvernement.

À la veille du congrès national, de sérieuses réserves surgissent qui mériteront, souhaitons-le, des amendements majeurs, sinon de toutes nouvelles propositions pour faire de la position présentée par les autorités du parti, un programme susceptible de combler le déficit de crédibilité qui a repoussé tant de souverainistes loin de ce parti.

De sérieuses réserves

A la lecture des documents, en effet, il est clair que le sens du mandat qu'entend solliciter le PQ est celui d'un bon gouvernement qui promet de tenir un référendum - deux, en fait, si on lit bien. Il demande un mandat pour mieux se mettre en position d'énoncer ses intentions. Il n'enclenche rien. Il se prépare à mener une campagne d'opinion, bardé d'études et de lois sans effectivité immédiate. Ceux-là qui s'imaginent dans une répétition du scénario de 1995 n'ont pas bien lu.

La séquence proposée se décline ainsi : élection provinciale, référendum consultatif, élection d'une constituante pour

élaborer la constitution permanente, approbation de la constitution par un référendum, formation d'un gouvernement de transition pour les négociations avec le Canada. Quand le Québec proclame-t-il son indépendance? A quoi riment ces gestes de souveraineté qu'on nous annonce pour le lendemain d'un premier référendum victorieux? Est-ce à dire qu'en ce cas le Québec ne ferait valoir sa souveraineté que par à coups? À quel moment le Québec se trouve-t-il en pleine possession de ses moyens? Comment s'équipe-t-il pour contrer les manœuvres *canadian*? Avec quelles ressources le gouvernement du Parti québécois gère-t-il le Québec pendant que tout cela se déroule? Est-il vraiment imaginable de faire tout cela en un seul mandat? Autant de questions qui peuvent légitimement laisser craindre l'adoption d'une espèce d'ultra-étapisme.

Est-il seulement réaliste de penser que le Québec a les moyens de subir un pareil échéancier, de s'infliger un tel effilochement des échéances, de différer sans cesse le moment et les termes de la rupture?

On sait bien : il faut être au pouvoir d'abord, que ce soit pour tenir un seul ou deux référendums. Le refrain est connu. Mais quand bien même il serait entonné par toute une chorale, il n'en continuera pas moins de sonner faux. L'approche soumise au congrès reste évasive sur deux points fondamentaux.

Sur l'urgence de la souveraineté

Sur l'urgence de la souveraineté, tout d'abord. Sur le plan des principes, l'indépendance étant avant tout une affaire de dignité et de liberté, il y a toujours eu une urgence, pour ainsi dire éthique et ontologique. Pour un peuple dominé, rien ne presse davantage que de recouvrer sa liberté. Les

contraintes matérielles et politiques expliquent le reste. Il faut avoir les moyens de s'affranchir, se les donner. Et livrer bataille. Dans l'ordre des moyens, il peut toujours y avoir un décalage entre l'aspiration et le fait. Mais quand le rapport des forces menace jusqu'à la possibilité de combattre, l'urgence n'en devient que plus impérative encore. Et c'est là où nous en sommes. Le Québec ne peut plus se développer avec les moyens que le Canada lui laisse. Il est condamné à vivre dans un état de sous-oxygénation permanente. Plus encore, les manœuvres de déstabilisation de ses finances publiques le menacent d'une régression qui compromet d'ores et déjà sa capacité de maintenir sa cohésion nationale. La politique libérale de la terre brûlée risque de rendre encore plus difficile la réalisation de l'indépendance, d'en compromettre les bases institutionnelles en ne laissant qu'un État désorganisé, exsangue.

Aspirer à gouverner la province de Québec, c'est se faire le relais et l'instrument d'un État *canadian* déterminé à normaliser une fois pour toutes la situation. C'est aspirer à gérer la pénurie et le rationnement. C'est prêter flanc à toutes sortes de mesures de rétorsion, s'exposer à des politiques du fait accompli qui laisseront notre gouvernement national impuissant, sans défense. Et débordé par les problèmes d'une vie courante qu'il lui sera d'autant plus difficiles à maîtriser que ses ressources, on peut le parier, lui seront encore davantage raréfiées. Les milliards qui manquent aujourd'hui n'apparaîtront pas par magie parce que le gouvernement prépare des projets de loi virtuels qui aideront à faire patienter. Il n'y a plus moyen de moyenner. Le Québec sort de ce carcan ou il s'y laisse étouffer. C'est une urgence vitale. Et pour cela, il importe que le mandat électoral soit sans équivoque : un vote pour le Parti québécois doit être un vote pour sortir du Canada. Ce n'est pas vrai que le

Québec a les moyens de prendre son temps. Ottawa a retourné le sablier.

Le débat doit être fait avant l'élection. Il n'est plus question de laisser un parti brandir l'idéal de l'indépendance pour mieux se faire l'agent des forces de dissolution de nos intérêts nationaux. Le PQ doit dire clairement qu'il lie l'option et le mandat. Telle doit être la seule et la vraie signification des conditions gagnantes : se faire élire pour agir, pas pour attendre les signaux des barons de la pub pour la distribution des macarons. Il faut un mandat de procéder au lancement des politiques requises par les urgences sociales et économiques, pas un mandat de quémandages et de lamentations. Il faut que le Parti québécois s'engage à solliciter un mandat pour conduire une politique nationale. Un mandat pour dénouer une crise nationale. Le Québec ne manque pas d'argent, ses ressources lui sont confisquées et elles servent à financer sa propre mise en indigence.

Sur le conflit des légitimités

Refuser de gérer la province de Québec, refuser de subordonner la vie de la nation aux moyens que le Canada nous laisse et l'ordre qu'il nous impose, c'est faire primer la légitimité québécoise sur l'illégitimité *canadian*. Le Québec vit sous l'empire d'une constitution qui lui a été imposée pour casser sa volonté nationale et pour le minoriser à jamais. Devra-t-il entreprendre une démarche d'accession à l'indépendance en se conformant à cette légalité-là ? Un gouvernement du Parti québécois respectera-t-il la loi C-20, l'ignoble instrument de confiscation de la démocratie québécoise ? Osera-t-il défier l'ordre constitutionnel illégitime ? Le Grand Chantier reste muet sur ces points pourtant fondamentaux. Ne pas signer la constitution, la dénoncer mais

ne pas agir en conséquence, c'est pire que d'y souscrire. Et pourtant, les déclarations des notables péquistes n'ont rien de rassurant à cet égard. Sous quel régime de droit, selon quelle légitimité entend-t-il se conduire, fonder ses gestes?

On ne peut pas prétendre que C-20 est inique et dire qu'on n'en tiendra pas compte sans opposer une résistance globale qui confrontera une légitimité à une autre. Le Québec va faire son indépendance en tout respect des règles de droit mais en affirmant solennellement que la nation québécoise est la seule source de légitimité de ses institutions. Cela veut dire qu'un mandat d'un gouvernement souverainiste devra s'ouvrir par la promulgation d'une constitution provisoire effective qui établira clairement les principes de la légitimité qui baliseront l'accession à l'indépendance. Sans une pareille démarche inaugurale, on voit mal comment la proposition actuelle pourrait mettre un gouvernement péquiste en mesure de riposter au déluge de procédures et aux diverses manœuvres vexatoires que va faire pleuvoir Ottawa.

Il faut bien lire : riposter. Car c'est bien de cela qu'il s'agira, puisque faire l'indépendance, c'est rompre. Et l'on ne peut rompre en faisant comme si les intentions hostiles de l'adversaire ne se matérialiseront pas. C-20, c'est un geste hostile. Il aura des conséquences. Autant le dire et s'outiller pour y faire face. Le Canada avec lequel il faut rompre n'est plus celui de 1995. Ottawa a déjà fait la preuve qu'il est prêt à aller très loin pour nous barrer la route. Allons-nous penser l'indépendance, solliciter le mandat de la faire en cédant par avance aux maîtres-chanteurs ? Il faut le dire : le Québec opposera le droit au droit. Il se dressera dans un face à face avec le Canada.

Le grand arrachement

Il y a des limites à se faire tondre. Il y a des limites à tendre l'autre joue. Il y a des limites aux rêvasseries velléitaires. Les Québécois et les Québécoises sont mûrs pour l'indépendance. Ils attendent une direction ferme et confiante. Seule une politique déterminée, sûre de ses moyens et surtout du droit du peuple québécois parviendra à enclencher le mouvement d'adhésion large et enthousiaste qui nous donnera le pays. Ils n'ont que faire des politiciens qui ont l'air de chercher à finasser avec les exigences et le courage politiques requis par l'idéal proclamé ; ils n'ont rien à faire de ceux-là qui donnent l'impression d'être encombrés de l'option fondamentale de leur parti, qui la tiennent comme un hochet au lieu de s'en servir pour casser la fatalité, pour faire les choses autrement et faire naître des gestes conséquents. La dernière chose dont ils ont besoin, c'est de se faire servir le discours de la peur - ou pire, de s'en faire donner le spectacle par des contorsions rhétoriques pour ne pas appeler un chat, un chat - par ceux-là mêmes qui proposent de briser les carcans.

L'indépendance est un grand geste de dépassement. Un geste qui suppose, au préalable, un grand arrachement. Celui qui consiste à cesser de se voir avec le regard de l'Autre, à cesser de se mesurer à l'aune des limitations qu'il nous impose.

On ne s'affranchit pas en demandant la permission et en plaidant dans la logique des maîtres. Le Québec étouffe et il fait chaque jour plus cruellement les frais du conflit national. Il sortira d'autant plus vigoureusement des carcans qu'on lui impose qu'on lui donnera la possibilité de faire l'expérience du conflit, l'expérience du combat. Un combat mené sur de la politique réelle, avec des gestes réels, des décisions effectives, des mesures appliquées quoi qu'en dise

Ottawa et sa constitution illégitime. Confronté au réel plutôt qu'exposé au virtuel, la solidarité nationale sera plus grande que jamais : notre peuple saura bien reconnaître ses intérêts nationaux. Le Québec vit dans le ratatinement actuel une véritable crise nationale. Elle doit être lue ainsi pour que l'élection trouve son sens et pour que le mandat que le Parti québécois à cette occasion trouve le sien. Un vote pour le PQ doit constituer le premier pas sur la voie de sortie de la crise. Ce doit être un vote pour sortir du Canada.

Nous sommes capables. Nous le savons depuis longtemps. Il faut désormais que le Parti québécois s'affranchisse lui-même du seul carcan qui l'empêche de remplir sa mission historique : la peur du conflit. C'est dans sa culture et ses façons de penser qu'elle se trouve cette peur, pas dans le peuple. C'est à cela que devra lui servir son congrès national : briser son carcan pour mieux faire éclater les autres. S'il faillit à cette tâche, il ne nous conduira nulle part. L'idée d'indépendance continuera son chemin. Et trouvera autrement l'audace nécessaire. □

Grâce au cahier
SAMEDI?
FAITES LE POINT DE L'ACTUALITÉ DE LA SEMAINE.

Plongez dans le monde de la finance, de la culture
et des livres. Rêvez de voyage, de décoration.

PRÉPAREZ VOS SORTIES ET VOS SOIRÉES TÉLÉ
AVEC LE GUIDE LE PLUS COMPLET QUI SOIT,

L'Agenda.

LE DEVOIR
Un journal indépendant

Abonnements : 514.985.3355 ou 1 800 463.7559
www.ledevoir.com

**La passion
des êtres**



Desjardins

**Caisse d'économie Desjardins des
Travailleuses et Travailleurs (Québec)**

«(...) avec la perspective de contribuer à un Québec plus juste et plus solidaire, soutenir le développement de l'économie solidaire en misant sur l'entrepreneuriat collectif, tout particulièrement au sein des quatre réseaux, soit le syndical, le coopératif, le communautaire et le culturel.»

Lanaudière

190, rue Montcalm
Joliette (Québec) J6E 5G4
(450) 753-7055
Sans frais : 1 866 753-7055
Télécopieur : (450) 752-5589

Québec

155, boul. Charest Est, bureau 500
Québec (Québec) G1K 3G6
(418) 647-1527
Sans frais : 1 877 647-1527
Télécopieur : (418) 647-2051

Montréal

1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
(514) 598-2122
Sans frais : 1 877 598-2122
Télécopieur : (514) 598-2496

ARTICLES

Articles

Le gouvernement depuis la rue

- *Pierre Vadeboncoeur* 14

Nous réapproprier notre histoire nationale

- *Henri Laberge* 22

Dossier

PQ ET SOUVERAINETÉ : PASSER AUX ACTES

L'état des choses

- printemps 2005

Pierre Serré 34

Le souverain et urgent devoir de l'indépendance

Jean-Marc Léger 46

Pour mettre fin à la torpeur politique

- *Denis Monière, Pierre de Bellefeuille, Thérèse Romer* 53

Sortir de l'impasse

- *Paul-Émile Roy* 59

Le dramatique destin de Bernard Landry

- *Daniel Gomez* 72

Aile jeunesse et gestes de rupture

- *Jean-Philippe Chartre* 85

Le chef en porte-à-faux face à la jeunesse souverainiste

- *Sasha-A. Gauthier* 90

Le temps de l'intransigeance

- *Robert Laplante* 94

Leur combat et le nôtre

- *Jean Roy* 100

La Révolution des feuilles d'érable

- *Pierre Dubuc* 114

Ce qu'il en coûte d'être fédéraliste

- *Benoît Dubreuil* 123

Refonder la responsabilité de notre vie nationale

- *Dave Anctil* 130

(...)

Pierre Vadeboncoeur

LE GOUVERNEMENT DEPUIS LA RUE

Les foules interviennent depuis quelques années dans la politique avec une si étonnante ampleur que cela finit par constituer un phénomène politique carrément nouveau. La rue, dans maints pays, se déploie maintenant d'une manière si impressionnante qu'elle exerce une influence sur la politique. Dans quelques cas, elle a même pu la déterminer. Il faut s'arrêter sur cette nouveauté et sur l'originalité du phénomène.

A-t-on jamais vu d'aussi fréquentes irruptions de peuple sur la place publique? Avant toute révolte et sans armes. Un demi-million, un million de manifestants parfois. Comme en Ukraine, je ne sais combien de centaines de milliers : la Révolution orange. Là, l'ordre établi, désarçonné, s'est incliné. Le pouvoir, après quelques vellétés de résistance, a dû capituler. Des élections, peu après, sont venues confirmer la rue. (Cependant, ce cas n'est pas clair. Il s'agirait en partie du poids de l'impérialisme américain contre l'impérialisme russe.)

A l'occasion de la guerre d'Irak, les gouvernements de plusieurs pays, imposant leurs propres politiques, c'est-à-dire celles du capital et de l'agression, à l'encontre d'opinions publiques très hostiles, ont passé outre à celles-ci. Au total, par riposte, des millions de personnes ont manifesté de par

le monde. En Grande-Bretagne, en Italie, en Espagne. Un peu partout dans le monde. Au Québec. Quant à l'Espagne, à cause d'un énorme attentat à Madrid, le peuple (dont l'opinion pourtant radicale et déjà manifestée sur la question de la guerre était traitée comme non avenue par le gouvernement) a demandé des comptes. Comme on était à quelques jours des élections, il s'est reviré brusquement, a voté et a congédié ce gouvernement qui trahissait.

Au Liban, en mars, sur le même modèle de manifestations de masse, une mer de monde encore, ou plutôt deux, l'opposition et le pouvoir, sont sorties dans la rue.

Au Québec, on observe le même phénomène : la rue encore, à l'occasion de la grève des étudiants, comme ç'avait été le cas à propos de l'Irak.

Dans la conjoncture mondiale présente, la rue est un nouveau modèle. Il semble qu'on ait découvert là, à cette échelle, un nouveau moyen d'expression, voire d'action : le peuple lui-même surgissant sur la place publique, comme en personne pourrait-on dire, et massivement, d'une manière directement représentative...

Quand le peuple est dans les rues, c'est comme si la démocratie avait changé de centre de gravité, surtout à cause du fait que cela devient un mode récurrent d'intervention, ce qui en accroît l'impact, qui surprend et tend à déstabiliser la classe politique en place.

Sur l'opinion, cette action devient pour quelques jours, pour quelques semaines, plus puissante que celle des médias. D'ailleurs, ceux-ci relaient forcément le message. Ils n'ont plus le choix. Ils ne peuvent plus s'en tenir à l'information plus ou moins balisée par la réaction. Ils sont débordés.

Action directe de la population, cette fois, sur l'information même.

De plus, le peuple a des chances de garder mémoire de ce qu'il a lui-même exprimé dans la rue. Deux cent mille manifestants, c'est peut-être quelques dizaines de milliers qui risquent de s'en souvenir le jour des élections et qui de toute façon, entretemps, façonnent l'opinion générale pour leur part.

On ignore si cette nouveauté pourra ou saura se maintenir. Le pouvoir tentera certainement de la tourner ou de l'écraser. Mais pour le moment c'est une découverte, une facilité nouvelle, un développement inattendu, une invention de la démocratie.

Le peuple sait maintenant qu'il peut sortir dans de vastes lieux où l'on ne saurait ignorer qu'il s'y trouve et où il parle d'une façon telle qu'on ne peut pas ne pas l'entendre. Ou plutôt il ne le sait pas encore tout à fait et il faudrait qu'il l'apprenne davantage, comme révélation d'une nouvelle face de son pouvoir.

La chose a plus ou moins commencé à Seattle il y a plus de quatre ans, puis s'est poursuivie à d'autres endroits. La guerre d'Irak surtout a servi ensuite de catalyseur. Le phénomène a fait son apparition avec la mondialisation, puis avec cette guerre. Dans nombre de pays, le peuple refusait d'instinct la politique de guerre recherchée par les États-Unis et des gouvernements complices.

Jamais des mouvements de foules n'avaient répliqué aussi universellement à une volonté de droite tout aussi universelle. De celle-ci s'annonçaient maintenant les ambitions extrêmes et se dessinaient, avouées, les dimensions mon-

diales, comme un phénomène lui-même nouveau. Elles provoquaient une réponse aussi nette et d'une envergure à sa mesure. La droite, en se mondialisant, a trahi son propre secret et s'est mise dans une fâcheuse lumière.

En s'universalisant, en mettant le monde au défi, elle s'est singularisée à un point tel qu'elle s'est désignée elle-même comme l'ennemie. Les peuples ne s'y sont pas trompés. Elle s'élève et se met ainsi dans une évidence jamais vue, ce qui fait que, aussi apparente, on peut à loisir examiner ses vices. Par exemple, on s'avise qu'elle ne cesse de conspirer. Elle conspire tout le temps. On découvre aussi qu'il faut la mettre en état d'accusation permanente.

Une gauche pour ainsi dire nouvelle dans le monde se constitue et se manifeste contre une droite à visées désormais planétaires, donc nouvelle aussi, principalement celle des USA. En s'accroissant à ce point, en prenant de pareilles proportions, celle-ci est devenue un point de mire tel qu'elle s'offre comme jamais à la critique et à l'inimitié.

La nouveauté qui, à gauche, en quelques années a surgi, ce n'est pas un hasard. Cela, dynamique inédite tout autant que celle du terrorisme, mais démocratique et pacifique, voire pacifiste, est le produit d'une histoire qui commence, non pas d'une histoire qui s'achève.

Deux univers antagonistes se défient directement, selon des prises de conscience contradictoires. Ils ne sont pas égaux, nous le savons. La force est rarement égale à ce qui s'y oppose. Elle est supérieure. Les moyens de la force, en particulier militaires, sont maintenant presque aussi grands que ses ambitions. L'ambition nourrit cette force et celle-ci nourrit la première. Le conditionnement entre elles est réciproque;

donc ce développement risque d'être exponentiel, les deux agissant l'une sur l'autre.

La droite s'universalise et veut dominer ainsi tellement, notamment par la guerre, que le peuple se sent agressé. Non pas une classe, comme jadis, non pas une race non plus, mais les populations. Elles sentent qu'elles doivent opposer leur refus. Les manifestations massives portent leur signature.

Cette droite, c'est l'arbitraire, l'usurpation, la guerre, le contraire de la démocratie, derrière un pouvoir déguisé en États et enveloppé du manteau de la légitimité. D'ailleurs les armes sont entre ses mains. Cela se dresse sur le monde par la puissance américaine. Heureusement que subsistent malgré tout des rivalités et souverainetés nationales et que le gouvernement universel n'est pas encore réalisable. L'extension d'une sorte de fascisme est gênée par cette circonstance multipolaire. Il y a encore des contrepoids à la faveur desquels les opinions publiques dans les pays s'enhardissent. La foule démocratique reçoit indirectement l'appui de nations rivales de l'Amérique, et elle est un peu comme un maquis recevant de l'aide de l'extérieur dans une situation d'affrontement. Le gouvernement universel serait la fin de la démocratie, faute pour celle-ci d'appuis diversifiés. Les recours seraient nuls.

La droite est devenue suspecte comme jamais, d'autant qu'elle est davantage en progrès sur l'univers. Elle pose maintenant d'une manière claire le problème de son ambition sur le monde. Son erreur est de pousser autant qu'elle le fait vers la guerre et vers la dictature internationale.

Personne ne veut de cette fournaise. Les opinions publiques réagissent. Le clivage entre gouvernements et populations

civiles n'a jamais été aussi manifeste. La rue apparaît comme une nouvelle voie, ouverte celle-là, légitime, contre ce qui a cessé de l'être et représente en fait tout le contraire.

La droite projette malgré soi son ombre, une ombre de réprobation qui la suit et lui répond. On retrouve celle-ci dans les multitudes en active opposition contre les gouvernements.

Cette gauche, par-dessus l'histoire locale, vise la tête, l'OMC, la Banque mondiale, les multinationales, les États-Unis, où se concentre la direction du nouveau capitalisme à visées géopolitiques extrêmes.

La droite américaine gagne en puissance et cela se voit. Elle se développe selon une perspective englobante et à ambitions illimitées. Elle se montre ennemie de tout ce qui peut l'entraver, la retarder, la contenir dans de justes règles. Elle rejette l'écologie (contre Kyoto), écarte le droit international (invasion de l'Irak), repousse l'ONU (mars 2003), installe de fausses démocraties qu'elle contrôle (Afghanistan, Irak), corrompt l'information (allant jusqu'à développer un système pseudo-journalistique mis en oeuvre par le Pentagone), ne supporte pas les divergences de vues de pays peu enclins à se laisser dicter leur politique par Washington, comme la France et l'Allemagne, ou comme la Russie. Et ainsi de suite.

C'est une droite du sommet du monde. Elle a changé de nature en changeant d'échelle. En conséquence, elle détermine une nouvelle opposition. Cette droite accède, dans le spectre politique, à une zone où des caractéristiques spécifiques nouvelles apparaissent, par exemple une sorte de totalitarisme international.

Devant cela, la défiance grandit. Beaucoup éprouvent une croissante intolérance envers cette droite de propriétaires du monde.

Du fait que, dans la conjoncture historique présente, elle se concentre dans un pouvoir à intentions hégémoniques comme jadis le nazisme, elle se désigne elle-même comme ennemie globalement. Car il s'agit effectivement d'une entreprise englobant la géopolitique dans sa totalité autant que faire se peut.

Le discours quotidien des observateurs a cependant peine à se hausser à ce niveau de généralité et à saisir d'emblée cet impérialisme de moins en moins équivoque. La critique persiste à ne pas voir ce totalitarisme dans son entité sans mélange et elle multiplie à son sujet les considérations incises, à la petite semaine, comme s'il s'agissait toujours de quelque chose de bien moins caractérisé et distinct, et de bien plus relatif et partiel.

La nouvelle démocratie – car il y a une nouvelle démocratie, née du système autoritaire impérialiste – est une réponse à ce dernier et à la guerre. La donne est sans précédent et elle demande des réponses spécifiques, dont celle de la dénonciation systématique.

Nous ne sommes plus dans la même ère. Les foules la définissent mieux que les commentateurs. Spontanées, elles reconnaissent implicitement que les temps sont changés. Leurs actions ont un sens plus riche et plus précis que les écrits de la plupart des journalistes. Brouillonnes, elles tombent plus juste et visent avec plus d'exactitude. Elles démasquent l'adversaire en agissant contre lui. Elles l'accusent, donc elles l'expliquent au plus près. Prophétiques, elles disent l'avenir, quels que soient les lendemains, soit heu-

reux, soit misérables, mais d'une toute autre dimension en tout cas.

Voilà, je crois, une partie de ce qu'on peut lire dans ces actions du peuple.

Cependant, il faut parfaire cet instrument en faisant explicitement et à tout coup le lien entre ces actions et la démocratie du vote, de manière que celle-ci les suive, ce que redoute, évidemment plus que tout, le pouvoir. Mais on n'en est pas encore. □

Henri Laberge

NOUS RÉAPPROPRIER NOTRE HISTOIRE NATIONALE

Un de mes professeurs de droit se plaisait à nous raconter qu'il avait souvent gagné des causes devant les tribunaux par le recours à son dictionnaire de la langue courante. Car les mots utilisés dans un texte de loi s'interprètent normalement selon le sens qu'ils ont dans la vie quotidienne. Mais attention, nous prévenait-il, les mots peuvent changer de sens avec le temps. D'où l'importance de bien vérifier la date de l'inscription dans le texte de loi du mot à interpréter.

Le piège des mots en histoire

Cette sage recommandation s'applique en histoire, où il faut sans cesse nous méfier du piège des mots. Certaines expressions toujours utilisées dans nos livres d'histoire proviennent d'une traduction erronée ou inadéquate; d'autres ont manifestement chagé de sens et la perpétuation de leur usage au sens ancien est source de malentendu pour le lecteur non averti.

Par exemple, le *Quebec Act* de 1774, que les manuels d'histoire persistent à traduire par « Acte de Québec », n'est pas un acte ordinaire, au sens français de ce mot. Il s'agit ici d'une loi du parlement britannique dont une bonne traduction pourrait être « Loi sur le Québec ».

Autre exemple de traduction inadéquate : Louis-Joseph Papineau est présenté dans nos manuels d'histoire comme ayant été l'orateur de l'Assemblée législative. Or Papineau, qui était un très grand orateur (au sens français habituel de ce mot), n'était certes pas le seul bon orateur de l'assemblée législative de son temps. Le mot « orateur » traduit mal le titre anglais de « speaker » qui serait mieux rendu par l'expression « porte-parole ». Le « speaker » était beaucoup plus que le simple modérateur des débats qu'il est devenu dans les institutions britanniques et canadiennes. Avant que ne soit institué le régime de responsabilité ministérielle et que le premier ministre ne siège à l'assemblée élue, le « speaker » était souvent le vrai chef de la majorité parlementaire. Il dirigeait les débats et il y participait activement. En tant que dépositaire de la confiance des députés, c'est lui qui avait la fonction de communiquer au gouverneur les résolutions de l'Assemblée législative. Il en était donc le porte-parole autorisé.

Autre exemple de malentendu possible en raison de l'usage d'un mot qui a changé d'application : le parti dirigé par Louis-Hippolyte Lafontaine sous l'Union s'appelait le parti libéral. Dans le langage populaire, les partisans du ce parti libéral étaient identifiés comme les « bleus » par opposition aux « rouges » qui s'étaient regroupés autour de Papineau à son retour d'exil et qui défendaient un programme démocratique et laïque plus radical. Les libéraux bleus, en s'associant aux « tories » ontariens, ont donné naissance au parti conservateur canadien, à qui l'on doit la mise en œuvre du projet de fédération canadienne. Les rouges, qui demandaient toujours l'abrogation de la Loi sur l'Union de 1840 et combattaient le projet fédéral sont les ancêtres du Parti libéral du Québec (lequel, certes, n'a pas toujours été fidèle à leurs idéaux).

Quel Canada et quels Canadiens?

S'il y a deux mots dont l'usage dans nos manuels d'histoire prête à toutes sortes de malentendus ou même à des contresens, quand on ne décrit pas ou n'explique pas suffisamment les contextes historiques, ce sont bien les mots « Canada » et « Canadien » (nom propre et adjectif). Au cours des temps, ils ont, en effet, désigné des réalités bien différentes de ce qu'ils désignent aujourd'hui.

À l'époque de Jacques Cartier, le nom de « Canada » semble avoir désigné un ensemble d'établissements iroquoiens sur la rive gauche du Saint-Laurent entre le comté de Charlevoix et celui de Portneuf (incluant Stadaconé, établissement principal). Les Canadiens du temps, c'étaient les donc les Iroquoiens habitant la région de Québec. Au temps de Champlain, les Iroquoiens du Saint-Laurent n'habitaient plus la région de Québec. Ils y avaient été remplacés par des populations algonquiennes. De ce fait, le nom « Canada » (comme celui de Stadaconé) était disparu de la toponymie amérindienne de la région. Il sera ressuscité à partir du souvenir des récits de voyage de Jacques Cartier.

Sous le Régime français, le mot « Canada », dans le langage populaire, va désigner le territoire officiellement nommé Nouvelle-France (distinct de l'Acadie et de la Louisiane, autres constituants de l'empire français d'Amérique) ou plus précisément la partie de la Nouvelle-France où des colons sont établis en permanence sur les terres des seigneuries concédées au nom du roi. Ce Canada-là, étalé sur les deux rives du Saint-Laurent, et de certains de ses affluents, de la Gaspésie à Vaudreuil-Soulanges, avec la ville de Québec comme capitale ne correspond certes pas non plus au Canada d'aujourd'hui. C'est, bien sûr, le Québec actuel qui en est le prolongement historique. Le terme « Canadien »

(ou celui d'« habitant », qui en était un quasi-synonyme) identifiait la population établie à demeure en Nouvelle-France par opposition aux administrateurs et commerçants français qui n'y étaient que de passage.

Après la Conquête britannique, dans un territoire désormais officiellement nommé « Province of Quebec », ceux que les conquérants appelleront « les nouveaux sujets de sa majesté britannique » continueront à s'appeler eux-mêmes des Canadiens (ou des Français) pour se distinguer des nouveaux arrivants qui, eux, persistent à s'identifier comme Britanniques (ou anciens sujets de Sa majesté). Petit à petit, pourtant, des anglophones moins allergiques à l'intégration et plus férus d'idées démocratiques que leurs certains de leurs congénères, en vinrent à se désigner eux-mêmes comme Canadiens (au sens civique, sinon au sens ethnique) et à épouser les principales revendications populaires. On les retrouvera dans le Parti patriote de Louis-Joseph Papineau (qui s'était auparavant appelé Parti canadien sous la direction de Pierre Bédard). Ce parti, si on veut donner aux mots le sens qu'ils ont aujourd'hui, doit être qualifié de nationaliste québécois et démocrate, non de parti ethnique canadien-français, certes pas de fédéraliste canadien. En témoigne son opposition farouche à tous les projets d'union des deux Canadas (tout spécialement à celui de 1822), opposition qui a constitué un des aspects majeurs de sa plateforme politique jusqu'en 1837.

À partir de 1840 et plus encore après 1867, le nom « Canada » appartient désormais officiellement à un pays qui ne s'inscrit plus dans la continuité historique du Canada-Nouvelle-France ou du Bas-Canada de 1791 à 1840. Il ne désigne plus le même projet national. Le pays qu'il

nomme n'est plus le pays distinct pour le caractère distinct duquel les Patriotes avaient combattu.

À partir de ce tournant de 1840 à 1867, l'usage du mot « Canadien » devient confuse dans le langage populaire. Il réfère parfois au nouveau Canada tel que désormais politiquement constitué, mais souvent aussi au Canada historique auquel on était habitué à s'identifier, c'est-à-dire au Québec. C'est ainsi que l'Institut canadien de Montréal a été fondé vers 1850 par des intellectuels québécois dont la plupart (Louis-Antoine Dessaulles, notamment) remettaient toujours en question l'union des deux Canadas, allaient combattre le projet de confédération et allaient continuer, même après 1867, à dénoncer le régime fédéral.

Parfois aussi, le nom « Canadien » prend une connotation ethnolinguistique : il désigne alors, dans le langage populaire, les Canadiens d'origine et de langue française, par opposition à ceux qu'on appelle les Anglais. Dans les milieux plus intellectuels (enseignants, étudiants, clergé, mouvements nationalistes) on utilisera de préférence l'appellation « Canadien français » pour signifier l'appartenance à la communauté ethnolinguistique, mais, dans les milieux populaires, le mot « Canadien » (ou Canayen) tout court continuera longtemps à désigner les Canadiens-français. Ma mère m'expliqua un jour qu'elle allait voter libéral parce que Louis Saint-Laurent était un Canadien, lui, alors que Georges Drew, chef conservateur, était un Anglais.

Le juge Routhier, auteur des paroles du Ô Canada, dans sa version originale, en plein 20^{ième} siècle, ne sait pas éviter le piège des sens divers attribués à ce même mot. Quand il écrit « Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant » le Canada dont il parle est manifestement un Québécois. Quand plus loin il dit : « De son patron précurseur du vrai Dieu » le

Canadien dont il parle maintenant est un Canadien-français. Nulle part, dans son texte, il ne fournit une indication claire qu'il parle vraiment du Canada fédéral dans son ensemble.

Aujourd'hui encore, des ouvrages portant sur la cuisine québécoise traditionnelle ou sur la maison québécoise traditionnelle parleront, en titre, de cuisine canadienne ou de maison canadienne. Cette confusion nuit à la juste compréhension de ce dont il s'agit. Le titre d'un manuel d'histoire est source de confusion plus grande encore s'il annonce traiter l'histoire du Canada alors qu'il porte essentiellement sur l'histoire du Québec.

Jacques Cartier, découvreur du Québec

Lorsque François-Xavier Garneau, au milieu du 19^e siècle, entreprend le récit de notre histoire nationale (répondant à la célèbre formule de Lord Durham sur le « peuple sans histoire ») il l'intitule tout naturellement « Histoire du Canada ». Ce qui se comprend dans le contexte où il a vécu (Garneau est décédé en 1866, donc avant la naissance de la fédération canadienne). Mais l'histoire nationale qu'il raconte, c'est bel et bien celle de la nation québécois, c'est l'histoire de ce que nous appelons aujourd'hui le Québec, du temps des découvreurs jusqu'à la répression du mouvement patriote, donc l'histoire du Québec avant son incorporation au Canada tel que nous le comprenons maintenant.

Si Garneau donne à Jacques Cartier le titre de « découvreur du Canada », c'est qu'il s'exprime avec les mots de son temps et en leur assignant le sens qu'ils avaient alors. Les provinces de l'Atlantique au temps de Garneau, n'avaient jamais encore appartenu à une entité territoriale appelée Canada. Le Canada, dans l'esprit de Garneau, c'est d'abord le Québec. Or, ce que Jacques Cartier a découvert, c'est essen-

tiellement ce que nous appelons aujourd'hui le Québec. Outre Saint-Pierre et Miquelon et les Iles de la Madeleine, les découvertes de Cartier s'étalent de la Gaspésie jusqu'à l'archipel d'Hochelaga. Terre-Neuve aurait été découverte en 1497 par Jean Cabot, naviguant au service du roi d'Angleterre. Les autres provinces de l'Atlantique ont été visitées, avant Cartier, par des explorateurs portugais, qui y ont même fait des tentatives d'établissement permanent. Cartier n'est donc pas le premier Européen à visiter des terres appartenant au Canada d'aujourd'hui. Laissons donc aux Canadiens le soin d'attribuer le titre de découvreur officiel de leur pays. Quant à nous, reconnaissons à Jacques Cartier le titre de « découvreur du Québec ». De cette façon, nous rapatrons dans notre histoire nationale. Et n'allons surtout pas prétendre, en masochistes, que cela dévalue la portée de son œuvre. Être découvreur du Québec est un titre de gloire. Cartier fait partie de notre histoire nationale, de l'histoire du Québec, et nous en sommes fiers.

Le mot « découvreur » est, sans doute, lui-même chargé de possibles malentendus et il faut expliquer le contexte de son utilisation. Colomb, Cabot, Verrazano et Cartier avaient été précédés par les Vikings (vers l'an mille) et ceux-ci l'avaient peut-être été par des Irlandais. Tous ceux-là avaient été incontestablement devancés par les ancêtres des Amérindiens des quelques dizaines de milliers d'années auparavant. Si nous disons que Colomb a découvert l'Amérique et Cartier le Québec, c'est dans le cadre d'une période de l'histoire européenne : le temps des Grandes découvertes. Dans la mesure où Jacques Cartier mérite, dans ce cadre, d'être reconnu comme un des grands découvreurs européens du 16^{ième} siècle, c'est comme découvreur du Québec (et non du Canada) que nous devons honorer sa mémoire.

On ne refuse pas à Colomb le titre de découvreur de l'Amérique sous prétexte que le Nouveau monde où il a abordé ne portait pas à ce moment-là le nom d'Amérique. Pourquoi refuserions-nous à Cartier le titre de découvreur du Québec pour un prétexte analogue? Le titre de découvreur du Canada attribué à Cartier est manifestement inadéquat s'il se rapporte au Canada d'aujourd'hui. Il dit trop peu s'il se rapporte à ce qui s'appelait Canada à l'époque, c'est-à-dire à la région de Québec.

Rapatrifier la mémoire de Jacques Cartier dans notre histoire nationale, dans l'histoire du Québec, n'est pas un exercice futile. C'est un premier pas à effectuer pour nous réapproprier notre mémoire collective. Il faut bien comprendre que l'histoire du Québec n'est pas qu'un simple chapitre de l'histoire du Canada. Il s'agit d'une histoire distincte et qui est distincte dès les origines. Quel que soit le nom qu'on lui ait donné selon les époques, le Québec a existé comme projet et comme réalisation progressive bien avant d'avoir été intégré de force au projet Canada. Il faut savoir nommer les faits de notre histoire de façon à montrer leur lien avec les réalités d'aujourd'hui auxquelles ils se rapportent ou qu'ils annoncent.

Champlain, père de la nation québécoise

Ainsi Champlain n'est pas le fondateur du Canada et on ne saurait réduire son rôle historique à celui d'initiateur de l'immigration française au Canada ou en Amérique. Il n'est pas venu fonder une minorité ethnolinguistique au Canada, pas plus d'ailleurs qu'une majorité ethnolinguistique au Québec. Il a fondé le Québec, qui est le pays de tous ceux et celles qui l'habitent aujourd'hui. Faire de Champlain l'ancêtre de la communauté francophone du Québec, c'est bana-

liser la pertinence de son œuvre pour ceux et celles des Québécois et Québécoises d'aujourd'hui qui ne sont pas d'origine française, ni de langue maternelle française. Champlain n'est pas un ancêtre ethnique. Il ne nous a d'ailleurs laissé aucune descendance biologique. Il est l'ancêtre civique des personnes, toutes origines confondues, qui ont choisi ou accepté de vivre ensemble dans le pays qu'il a fondé. Il est le père de la nation québécoise (au sens civique inclusif).

Les hommes et les femmes qui, sur les rives du Saint-Laurent, à la suite de Champlain, ont défriché, cultivé, construit, humanisé l'environnement et créé des institutions originales ne le faisaient pas en fonction d'un projet de société canadienne fédérale et bilingue. Ils construisaient un pays qui allait fonctionner en français avec des lois civiles françaises et dont le français allait la langue de l'intégration des nouveaux venus et la langue de la solidarité nationale par-delà la diversité des langues d'origine. Ils sont aussi nos ancêtres civiques. Ils ont fait plus qu'engendrer des fils et des filles qui allaient perpétuer l'usage du français en milieu familial (ce qui est déjà très important, sans doute); ils ont fait grandir un pays où le français serait langue d'intégration des nouveaux venus, langue de la vie publique et langue de dialogue intercommunautaire.

La francisation des immigrants en Nouvelle-France a été, en effet, entreprise dès le 17^e siècle. Car les personnes établies au Québec sous le régime français n'étaient pas toutes francophones d'origine. Plusieurs d'entre elles venaient de provinces diverses ayant chacune, à l'époque, son dialecte régional. Compte tenu de la diversité des origines dialectales d'une population relativement restreinte et des conditions difficiles exigeant une grande solidarité de voisinage, le

besoin d'une langue commune s'est fait sentir d'emblée. Le français s'est imposé à ce titre, sans doute parce qu'il était le dialecte le plus répandu, mais aussi parce qu'il était la langue de l'administration coloniale, de l'armée et de l'Église. Acquérir une certaine maîtrise du français et apprendre à vivre en français sont devenus très tôt des conditions d'intégration à la nouvelle nation en émergence. De sorte que l'unification linguistique de la Nouvelle-France se réalisa un siècle et demi avant d'être le fait de la France métropolitaine. L'intégration en français de nos immigrants demeure une préoccupation importante et un défi dans le Québec contemporain qui, sous cet aspect comme en plusieurs autres, se révèle le prolongement historique de la Nouvelle-France.

* * *

Nous réapproprier notre histoire nationale, c'est refuser de la laisser devenir une simple annexe ou un chapitre de l'histoire du Canada. C'est aussi refuser de la laisser réduire à l'histoire de la communauté linguistique majoritaire au Québec. L'histoire du Québec, toute l'histoire du Québec, des origines jusqu'à aujourd'hui et faisant état des contributions de tous les groupes, est pertinente pour les Québécoises et Québécois de toutes origines. □

CONNIVENCE DESPOTIQUE FRAUDULEUSE...

HA! HA! HA!
HA! HA! HA!

ET SI UN JOUR, UN
JOURNALISTE POSE DES
QUESTIONS, NOS ÉLUS
N'AURONT QU'À TOUT NIER,
À DIRE QU'ILS NE SAVAIENT
RIEN OU QU'ILS NE SE
SOUVIENNENT PAS.



ET...

... PUIS LE RÉFÉRENDUM AURAIT
LIEU LE 15 SEPTEMBRE 2008
ET LA QUESTION SERAIT...

NON! NON! PAS LE
15 SEPTEMBRE 2008!
LE 22 OCTOBRE 2009!
ET MA QUESTION EST...

UN RÉFÉRENDUM
LE 10 MARS 2010
OU RIEN !

CA VA PAS, NON?
JE TIENS MORDICUS
AU 28 MAI 2007!

QUOI? LE 3 AVRIL
2009? JAMAIS!



PQ ET SOUVERAINETÉ :
PASSER AUX ACTESL'état des choses
- printemps 2005*Pierre Serré* 34Le souverain et urgent devoir de
l'indépendance*- Jean-Marc Léger* 46Pour mettre fin
à la torpeur politique*- Denis Monière, Pierre de
Bellefeuille, Thérèse Romer* 53

Sortir de l'impasse

- Paul-Émile Roy 59Le dramatique destin de
Bernard Landry*- Daniel Gomez* 72Aile jeunesse et gestes de
rupture*- Jean-Philippe Chartre* 85Le chef en porte-à-faux face à la
jeunesse souverainiste*- Sasha-A. Gauthier* 90

Le temps de l'intransigeance

- Robert Laplante 94

Leur combat et le nôtre

- Jean Roy 100La Révolution des feuilles
d'érable*- Pierre Dubuc* 114Ce qu'il en coûte d'être
fédéraliste*- Benoît Dubreuil* 123Refonder la responsabilité de
notre vie nationale*- Dave Anctil* 130Le cul-de-sac progressiste du
Parti québécois*Mathieu Bock-Côté* 152

Le discrédit

- Robert Laplante 173

Un pacte pour fonder le Québec

- Claude Bariteau 180Un autre référendum ou un
référendum AUTREMENT ?*- André Gaulin* 225

DOSSIER

PQ ET
SOUVERAINETÉ :
PASSER AUX ACTES

L'ÉTAT DES CHOSES – PRINTEMPS 2005

Le congrès du Parti québécois (PQ) de juin 2005 approche à grand pas. À se fier aux sondages et aux erreurs monumentales du Parti libéral du Québec (PLQ), le PQ vogue tranquillement vers une victoire électorale. Ses engagements sont « presque » clairs : un nouveau référendum aura lieu si le chef croit pouvoir le gagner. Pas de référendum sans assurance morale de l'emporter.

On peut facilement le comprendre. Une troisième défaite référendaire aurait bien sûr des conséquences épouvantables. Le combat pour l'indépendance nationale serait probablement remis aux calendes grecques. Mais qu'advient-il du combat pour la survie et l'épanouissement collectifs dans le contexte canadien ? Si, éventuellement, les élus péquistes décidaient judicieusement de demeurer en place, verrait-on quand même un vent démissionnaire balayer le Québec ? Le peuple québécois, minoritaire au Canada, condamné à évoluer dans le carcan canadien, à se battre sur des enjeux avec des moyens qu'il ne détermine jamais, pourra-t-il faire autre chose que négocier sa lente disparition ?

* Politologue

En ce printemps 2005, il est de mise de réfléchir sur l'état de la situation. Le PQ est-il aussi en avance qu'il le croit sur le PLQ, sur l'Action démocratique du Québec (ADQ) et... sur la démobilisation ? La victoire remportée par le Bloc québécois (BQ) en 2004 est-elle indication fiable et non équivoque de la popularité de l'option indépendantiste ? L'avance de la souveraineté dans les sondages est-elle solidement ancrée ? Peut-on croire que le mandat que pourrait décrocher les troupes péquistes mènera à un référendum victorieux ?

Ce texte pose quelques éléments de réflexion. La lecture de la situation au fédéral et au provincial repose sur des mesures du vote réel et non sur les données de sondages. Ces mesures couvrent de longues périodes de façon à mettre en perspectives les données les plus récentes. Ce type de mesure permet en outre de tenir compte d'une dimension trop souvent oubliée, l'abstentionnisme. Rappelons que, dans le cas du référendum de 1995, environ 6,5 % des électeurs inscrits ne se sont pas prévalus de leur droit de vote, ce qui réduit à peu près à cette proportion l'abstentionnisme incompressible. Dépassé ce point minimum, on peut affirmer que l'abstentionnisme des autres électeurs correspond indéniablement aux perceptions des possibles offerts par le politique.

Dans le cas de la popularité de l'option souverainiste, l'examen sera effectué sur la base de données de sondages couvrant une période plus récente. Notre analyse recontextualisera ces intentions de vote en tenant compte de la démobilisation observée au provincial et au fédéral. La conclusion fera le point sur les perspectives qui s'annoncent pour les militants souverainistes, nationalistes et socio-démocrates.

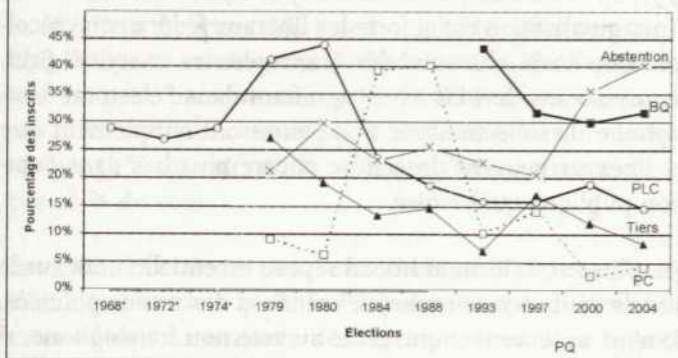
Les élections fédérales de 2004 : un électorat démobilisé

Lorsque le rideau est tombé le soir du 28 juin 2004, la victoire du BQ paraissait éclatante. Avec 54 élus sur 75, ce qui représente 72 % des sièges, et 49 % des votes valides, la performance de 2004 ne peut se comparer qu'avec le triomphe du BQ en 1993. Les résultats sont en effet à peu près identiques.

Devrait-on conclure que 2004 prépare le terrain pour un futur référendum, à la manière du BQ de 1993 ? Rappelons tout d'abord le contexte de 1993. Lucien Bouchard conduisait alors les troupes du nouveau parti qu'était le BQ, né de l'échec des accords du Lac Meech (1990) et de Charlottetown (1992), vers une victoire qui rassurait les troupes et les préparait pour la suite du match référendaire. En 2004, le contexte était différent : la pluie de scandales, dont celui des commandites, l'usure du pouvoir et l'arrivée de Paul Martin, nouveau chef mais ancien ministre, de même que la faiblesse de l'opposition conservatrice sont autant d'éléments qui ont généré partout au Canada des sentiments ambivalents envers les libéraux fédéraux.

Ainsi, comme on peut le voir dans le graphique 1, la mobilisation était plus importante en 1993 qu'elle ne l'était en 2004. Lorsque l'on tient compte de l'abstention, le vote au BQ de 1993, s'élevant à 43 % des inscrits, dépassait largement celui de 2004, qui n'est que de 32 %. Il vaut la peine de souligner l'écart entre Montréal et le reste du Québec. À Montréal – il s'agit de la région métropolitaine de recensement, 45 % des électeurs –, l'écart entre le vote de 1993 et celui de 2004 est encore plus considérable. De 53 % des inscrits en 1993, le BQ en obtenait 37 % en 1997, diminuait à 33 % en 2000, tandis qu'en 2004... il demeure stationnaire.

Graphique 1 :
Vote obtenu par le BQ, le PLC, les tiers partis
et l'abstention, francophones inscrits, Québec, 1968* - 2004



* Estimations de 1968 à 1974 couvrant la région métropolitaine de Montréal seulement, basée sur la langue maternelle et les résultats des 31 circonscriptions électorales fédérales. Estimations non disponibles pour le Québec hors Montréal. »

On ne trouve donc, par rapport à 2000, aucune progression du BQ en 2004 à Montréal, et une progression bien modeste de 3 % hors Montréal. Dans l'ensemble du Québec, 44 % des francophones se sont abstenus de voter en 2004, contre 40 % des anglophones. À Montréal, l'abstentionnisme est encore plus élevé puisqu'il touchait 47 % des francophones, 40 % des anglophones et 53 % des allophones.

Chez les francophones, c'est surtout la pitoyable performance des libéraux (15 % des inscrits du Québec), l'insignifiance des conservateurs (5 %) et des tiers partis (4 %) qui expliquent la victoire du BQ. La défaite des libéraux, en particulier, mérite d'être soulignée dans sa dimension temporelle : des onze élections tenues de 1968 à 2004, 2004 est leur pire performance! Depuis 1984, la cote libérale ne cesse de descendre : après la chute de 1984, à 24 %, le PLC demeure

sous la barre des 20 % des francophones inscrits alors qu'il obtenait 19 % des inscrits en 1988, puis 16 % en 1993 et en 1997, 19 % en 2000 et un faible 15 % en 2004. À Montréal, la marginalisation est si forte les libéraux fédéraux ne récoltent que 12 % du vote des francophones inscrits! Bref, depuis 20 ans, le PLC est insignifiant dans l'électorat francophone. Les élections de 2004 prouvent simplement que les libéraux peuvent descendre encore plus bas dans l'opinion publique québécoise.

Qui plus est, l'électorat libéral repose essentiellement sur le vote de l'élite économique, des aînés et des moins politisés. Ce n'est uniquement que grâce au vote non francophone, si dubitatif a-t-il pu être en 2004, le PLC a néanmoins produit l'essentiel des ministres qui dressent Ottawa et le Canada anglais contre le Québec. Cette dynamique est d'ailleurs celle qui marque le PLC depuis toujours.

En somme, en 2004, la démobilisation est ce qui a caractérisé les électors francophone et non francophone. Chez les premiers le BQ l'a emporté, mais les résultats n'ont rien à voir avec ceux de 1993. Il s'agit d'une stagnation du vote bloquiste contre un léger recul pour les libéraux. On ne peut donc en déduire que la campagne du BQ en 2004 fut éclatante au point d'augurer les conditions gagnantes recherchées pour le déclenchement d'une nouvelle campagne référendaire.

Les élections provinciales de 2003 : l'extrême faiblesse du PLQ

Le 14 avril 2003, dans la défaite, Pauline Marois se consolait en voyant le nombre d'élus que le PQ avait réussi à faire

élire. Avec 44 élus, ou 35 % des sièges, l'opposition peut être considérée comme forte. Et expérimentée de surcroît.

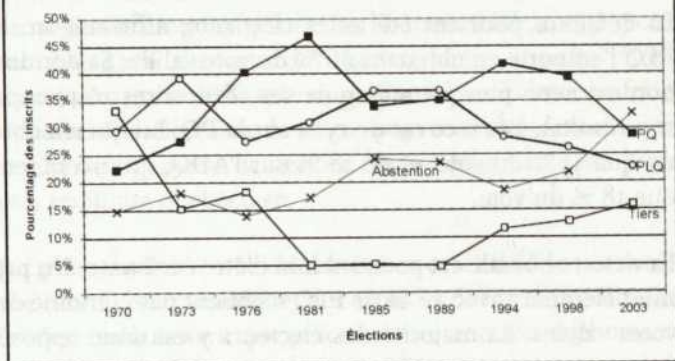
La défaite a pourtant été assez cinglante, affirme-t-on. Le PLQ l'emporte en obtenant 46 % du vote valide. Sa domination est nette puisque aucun de ses adversaires n'approche son résultat. L'avance est de 13 % sur le PQ, lui qui n'a obtenu que 33 % du vote, et de 28 % sur l'ADQ, qui n'a obtenu que 18 % du vote.

La victoire libérale est pourtant loin d'être écrasante. Un premier élément : avec 46 %, le PLQ n'obtient pas la moitié des votes valides. La majorité des électeurs y est donc opposée au gouvernement porté au pouvoir. L'élection de Jean Charest est d'ailleurs essentiellement tributaire du vote non francophone et de l'abstentionnisme. Remettons donc ce vote en perspective.

Avec 23 % du vote des francophones inscrits, le vote libéral de 2003 (voir le graphique 2) est le plus faible jamais observé chez les francophones depuis 1970 (neuf élections). On peut arguer que la situation de 2003, un tripartisme, se démarque de ce qui a été observé à partir de 1981, alors que seulement deux partis se partageaient le vote et les sièges au Québec. Mais le tripartisme de 2003 peut cependant tout à fait se comparer au pluripartisme de 1976 et d'avant. Le résultat libéral de 2003 est pire que le vote observé en 1970 et en 1973, élections qui comptaient pourtant quatre partis vigoureux (33 % du vote pour les tiers partis en 1970, 15 % en 1973 et 18 % en 1976).

Que dire du résultat du PQ de 2003 ? Avec 29 % du vote des francophones inscrits, le PQ est clairement le premier parti chez les francophones. Avec 23 %, le PLQ n'est que le

Graphique 2 :
Vote obtenu par le PQ, le PLQ, les tiers partis
et l'abstention, francophones inscrits, Québec, 1970 - 2003



deuxième parti. Il devance nettement l'ADQ, qui obtient 16 % du vote. Le portrait de la situation diffère selon qu'il s'agisse de Montréal et du reste du Québec. Comme dans le cas du PLQ, le PQ connaît une surconcentration de ses appuis chez les francophones montréalais et est plus faible hors Montréal. Il obtenait ainsi 35 % des votes des francophones inscrits à Montréal contre 25 % hors Montréal. L'inverse est vrai pour les deux autres partis. L'ADQ obtenait ainsi 14 % du vote des francophones à Montréal contre 18 % hors Montréal, tandis que le PLQ récoltait 25 % du vote francophone hors de Montréal contre seulement 19 % à Montréal.

Il reste que le vote péquiste de 2003, chez les francophones inscrits, est en baisse de 10 % par rapport à 1998 (baisse plus forte à Montréal, soit -12,5 %). En fait, il retombait, en 2003, au niveau du vote de 1973, alors que le parti était jeune et se remettait péniblement de la crise d'octobre 1970 et des manœuvres fédérales. Ceci s'explique par la remarquable

démobilisation observée en 2003. Avec 33 % d'abstention (toujours chez les francophones inscrits), les élections de 2003 sont celles qui présentent la plus faible participation depuis 1970. Cet abstentionnisme, en hausse de 50 % par rapport à 1998, explique largement la faiblesse du PQ et du PLQ en 2003. Là aussi, comme au fédéral, la démobilisation est considérable. Elle n'est certainement pas un signe de santé démocratique.

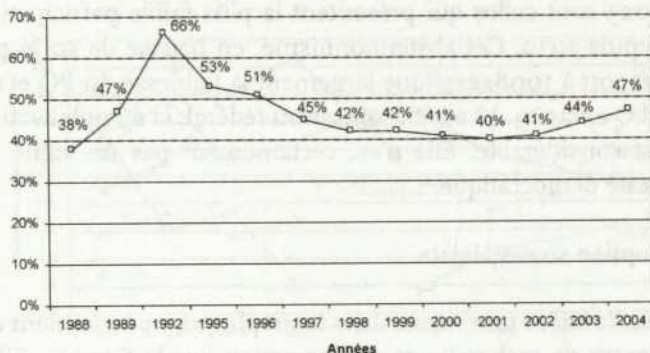
L'option souverainiste

Les données présentées dans le graphique 3 proviennent du Centre de recherche et d'information sur le Canada. Elles donnent un portrait de l'évolution des intentions de « vote référendaires » de 1988 à 2004. Les données sont basées sur des sondages qui proviennent de différentes compagnies, ce qui implique formulations variables de la question et difficultés d'interprétation. Elles n'en prennent pas moins l'allure d'une série chronologique cohérente, ce qui nous intéresse ici.

On constate donc, à la lecture de ce graphique, que l'option souverainiste est en remontée depuis 2002. Avec 47 % des intentions de vote exprimées en 2004, la souveraineté n'a jamais été aussi populaire depuis 1996. Peut-on y voir l'indication de conditions gagnantes, au même moment où l'on observe les faibles performances du PQ en 2003 et du BQ en 2004 ?

La principale inconnue se rapporte à l'orientation constitutionnelle des électeurs discrets et démobilisés, ce que l'on a pu observer au provincial et au fédéral. Les intentions de vote à l'égard de la souveraineté en sont, selon toute probabilité, affectées. On sait d'une part que les sondages suresti-

Graphique 3 :
Intentions de vote référendaires,
Québec 1988 - 2004



Note : De 1988 à 1995 les résultats proviennent de différentes firmes, avec des variations dans la formulation de la question, mais impliquant toujours des intentions de vote sur la souveraineté avec association économique/parténariat. De 1996 à 2004, il s'agit toujours de sondages CROP avec la même question :

« Si un référendum avait lieu aujourd'hui sur la même question que celle qui a été posée lors du dernier référendum de 1995, c'est-à-dire sur la souveraineté accompagnée d'une offre de partenariat au reste du Canada, voteriez-vous OUI ou voteriez-vous NON ? »

Pour chaque année, il s'agit de la moyenne des sondages considérés. Nombre de sondages par année : 1988, 1989 et 1992 : 1 sondage chaque fois; 1995 : 5 (fin de campagne); 1996 : 9; 1997 : 5; 1998 : 13; 1999 : 8; 2000 : 10; 2001 : 13; 2002 : 13; 2003 : 12; 2004 (jusqu'à nov.) : 12. Les indécis ont été répartis de façon proportionnelle.

Source : CRIC (2005), Portrait du Canada 2004, Les cahiers du CRIC, no. 16, janvier, p. 15. En ligne :

http://www.cric.ca/pdf/cahiers/cahierscric_jan2005.pdf

ment systématiquement ces intentions de vote de quelques points de pourcentage. On sait aussi que les débats engendrés par le déclenchement des campagnes ont pour effet de recentrer les options politiques à la hauteur des rapports de forces que l'on retrouve dans l'ensemble de la société.

Il est donc plausible que les débats d'une campagne référendaire aient pour conséquence de ranimer la ferveur fédé-

raliste, non seulement chez les non-francophones mais aussi chez les francophones, qui connaissent une forte désaffectation à l'égard des partis libéraux qui les représentent traditionnellement.

Conclusion

Le fait qui nous semble marquant, dans ces rapides portraits de l'opinion publique québécoise, est la faible pénétration des partis politiques actuels et la forte démobilisation. En raison de l'incertitude qui découle de cette situation, on ne peut conclure que les conditions gagnantes sont actuellement réunies simplement parce que la souveraineté approche les 50 % des intentions de vote.

La conséquence en est qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire entre l'état des choses actuel et le déclenchement d'un nouvel affrontement référendaire. En outre, approcher les 50 % des intentions de vote signifie obtenir une forte majorité des intentions de vote chez les francophones, en particulier chez ceux qui débattent du politique. Entre francophones, cela peut donner l'impression d'une vague, mais cette perception peut être trompeuse du fait qu'elle ne reflète pas la réalité vécue par l'ensemble des francophones et des non-francophones. Enfin, plus se rapprocherait la perspective référendaire, plus les partisans de l'unité canadienne, actuellement affligés par les partis libéraux, devraient se faire entendre.

Pour le moment, le principal défi du PQ est de rassembler les troupes en vue d'un référendum. L'exercice n'est certes pas facile. La démobilisation actuelle indique clairement l'existence d'un fossé le séparant des forces politiques qui devraient théoriquement en être les plus près idéologique-

ment. Or ce fossé découle directement de la stratégie référendaire et de ses contradictions inhérentes, éléments qui affligent le parti depuis sa fondation.

En effet, une incontournable et implacable stratégie est déjà en train de se mettre en place. Puisque le PQ n'accédera que minoritaire au pouvoir et que son objectif premier est l'obtention d'une majorité des électeurs en faveur de son projet, il lui faut faire la cour aux segments de l'électorat qu'il considère « souverainistes » et qui sont stationnés « par erreur », affirme-t-il, chez les adéquistes et les libéraux.

Les causes structurelles demeurant les mêmes, l'histoire risque encore une fois de se répéter. Dès à présent, en silences et en omissions, en promesses et en demi-mesures, le programme péquiste risque d'être dominé par un virage à droite et par le lâchage de ses militants nationalistes et socio-démocrates.

Malheureusement, dans cette dynamique piégée, l'idée même de droits collectifs est abandonnée. En centrant toute l'attention sur l'après référendum, en donnant au PQ le mandat de gérer la province comme le ferait n'importe quel parti fédéraliste, la pertinence du parti fond comme neige au soleil.

Les aspirations démocratiques sont pourtant à la base du nationalisme. C'est ce dernier qui pose la question des rapports de force entre francophones et non-francophones, entre le Québec et le Canada. C'est aussi lui qui questionne l'avenir de la collectivité québécoise dans le contexte de domination politique du Canada. Sans nationalisme, le PQ n'a pas plus de pertinence que l'ADQ. Sans engagement envers les forces de démocratisation, on peut douter de la

capacité du PQ de créer des liens durables avec les autres forces politiques susceptibles de porter l'indépendance.

Quelques engagements urgents pourraient témoigner d'un virage nationaliste et démocratique, dont l'un est vital. Il s'agit du rétablissement de la clause Québec quant à l'accès aux écoles primaires et secondaires. Un deuxième engagement apparaît également porteur pour la constitution d'une union sacrée. Il s'agit d'un engagement envers une profonde et véritable démocratisation tous azimuts (provincial, municipal, régional, communications) de la société québécoise. Le congrès de juin 2005 sera indicateur des succès à venir du PQ, de l'option indépendantiste, des socio-démocrates et des droits collectifs des francophones. □

Jean-Marc Léger

**LE SOUVERAIN ET URGENT
DEVOIR DE
L'INDÉPENDANCE :
SE RASSEMBLER POUR
L'UNIQUE COMBAT
QUI VAILLE**

Si justifiée ou compréhensible soit cette attitude, il est trop facile et à la longue excessif de céder à la morosité et de consentir à une sorte de démobilisation (morale et psychologique autant que politique) devant les multiples divisions au sein du principal parti souverainiste. Il faut s'y refuser et se ressaisir d'autant plus que les querelles et les tensions de toutes sortes ne remettent en cause ni l'objectif fondamental, l'indépendance, ni la démarche quant à l'essentiel, qu'elles ressortissent principalement d'une part à des rivalités entre les personnes, de l'autre à des différences de vision quant au calendrier et à la méthode.

Il n'en découle pas qu'il faille nier ou minimiser, les effets délétères de ces querelles de personnes et de ces affrontements de clans qui en nuisant gravement à l'image du Parti québécois dans l'opinion publique, affaiblissent son poids politique et l'empêchent par ailleurs de tirer véritablement profit de la grave crise de confiance qui frappe le gouvernement Charest. Depuis plus d'un an, hélas, depuis que certains ont cru que la succession était ouverte ou ont voulu qu'elle le soit, nous sommes les spectateurs d'abord étonnés, puis navrés, enfin exaspérés de ces affrontements publics, de ces rivalités et, disons-le, de cette espèce de gre-

noouillage désolant, qui n'honore pas le PQ lui-même et surtout pas les factions formées autour des divers aspirants.

Il est temps d'en sortir, de laisser toutes ces coteries à leurs jeux stériles et de se rassembler autour de la seule cause qui est la raison d'être de ce combat et de ce parti, la conquête de la souveraineté nationale, le devoir souverain de l'indépendance. Nous devons savoir retrouver dans notre histoire, dans les leçons de l'époque et dans nos convictions propres le sentiment de l'urgence et de la nécessité de l'indépendance. Il semblerait que notre peuple soit plus conscient des faiblesses et du danger du fédéralisme canadien, des tares multiples et des contradictions internes du régime que sensible à la nécessité et à l'urgence de la souveraineté nationale. Tout notre effort doit tendre dès lors à une sorte d'immense et inlassable apostolat de l'indépendance, à faire voir celle-ci comme l'unique voie possible de libération et de progrès dans tous les ordres.

Notre peuple semble se complaire dans de multiples paradoxes, depuis longtemps, le premier consistant à refuser et à tolérer dans le même temps le système fédéral, à le dénoncer, à le rejeter mais à s'y résigner dans le même temps. Ce comportement remonte d'ailleurs loin dans notre histoire. Voici un peuple qui apparemment souhaite durer, qui sait inventer et créer, souvent d'admirable façon, qui en même temps torpille ses chances de durer et donne même l'impression depuis quelques décennies de n'avoir plus envie de durer, de se perpétuer. On semble ne pas vouloir traduire consciemment dans les actes, de façon durable, les aspirations pourtant les plus profondes, apparemment, ne pas établir d'équivalence entre le but proclamé et les préalables nécessaires pour y parvenir. En somme, on paraît parier sur

la vie et l'épanouissement collectif mais en même temps on semble se résigner à un long et gris crépuscule.

Obligation envers soi et envers le monde

Il me paraît aussi urgent que nécessaire, pour tous les indépendantistes, à la fois de redéfinir et de renforcer leurs propres convictions et de s'engager dans un nouvel effort global pour réactualiser le combat et pour engager une nouvelle mobilisation. Il leur appartient et il leur revient d'engager une nouvelle pédagogie de la souveraineté, dans tous les milieux et par tous les moyens.

L'indépendance nationale est un devoir autant qu'un droit et c'est aussi une obligation envers la communauté internationale autant qu'envers nous-mêmes. Nous le devons à la fois à ceux qui furent, la longue lignée de nos ancêtres, autant qu'à ceux qui viennent, à ceux qui nous ont faits et à ceux qui sont justifiés d'exiger de nous les moyens de la maîtrise de leur destin. Il faut cesser enfin de douter, d'hésiter, d'attendre indéfiniment sur le parvis de l'actualité, dans les marges de l'Histoire. Cette perpétuelle succession d'élans et de retombées, de ferveur et d'abattement, d'enthousiasme et de démobilisation, semble traduire une sorte d'inconstance congénitale. Partagé en permanence entre l'ardeur et la déception, l'élan et la résignation, la foi et le doute, notre peuple n'aurait-il pas au fond l'âne de Buridan comme son véritable animal emblématique ?

Le Québec serait-il en définitive une sorte de généreux, d'émouvant et d'immense paradoxe, hésitant en permanence, surtout à l'heure des choix fondamentaux, entre le sursaut et le sursis, attiré par le premier mais rassuré par le second ? Mais le temps est venu où ce va-et-vient permanent

de l'un à l'autre ne sera plus possible et où ce peuple devra enfin comprendre qu'on n'assume pas son devenir à moitié et qu'on ne fait pas son avenir par bribes, en hésitant, en choisissant la solution équivoque et paresseuse du ni trop, ni trop peu. Ce faux choix est évidemment la pire voie de toutes, il cumule tous les défauts, tous les inconvénients: il constitue en fait l'exact contraire du réalisme. Et c'est pourtant le pari qu'ont fait et que continuent de faire tous les prétendus « renouveleurs » du fédéralisme, qui conduisent avec enthousiasme leurs compatriotes dans l'impasse. S'il y a encore telle chose dans la politique, au sens profond du terme, que le sens de l'histoire, la vision et le courage, ils s'incarnent aujourd'hui au Québec dans la volonté acharnée de la conquête de l'indépendance.

Une condition du salut des cultures

La conquête de l'indépendance, le plus tôt possible s'impose d'autant plus qu'elle est condition essentielle de la préservation de la culture nationale, c'est-à-dire de l'identité. Et c'est peut-être là la plus haute justification de la lutte quotidienne, permanente, prioritaire, pour la souveraineté; c'est par là qu'elle revêt la plénitude de sa dimension internationale. Ce n'est d'aucune façon atténuer l'importance fondamentale de l'aspect politique (faut-il seulement le dire ?) que de rappeler que nous nous battons d'abord pour la préservation et l'épanouissement d'un héritage et d'une culture, c'est-à-dire d'une identité.

Depuis une décennie en gros mais surtout dans les quatre ou cinq dernières années, le thème de la préservation ou de la sauvegarde de la diversité des cultures aura été l'une des dominantes de l'actualité internationale. En fait, il a été tellement utilisé, sous les formes et sur les tribunes les plus

diverses qu'il a été dans une large mesure galvaudé, sorte de serpent de mer qui resurgit un peu partout et qui est exploité sans vergogne par des milieux qui y sont parfaitement indifférents mais qui croient y trouver un sauf conduit ou une sorte de promotion sociale. En peu d'années, tout le monde, ou peu s'en faut, est devenu un partisan convaincu de la « diversité des cultures », (expression nettement préférable à celle de « diversité culturelle » du point de vue de la correction linguistique), y compris des entreprises, des organisations et des hommes d'affaires, dont c'est le cadet des soucis (dont l'action quotidienne joue dans le sens contraire) mais qui y croient y trouver une sorte de brevet de respectabilité ou encore qui y expriment implicitement un remords.

Devant le déferlement des forces qui jouent massivement dans le sens de l'uniformisation de la vie collective, à tous égards et sur tous les plans, la sauvegarde de la diversité des cultures est devenue un impératif de survie des sociétés contemporaines. On ne mesure pas suffisamment la nocivité des fameux « grands ensembles » que célèbrent à l'envi dirigeants politiques et médias mais qui sont de plus en plus souvent de parfaits auxiliaires de la conquête des esprits et des âmes pour le compte de l'unique super ou hyper puissance de notre temps. Le projet de convention internationale dans le cadre de l'Unesco, caressé par quelques esprits généreux, ne sera, s'il doit aboutir, que de l'ordre du vœu noble auquel l'OMC (Organisation mondiale du commerce) réservera au mieux un accueil condescendant. Il faut reconnaître d'ailleurs que la confusion fréquente entre « culture » et « industries culturelles », la difficulté d'opérer entre celles-ci et celle-là une nécessaire distinction, rend éminemment laborieuse et délicate l'action des défenseurs sincères

de la cause de la diversité des cultures. Et rend plus que jamais nécessaire la vigilance des apôtres et gardiens de l'indépendance nationale dans tous les pays, qu'elle soit à conquérir ou à défendre.

Le nationalisme est un humanisme

C'est dire combien, sous cet aspect aussi, la recherche ou la protection de sa propre souveraineté s'inscrit dans une démarche de nature et de portée internationales. L'affirmation et l'approfondissement de ma propre identité constituent un éminent devoir non seulement envers les miens (ceux qui furent et ceux qui viennent) mais également à l'endroit de la communauté internationale, qui a en permanence besoin de la santé et de la vigueur intellectuelles et morales de toutes ses composantes. Cette constatation conduit à reconnaître que le nationalisme, notamment le nationalisme conquérant, rejoint et enrichit l'internationalisme, contrairement à la vision superficielle, parfois malhonnête, propagée notamment par les tenants du libéralisme, selon laquelle le nationalisme serait repli sur soi, refus de l'autre.

La fierté de soi, de son passé, et le cas échéant, comme dans notre propre cas, la lutte pour son indépendance, retrouvent leur accent et leur dimension universaliste d'autant plus, aujourd'hui, que jamais encore dans l'histoire de l'humanité, la menace de l'uniformisation dans tous les domaines n'avait pesé à ce point, n'avait à ce point commandé un sursaut salvateur. Sous cet aspect aussi, nous partageons le sort commun de l'humanité et devons, avec toutes les nations, participé au pressant effort commun pour tenter de faire échec au malheur. Lutter contre l'uniformisation constitue aujourd'hui le plus haut et le plus pressant devoir commun.

Plus que tous autres, nous Québécois, Nord-Américains de langue française, Québécois français, plus et mieux que simplement « francophones » (qualificatif éminemment réducteur dans notre cas, car il ne rend compte ni de l'histoire, ni de l'identité), en raison de notre aventure historique singulière et de notre situation, dans l'espace et dans le temps, irréductible à toute autre, savons le prix de la survivance et mesurons le devoir de l'indépendance. Plus et mieux que tous autres, nous savons que le nationalisme justement entendu est par excellence un humanisme pour notre temps et la plus haute forme de l'internationalisme. L'indépendance nationale constitue notre droit le plus sacré et notre devoir le plus pressant. La raison nous y presse autant que le sentiment nous y incline. Ah ! qu'enfin, un nouvel élan nous y porte dans la ferveur conquérante d'un humanisme libérateur et d'un nationalisme naturellement porteur d'universalisme. □

Denis Monière,
Pierre de Bellefeuille,
Thérèse Romer*

POUR METTRE FIN À LA TORPEUR POLITIQUE

Les fruits de « la Saison des idées » ont laissé un goût amer et ne furent pas à la hauteur des attentes. Cette opération de remue-ménages n'a pas réussi à relancer l'action militante en faveur de la souveraineté, et n'a sans doute pas contribué à faire augmenter le soutien à la souveraineté. Depuis dix-huit mois, l'action souverainiste a été monopolisée par la logique du bouc émissaire et la contestation plus ou moins ouverte du leadership de Bernard Landry. Si la compétence et la détermination d'un chef sont des éléments essentiels du combat politique, ils ne sont pas les seuls facteurs de la réussite des projets politiques. Le meilleur chef du monde, à lui seul, ne peut faire le succès d'un parti. Il faudrait rappeler à cet égard que Bernard Landry n'est pas le premier leader du Parti québécois à subir la vindicte de son entourage après une défaite électorale. Certains ténors du PQ n'ont-ils pas réclamé la démission de leur chef René Lévesque quelques mois avant la victoire de 1976? On peut même supputer que n'eût été des élections hâtives déclenchés par Robert Bourassa, René Lévesque ne serait jamais devenu premier ministre.

Et pourtant René Lévesque était un chef charismatique qui avait comme tout un chacun ses qualités et ses défauts. C'est

* Membres du cercle G rald-Godin

aussi le cas de Bernard Landry à qui on peut reprocher beaucoup de choses, mais qui n'en demeure pas moins celui qui offre actuellement la meilleure combinaison d'atouts pour faire progresser la cause souverainiste. Sans tomber dans le panégyrique, il faut reconnaître que le chef du PQ est celui qui a la plus grande expérience politique, celui qui maîtrise le mieux les questions économiques et celui qui a manifesté une plus grande constance que bien d'autres dans sa conviction souverainiste. On lui reproche en fait d'être un politicien c'est-à-dire d'adopter des positions pragmatiques, de se ménager des portes de sortie, de ne pas se peindre dans le coin, comme on dit, de se garder des marges de manœuvre. La sagesse passe dans son cas pour faiblesse de conviction. Au-delà des effets passagers d'une course à la chefferie qui par sa visibilité médiatique accroît la popularité d'un parti, qui pourrait faire mieux que Landry ? Un autre chef n'aurait pas la vie plus facile, il devrait faire son apprentissage, imposer son équipe et gérer les inévitables dissensions internes qui suivent une course à la direction. Les ambitions personnelles sont inévitables et légitimes en politique mais elles ne doivent pas prendre le pas sur l'unité nécessaire au succès du combat. Rien ne montre que ceux qui contestent la direction actuelle du Parti québécois feraient mieux pour l'avancement de la cause nationale, et ne l'oublions pas, ils ne seraient pas moins politiciens que le chef actuel, une fois à la direction du Parti québécois. Nous ne voyons pas non plus comment l'arrivée d'un nouveau chef, qui aura lui aussi des préoccupations électoralistes, pourrait corriger le malaise fondamental qui gruge la militance souverainiste. Et puis, contrairement à un nouveau chef, Bernard Landry, en raison même de sa longue carrière politique, n'a plus rien à prouver en reprenant le pouvoir, si ce n'est sa capacité à faire naître le Québec souverain.

Crise de la militance

Prenons l'autre bout de la lorgnette pour comprendre cette grogne qui affecte le PQ et y trouver une solution. À notre avis, cette fixation sur le chef et sur la procédure référendaire est révélatrice d'une crise de la militance au sein du Parti québécois, crise alimentée par la frustration et le désarroi des souverainistes qui se sentent inutiles, et par conséquent, impuissants à faire avancer le projet souverainiste. Les militants au lieu d'aller sur le terrain pour combattre les fédéralistes se déculpabilisent de leur inaction en attaquant le quartier général. Ils se complaisent dans des querelles byzantines sur la procédure référendaire au lieu de faire activement la promotion de la souveraineté. Ils oublient que quel que soit le chef, ce sont eux qui détiennent la clé de l'avenir souverain.

En fait les militants souverainistes sont victimes de la crise de la militance politique qui affecte tous les partis politiques. Le contexte de l'hyperindividualisme et les pressions du néolibéralisme pour dévaloriser l'action collective réduisent les capacités mobilisatrices des partis. L'individu, au lieu de s'investir dans un parti politique pour exprimer ses revendications, préfère diversifier ses engagements et agir dans le cadre de la société civile où les risques de déception politique sont moindres. Cette tendance affecte beaucoup plus les partis orientés vers le changement de société ou de régime politique que les partis voués à la conservation de l'ordre établi. Dans le cas des premiers, ils ont besoin de l'engagement de leurs militants pour faire progresser leur option dans l'opinion publique, alors que les seconds peuvent s'en remettre à des équipes d'experts et imposer leurs valeurs et leurs positionnements politiques par des campagnes de communication. L'erreur du Parti québécois a peut-être été

d'avoir adopté le modèle des partis traditionnels pour solutionner la crise de sa militance en misant sur une approche marketing de l'action politique. Le tort des leaders du Parti québécois est d'avoir cautionné cette professionnalisation de l'action politique qui au nom de l'efficacité à court terme, vue à travers le prisme des sondages, évite les débats de fond et réduit le message politique à l'insignifiance. Ils ont tout simplement oublié une donnée fondamentale : pour faire la souveraineté, il faut plus qu'un vote; il faut développer des convictions fortes, profondément enracinées dans la population, et cela ne se fait pas par 30 jours de campagne référendaire. Les stratégies de communication politique sont utiles pour gagner une élection mais inopérantes pour construire un pays.

Nous pensons que le problème du Parti québécois est structurel c'est-à-dire qu'il est enraciné dans son organisation et ne tient pas à la personnalité de ses dirigeants. Le Parti québécois a développé une machine électorale et non pas une structure d'action idéologique. Dans la mesure où l'exercice du pouvoir et le maintien au pouvoir sont devenus des objectifs prioritaires au nom même de la réalisation de l'indépendance, le parti s'est professionnalisé et a instrumentalisé son membership. Comme les membres sont organisés en comtés et que ceux-ci ont essentiellement une vocation électorale, ils ont perdu leur raison d'agir entre les élections. Ils restent chez eux et se contentent d'admirer les performances de leurs dirigeants élus ou de critiquer leur ineptie. A la limite, ils sont paralysés par les luttes de pouvoir dans les organisations de comté où les plus actifs se mobilisent uniquement pour se positionner dans les postes de pouvoir. Les militants ne tiennent plus le discours sur la souveraineté dans leur milieu de vie respectif. Le discours souverainis-

te a été exproprié et monopolisé par les professionnels de la politique et ceux-ci, essentiellement motivés par les exigences de leur carrière, en font un usage circonstanciel, en le modulant en fonction des conjonctures électorales.

Que reste-t-il à faire comme militant de base du Parti québécois? On nous demande deux choses : participer à des cocktails bénéfiques à \$150 le billet et assister à l'assemblée annuelle des membres du comté. Comme 99 % des membres n'ambitionnent pas de faire une carrière politique et que notre seule ambition politique est de faire accéder le Québec au statut de pays souverain, qu'est ce que nous pouvons bien faire au PQ? Rien, sinon espérer que les élus fassent la promotion de la souveraineté à notre place et nous désespérer lorsqu'ils ne le font pas. Cette situation du militant de base est morbide et il n'est pas étonnant que son découragement se retourne contre les dirigeants et qu'il s'accroche à la date du référendum comme exutoire politique, pensant retrouver sa liberté d'action dans une campagne référendaire. Là encore, il s'illusionne en pensant que la conscience collective se change en quelques semaines de travail persuasif.

Sortir de la torpeur

Pour sortir de cette torpeur qui anémie la combativité des souverainistes, il faut instituer des structures de participation parallèles aux structures électorales. Il faut revaloriser la fonction intellectuelle du parti, en faire un lieu vivant de pensées et de débats pour que chaque militant se sente utile et redevienne un porte parole de la cause souverainiste. Comme l'objectif premier du Parti québécois est de construire un nouveau pays, il se doit de rassembler toutes les tendances idéologiques de la société. Il est en quelque

sorte un parti arc-en-ciel où doivent coexister des forces qui normalement se combattraient sur le terrain de la représentation politique. Pour que chaque tendance puisse s'exprimer et participer activement à la diffusion du projet souverainiste, il faut mettre sur pied un système organisationnel qui, pour faire image, s'inspire du modèle des poupées russes où chacune avec sa couleur particulière s'intègre harmonieusement dans un tout unifié. Concrètement, cela signifie la reconnaissance institutionnelle de groupes d'action idéologique au sein de l'organisation du Parti québécois à l'exemple du SPQ libre. Qu'on les appelle comité, cercle, tendance, famille, il s'agit de créer des lieux de regroupements, d'identification et d'animation intellectuelle qui travailleront directement sur l'opinion publique entre les campagnes électorales. Il s'agirait d'une structure parallèle à celle des comtés et qui s'organiserait sur une base régionale avec un comité de coordination national.

Le Parti québécois doit renouer avec le dynamisme de ses militants et en faire une force de frappe au lieu de les museler. Pour remobiliser les militants qui sont principalement motivés par la question nationale et l'accession à la souveraineté, nous proposons la création d'un Cercle des indépendantistes motivés dont le but serait de tenir en tout temps et partout un discours souverainiste en organisant des tournées de conférences, des groupes de formation, des colloques etc. Au lieu de paralyser les énergies par des conflits stériles, comme c'est le cas dans le cadre de la structure électorale actuelle, on développerait ainsi une synergie entre ceux qui sont surtout motivés par la carrière politique et la gestion des affaires publiques et ceux qui sont motivés par le destin de la nation québécoise et son besoin d'indépendance. Il y aurait une autre façon de faire de la politique. □

SORTIR DE L'IMPASSE

C'est une période décevante que nous traversons actuellement au Québec. Après des décennies de luttes, de réformes, de réalisations remarquables, qu'il s'agisse de la nationalisation de l'électricité, de la création du ministère de l'Éducation, ou tout simplement de la fondation du Parti québécois qui inscrivait l'indépendance à l'article premier de son programme, de la prise du pouvoir par ce Parti, qu'il s'agisse de la promulgation de la loi 101, de la tenue de deux référendums sur l'indépendance du Québec, et l'on pourrait allonger la liste considérablement, le Québec a connu dans la deuxième moitié du vingtième siècle un sursaut remarquable. Mais depuis quelques années, on a l'impression que cette ardeur s'est évanouie, que le Québec cède à la perplexité et s'en remet passivement et aveuglément à la pression des événements qui s'exerce sur lui et décide de son avenir. Et le discours politique est d'une timidité invraisemblable, perplexe, démunie d'inspiration et d'ardeur, éclipsé par le discours gestionnaire.

Comment le Québec pourra-t-il sortir de cette impasse? Comment pourra-t-il aller jusqu'au bout de cette démarche d'affirmation et d'indépendance qu'il a entreprise au début de la Révolution tranquille et qu'il a poursuivie tant bien que mal jusqu'au référendum de 1995?

Notre situation n'est pas facile, car pour faire l'indépendance politique, il faut une certaine indépendance psychologique. Or, le Québec a été dominé pendant deux siècles, il a perdu le sens de l'autonomie. Le « fédéralisme » canadien nous a enlevé notre indépendance psychologique, il a maintenu le citoyen dans un état de dépendance extérieure et intérieure. Le Québécois a été profondément blessé par « l'autre », occupé dans son économie, dans son gouvernement, occupé surtout dans son esprit, dans sa tête. Il ne se sent pas capable de s'affirmer. Seule l'indépendance pourrait le libérer, mais comment faire l'indépendance quand on ne peut agir de façon autonome? On devrait dire que l'indépendance politique suppose l'indépendance psychologique, et que si cette dernière n'existe pas, l'autre n'est qu'une forme d'imposture.

Il faut prendre bien conscience du sort que l'histoire nous a réservé. Dans l'histoire du Québec, la force a joué un rôle de premier plan. C'est elle qui a décidé du sort des Canadiens en 1760. C'est elle qui a mis fin aux luttes parlementaires en 1837-1838, et imposé l'Acte d'Union. C'est elle qui a imposé le rapatriement unilatéral de la Constitution, qu'on a appelé le coup de force de Trudeau... Un peuple qui subit année après année le joug de la force finit par douter de son droit et par assimiler la force au droit. Ou il finit par croire que le droit n'existe plus pour lui, et il se résigne à l'arbitraire. Ce qui est toujours un poids plus grand que ce qui pourrait être, ou ce qui aurait pu être.

Pourtant, au lendemain de Meech, les Québécois étaient prêts à faire l'indépendance, et ils auraient fait le pas s'ils n'avaient pas été leurrés par leur premier ministre Robert Bourassa. Ils auraient probablement voté oui au référendum de 1980 s'ils n'avaient été leurrés par Pierre Elliott Trudeau.

En 1995, le référendum a probablement été volé et son résultat a certainement été faussé par la violation des lois du Québec et du Canada sur la tenue des grandes opérations démocratiques. Le peuple québécois est certes hésitant, perplexe, il reste que dans les moments stratégiques, il a fait preuve de plus de maturité que ses dirigeants.

Mais les moments stratégiques passés, il cède à l'insouciance, il regarde passer le train, il attend que ça change, il pratique un « je-m'en-foutisme » qui frise l'inconscience. Pierre Vadeboncoeur parlait d'un « sentiment d'identité qui nous perdra s'il ne nous sauve »¹. C'est-à-dire que l'attachement à une forme d'indépendance, notre légèreté, notre anarchisme, notre souci de suivre nos caprices, notre refus de nous soumettre à des normes, de nous discipliner, tout cela qu'avait déjà reconnu Charlevoix chez les Canadiens, finira par nous perdre si nous ne nous décidons pas à nous occuper de nos affaires.

C'est tout cela qui explique que nous supportons les insultes, les vexations, les injustices avec une résignation qui confine à la bêtise. La plupart des Québécois ne pensent plus à l'affront qu'a été pour eux le rapatriement unilatéral de la Constitution. Ils oublient le mépris que le reste du Canada leur a manifesté lors du refus des Accords du Lac Meech. D'autres ont « rationalisé » tout cela, se sont résignés en soutenant que l'esprit de revendication n'est que le fruit du ressentiment. Et je pense à l'affaire Michaud qui n'aurait jamais été une « Affaire » si, comme communauté nationale, nous avions réagi sainement et librement aux prétentions et aux frustrations d'un petit groupe d'activistes sans scrupules qui tablaient sur le complexe de culpabilité des Québécois. Même l'Assemblée nationale et différentes personnes engagées en politique ne pouvaient pardonner à

Yves Michaud d'avoir, comme l'écrit Fernand Couturier, « transgressé la tenue d'usage du discours politiquement correct »². Depuis deux siècles et demi, nous sommes victimes de l'ostracisme du Canada anglais qui nous a imposé l'Union, la Confédération, le rapatriement unilatéral de la Constitution, la Charte des droits, etc., et quand il s'agit pour nous de faire un geste en notre faveur, nous nous perdons dans toutes sortes de scrupules. À l'automne 2004, le débat sur le prochain référendum s'est fait dans un climat de crainte, de précautions, qui prenait la forme d'une casuistique d'une susceptibilité malade. Il ne s'agissait pas de nous, il ne s'agissait pas d'être nous-mêmes, il s'agissait surtout, dans cette démarche, de nous faire accepter par les autres, de ne pas leur déplaire! Le souci du respect des règles de la démocratie est noble, mais il devient négatif s'il cache une indécision et une timidité mal placées, et nos adversaires n'hésitent pas à l'exploiter pour nous empêcher d'agir, pour nous maintenir dans la sujétion.

C'est cette indécision et cette timidité qui expliquent chez le peuple québécois la banalisation de l'oppression constante à laquelle il est soumis. On tente de s'accommoder de la situation. On fait comme si tout était normal, comme si les inconvénients de notre situation d'infériorité finiraient par s'effacer d'eux-mêmes. Bergson disait: l'esclave est souvent le principal adversaire de sa libération. On pourrait affirmer que le colonisé est souvent le premier défenseur de son état de sujétion, parce qu'il s'y est habitué, parce qu'il ne peut plus s'en passer, parce qu'il serait dans une grande insécurité s'il n'était plus porté par le système qui l'exploite. C'est pourquoi le colonisé québécois encaisse les insultes, le mépris, les vexations, les injustices, avec une patience déconcertante. Ce n'est pas si grave! Il ne faut pas exagérer!

Il ne faut pas tomber dans le fanatisme! Il ne faut pas écouter les nationalistes durs! À force de dépendre des autres, d'être gouvernés par les autres, on ne veut plus se prendre en main.

Il est vrai qu'il est dur de toujours se battre, de dénoncer les injustices, de reprendre toujours le même combat. On ne dira jamais assez ce que notre condition de peuple colonisé entraîne sur le plan moral et psychologique. Ne pouvant changer une situation dégradante, on tente de s'en accommoder. On encaisse. Prenons l'exemple du rapatriement unilatéral de la Constitution en 1982. Il est une insulte aux Québécois, une injustice, une imposture, une trahison. Un acte contraire à l'esprit et aux règles de la démocratie dont on se réclame. Ce qu'il était en 1982, il le demeure. Mais beaucoup de gens disent: il faut arrêter de se lamenter, il ne faut pas cultiver du ressentiment, il faut passer à autre chose. Ce n'est pas seulement de la résignation, c'est de la capitulation.

On pourrait présenter la situation autrement. Ce qui rend la cause de l'indépendance si difficile aux Québécois, c'est qu'ils vivent dans l'immédiat, sans se soucier du futur, de ce qui arrivera demain, de ce qui s'est passé hier, ou avant-hier. Ils ne se soucient pas des conséquences de leurs actes. Ils ne se soucient pas de ce qui arrivera du Québec si le Fédéral continue à intervenir dans le champ des juridictions provinciales. Ils ne pensent pas à ce qu'aurait pu être Mirabel si on s'était préoccupé de son développement. Ils ne s'imaginent pas ce que serait le Québec si on n'avait pas voté la loi 101. Ils n'imaginent pas ce qui arrivera si on laisse Ottawa cisailler indéfiniment cette même loi 101. C'est pourquoi ils se contentent du statu quo. Ils ne s'aperçoivent pas que pendant qu'ils dorment, la terre leur glisse sous les pieds. Ils ne

s'aperçoivent pas que d'autres sont en train de prendre leur place. Françoise Naduwimana écrivait, il n'y a pas si longtemps: « Les Québécois sont tellement tolérants qu'ils en arrivent au point où ils se renient » pour s'accommoder aux immigrants »³. De son côté, Fatima Houda-Pépin, à propos de la diversité religieuse du Québec affirmait: « Pourquoi devons-nous, comme majorité, effacer les symboles de notre propre religion des espaces publics, quand on nous exige de faire de la place aux autres religions? »⁴ La réponse à cette question est très simple. Notre histoire a été vécue depuis deux siècles et demi comme un processus de négation de nous-mêmes. Ce processus nous l'avons intériorisé, il influence notre mentalité, nos comportements, notre vie, comme une maladie mortelle. Et ce processus, il arrive à son terme, à moins que...

Nous n'avons pas le choix, nous ne pouvons plus nous contenter de nous laisser vivre, de nous en remettre aux autres. Doris Lussier écrivait en 1988: « Seule l'indépendance peut nous faire passer de la pathologie à la normalité. Seule l'indépendance nous permettra de prendre les mesures radicales de redressement qu'exige la dégradation actuelle de notre état. Il faut le dire carrément au peuple québécois, et le lui redire: c'est l'indépendance ou la mort »⁵. Pierre Vadeboncoeur n'est pas moins radical; « Je dis que désormais la réalité des choses nous met, comme peuple, dans une nécessité si rigoureuse qu'il n'y a plus de place, dans les choix qu'il doit faire, pour une décision qui ne serait pas radicale. » Et plus loin il précise: « Il y a ceci de tout à fait nouveau: langue, culture, liberté et pouvoir sont aujourd'hui absolument indissociables. Il n'y aura un jour ici de langue et de culture française, de liberté et de pouvoir, que munis de toute la force politique à laquelle nous puissions pré-

tendre »⁶. L'indépendance n'est plus une option entre autres, elle est pour nous une question de vie ou de mort. Sans l'indépendance, la Révolution tranquille aura avorté, le peuple québécois sera radié de l'histoire.

La Révolution tranquille a été la démarche historique d'un peuple qui, après deux siècles de survie patiente et souvent douloureuse, décidait de se prendre en main et d'assumer son destin. Cette opération devait normalement déboucher sur l'indépendance, mais il n'est que trop évident que les Québécois hésitent à faire le pas décisif. Par ailleurs, après le rapatriement unilatéral de la Constitution, et on ne sait combien de Meech, de Calgary et de débats stériles, il est plus qu'évident que le Canada ne peut se renouveler pour reconnaître au Québec un statut honorable dans un Canada décentralisé.

Que des gens d'Ottawa soient figés dans cette formule institutionnelle anachronique, on le comprend jusqu'à un certain point, car elle sert leurs intérêts immédiats. Mais que le Québec trahisse l'impulsion qui inspira la Révolution tranquille, que deux fois de suite dans des référendums il se dise non à lui-même, qu'il n'arrive pas à aller jusqu'au bout de ses idées et des ses aspirations, c'est un fait consternant dont il faut prendre conscience si on veut le dépasser.

Au point où nous en sommes, il ne s'agit plus de discuter, de parler de l'indépendance et du fédéralisme, il ne s'agit pas d'un débat mais d'une bataille à livrer. L'indépendance n'est pas un sujet de recherche pour intellectuels. Elle n'est pas un problème de gestion. Elle est un problème politique. Elle relève d'une vision de l'avenir. La politique, c'est un programme, une volonté que l'on propose et que l'on défend. On ne peut remanier l'option indépendantiste pour s'adapt-

ter aux humeurs de la foule. De Gaulle disait: « On ne fait pas une politique en suivant l'opinion publique ». On ne fera pas l'indépendance en se guidant sur les sondages.

Le Parti qui veut réaliser l'indépendance doit la porter dans un discours politique, il doit la faire advenir, en quelque sorte, dans un discours qui engage le peuple québécois, et le rend en quelque sorte indépendant dans son esprit, dans sa volonté.

Dans le Canada actuel, le fédéralisme est un fait. Il est de l'ordre de la réalité. L'indépendance du Québec est une idée, une possibilité, une fiction.

Le fait exerce toujours une suprématie sur la pensée. Il s'impose naturellement, et les faits les plus sordides finissent par apparaître comme normaux, comme la réalité inéluctable. C'est ce qui explique que les régimes les plus hideux, les plus atroces, sont tolérés, supportés, et même adulés. Le fait a un poids d'être que la fiction n'a pas. Le réel a toujours plus de poids que l'irréel, à moins que...

À moins que l'idée soit portée par un discours qui lui-même devient un fait, un fait tellement fort qu'il concurrence la réalité, qu'il devient la réalité. Le rôle du discours, c'est de mettre la réalité en question, de faire voir une autre réalité possible, de la faire advenir.

Le lieu actuel de l'indépendance n'est pas le fait, mais l'idée, le discours. Il faut que ce dernier soit tellement fort qu'il apparaisse comme la réalité, qu'il soit la réalité, qu'il la remplace. Autrement dit, il faut que l'idée d'indépendance passe dans les faits par le moyen du discours.

Cette opération n'est pas facile mais elle est emballante, si on s'y met. Elle est emballante parce qu'à une réalité figée, elle oppose la vie, le renouveau. Le fédéralisme actuel est figé, il maintient le statu quo, il veut conserver les acquis, arrêter le changement. Faire l'indépendance, c'est choisir le risque, l'inconnu, l'aventure. C'est choisir la vie, la liberté. Le discours sur l'indépendance doit être le lieu de cette vie, de cette réalité. Malheureusement, actuellement, ce discours est très faible, titubant, timoré. Il n'arrive pas à s'imposer comme un fait inéluctable. Le fédéralisme a toute l'autorité du fait, il est omniprésent dans les médias, dans les institutions.

On pourrait décrire la situation autrement. On peut dire que si l'on veut que l'idée d'indépendance passe dans la réalité, il faut d'abord qu'elle existe dans le discours. Il faut ensuite que ce discours devienne un fait et qu'il se substitue au discours fédéraliste. Quand cette opération sera effectuée, l'indépendance sera à la portée de la main.

Au début de novembre 2004, on a annoncé le dernier vol de passagers à Mirabel. En 1967, Pierre Elliott Trudeau avait présenté cet aéroport comme le projet du siècle. Mirabel deviendrait la porte d'entrée de l'Amérique du Nord. On prévoyait que Mirabel accueillerait quarante millions de visiteurs en l'an 2000. Pour réaliser cet exploit, il avait fallu exproprier 3000 familles, soit 10 000 personnes, détourner de leur affectation 40 000 hectares de terres arables les plus productives du Québec. Comment expliquer le fiasco que nous connaissons aujourd'hui? Il est clair que quelqu'un quelque part a fait obstacle au développement de Mirabel. Il était prévu initialement de construire l'autoroute 13 vers Montréal et la 50 vers Ottawa. Rien n'a été fait. (Au moment où je mets la dernière main à ce texte, mi-février 2005, on

annonce la construction de l'autoroute 50. On peut procéder, Mirabel est fermé!). Il est évident que Mirabel a été sacrifié à l'aéroport de Toronto avec la bénédiction d'Ottawa et l'indifférence de Québec. La fermeture de Mirabel, c'est une nouvelle étape vers la réduction de Montréal à l'état de succursale de Toronto. « La fermeture de Mirabel, dit le maire de Mirabel, c'est très humiliant, parce que ça démontre qu'il n'y a pas de place au Québec pour un aéroport international et qu'on est devenu une filiale de Toronto en matière de transport aérien. Et c'est triste de voir que ce sont les politiciens québécois qui ont pris cette décision »⁷.

Ce qui est révoltant dans toute cette affaire, c'est bien sûr les manigances d'Air Canada, l'obstruction pratiquée par Toronto au développement de Montréal. Il semble bien que Trudeau voulait sincèrement faire de Mirabel un grand aéroport international, mais il est assez évident que Toronto lui a imposé de modérer ses transports. On l'a vu en d'autres occasions, mais l'exemple est ici patent, ce n'est pas Ottawa qui décide au Canada, dans certains domaines, mais Toronto. Ottawa, comme Montréal, mais à un moindre titre peut-être que Montréal, n'est qu'une succursale de Toronto. Tout cela est odieux et révoltant, mais ce qui, pour moi, l'est encore davantage, c'est la passivité, le laisser-faire du gouvernement du Québec devant ces spoliations flagrantes. C'est la timidité, la faiblesse du discours politique sensé porter le destin du Québec. On prétend qu'on veut un pays, mais on assiste indifférent au saccage des ressources de ce pays, à l'opposition systématique qui est faite à ses tentatives et à ses projets de développement. Parler d'indépendance et laisser démanteler Mirabel, laisser bousiller une entreprise comme Mirabel, c'est perdre toute crédibilité et démoraliser les citoyens qui comptent sur leurs gouvernants pour

défendre leur cause. Il y a des années qu'on annonce que Mirabel est condamné, abandonné. Ce qui est arrivé récemment était prévisible, bien plus, visible depuis des décennies, et le gouvernement du Québec est resté à peu près inactif et silencieux. Il y avait là une bataille à livrer. La bataille de l'autonomie, de l'indépendance. Notre gouvernement aurait eu tout le Québec derrière lui s'il s'était vraiment engagé dans une guerre contre l'impérialisme torontois. Les spoliés de Mirabel n'auraient pas connu l'expérience qu'ils ont connue d'être abandonnés par leurs concitoyens, par leurs gouvernants. Le combat pour l'indépendance aurait signifié quelque chose. On n'aurait pas pu l'assimiler à du verbiage, à de simples croisades nostalgiques.

Je parle de Mirabel. Je pense à la Bourse de Montréal qu'on a regardée partir pour Toronto sans déranger personne. Je pense aux commandites dont on ne dénonce que le côté des malversations commises par les politiciens fédéraux en oubliant que l'opération était essentiellement montée contre la volonté d'indépendance du Québec, au grand mépris des règles fondamentales de la démocratie, du droit des gens, du droit des Québécois de décider de leur destin. Je pense au rapatriement de la Constitution auquel on s'est résigné platement et dont on fait tout pour oublier l'odieux arbitraire. On pourrait allonger indéfiniment la liste. Ce que je veux montrer, c'est que le discours politique de l'indépendance, que l'action politique des militants pour l'indépendance n'assument pas la situation d'injustice dans laquelle nous sommes enchaînés. Et c'est pourquoi la cause de l'indépendance stagne, c'est pourquoi l'indépendance ne se fait pas, et elle ne se fera jamais si nous n'arrivons pas à relever les défis que la réalité nous impose, si nous nous résignons à l'injustice, si nous nous laissons tondre comme des mou-

tons, si nous nous contentons de nous replier sur la routine quotidienne pendant que le temps passe.

Sortirons-nous de ce cul-de-sac? Échapperons-nous au faux confort de la résignation? Le grand écrivain allemand Hermann Broch fait dire à Virgile: « Dans le sentiment de la victoire, les masses se sondent pour faire un peuple ». Or, nous n'avons connu que des défaites. Le sentiment de la défaite use, dégrade, fait perdre la confiance en soi. Nous ne retrouverons le sens de la dignité que lorsque nous aurons réalisé la grande oeuvre de l'indépendance. Sinon, nous continuerons à nous comporter comme des vaincus, des minoritaires qui seront toujours à quémander le droit d'exister.

Tant que l'indépendance n'est pas faite, elle reste à faire, comme disait Gaston Miron. Tant que l'indépendance n'est pas faite, la Révolution tranquille est inachevée. Tant que la Révolution tranquille n'est pas achevée, nous ne sortons pas de l'époque de la survivance, nous subissons les accidents de l'histoire au lieu de faire notre histoire. Tant que la Révolution tranquille n'est pas achevée, le Québec reste une minorité dans le Canada, relégué dans la marge de l'histoire.

Quand le peuple québécois sera indépendant, il aura l'impression de sortir de l'adolescence« pour entrer dans la vie adulte, ou encore de s'éveiller après une longue hibernation. □

- 1 Pierre Vadeboncoeur, *Indépendances*, L'Hexagone Parti Pris, 1972, p. 47.
- 2 Fernand Couturier, *Un peuple et sa langue*, Essai de philosophie du langage et de l'histoire pour l'avenir du Québec, Québec, Fondation littéraire Fleur de Lys, 2004, p. 228.
- 3 Françoise Nduwimana, « L'incroyable ambivalence québécoise », *Le Devoir*, 24 décembre, 2002.
- 4 Fatima Houda-Pépin, « Ouvrir à tous temples et églises », *Le Devoir*, 9 juin 2003.
- 5 Doris Lussier, « C'est l'indépendance ou... la Louisiane », *Le Devoir*, 23 juillet, 1988.
- 6 Pierre Vadeboncoeur, *Gouverner ou disparaître*, Typo, 1993, p. 129, 134-135.
- 7 Cité par Brian Myles, « Le rêve évanoui. Plus de 1200 employés de Mirabel s'embarquent pour Dorval, 160 autres se retrouvent sans emploi », *Le Devoir*, 1 novembre 2004.

LE DRAMATIQUE DESTIN DE BERNARD LANDRY

Les temps sont durs pour le chef du PQ. La dernière élection lui est « rentrée dans le corps » : 33 %, le pire score depuis 1973 ! Peu de chef y aurait survécu mais Bernard Landry a la couenne dure. Après avoir un tantinet hésité, il a décidé de garder son poste de grand timonier. Les prétendants au trône ne sont cependant pas loin, on les entend grogner dans le vestibule. Ils attendent le prochain congrès pour essayer de « sortir » le vieux chef de la horde. Il sait que ce congrès sera crucial pour son avenir. C'est pour ça qu'en attendant il court partout, dans tout ce qui bouge et qui grouille parmi la faune nationaliste : congrès de comtés, congrès régionaux, réunions souverainistes de toutes sortes. Pas moyen de faire un pas sans le croiser. Ça se comprend : il a absolument besoin d'un vote de confiance significatif des participants au fameux congrès. Quel pourcentage : 70 %, 80 %, va savoir ? Au-dessus de quatre vingt ce serait le triomphe. En dessous, on ne sait pas. Ça dépend combien en dessous. L'enjeu et tellement gros pour lui qu'un maigre 70 % lui conviendrait certainement. Est-ce qu'il se contenterait de moins ? Possible, mais là on tomberait dans le pathétique. Mais rien n'est impossible. C'est que ça fait longtemps qu'il rêve d'être celui qui mènera le Québec à l'indépendance, de

* Sociologie, UQAM, membre des Intellectuels pour la souveraineté

voir ainsi inscrit son nom à la « courte liste de libérateurs de peuples » du cher Félix. Sa destinée politique est liée à ce congrès. S'il obtient la confiance des délégués péquistes en juin il lui restera alors l'occasion de gagner, pour la première fois, une élection en tant que chef. Lui restera également l'enivrante possibilité de passer à la postérité pour avoir mené le Québec à son émancipation. Ce serait pour lui la consécration de toute une vie militante. Cela peut contribuer à expliquer l'acharnement qu'il semble mettre à mener ce qu'il sait être son dernier et dramatique combat.

Un parcours contrasté

Si on fait un retour sur le cheminement politique de Bernard Landry on saisit mieux l'importance du prochain congrès péquiste pour lui. D'abord on s'aperçoit que le député de Verchères n'a pas l'air d'apprécier tellement les courses à la chefferie. Déjà, en 1985, quand René Lévesque quitte la direction du Parti, il se met rapidement sur les rangs pour la succession puis se retire tout aussi rapidement quand il voit que Pierre-Marc Johnson et Pauline Marois le devançaient dans les sondages. Il doit par la suite attendre de longues années pour réaliser son rêve. Il se retire provisoirement de la vie politique et revient pour participer au référendum de 1995. Après la défaite et le départ de Parizeau il aurait peut-être pu aspirer à être chef mais, pas de chance, voilà Lucien Bouchard qui arrive d'Ottawa pour diriger la barque péquiste. Finalement le rêve se réalise en 2001, lorsque Bouchard abandonne le combat. Landry devient enfin premier ministre du Québec, par intérim évidemment. Mais sa joie est de courte durée. Ne voilà-t-il pas que, attirés par l'odeur du pouvoir, Marois et Legault se pointent et manifestent eux aussi des velléités de leadership. On

commence alors à parler de course à la direction. Le premier ministre réagit rapidement : il n'a pas attendu si longtemps pour voir ses projets contrecarrés! Profitant de sa position privilégiée de premier ministre il prend les grands moyens: il nomme trente cinq ministres, une vraie république de bananes, enfonçant ainsi son gouvernement dans le ridicule. Mais il s'assurait ainsi l'appui indéfectible d'une grande partie de sa députation en cas de course au leadership. On connaît la suite, l'attrait de la limousine fait en sorte que personne n'ose le contester. Qu'importe si une telle décision est difficile à justifier, même pour le plus inconditionnel des péquistes. Mais le résultat est là : il est numéro un, par intérim et sans contestation officielle, mais numéro un quand-même.

Une autre épreuve arriva, plus délicate celle-là : l'élection de 1993, le vrai test. Il allait enfin être capable de montrer ce qu'il valait comme chef de parti. On connaît la suite : une campagne catastrophique. Le PQ fit illusion durant les deux premières semaines et puis, après un débat des chefs dramatique, ce fut le glissement inexorable jusqu'au désastreux 33 %. Cette campagne a peut-être permis de prendre la mesure des limites politiques de Bernard Landry. Elle avait bien démarré pour le PQ. La promesse, complètement improvisée, d'une semaine de travail de quatre jours pour les jeunes familles avec enfant, avait fait temporairement illusion. Au comble de l'optimisme le chef était même allé jusqu'à suggérer aux fédéralistes de voter pour le PQ en attendant un possible référendum. On avait vraiment évacué du débat toute allusion à la souveraineté. Et ça avait l'air de marcher. Puis le vent tourna. Landry et son parti s'affaiblèrent. Inexorablement et impitoyablement les sondages annonçaient une déroute péquiste. Alors le chef revint à la

mission essentielle du Parti québécois, celle de la souveraineté. En fin de campagne il se mit à invoquer le référendum, telle une carotte qu'on agite pour motiver un troupeau d'ânes, rien n'y fit : le chef semblait avoir perdu beaucoup de crédibilité et à l'aune du jugement populaire son parti et lui valaient 33 %. De toute évidence l'électorat estimait qu'il fallait changer de gouvernement. Landry ne passait pas le test.

Il est alors possible, sinon probable, qu'il ait douté : se pourrait-il qu'il ait atteint ses limites ? Serait-il possible qu'après avoir été un militant irréprochable, un excellent ministre, un Vice-premier ministre sans défaut, il soit rendu au fameux seuil d'incompétence de Peter ? Le doute a pu s'insinuer en lui. C'est en effet un constat qu'on accepte difficilement. C'est raide pour l'égo. Lui manquerait-il ce quelque chose, ce minimum de charisme peut-être, qui fait les vrais leaders. Certes, Jean Charest n'a pas tellement de charisme lui non-plus. Oui mais voilà, Charest ne demande pas aux Québécois de se dépasser, il ne s'est pas donné comme mission de les mener à l'indépendance; Landry oui. On peut alors difficilement imaginer que ce projet puisse se réaliser sans avoir à sa tête en chef un tant soit peu charismatique. Bernard Landry chaussait les souliers de Lévesque, Parizeau et Bouchard. Peut-être avait-il de trop petits pieds? Dur à avaler pour quelqu'un qui a un parcours quand même hors du commun. Se retirer équivalait alors à confirmer cette impression. Le seul moyen d'invalider cette hypothèse consistait alors à repartir en guerre et à prouver qu'il est l'homme de la situation et non pas seulement un excellent second.

La question stratégique

Mais il n'y a pas que ça qui a de quoi inquiéter Bernard Landry. Les délégués du congrès de juin risquent fort de lui accorder une certaine confiance, tout en lui imposant un ordre du jour électoral qu'il n'approuve pas. Ce pourrait-être très difficile pour lui de composer avec ça. En effet, ça commence à s'agiter dans les rangs souverainistes en ce qui concerne les questions stratégiques. Il semble que de plus en plus de militants en ont marre de se décarcasser pour faire élire un gouvernement provincial. Ils veulent des élections plus significatives, dans lesquelles la souveraineté redeviendrait l'enjeu principal. Landry n'a pas du tout l'air d'apprécier. A quoi lui sert en effet la confiance du congrès si celui-ci l'enferme du même coup dans une démarche stratégique à laquelle il est fortement opposé ? C'est peut être dans le débat stratégique que réside le véritable enjeu.

La stratégie de Landry en ce qui concerne le processus d'accession à la souveraineté semble être coulée dans le béton : cela doit passer d'abord par la prise du pouvoir, et puis, quand les conditions gagnantes seront là, par un référendum sur la souveraineté. Même en pleine Saison des idées, alors que les militants planchaient sur tous les articles du programme, le chef n'en démordait pas ; il restait attaché pour l'essentiel à l'étapisme cher à Claude Morin. C'était même à se demander pourquoi l'exécutif du Parti avait convié les péquistes à ce brassage d'idées.

Il faut admettre que cette stratégie renferme une certaine cohérence. Si on tient un référendum il vaut effectivement mieux être relativement sûr de le gagner. Une troisième défaite se traduirait automatiquement par un recul de l'option puisque au référendum de 1995 le Oui a frôlé le 50 %.

Ce pourrait être dramatique, sinon fatal, pour la cause. L'argumentaire de Landry pour défendre son option est assez simple. Il repose sur un apriorisme démocratique et un constat démographique. Dans sa conception de la démocratie il semble absolument nécessaire, qu'avant même d'entreprendre toute démarche visant à changer le statut politique du Québec, il faille tenir un référendum sur cette question. Une élection, même si elle porte essentiellement là dessus, serait insuffisante. Cela semble constituer un postulat incontournable dans son raisonnement.

Dans un autre ordre d'idée il semble penser que l'évolution démographique joue en faveur de la souveraineté. Il répète sur toutes les tribunes que durant les prochaines années, plus d'un million de jeunes qui n'avaient pas le droit de vote au dernier référendum, pourront cette fois s'en prévaloir. Comme, traditionnellement, les plus jeunes de la société ont toujours été plus nationalistes, le temps devrait jouer en faveur de l'option. L'hypothèse ne manque pas de séduction.

Cette stratégie reprend pour l'essentiel l'étapisme de Claude Morin. Elle implique que le Parti prenne le pouvoir, gouverne l'État provincial du Québec et, simultanément, s'occupe de promouvoir la souveraineté, en attendant les « conditions gagnantes » pour une victoire référendaire. Cette dernière ouvrirait la porte à tout le processus politico-administratif qui aboutirait à l'indépendance du Québec. Cette démarche, que nous pourrions qualifier « d'attentiste » est défendue par le chef ainsi que par une grande partie des élus et des apparatchiks du Parti.

L'attentisme n'est cependant pas du goût de tous et de toutes. Dans différentes régions du Québec, à l'intérieur et à l'extérieur du Parti québécois, ça renâcle. Des voix vont

reprocher au chef et à ses disciples leur hyper-pragmatisme, leur excès de légalisme, leur manque d'audace politique et leur passivité. À la faveur de la Saison des idées, différentes options stratégiques ont émergé. De sorte qu'au congrès de juin d'autres démarches s'opposeront à la démarche attentiste. Trois d'entre elles retiennent l'attention.

La première est tout à fait contraire à celle de monsieur Landry: elle propose toujours un référendum, non pas pour demander la permission de mettre en branle le processus d'accès à la souveraineté mais pour entériner la constitution d'un Québec souverain. Le Parti québécois serait élu avec le mandat clair de rédiger la constitution d'un État souverain. Il mettra tout de suite en branle le mécanisme devant mener à la souveraineté. Cela passerait par la rédaction d'une constitution québécoise. Il y aurait bien un référendum, mais pour entériner cette constitution. Il serait alors peut-être plus juste de parler d'un plébiscite. Il faut noter que cette approche n'innove pas; elle reprend pour l'essentiel le programme du Parti jusqu'à l'année 1975, avant que René Lévesque écoute les conseils de Claude Morin. Les programmes du Parti de ces années là sont assez clairs : si le PQ était élu il mettrait en branle les mécanismes devant mener à la souveraineté du Québec. Le référendum était prévu en cas où le gouvernement fédéral mette trop d'obstacles. On estimait alors qu'un parti élu avec le mandat clair de faire l'indépendance disposait de la légalité nécessaire, et même de la légitimité. Ironie de l'histoire, ce sont des souverainistes, les étapistes, qui ont contribué à rendre douteux le caractère légal et même légitime d'une telle démarche.

Pour les militants de l'époque le programme du Parti québécois concernait un Québec souverain, non pas une province canadienne. C'est la même idée qui anime ceux qui

actuellement s'opposent à l'étapisme. Le rôle du gouvernement issu du PQ consisterait alors à gérer la transition vers la souveraineté.

Une deuxième approche retient également l'attention. Elle provient de la région de Québec. Ses congressistes proposent qu'un gouvernement péquiste s'engage à tenir un référendum deux ans précisément après la prise du pouvoir et que durant ces deux années l'essentiel des énergies du gouvernement soit investi dans la préparation et la promotion de la souveraineté. Là encore on subordonne la gouverne de la province à la mission de la souveraineté.

Le congrès des jeunes péquistes est encore plus radical : il demande qu'advenant cette prise de pouvoir, le gouvernement pose des gestes irréversibles devant mener à la souveraineté.

Bref, toutes sortes de propositions qui ont de quoi empêcher Landry de dormir. Il répète d'ailleurs sur tous les toits qu'il ne veut rien savoir de ses options. On peut à juste titre se demander ce qui se passerait si le congrès lui accorde sa confiance, tout en lui imposant une stratégie qu'il n'approuve pas. C'est ce qui était arrivé en 1982, alors que le congrès de Québec adopta l'idée d'une déclaration de souveraineté avec une majorité de députés. Lévesque fulmina et menaça de démissionner. Ce que voyant l'establishment du Parti organisa un référendum interne au PQ pour renverser la proposition du congrès. C'était un véritable « hold up » mais Lévesque resta et avec lui l'étapisme.

Tous ces choix stratégiques ont un point commun : ils veulent focaliser la prochaine élection essentiellement, pour ne pas dire uniquement, sur la question nationale. Il ne serait

plus alors question pour le PQ d'assurer une bonne gouverne provinciale ou même d'alternance, mais d'un mandat pour préparer la souveraineté ou pour tenir un référendum sur cette question dans un délai précis. Nous pourrions qualifier ces courants de « volontaristes » faute de meilleur terme. Ils tendent davantage à forcer l'histoire et s'enferment moins dans le pragmatisme et le légalisme. Ils reviennent aussi à la mission première du Parti, qui consiste faire la souveraineté et non pas à administrer une province.

Un congrès historique

Les péquistes sont en plein psychodrame stratégique. Ils doivent faire les meilleurs choix possibles afin de réaliser leur rêve. Cet exercice nécessite la maîtrise de plus de variables possibles. Il nécessite également de retenir les leçons du passé. En 1976, ils ont fait un choix historique en adoptant la stratégie étapiste, dissociant ainsi la prise de pouvoir par le Parti de son objectif de souveraineté. Ils ont promis également un référendum sur cette question. Après presque quarante années d'existence, quatre mandats, deux référendums perdus, les membres actuels du PQ et leur chef se trouvent eux aussi confrontés à des choix stratégiques historiques. Dans le cas du chef c'est plus dramatique puisqu'il s'agit de sa dernière chance de marquer l'histoire du Québec. Pour un homme qui a consacré une grande partie de sa vie à la cause de cette société l'enjeu est déchirant. Mais malgré cela il est possible que son approche stratégique mène encore son Parti à une impasse.

Monsieur Landry et ses disciples n'ont en effet pas l'air d'apprendre de l'histoire. En voulant faire trop de choses en même temps ils répètent le scénario de Lévesque de 1976 : gérer le quotidien, réformer en profondeur la société et faire

l'indépendance. Ce raisonnement sous-tendait l'idée qu'une bonne gestion des affaires de l'État donnerait confiance aux Québécois et faciliterait leur conversion à la cause nationaliste. Comme disait l'époque Claude Morin « Tirer sur la tige d'une fleur ne la fera pas pousser plus vite. » Cela a semblé marcher. Le Parti a pris le pouvoir, il a fait des réformes qui ont profondément marqué la société québécoise... Mais la population a dit deux fois non à son projet essentiel ! À quoi bon en effet prendre des risques quand on a un bon gouvernement provincial, qui assure une certaine sécurité nationaliste ? Et petit à petit les péquistes se sont emmitouflés dans un douillet confort gouvernemental. Les chefs reçus à l'étranger comme des chefs d'États, les ministres et les députés cultivant l'illusion de diriger un État national, alors que dans la réalité ils administraient un gouvernement provincial.

Et l'indépendance là dedans ? Et bien elle était toujours au programme, mais la gestion quotidienne d'une province de plus en plus étriquée financièrement ne laissait plus beaucoup le temps d'en parler. Ce projet constituait pourtant toujours la mission première du PQ. Il est difficile de faire trop de choses en même temps ; des choses qui ne sont pas nécessairement conciliables. On risque de perdre des joueurs en route. En effet, un parti qui a l'ambition de réaliser l'émancipation d'un peuple doit être capable de faire cohabiter en son sein les différentes composantes du mouvement nationaliste : la droite, le centre, la gauche. Or, gouverner consiste à réagir à différents stimuli en réaction à différentes contraintes puis à prendre des décisions. Et il n'est pas du tout certain qu'on puisse, en même temps, privilégier telle ou telle option politique conjoncturelle tout en préservant le consensus indispensable au projet collectif glo-

bal que représente la souveraineté. Par exemple, un parti qui veut faire l'indépendance du Québec ne peut se permettre de passer une loi comme la loi sur les fusions municipales tant que cette indépendance n'est pas faite. Cette loi, par ailleurs excellente, constitue certainement un des facteurs importants qui ont contribué à l'écrasement du Parti lors de la dernière élection. À cause d'elle, des circonscriptions profondément souverainistes ont basculé dans le camp libéral.

Il n'y a pas que la loi sur les fusions qui explique la dernière débâcle électorale. Les restrictions en santé, en éducation et dans d'autres domaines publics ont également contribué à éroder les appuis au Parti québécois. Invoquer le réel déséquilibre fiscal avec Ottawa pour justifier son impuissance ne semble pas être électoralement très efficace si on choisit d'assumer, malgré cette impuissance, la gestion de l'État provincial.

Il est ainsi fort possible que la grande masse des gens qui se sont abstenus lors de la dernière élection l'ont fait, soit parce qu'ils étaient insatisfaits du gouvernement, soit parce que la question nationale était complètement absente du débat. Ils ne voyaient pas de véritables enjeux dans cette élection. Les souverainistes qui ont choisi l'ADQ, l'ont peut être fait en raison des liens trop étroits entre le PQ et le mouvement syndical. Le résultat : une élection sans véritables enjeux nationaux, un parti qui se retrouve avec un pathétique 33 % et, effet plus grave dont on n'a pas encore mesuré toutes les conséquences, l'apparition d'un troisième acteur au nationalisme ambigu sur la scène politique québécoise. Quel gâchis !

Une autre variable rend encore plus complexe le débat péquiste : l'état de santé très inquiétant du Parti. De ce côté

c'est pas très brillant. Il reste une trentaine de milliers de membres en règle, les campagnes de financement s'étirent indéfiniment, une bonne partie du personnel est licencié, même le sondeur du Parti, qui était là depuis des temps immémoriaux. Incontestablement, la motivation des nationalistes semble s'émousser. Les militants quant à eux semblent de plus en plus réticents à faire campagne pour un parti qui vise à assumer un pouvoir provincial. Ils commencent à soupçonner leurs élus qui semblent très bien se complaire de l'illusion de souveraineté que procure le pouvoir provincial, en attendant des « conditions gagnantes ». Peut-on les en blâmer ?

Alors, que faire ? Et bien peut-être revenir aux vrais enjeux. Les vrais enjeux ne consistent pas à savoir s'il faut ou non geler les frais de scolarité ou fusionner ou non des municipalités. Ce n'est pas non plus de savoir s'il faut ou non augmenter des frais de garderie ou des impôts. Non, les vrais enjeux concernent la prise en mains totale des pouvoirs et des ressources nécessaires à l'agir collectif québécois, prise en mains sans laquelle il ne peut y avoir de gouverne nationale, mais simplement une administration provinciale. La stratégie « volontariste » prend alors là tout son sens. Le Parti québécois doit peut-être replacer sa mission première au cœur de sa démarche. C'est un parti souverainiste, qui se donne pour mission de mener la nation québécoise à sa totale émancipation. Les différents mandats qu'il a assumés comme gouvernement provincial lui ont peut-être permis de mener les Québécois à la limite de l'affirmation nationale, mais il semble assez évident qu'hors la souveraineté on ne pourra pas aller beaucoup plus loin. Il ne doit donc plus se présenter à l'électorat comme un parti de gouvernement provincial. Il doit clairement dire que s'il est élu il posera des

gestes devant mener à la souveraineté du Québec. Ce sont peut-être les « gestes de rupture » des jeunes du Parti.

Cette stratégie a l'avantage de ramener les vrais enjeux, tout en redonnant au parti une crédibilité que des années de compromissions gouvernementales ont sérieusement émoussée. Elle contribuera certainement aussi à ranimer l'ardeur des milliers de nationalistes que l'étapisme de Lévesque et de Morin avait démotivé. Elle polarisera la prochaine élection: fédéralisme versus « souverainisme ». Elle aura également le mérite d'éviter au PQ de se brûler et, ce qui est beaucoup plus grave, de brûler l'option indépendantiste, en gérant une province de moins en moins gérable.

Quand il a été question de son leadership monsieur Landry a déclaré que si on lui amenait un René Lévesque de trente-quatre ans, il était prêt à lui céder sa place. Mais justement, c'est peut-être là le problème. Il n'a certainement pas lu le petit ouvrage *Le perdant* que Martin Bisailon a consacré à René Lévesque. L'auteur y démontre très clairement que si Lévesque fut un homme politique méritoire, il fut surtout aussi un médiocre stratège politique. Par excès de pragmatisme et de légalisme il a perdu lamentablement la bataille nationaliste face aux Trudeau et Chrétiens. Du même coup il a fait reculer l'option indépendantiste de cinquante ans, s'il ne l'a pas involontairement sabordée. Landry comprendrait alors que ce n'est surtout plus d'un René Lévesque que le Parti québécois a besoin. □

Jean-Philippe Chartre

AILE JEUNESSE ET GESTES DE RUPTURE

Le 13 mars 2005, dans la ville de Chicoutimi, quatre cents jeunes délégués péquistes réunis pour le Grand Rassemblement national ont décidé que leur parti devra dorénavant entreprendre sa démarche d'accession à l'indépendance sur un mode d'affrontement d'État à État, du fort au fort. Leur indépendance nationale, les jeunes souverainistes n'attendront pas, comme nombre de leurs aînés l'ont fait, que le Canada la leur concède en vertu de son grand respect du processus référendaire québécois et de sa magnanimité à l'égard d'une minorité velléitaire qui aurait voté à 52,5 % pour le « Oui ».

Le 13 mars 2005 sera peut-être une date tournante pour notre mouvement tel qu'il s'appuie sur un programme façonné démocratiquement par les militants du parti. Ce jour-là, la jeunesse nationale a adopté, par une forte majorité, la proposition suivante :

Il est primordial d'effectuer des gestes de rupture irréversibles avant même la tenue d'une éventuelle consultation sur la souveraineté du Québec. Par des gestes de rupture, nous entendons la mise sur pied d'un système d'imposition unique, le rapatriement des compétences en matière de culture et de communication par la création d'un pendant

québécois du CRTC et la création d'une citoyenneté québécoise.

Pour ces jeunes, les anciens remèdes inopérants qu'ont été la contestation toute oratoire du nation-building canadien et l'attente prostrée du référendum-miracle systématiquement fantasmé après chaque revers, sont passés de saison. À la Saison des idées doit logiquement succéder la Saison des actions, comme l'aura martelé avec conviction Bruno Longval – ex-candidat à la présidence du CNJ – tout au long de sa campagne pour promouvoir son équipe, baptisée du nom emblématique de « Génération-Action ». Les militants lui auront donné raison en votant des propositions favorables à une véritable stratégie de rupture souverainiste orchestrée selon une vision plus politique des rapports entre le peuple québécois et le peuple canadien, une vision qui soit, avouons-le, moins exagérément irénique, ou moins bêtement angélique : on choisira l'expression convenable selon notre degré respectif de lassitude. Les jeunes veulent des « gestes », car ils croient intuitivement que c'est dans l'agir que réside la vitalité d'un être humain, comme la vie d'un mouvement ou d'une nation. Pas d'espérance qui se maintienne, non plus, sans l'agir. Refaire nos forces en planifiant un programme d'actions indépendantistes, voilà l'une des tâches qu'il nous faut accomplir, après la saignée électorale d'avril 2003, quand les Québécois nous ont jugé indignes de diriger les affaires provinciales pour un troisième mandat de « bon gouvernement et de moindre-chance-d'avoir-l'assurance-morale-de-gagner-le-référendum-consultatif », après qu'un important déplacement du vote nationaliste ait eu lieu à droite, vers l'ADQ. D'ailleurs, précisons que la proposition adoptée en faveur des gestes de rupture n'a rien pour couper le souffle des souverainistes de tempéra-

ment modéré, puisque l'ADQ est étrangement plus enclenchiste que le PQ. Dès une éventuelle victoire électorale, il est prévu que ce parti agisse unilatéralement en faveur d'un accroissement de forces et de prérogatives pour l'État québécois, en matière fiscale comme en matière culturelle. On pourra s'étonner de ce volontarisme aréférendaire, absent de notre programme, en consultant leur plate-forme autonomiste.

Finalement, en dépit de ses appels inspirants pour que le parti prennent des mesures énergiques afin gagner en vitalité organisationnelle et en membership, Bruno Longval n'aura pas été élu à la présidence de la plus haute instance de l'aile jeunesse du parti. Les délégués ont choisi Claude Villeneuve, qui se présentait avec l'« Équipe Tout-Terrain ». Villeneuve rappela, quant à lui, au cours de sa campagne, la nécessité pour le parti d'écouter la nation québécoise dans sa diversité et sa pluralité de points de vue, afin d'être sans supercherie la coalition nationale historique réalisée en vue de l'indépendance. Villeneuve a commencé son mandat sur une bonne note, en défendant publiquement la proposition adoptée par ses militants, et qui fait l'objet de ce texte, devant un Bernard Landry, qui, quant à lui, l'a rejetée en bloc. Dans le détail, M. Landry juge que créer un CRTC québécois avant l'accession à la souveraineté « serait inimaginable sans briser la légalité constitutionnelle », et qu'il n'est pas question d'avoir un seul système de perception avant l'indépendance, à moins d'en venir à un accord en ce sens avec Ottawa. « Quand on va quitter, ce sera pour de bon et légalement », a-t-il renchéri. Sur tous ces points, Villeneuve est en désaccord avec M. Landry et le différend ne sera tranché qu'au Congrès de Juin 2005, alors que les délégués toute classe d'âge confondue, iront ou n'iront pas dans le sens

audacieux et intransigeant des jeunes militants du parti. Villeneuve déclare penser qu'« on ne respecte que les gens qui se tiennent debout » et il a bien raison. Aussi, il ne sera pas isolé au sein de son instance, avec sa décision de promouvoir des gestes de rupture irréversible, puisque plusieurs membres de son équipe sont d'accord pour que le parti forme autre chose qu'un gouvernement provincial social-démocrate et une firme de publicité en vue du grand sondage référendaire décennal. Je pense notamment au vice-président au contenu, un collègue de *L'Action nationale*, Benoît Dubreuil, ou au trésorier, Alexis Gagné-Lebrun, ancien président du Mouvement des étudiants souverainistes de l'UdeM (MESUM). Ces hauts représentants de la jeunesse souverainiste, convaincus de la nécessité d'une réorientation stratégique partielle, ont la tâche, d'ici le congrès, de redoubler d'ardeur afin de défendre les positions des jeunes relatives au premier point de débat du mouvement : les méthodes du combat souverainiste, c'est-à-dire les gestes que nous poseront librement, sans attendre l'assentiment de nos voisins canadiens et de leur gouvernement, duquel nous rejetons catégoriquement la tutelle.

Rompre ! Voici la tâche, voici le devoir. Rompre ! Avec l'ère médiocre, l'ère de soustraction de la question nationale par les souverainistes eux-mêmes, initiée par Lucien Bouchard et poursuivie au moins jusqu'en... avril 2003. Et rompre avec le Canada, bien sûr. Mais pour y arriver, une rupture préalable avec l'état de retraite désorganisée du mouvement s'impose. On nous dira :

Nous sommes tous des souverainistes. Cessez de nous brutaliser pour rien avec vos tests gênant de pureté et de dureté. Personne dans cette salle de congrès ne peut se dire plus souverainiste qu'un autre. Nous sommes une grande famil-

le. Ne nous divisez pas. Il faut rester grouper autour du chef, dont la modération, la prudence et l'aménité sont des gages de victoires meilleures. Vouloir plus et plus vite, c'est nous marginaliser automatiquement dans l'espace publique, etc.

Nous connaissons trop bien ce chant des sirènes à voix doucereuses, et l'expérience nous a démontré qu'il pouvait noyer nos sens par leur musique câline et nous jeter dans la mer de l'Informe (de l'attentisme moribond). Il nous faudra, comme Ulysse lui-même, naviguant sur l'onde, faire en sorte que nous demeurions attaché au mât du nationalisme intransigeant... et par des sangles très solides.

Grâce à la volonté exprimée par les jeunes de régler la querelle entre le Québec et le Canada en faisant autre chose qu'attendre une récompense de la Providence pour notre pacifisme, le PQ pourrait retrouver son élan. Les délégués du Congrès de juin en décideront. Vraisemblablement, le choix qu'ils feront sera celui-ci : la révolte – le refus violent de vivre dans une nation annexée et la décision indignée d'en sortir avec le concours d'une Assemblée nationale contrôlée par les souverainistes – ou alors la survivance probablement fataliste du mouvement par des demi-promotions de référendums consultatifs. □

Sasha-A. Gauthier

LE CHEF EN PORTE-À-FAUX FACE À LA JEUNESSE SOVERAINISTE

En toutes sociétés, les jeunes ont un rôle déterminant pour l'avenir. Tel un diamant brut, à peine ciselé, ils affirment leurs convictions profondes le plus simplement du monde. Les jeunes du Parti québécois, réunis en Grand rassemblement, se sont exprimés clairement en vue du prochain Congrès national.

Il est intéressant de constater que ces jeunes, malgré les pressions de « la machine » politique du Parti québécois, ont adopté l'essentiel des thèses dites « Parizeau-Laplane ». Et ils ont particulièrement adhéré à ce qui est le plus contesté par cette même machine, soit les gestes de souveraineté. Dans ce cas, les jeunes sont très clairs : il est primordial d'effectuer des gestes de ruptures irréversibles avant même la tenue d'une éventuelle consultation sur la souveraineté du Québec.

Ces jeunes donnent des exemples de ce que pourraient être ces gestes. La nationalisation des impôts, l'établissement d'un CRTC québécois et la création d'une citoyenneté québécoise indépendante de la citoyenneté canadienne en sont quelques exemples. Ce n'est ici que la pointe de l'iceberg, de ce que représente la voie stimulante des gestes de souveraineté nationale.

* Délégué de l'UQAM au Grand rassemblement des jeunes du PQ

Cependant, le Rassemblement des jeunes n'était même pas terminé, lorsque M. Landry a affirmé : « nous ne poserons aucun geste qui sorte de la légalité (canadienne) » puisque « quand on va quitter (le Canada), ce sera pour de bon, et légalement. »

Sur ce, il est d'abord pathétique de constater la portée réelle de l'alliance intergénérationnelle à laquelle monsieur Landry nous a tous conviés il y a maintenant plus d'un an. Elle est à sens unique. En effet, rejeter d'importantes propositions du revers de la main avant même que les délégués réunis en Congrès national en aient disposées, ne peut que contribuer à accréditer la thèse que la Saison des idées n'était qu'une mascarade permettant au chef d'imposer ses idées.

Sur le fond des choses, le fait d'en appeler à la légalité canadienne est non seulement dangereux, mais irresponsable. Et il semble impossible que monsieur Landry, qui affirme pourtant à qui veut l'entendre qu'il « a donné quarante ans de sa vie à la souveraineté », ne sache pas cela. Comment sort-on « légalement » de ce pays ?

Afin de répondre à cette question, la Cour suprême du Canada nous explique dans son Renvoi sur la sécession du Québec (1998) qu'il existe quatre principes constitutionnels sur lesquels notre régime fonctionne. Il y a le fédéralisme, la démocratie, le constitutionnalisme et la primauté du droit puis le respect des droits des minorités. Comme on peut le remarquer, la démocratie n'est qu'un principe parmi d'autres, lequel semble égal aux autres. Car pour la Cour suprême, « cette expression (la démocratie) doit aussi être considérée dans le contexte des autres valeurs institutionnelles (paragraphe 66) », notamment le fédéralisme.

Mais alors, quelle est la conséquence de ce principe dans le processus légal d'indépendance d'un membre de la fédération ? Afin d'y répondre, la Cour explique franchement que « l'expression claire par la population d'une province du désir de réaliser la sécession donne naissance à une obligation [...] de négocier des modifications constitutionnelles » (paragraphe 88) tout en prenant le soin de préciser que le résultat de ces négociations sont politiques. Donc sans obligation de résultat. Autrement dit, il faut incontestablement un amendement constitutionnel afin de répondre « légalement » au désir exprimé par le peuple du Québec ayant dit oui à son avenir.

Dans le cadre de ces conditions gagnantes, cela signifie qu'il faut que les dix provinces et les deux chambres du parlement fédéral approuvent unanimement un amendement à la constitution permettant au Québec de sortir du Canada. Une question en apportant une autre, on peut se demander suite au refus de Meech en 1990 par le Canada (cet accord étant franchement à des années lumières de l'indépendance), comment peut-on sérieusement penser que même si nous obtenions une majorité claire à une question claire lors d'un référendum sur la souveraineté du Québec, que le Canada acceptera de modifier sa constitution pour accorder la permission au Québec de faire la souveraineté. Poser la question, c'est y répondre ?

En pratique, respecter la légalité canadienne signifie qu'il faut faire l'indépendance tout en respectant la loi C-20 sur la clarté référendaire. Qu'il faudra respecter toutes les lois canadiennes qui seront adoptées pour contrecarrer la souveraineté du Québec par le parlement fédéral. Qu'il faudra subir l'actuelle constitution de 1982 qui nous a été imposée par un coup de force. Rappelons que la constitution de 1982

a rendu inconstitutionnelles plusieurs dispositions de la loi 101. In extremis, on pourrait même affirmer que respecter la légalité canadienne signifie que nous ne nous reconnaissons pas comme une nation, puisque nulle part la constitution canadienne ne reconnaît l'existence du peuple québécois !

Entendons-nous bien en ce qui concerne ce grief. Il ne s'agit pas de violer les lois. Il s'agit de construire notre propre légitimité et notre propre régime de droit. Sans la dénigrer, il faut repenser la « légalité » en fonction de nouveaux principes. Le premier de ceux-ci est notre existence en tant que peuple. L'Assemblée nationale du Québec a pourtant adopté à l'unanimité la loi 99 affirmant l'existence de la nation québécoise. En ce sens, la loi 99 affirme que la seule source de légitimité et donc de notre régime de droit doit être le peuple du Québec. Nous ne sommes pas libres, c'est vrai. Mais nous existons. Penser autrement nous condamne à subir *ad vitam aeternam* les abus politiques et juridiques du gouvernement canadien.

Pierre Bourgault a déjà dit « c'est parce qu'on a peur de perdre le pouvoir provincial qu'on a peur tout court ». Et c'est exactement le cas. Comment comprendre autrement cette partie de cache-cache que M. Landry joue avec la souveraineté ? Cette vision de la souveraineté n'est rien d'autre qu'une démission politique face à ses responsabilités de chef du mouvement souverainiste et de l'article un de son propre programme. Quand faire l'Indépendance c'est respecter C-20 qui a pourtant été conçue pour la combattre, il est juste et normal de comprendre où se trouve le vrai problème de crédibilité du PQ. □

Robert Laplante

LE TEMPS DE L'INTRANSIGEANCE*

Si le Parti québécois était sérieux, s'il était vraiment en mode ressourcement, s'il avait le moindre sens des obligations de sa mission historique, il ne laisserait jamais passer une séance de l'Assemblée nationale, il n'adresserait pas une seule question à ce gouvernement sans que référence se fasse à la nécessité de l'indépendance.

Tout est devenu tellement prévisible dans la politique québécoise qu'il est inutile d'attendre l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale pour dresser l'habituel bilan de fin d'année. Nous aurons droit au cours de la semaine qui s'amorce à une dose supplémentaire de morose médiocrité. Et comme nous approchons de Noël, il n'y aura rien de surprenant à voir le tout bien emballé dans la rhétorique ronflante de fatuité d'un Jean Charest qui fera tout son possible pour battre en la matière le chef de l'Opposition officielle.

L'Assemblée nationale ne tourne pas à vide mais elle obéit bel et bien aux exigences du ratatinement. Elle le fait avec un zèle et une application qui donnent à penser que la résignation nous tiendra bientôt lieu de seul horizon. Le gouvernement Charest ne manque aucune occasion de redire que nous n'avons pas les moyens de notre demeure. Le discours

* Bulletin du lundi 13 décembre 2004

officiel ne cesse de redire que nous sommes un luxe pour nous-mêmes, c'est-à-dire une menace à l'équilibre des finances publiques. Une menace qui ne plane, bien entendu, que sur ce qui peut donner prise à l'auto-mutilation. Pour le reste, c'est l'affaire d'Ottawa. Autant dire une affaire de rhétorique.

Les sondages se suivent et se ressemblent : les taux d'insatisfaction à l'égard de ce gouvernement touchent des seuils historiques. Et pourtant, il ne s'en exprime que de la nausée. Les partis d'opposition ne constituent pas vraiment des alternatives. Ils n'ont pas réussi à canaliser cette immense énergie du refus. L'ADQ participe comme jamais de la médiocrité politicienne, et son clientélisme puant ne fera qu'accélérer le déploiement des discours démissionnaires. Quand rien ne suscite l'adhésion à un idéal, l'avenir sourit toujours à ce genre d'organisation. Le Québec n'a jamais manqué de candidats à la gestion par consentement à l'impuissance.

Le Parti québécois, pour sa part, travaille mal au point de ne rien récolter des appuis pourtant disponibles pour soutenir activement le combat pour la souveraineté. Et ce n'est pas un hasard. Les tensions internes qui le secouent ne sont pas la cause mais bien plutôt le symptôme de ce qui le ronge. L'élite de ce parti est en passe de s'auto-intoxiquer tellement elle respire l'air vicié de la politique provinciale, des plans de carrière et des intrigues politiciennes. Les velléitaires de ce caucus donnent le ton. Les pugnaces – parce qu'il y en a – ne trouvent pas leur espace et, surtout, ne réussissent pas à infléchir ni le ton ni les angles d'attaque.

L'écart qui sépare l'establishment des militants est encore plus grand aujourd'hui qu'il ne l'a été sous Pierre-Marc

Johnson -c'est peu dire. Cela crève les yeux, les politiciens péquistes ont du mal à persévérer. Ils sont d'autant plus prompts à se cacher derrière le soi-disant respect de l'évolution des mentalités, qu'ils ont du mal, eux-mêmes, à garder le cap. C'est pourquoi ils se paient de mot.

Le Québec se fait tondre jour après jour, il se fait proposer de renoncer à lui-même, il se fait piétiner par Ottawa et les péquistes font des phrases. Des phrases pour engluier la seule conclusion qui s'impose : il y a urgence de sortir du Canada. Et il faudra se battre pour le faire. Se battre, le vilain mot. Cela s'accorde si mal avec l'esprit positif des faiseurs de carrière. Et après tout, il n'y a jamais de si grosses pertes...

Le temps est venu de la plus grande sévérité à l'égard de ceux et celles qui prétendent lutter pour l'indépendance. Ça va faire la glose sur la politique provinciale ! On ne les entend pas tenir une critique indépendantiste drue de la gouverne libérale. Ils sont tièdes et hésitants à placer l'indépendance au cœur de leur argumentation. Ils sont surtout incapables de le faire jour après jour. Cela donnerait de mauvais reportages à Radio-Canada et de durs éditoriaux chez Gesca. Le courage est mauvais vendeur, lui répètent les barons de la pub qui sont plus que jamais les vrais conseillers au programme.

Si le Parti québécois était sérieux, s'il était vraiment en mode ressourcement, s'il avait le moindre sens des obligations de sa mission historique, il ne laisserait jamais passer une séance de l'Assemblée nationale, il n'adresserait pas une seule question à ce gouvernement sans que référence se fasse à la nécessité de l'indépendance. Il ne critiquerait ces provinciaux qu'à partir du seul point de vue qui serve nos intérêts nationaux, celui de l'indépendance. Il ne se com-

porterait pas comme une opposition provinciale mais comme un parti aspirant à former un gouvernement souverainiste. Il commencerait d'ores et déjà à réclamer des élections.

Le gouvernement Charest est à ce point disposé à faire des gestes irrémédiables qu'il faut à tout prix l'amener à mettre les sièges en jeu. La bande de sectaires du marché qu'il sert et qui s'y activent vont mettre en péril la cohésion sociale. C'est à une entreprise de rupture de la dynamique nationale que s'emploie ce gouvernement en menant une politique dont il n'a jamais explicité les paramètres lors de la campagne électorale. Il n'a jamais reçu le mandat d'aliéner le patrimoine. Il faut organiser une vraie riposte nationale pour contrecarrer les naufrageurs. C'est une responsabilité incontournable pour le Parti québécois. Parce qu'il y a des conjonctures où le destin d'une nation bascule.

Parce que l'actuel gouvernement nous entraîne dans une régression historique extrêmement périlleuse. Il faut réclamer des élections.

Parce qu'il a pour projet de nous enfermer pour des générations. Parce qu'il a choisi de brader notre existence nationale. Il faut réclamer des élections.

Parce que le Québec en a assez de l'incompétence, de la vulgate néo-libérale et des ventes de garage. Parce que ce gouvernement est aussi inapte qu'inepte. Parce que son incohérence n'a d'égale que sa propension à se dédire tout en affirmant une chose et son contraire. Il faut réclamer des élections.

Parce que nous sommes capables de d'envisager l'avenir ailleurs que dans la résignation. Parce que ce gouvernement tente de nous imposer des choix qui heurtent des générations d'efforts et d'espérance. Parce qu'il n'y a plus moyen de moyenniser.

Parce qu'il y a des limites à s'effacer et se trahir pour s'accommoder de ce que le Canada nous laisse. Il faut appeler à un sursaut de solidarité nationale. Il faut le courage et la lucidité de briser les censures qui empêchent de nommer le cours actuel des choses. Il faut semer la tempête pour chasser les discours toxiques qui empoisonnent la lecture des parcours où la minorisation nous pousse. Il faut dire que le temps est venu.

Le temps est venu de se projeter pour de vrai. De se voir aux commandes de quelque chose. De se mesurer à un idéal stimulant qui s'incarnerait dans des projets fondateurs. De grands projets. Des projets d'audace et d'ambition qui oseraient miser sur ce que nous ne sommes pas encore. Des projets de confiance et d'appel au dépassement. Des projets qui pousseraient dans le réel si le PQ prenait vraiment au sérieux la Saison des idées. Et s'il se donnait la peine de penser dans ce qui s'exprime de la rage rentrée qui engourdit le pays.

Le temps est venu de remettre le Québec en mouvement.

Le temps est venu de reprendre l'initiative militante. Ce parti joue son avenir d'ici juin 2005. Ce congrès raté, le combat pour la souveraineté en pâtira pour longtemps. À l'évidence, son élite ne s'en rend pas compte. Ses militants, ceux qu'il lui reste, savent pourtant que cette façon mollassonne de prétendre servir l'idéal ne peut plus durer. Ils le savent d'au-

tant mieux qu'ils entendent, un peu partout, dans tous les milieux, gronder l'exaspération. La période des Fêtes, si intense en échanges et discussions, est une occasion exceptionnelle pour provoquer le ressaisissement. Aux militants de se faire les relais et d'imposer à l'establishment de ce parti le redressement qui s'impose. Une immense force monte dans les réservoirs d'une espérance pourtant si souvent trahie par les chefs.

Le Québec se magasine de la colère. Et seule l'indépendance peut la canaliser en énergie constructive. Le Canada et ceux qui y tiennent à tout prix s'occupent déjà de la retourner contre nous-mêmes.

Le temps est venu de l'intransigeance. □

Jean Roy*

LEUR COMBAT ET LE NÔTRE

Le vrai combat à mener n'est pas entre la gauche, souvent utopique, et la droite, convaincue des vertus illimitées du marché, ni même entre « fédéralistes » et souverainistes. Car sous le label « fédéraliste », le fédéralisme réel, le fédéralisme dominateur, se dissimule, mais à peine, un nationalisme qui n'ose dire son nom, le nationalisme *canadian* en guerre contre son ennemi inexpiable, le nationalisme québécois. Puisque le Canada tel qu'il est devenu considère le Québec comme son ennemi prioritaire, nous sommes bon gré mal gré embarqués dans sa dynamique agressive. Si l'autre vous désigne comme son ennemi et agit en conséquence, vous l'êtes en effet, malgré l'expression répétée de votre bienveillance à son égard. Pour faire la paix les deux parties doivent d'abord la vouloir; pour faire la guerre il suffit qu'un seul la veuille et il la fait. Un bon ententisme de principe, généreux au point d'être unilatéral et inconditionnel, ne change rien à l'affaire. Quelle que soit la motivation, le refus de livrer la bataille est une aubaine pour l'ennemi. Bon prince, il pourra vous remercier de manière tangible et vous couvrir d'honneurs, titres, médailles, rubans multicolores. Mais ayant fait votre soumission, vous ne serez jamais son égal.

* Professeur honoraire, département de philosophie, Université de Montréal

L'offensive la plus directe a été enclenchée avec l'arrivée de Pierre Elliott Trudeau sur la scène fédérale. Sans relâche, il a mené son combat durant quelque seize ans avec la hargne que l'on sait. Après lui, B. Mulroney et R. Bourassa ont tenté l'accommodement, même timide. Le mal était fait, irréparable. « La réconciliation nationale » a lamentablement avorté. La personnalité des héritiers colore l'antagonisme mais nous sommes toujours assujettis à cette politique de négation structurelle de la nation québécoise. Après 1995, loin de reconnaître son échec, Ottawa a radicalisé et systématisé son combat. Le fait que les fédéralistes, convaincus du caractère irréformable de la constitution canadienne, aient fait leur soumission inconditionnelle ne rend pas le statu quo plus acceptable. L'ultra-légalisme ne peut effacer l'illégitimité de la situation actuelle. Nous vivons sous une constitution qui nous a été imposée et qu'aucun gouvernement québécois n'a jamais accepté.

Trudeau et ses épigones ont-ils réussi leur coup? Le temps a passé, quel était son projet au juste? Par ses politiques, il voulait ultimement que les « Canadiens-français du Québec » en viennent à s'identifier comme Canadiens d'abord, comme Québécois ensuite. À l'instar des Canadiens des autres provinces l'allégeance première devait se porter sur le Canada. Québec devait cesser de se prendre pour la patrie des Canadiens-français car chaque province pouvait les représenter avec autant de légitimité et, de ce fait, il ne pourrait prétendre revendiquer des pouvoirs et un statut particuliers. Bref, le Québec devait être « remis à sa place » (*put in his place*), devenir une province comme les autres, une minorité ethnique parmi d'autres, consentir à la tutelle permanente du gouvernement central qui parle pour la nation canadienne. Si l'on juge son action par rapport à

cette ambition l'échec est patent. Dans son livre, magistral, *Un pays à refaire*, K. McRoberts conclut : « Une stratégie conçue pour transformer la manière dont les Québécois perçoivent le Canada n'a que peu d'effets au Québec, alors qu'elle transforme le Canada anglais. Et finalement, plutôt que de miner les forces du séparatisme au Québec, la stratégie les renforce et mène le Canada au bord de l'éclatement ».

C'est pourquoi il souhaite que l'on renoue avec l'esprit d'ouverture de L. B. Pearson qui, comme les deux autres partis, acceptait la thèse des deux nations. Sur ce point, nos meilleurs vœux l'accompagnent mais nous nous permettons de conserver le doute le plus profond. Nous sommes même convaincus, en continuité avec ses propres analyses, que ses espoirs sont vains. Le Canada a fait son lit. L'idée d'un « fédéralisme renouvelé » est datée, politiquement morte. Certes, des ententes administratives sont possibles mais à qui fera-t-on croire qu'elles modifient le statut du Québec. Après un demi-siècle de tentatives (le rapport Tremblay remonte à 1956) nous avons perdu la naïveté constitutionnelle. Le « fédéralisme asymétrique » est une hypothèse théorique surannée. Et le poids électoral francophone au Canada ne cesse de décliner. En 1867 les Canadiens-français comptaient pour un tiers de l'électorat; les Québécois représentent maintenant moins du quart de la population. En 2050, dans la meilleure hypothèse (les francophones hors Québec se maintiennent; les non-francophones au Québec n'augmentent pas), nous ne serons plus que 15 %. Le ROC se cramponne au statu quo et, la minorisation aidant, tente de nous convaincre à la fin de consentir à notre destin de minorité parmi d'autres.

La divergence sur la plus fondamentale des questions constitutionnelles, à savoir la nature même de la communauté politique, est devenue abyssale. L'idée même de deux nations réactualisant le pacte implicite que l'on présumait naguère au fondement de la fédération est devenue incompréhensible, unimaginable. En rupture avec sa propre histoire, le Canada s'est refondé sans nous et contre nous. Même le résultat serré du dernier référendum n'a amorcé aucune révision déchirante de l'héritage trudeauiste. Bien au contraire, la souveraineté, devenue une éventualité tout à fait réalisable, a renforcé l'intransigeance du ROC. De part et d'autre, le Québec et le Canada se considèrent maintenant comme des pays « étrangers ». Que des Québécois à Ottawa jouent le jeu du Canada et participent avec un zèle suspect à l'aliénation collective ne trompe personne. Le lien moral d'un minimum de confiance a d'abord été rompu au moment de la « nuit des longs couteaux », la nuit la plus lumineuse de notre histoire. Mais ce moment de vérité n'est devenu évident pour le grand nombre qu'au moment de l'échec de Meech : « vous prétendez être une nation? Vous n'êtes même pas une société distincte ». La traduction politique effective de cette rupture, une rupture qui n'est pas d'abord de notre fait, est notre tâche historique. Avant d'être morale et politique, l'intolérance canadienne est conceptuelle, systémique. La conception d'un Canada unitaire et égalitaire nie radicalement l'existence nationale du Québec. Le Québec égal mais isolé, ethnicisé, folklorisé, multiculturalisé, provincialisé, minorisé, subordonné, dénigré, culpabilisé, marketé, charterisé, judiciarisé, légalement menacé de partition, fiscalement étranglé, etc. ce Québec-là est l'objet d'une sollicitude constante et délibérée du Canada. Cette politique est l'expression conséquente du choix que le Canada a fait pour lui-même. Le Canada sait ce qu'il veut.

Face à un Québec plus sûr de lui mais encore ambivalent et velléitaire, cette volonté résolue d'écraser l'ennemi intérieur par tous les moyens lui procure un avantage stratégique certain.

Dans ce fédéralisme à sens unique, « asymétrique », l'interminable dialogue avec l'autre a-t-il encore un sens? Il y a quelques années, J. Parizeau résumait avec son habituelle clarté la situation dans laquelle nous sommes. « En tout état de cause, en 1980, au moment du référendum, le piège de la souveraineté-association se referme sur nous et, en 1982, à l'occasion du rapatriement de la constitution, le gouvernement fédéral gagne et nous écrase. Aucun gouvernement du Québec n'a jamais accepté la constitution de 1982, mais comme on dit de l'autre côté de l'Outaouais, cela n'a pas d'importance ». Cela n'a pas d'importance pour eux mais devrait, il me semble, en avoir pour nous.

Depuis longtemps déjà, sans état d'âme, le Canada a pris l'initiative de la rupture et, magnanime, a déterminé seul, unilatéralement, l'espace public qu'il nous réserve dans ce beau et grand pays. Le Canada s'est redéfini à partir de la négation structurelle de son coeur historique. Le Québec n'est plus un interlocuteur, sauf dans les limites déterminées par la majorité *canadian*. Ottawa agit naturellement en fonction de ses intérêts et sous-traite la gestion provinciale à des « barons ethniques » dociles. Mais quel sens y a-t-il à jouer indéfiniment le rôle de minoritaire soumis et fier de l'être quand nous pouvons agir par nous-mêmes et pour nous-mêmes? Il faut avoir le courage de rompre. « Rompre, explique R. Laplante, cela suppose mettre fin au dialogue, plus précisément à la recherche névrotique du dialogue à tout prix. Or, le Canada a beau avoir tranché, il ne dialogue plu, il dicte et impose, le Parti québécois s'est entêté et s'en-

tête encore à redire qu'il veut dialoguer. En politique, c'est la force et l'intérêt qui dressent l'espace du dialogue, pas la bonne volonté ». Refuser le conflit c'est refuser l'existence politique et sortir de l'histoire. Un peuple qui n'a pas la force de vouloir et d'exercer la souveraineté trouve toujours un autre peuple en possession d'État qui l'exerce à sa place mais en fonction de ses intérêts. Notre expérience historique, exemplaire à cet égard, devrait nous l'avoir appris.

Nous participons à l'humanité à travers une série de médiations, notamment un État particulier. Il est préférable que cet État soit le nôtre. La thèse peut paraître banale mais elle mérite d'être rappelée ici : « l'État est l'organisation d'une communauté historique. Organisée en État, la communauté est capable de prendre des décisions » (Éric Weil). Armée d'un État, une nation dispose alors d'une institution qui lui permet d'agir par elle-même et donc de forger dans une certaine mesure son destin. Dans son idée, l'État est volonté raisonnable et volonté efficace car il dispose d'un pouvoir immense, quasi divin, le monopole de la contrainte physique légitime. Dans l'État une certaine rationalité et une certaine force coïncident : l'État est le lieu d'une force qui a le caractère de la légitimité. La tension entre ces deux pôles est fragile, instable, nous le savons. Mais refuser de donner un corps, une effectivité à notre intention de liberté sous prétexte que, dans les faits, l'exercice du pouvoir d'État ne va jamais sans quelque injustice ou violence, c'est refuser l'action dans l'histoire, c'est se réfugier dans l'intériorité abstraite de la « belle âme ». Nul n'agit dans l'histoire « sans écraser maintes fleurs innocentes sur son chemin » (Hegel). Malgré tout, les peuples aspirent légitimement à devenir sujets de leur histoire et l'État est l'institution par excellence de l'agir en commun.

Chaque fois que l'indépendance est possible, elle constitue la première option, l'idéal. La multination n'est jamais qu'un second best. La lutte pour l'existence étatique est semée d'embûches. Mais les nations qui y parviennent, et elles sont nombreuses surtout depuis la seconde guerre mondiale, ne rêvent guère de revenir au *statu quo ante* malgré le poids de l'exercice de la responsabilité dans un monde hostile.

Certes, l'accession d'une nation au statut d'État peut compliquer la vie de ceux qui font déjà partie du « syndicat des États ». Il est tellement plus simple d'user et d'abuser de sa force que de négocier de fragiles compromis avec de nouveaux joueurs. Cependant, s'alarmer de la « prolifération étatique » (P. Boniface), c'est au fond préférer la perpétuation des forces d'inertie héritées du passé sur celles de la volonté active des citoyens.

N'est-il pas étrange que les ardents partisans d'une autonomie toujours plus large des individus deviennent subitement si inquiets quand il s'agit d'acquérir une plus grande autonomie politique. Toute appartenance à une collectivité serait une simple limitation de l'autonomie personnelle?

Passe encore qu'Ottawa se détache de Londres mais a-t-on idée de ce qui se passerait si Québec faisait de même avec Ottawa? Peut-être lui viendrait-il l'idée de déporter ses Anglo? Peut-être faudrait-il protéger les Québécois eux-mêmes contre eux-mêmes car ils ne sont pas foncièrement démocrates, comme l'a déjà insinué P.E. Trudeau. N'est-il pas étrange que, contre toute évidence, l'image d'un Canada anglais purement civique en butte à un nationalisme québécois toujours ethnique, exclusif, rétrograde, xénophobe, fascisant, mais bien caché, ait fait si long feu? La distinction nation civique/nation ethnique, comprise comme modèle

théorique idéal-typique véhicule, en première approximation, une valeur heuristique certaine. Cependant, appliquée ici de la manière que l'on sait, elle n'est rien d'autre qu'une arme politique destinée à discréditer, délégitimer, culpabiliser et inhiber le nationalisme québécois. Un tel maniement polémique de la distinction dissimule mal le nationalisme agressif tapi sous l'intégrisme soi-disant civique des WASP. L'image internationale du Canada bilingue et multiculturel est excellente mais surfaite. Sous la tolérance et l'ouverture tous azimuts à toutes les différences culturelles un observateur averti ne tarde pas à découvrir une intolérance spécifique et agissante vis-à-vis sa plus ancienne et plus importante minorité, une minorité qui n'est d'ailleurs pas à vrai dire minorité, même nationale, mais une nation coincée dans une autre qui ne la reconnaît pas et la domine.

Obsédé par la question du Québec, Trudeau a élaboré et appliqué une politique d'une grande cohérence dont le point focal est la « nationalisation » du Canada et la dénationalisation du Québec. Le ROC a maintenant fait sienne son obsession. Au départ, tous les nationalismes lui paraissaient odieux et dangereux. Cependant, au fil du temps, il a trouvé utile de s'appuyer sur le nationalisme pancanadien, exclusivement civique et tolérant, pour mieux combattre celui du Québec mais en y mettant des formes, en le recouvrant d'un vernis légal qui, à distance convenable, a toutes les apparences de la vertu. Cependant, à y regarder de plus près on s'aperçoit que les droits collectifs des minorités – minorités de langue officielle, immigrants, amérindiens – sont reconnus et protégés, sauf ceux de la nation minoritaire mais qui est majoritaire au Québec. Une majorité n'a pas besoin d'être protégée. Selon cette conception la prédominance du français au Québec n'appelle aucune mesure particulière; en

revanche, la collectivité anglophone, elle, a besoin d'être protégée... C'est à cette nécessité que répond l'article 23 de la Charte canadienne, point d'appui de la guérilla judiciaire menée contre les législations linguistiques de l'Assemblée nationale et qui, comme par hasard, échappe à la « clause nonobstant ». Cet article est l'épicentre et la véritable raison d'être de la Charte. Il n'empêche aucunement l'assimilation croissante des minorités francophones mais arme les lobbies anglophones du Québec contre les aspects « irritants » des lois québécoises en matière de langue.

Selon la politique du bilinguisme officiel, il s'agissait de faire en sorte que les individus aient le droit de vivre en français ou en anglais n'importe où au pays. À l'usage il fallut rapidement ajouter une petite nuance : « là où le nombre le justifie ». La seule logique des droits individuels, déterritorialisés, abstraits, devait donc être corrigée par la prise en compte de la dimension collective, décidément « incontournable ». Dans la vraie vie, les francophones hors Québec (sauf au Nouveau-Brunswick) s'assimilent à un rythme effarant – « c'est la réalité de la vie, ce sont des choses qui arrivent », commente J. Chrétien- même si on condamne la Saskatchewan pour sa lenteur à traduire les lois en français et les anglophones du Québec mènent le bon combat de l'égalité linguistique en Cour suprême avec le soutien moral et financier d'Ottawa... Pour calmer le ressentiment des immigrants, plus nombreux que les francophones mais minorités non-officielles, Trudeau déclare toutes les cultures égales, leur accorde des subventions, s'assure un solide clientélisme ethnique mais aussi et surtout noie la spécificité québécoise dans le grand tout multiculturel. La Charte canadienne de 1982 consacre la souveraineté de la constitution et du même coup la subordination des parlements. Les

juges de la Cour suprême nommés par le premier ministre (combien de nationalistes québécois ?) interprètent et appliquent la constitution. Ainsi, la démocratie québécoise est sagement placée sous étroite surveillance. La loi 101 n'est valide que dans les limites de la Charte... Quatrième et dernier volet de la stratégie de Trudeau : le principe de l'égalité absolue des provinces entre elles et dans leurs rapports avec le gouvernement fédéral. Pour amadouer la belle province, la déclaration de Calgary ajoutera un mot d'une hardiesse extrême : égale, mais aussi unique !

La refondation trudeauiste du Canada, anhistorique, conceptuelle avant d'être constitutionnelle, repose sur la négation du peuple québécois en même temps que sur la reconnaissance superficielle et intéressée de toutes les autres minorités. Face à une menace séparatiste lointaine le Canada anglais pouvait jouer les apparences de la tolérance. En 1995, l'éventualité s'est considérablement rapprochée. Le masque tombe, la lutte se radicalise, allant même jusqu'à encourager les partionnistes. Il y aurait un droit de partition, non un droit moral de sécession.

Le résultat serré du dernier référendum aurait pu semer quelques doutes sur la validité de l'héritage de Trudeau. Il n'en fut rien. Ainsi, le ROC a démontré qu'il avait bien interiorisé la vision trudeauiste. Malgré les démentis ponctuels de la réalité, il fallait se cramponner plus que jamais aux dogmes, étouffer toute révision déchirante, redoubler d'ardeur dans l'édification de la nation, remettre une fois pour toutes le Québec à sa place. Le durcissement d'Ottawa témoigne avec éclat que, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, le Québec est toujours une province comme les autres dans le carcan constitutionnel canadien. À cette fin le gouvernement central dispose d'un vaste arsenal constitutionnel,

législatif, administratif, judiciaire et budgétaire qu'il entend déployer sans ménagement, fût-ce aux dépens de la constitution, de la logique fédéraliste et de la légitimité démocratique. Pour être plus présent et plus visible, il faut donc centraliser le maximum de pouvoirs à Ottawa en sorte que les provinces, en particulier le Québec, ne puissent plus se passer du Canada. L'offensive touche tous les secteurs d'activité, y compris les compétences exclusives, telles que la santé et l'éducation. Dans son excellent exposé, *Le déclin du fédéralisme canadien* (2001), J. Facal nous livre une liste, non exhaustive mais fort impressionnante, des manifestations de cet activisme centralisateur. On a beau vouloir réduire le rôle de l'État, il n'y a jamais trop d'État *canadian* quand il s'agit d'endiguer les séparatistes.

C'est peut-être sur la plan de la symbolique identitaire où l'offensive de canadianisation unitaire et uniforme est la plus frénétique, même au risque que le fédéralisme canadien devienne de moins en moins fédéral et de plus en plus *canadian*. Ce singulier fédéralisme de type jacobin où impérial, comme on voudra, obsédé par le nationalisme québécois, met les bouchées doubles pour doper son *nation building*. Ce nationalisme tardif, inconscient, unanime, se considère volontiers comme moralement supérieur du fait qu'il se présente comme un nationalisme d'État purement civique. Cependant, n'est-il pas d'autant plus dangereux qu'il s'ignore? La Commission Gomery « vient à point nommé lever une partie du voile sur l'importance que les fédéraux accordaient à leur propre propagande identitaire massive. Même trop voyante, l'opération semble avoir réussi à freiner en partie le développement de l'identité québécoise car depuis 1997, elle s'est stabilisée autour de 57 à 60 %. Ce qui a fait dire au « général » Guité (c'est ainsi qu'il

se voyait lui-même : La Presse, 25.04.2004, A-6) : « le gouvernement du Canada en a eu pour son argent. La preuve est dans le pouding. La raison pour laquelle il n'y aura plus de référendum (sur la souveraineté du Québec), c'est grâce au programme des commandites » (La Presse, 23.04.2004, A-2). L'apologie *pro domo sua* mise à part, il faut convenir que les stratèges fédéraux avaient correctement choisi la cible s'il est juste de dire avec J. Facal : « À vrai dire, le seul véritable obstacle à la souveraineté du Québec qui subsiste n'est ni économique ni ne tient au régime vermoulu que nous connaissons. Il tient à l'ambivalence identitaire des francophones du Québec ». En effet, le jour où une solide majorité de Québécois auront fait leur deuil du pays qu'ils ont fondé mais dont ils ont été exclus en tant que peuple un référendum pourra se tenir et la force du vote démocratique fera sauter les verrous juridiques que l'autre avait cru indestructibles. Dès lors que les Québécois cesseront de s'identifier à un peuple et à un État qui n'est pas le leur ils recouvreront le sens de leur pleine individualité collective et agiront sans inhibitions de manière conséquente.

L'autre arme de subordination massive à l'ordre *canadian* procède de l'accroissement du « pouvoir de dépenser ». Il en résulte, on le sait, un déséquilibre fiscal qui permet au fédéral d'envahir les champs de compétence des provinces. Toutes les provinces sont touchées mais dans le ROC les conséquences ne sont pas dramatiques, leur *national government* étant à Ottawa. Comme on l'a vu dans le cas de l'Union sociale il a suffi de quatre jours pour que le Québec soit lâché. La modification du transfert social canadien s'inscrit également dans la même stratégie de limitation de la marge de manoeuvre du Québec. Le refus agissant de reconnaître

l'action internationale du Québec participe de la même volonté.

Enfin, pour contourner et contenir légalement la démocratie québécoise, Ottawa n'a pas craint d'utiliser la Cour suprême dont il nomme discrétionnairement les juges. Au risque d'entamer la crédibilité du plus haut tribunal du pays, le gouvernement a versé dans la manipulation politicienne : par ses questions, il demande en somme à la Cour suprême de déclarer illégale la souveraineté du Québec en droit interne et en droit international. Piégée, la Cour a trouvé la parade : réécrire les questions du Renvoi et leur apporter une réponse plus nuancée que prévue. Déçu, le couple Chrétien-Dion a riposté à l'obligation constitutionnelle de négocier en définissant à sa façon, avant tout débat, la clarté de la question : la sécession sans offre de partenariat, majorité qualifiée (mais indéterminée), nécessité d'obtenir l'aval d'Ottawa et des provinces, risque de partition, interdiction de déclarer unilatéralement la souveraineté. Bref, Ottawa s'accorde un droit de veto sur la décision du peuple québécois. La seule question claire serait celle qu'il aimerait poser. L'odieuse Loi C-20 équivaut à l'institution d'un « régime de tutelle » (Claude Ryan). Mais cette arme de dissuasion, excessive, ne peut combler l'illégitimité foncière de l'ordre constitutionnel de 1982. Ottawa a fait le « pari de la démesure » (M. Seymour) et avoue par là même sa faiblesse. Le Canada sent que le Québec lui échappe et que le cadre légal privé de la sève d'un consentement actif et quasi-unanime est à terme condamné.

Les raisons traditionnelles de vouloir agir par nous-mêmes s'imposent aujourd'hui comme hier. Elles n'ont pas d'âge. À ces raisons s'ajoutent celles qui réfèrent au contexte de la mondialisation et qui facilitent le passage à l'indépendance.

Notre intégration économique au reste du continent est telle que le Canada ne pourrait sanctionner le Québec sans atteindre du même coup les États-Unis... J. Parizeau ne se lasse pas de le répéter : « il n'y a plus de pays trop petits pour être prospères, pour se développer correctement, à la condition d'appartenir à un grand marché, comme l'Amérique du Nord pour le Québec » (Le Devoir, 14.03.2005, A-8). À juste titre, on déplore le déficit démocratique qui accompagne l'éloignement des nouveaux centres de décision. Ce déficit s'aggrave lorsqu'une nation doit s'en remettre à une autre pour défendre et promouvoir ses intérêts. Cependant, nous ne sommes jamais si bien servis que par nous-mêmes. □

Pierre Dubuc*

LA RÉVOLUTION DES FEUILLES D'ÉRABLE

16 octobre 2010. Des milliers de manifestants sont rassemblés au Square Dominion à Montréal et agitent une mer de drapeaux canadiens arborant la feuille d'érable. Des jeunes étudiantes et étudiants en provenance des campus des universités McGill et Concordia, feuilles d'érables rouges peintes au visage, montent des campements au milieu du parc. D'immenses tentes de qualité sont déchargées de camions non identifiés. D'autres manifestants préparent des repas chauds pour tous. D'immenses quartiers de bœuf de l'Ouest tournent sur de grandes rôtisseries en plein air.

Des écrans géants installés sur la rue Peel permettent aux manifestants de maintenir un contact visuel permanent avec des milliers d'autres manifestants réunis dans des parcs de Toronto, Vancouver et Halifax.

À intervalles réguliers apparaît sur les écrans une carte des circonscriptions du Québec, peintes en bleue ou en rouge, selon que le Oui ou le Non l'a emporté. L'ouest de Montréal, à partir de la rue Saint-Laurent, la Vallée de l'Outaouais et les Cantons de l'Est sont en rouge.

* Rédacteur en chef de l'autre journal

À l'échelle du Québec, le Oui l'a bel et bien emporté avec 55 % des voix, contre 45 % pour le Non. Mais, bien que le référendum se soit déroulé dans le respect de la loi C-20 – dite Loi sur la « clarté » – c'est-à-dire avec « une majorité claire à une question claire », le camp du Non refuse d'en reconnaître les résultats.

En fait, la situation est plus complexe. Le gouvernement du premier ministre Paul Martin fait preuve d'indécision. Juridiquement, il ne peut que s'incliner et admettre la défaite du camp fédéraliste. Mais un mouvement de masse, issu de la société « civile » anglophone de Montréal, réclame le rattachement au Canada anglais des circonscriptions où s'est dégagée une majorité en faveur du Non. Autrement dit, les anglophones demandent la partition du Québec.

Tous les grands réseaux américains de télévision sont sur place et CNN et Fox News diffusent *live* les événements sous le titre : *The Maple Leaf Revolution*. « La révolution démocratique qui ébranle le pouvoir péquiste est comparable à la révolution des « roses » en Georgie, la révolution « orange » en Ukraine ou des tulipes au Kirghizistan », déclare le commentateur de Fox News.

Des articles publiés dans le *New Yorker*, le *Washington Post* et le *New York Times* ont préparé l'opinion publique américaine au cours des mois précédents à se porter à la rescousse de la minorité anglophone du Québec menacée, selon leurs reportages, d'ostracisme et de « nettoyage ethnique » par la majorité francophone en cas de victoire des « sécessionnistes ».

Les contestataires anglophones ont été formés à la hâte au cours des dernières semaines par des ONG fraîchement

créées et financées par le financier George Soros et la *National Endowment for Democracy* (NED), une agence qui est la vitrine légale et publique de la CIA.

Mais, contrairement aux « révolutions » des pays de « l'ex-Union soviétique, les agences américaines n'ont pas eu à créer de médias « indépendants » pour soutenir la cause des partitionnistes. Les journaux anglophones comme *The Gazette*, *The National Post*, *The Suburban* et même *The Globe and Mail* ont fait le boulot. La télévision anglaise de Radio-Canada a emboîté le pas. Déjà, au cours de la campagne référendaire, la CBC avait fait preuve d'un parti-pris flagrant en faveur du camp du Non « sous prétexte qu'elle devait se faire l'écho du vaste auditoire fédéraliste du reste du Canada. »

Du côté francophone cependant, pas question de « se faire l'écho du vaste auditoire souverainiste ». Au nom de la sacro-sainte « objectivité », la télévision et la radio de Radio-Canada ont accordé autant de temps d'antenne aux camps du Oui et du Non, bien que les francophones aient appuyé le Oui dans une proportion de 65 %.

Chez les autres médias francophones, la situation est plus confuse. Les journaux de Power Corporation ont appuyé comme prévu le camp du Non. Le réseau TVA et les autres composantes de l'empire Quebecor se sont montrés plus sympathiques au camp du Oui, mais d'énormes pressions se sont exercées, dès le lendemain du référendum, sur la famille Péladeau. Les puissantes agences de publicité ont menacé de lancer un mouvement de boycott des nombreuses publications de Sun Media, la filiale de Quebecor au Canada-anglais.

Du côté radiophonique, la mainmise de la firme ontarienne Corus sur les principales stations de radio du Québec et la fermeture de la plupart des salles de nouvelles s'est avérée un coup de maître du camp fédéraliste.

Le gouvernement du Parti québécois, quelques mois avant le début de la campagne référendaire, s'est donné une voix par le biais de Télé-Québec, mais le gouvernement fédéral a contesté devant la Cour suprême les initiatives québécoises en invoquant les jugements antérieurs qui, depuis Louis-Alexandre Taschereau, ont débouté les prétentions québécoises de régir les communications.

Ce scénario de politique-fiction paraîtra apocalyptique et complètement irréaliste aux plus naïfs des souverainistes. Mais il ne surprendra pas ceux qui ont analysé les événements entourant le référendum de 1995 et qui ont suivi de près la politique américaine en Eurasie.

La partition est l'arme suprême du Canada anglais contre l'indépendance du Québec. « Si le Canada est divisible, le Québec l'est aussi », a déclaré Jean Chrétien au lendemain du référendum de 1995, alors que le Canada anglais paniquait à l'idée que le premier ministre Lucien Bouchard déclenche un nouveau référendum.

M. Bouchard aurait fort pu le faire, parce que les « conditions gagnantes » étaient alors réunies. Les sondages donnaient, en effet, le Oui gagnant. Mais, d'après les confidences recueillies auprès des proches conseillers de Lucien Bouchard par Lawrence Martin, le biographe de Jean Chrétien, c'est la crainte de la partition qui aurait fait reculer le nouveau premier ministre du Québec.

Cette crainte était fondée. Dans ses mémoires (*Behind The Embassy Door*, M & S, 1998), l'ambassadeur américain en poste au Canada en 1995, James J. Blanchard, agite le spectre de la partition en cas de victoire du Oui. Il publie même une carte de la répartition des circonscriptions selon le Oui et le Non avec le commentaire suivant : « De la façon dont je voyais les choses, le gouvernement canadien devrait faire savoir que la séparation n'était pas inévitable et que le Canada agirait pour préserver à tout prix l'unité du pays. Bien plus, dans la mesure où certains croyaient que la séparation était inévitable, je pensais qu'ils devraient assumer que de grandes parties du Québec, incluant Montréal, la Vallée de l'Outaouais, les Cantons de l'Est et les terres aborigènes du Nord devraient continuer à faire partie du Canada, étant donné qu'ils avaient voté Non au référendum. »

Quelques pages plus loin, il pousse plus avant sa logique partitionniste avec ce qu'il appelle le scénario du « passeport James Blanchard ». « Si le pire arrive et que le Oui l'emporte par une mince majorité, j'annoncerai que chaque Québécois devrait faire un choix. Ceux qui désireraient avoir un passeport canadien rempliraient un formulaire à un bureau avant une certaine date ; ceux qui désireraient avoir un passeport québécois ferait la même démarche à un autre bureau, et les frontières d'un État souverain reflèteraient, autant que possible, les résultats de cette démarche. »

Bien entendu, nous ne connaissons pas le contexte, la disposition et le rapport des forces dans lequel se déroulera le prochain référendum. Mais nul besoin d'être devin pour prédire que plusieurs des facteurs à l'œuvre lors des référendums de 1980 et 1995 seront toujours de la partie. S'ajoute à cela le fait que la bataille sera beaucoup plus opi-

niâtre, vicieuse et brutale parce que les forces fédéralistes savent depuis 1995 qu'ils peuvent perdre un référendum.

Que pourrons-nous opposer aux forces fédéralistes, aux grands médias, aux menaces de partition ? Bien sûr, nous pourrons compter sur l'appui de l'appareil de l'État québécois. Mais cela ne suffira pas. Bien que non négligeable, il ne fait pas le poids devant l'appareil d'État fédéral.

Pour gagner le référendum et en imposer le résultat démocratique dans la période agitée qui ne manquera pas de suivre, deux choses seront essentielles : des outils médiatiques pour combattre la propagande adverse, mais surtout sur une organisation aguerrie et à toute épreuve, ayant poussé ses racines dans toutes les sphères de la société québécoise.

Ce sont les deux éléments qui ont permis au gouvernement de Hugo Chavez au Venezuela de gagner en 2004 le référendum que lui avait imposé l'opposition du patronat et des grands propriétaires de médias appuyée par les États-Unis. Soulignons au passage que le chef d'orchestre du clan anti-Chavez, le magnat de la presse vénézuélienne Gustavo Cisternos, a déjà siégé sur le conseil d'administration de Power Corporation et compte présentement sur son propre conseil d'administration l'ancien premier ministre Brian Mulroney.

Je reviendrai dans un ouvrage en préparation sur la question médiatique ; considérons pour l'instant la question de l'organisation qui est avant tout celle du Parti québécois.

Au référendum de 1995, les différentes organisations favorables à la souveraineté – Parti québécois, Bloc Québécois,

syndicats, groupes communautaires, de femmes, d'artistes, etc. — se sont regroupées au sein de Partenaires pour la souveraineté pour coordonner leurs actions. La création de cet organisme s'est imposée parce que les militantes et les militants de la gauche syndicale et sociale avaient quitté le Parti québécois après l'échec du référendum de 1980 et surtout après l'affrontement lors des négociations du secteur public de 1982. Les retrouvailles entre la gauche et les souverainistes ont eu lieu lors de la Commission Bélanger-Campeau, mais la gauche n'a pas réinvesti le Parti québécois, d'où la pertinence de Partenaires pour la souveraineté.

Aujourd'hui, conséquence de la défaite référendaire de 1995, mais surtout de la politique du Déficit zéro, plusieurs organisations syndicales n'ont plus le mandat de participer à un organisme comme Partenaires pour la souveraineté.

Bien plus, les conditions du combat à venir vont demander un niveau d'organisation supérieure à celui d'un organisme comme les Partenaires pour la souveraineté. Elles exigent le rassemblement des militantes et militants au sein de la même organisation. Cette organisation ne peut être que le Parti québécois.

Au cours des dernières années, on a décrié les partis politiques au profit des organisations de la « société civile ». De façon générale, ces dernières sont extrêmement importantes, mais elles ne peuvent au mieux qu'être des groupes de pression. C'est au sein des partis politiques que doivent se faire les arbitrages quant aux décisions politiques importantes.

¶ans la perspective particulière du référendum, c'est au sein du Parti québécois que doit se préparer et s'organiser notre

lutte de libération nationale. Il revient à ses membres de choisir les leaders de cette lutte, d'élaborer la stratégie, de préparer sa mise en œuvre et d'organiser la campagne.

Le succès de l'ensemble de cette opération dépend de la vitalité du parti, c'est-à-dire de sa capacité de représenter les différentes composantes du mouvement souverainiste. C'est avec cet objectif en tête que le club politique Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre (SPQ Libre) a été créé et qu'il prône la reconnaissance par le Parti québécois de l'existence de clubs politiques en son sein. Il faut saluer le fait que l'exécutif national propose des modifications aux statuts du parti en ce sens au congrès du mois de juin prochain. Le Parti québécois se doit de reconstituer la grande coalition souverainiste et les clubs politiques permettront d'élargir le recrutement des membres en respectant les différentes affinités politiques.

Pour contrer les coups fourrés de l'adversaire, pour parer les menaces de partition, pour se prémunir contre les provocations et prévenir les dérapages, nous ne pourrons compter que sur la mobilisation des Québécoises et des Québécois. Notre lutte sera pacifique, mais féroce et déterminée. Si cela se présente, nous devons opposer à la mobilisation des partitionnistes une mobilisation encore plus importante et cela, entre autres, dans les territoires contestés comme le *West Island*, la Vallée de l'Outaouais ou les Cantons de l'est.

Pour ce faire, il nous faut un parti déjà présent et bien organisé dans l'ensemble du Québec, y compris les circonscriptions où nous avons peu de chances de faire élire un député péquiste. Un parti qui plonge ses racines dans tous les milieux, syndicaux, populaires, culturels ou autres. Un parti capable, au moment décisif, de présenter à la face de l'opi-

nion publique internationale le choix véritable des Québécoises et des Québécois. □

Benoît Dubreuil*

CE QU'IL EN COÛTE D'ÊTRE FÉDÉRALISTE

Le bilan du gouvernement Charest est atroce et l'ambiance au Parti québécois est festive. Tout laisse croire que, si la tendance se maintient, le PQ sera réélu dès 2007. Il le sera sans mandat fort, il le sera au terme d'une campagne électorale ayant porté sur tout sauf l'indépendance, il le sera avec le mandat de gérer mieux que ne l'auront fait les Libéraux l'espace misérable qu'il nous reste pour vivre notre vie démocratique.

Quelques remarques d'actualité d'abord. Il est évocateur que la grève étudiante la plus importante depuis trente ans ait pu se dérouler en dehors de la question nationale. Quand je dis en dehors de la question nationale, je parle évidemment sur le plan médiatique. Est-ce la faute de nos médias mercenaires, toujours réticents à lier entre eux les fils de l'évidence ? Sans doute. Est-ce la faute des associations étudiantes, trop engagées dans la défense au jour le jour de leurs intérêts pour proposer une lecture plus large des événements ? Peut-être. Seul Claude Villeneuve, président du Comité national des jeunes du Parti québécois, n'a pas hésité à dénoncer l'espace pourri d'un fédéra-

* Candidat au doctorat à l'Université libre de Bruxelles

lisme déséquilibré dans lequel nous étions obligés de tenir ce débat.

Les étudiants ont fait un travail de maître qui, par comparaison, montre l'amateurisme du gouvernement Charest. 103 millions. Une seule idée claire et transparente. Une seule idée qui témoigne de la détermination et de la hardiesse des étudiants. À côté, le projet du ministre Fournier. Un projet incompréhensible, un plan quinquennal divisant les étudiants en classes, une volonté manifeste de pelleter l'urgence vers l'avant et de gagner du temps.

Au-delà de la victoire médiatique, une grande vérité est ressortie de l'épisode, elle est sortie de la bouche de P.-A. Bouchard, président de la FEUQ : 103 millions, ce n'est rien. Banal vous direz ? Oui. 103 millions, à l'échelle de notre PIB de 250 milliards de dollars, ce n'est rien. C'est 12 \$ sur un revenu de 30 000 \$. Des babioles. Pourtant, le gouvernement ne l'avait pas. Au moment où l'économie tourne à plein, le gouvernement a préféré s'engager dans une confrontation frontale avec les étudiants plutôt que de laisser aller des babioles. Étrange nécessité.

Au même moment, le gouvernement fédéral annonçait des surplus de 13,4 milliards pour les dix premiers mois de l'exercice financier. La nouvelle a fait l'objet d'un entrefilet dans la presse. Un montant 130 fois plus élevé. Le comique de la situation n'a pas semblé attirer l'attention des faiseurs d'opinion. Les étudiants nous demandent de revenir aux enjeux de fond : l'équité et l'accessibilité aux études post-secondaires. Fort intéressant. Mais il y a un autre enjeu de fond : pourquoi en sommes-nous rendus à nous entretuer pour 103 millions, alors que l'économie tourne à plein régime et que le gouvernement fédéral annonce des surplus de

13,4 milliards ? Le gouvernement Martin a eu beau jeu de venir sauver la donne en nous remettant une part misérable de notre propre argent.

Le gouvernement Charest va mal. Il ne va pas mal parce qu'il est libéral. Il ne va pas mal parce qu'il est doctrinaire. Il va mal parce qu'il est fédéraliste. Il va mal parce qu'il accepte de vivre dans l'espace misérable d'un fédéralisme plus asymétrique que jamais. Asymétrique ? Oui : eux, ils ont de l'argent, nous, pas. Si la tendance se maintient, le Parti québécois se retrouvera dans deux ans au gouvernement. Ce sera un gouvernement faible, notamment à cause des quinze sièges que l'ADQ aura récoltés dans la région de Québec. Mais ce sera un gouvernement majoritaire. Un gouvernement majoritaire qui aura la même marge de manœuvre que le gouvernement Charest. Un gouvernement majoritaire qui pourra dessiner un grand projet de société social-démocrate et progressiste dans la marge de 50 millions qu'il parviendra à dégager s'il administre les finances publiques avec suffisamment d'austérité.

Il est encore temps d'inverser la tendance et de réagir. Le Parti québécois ne veut pas gagner les prochaines élections. Il ne veut pas se faire élire par défaut sur le mauvais bilan d'un gouvernement asphyxié. Il veut balayer la province sur le thème de l'indépendance. Il veut réduire l'ADQ à zéro et briser le carcan fédéral qui nous oblige à nous entretenir pour 103 millions.

Nous avons beaucoup de travail devant nous. Alors que le bilan du gouvernement Charest devrait démontrer l'échec du fédéralisme et l'urgence de l'indépendance, analystes et

commentateurs s'entêtent à thématiser la catastrophe comme le fruit de l'incompétence d'une équipe politique. Certains péquistes y trouvent un plaisir pervers : après tout, nous n'étions pas si mauvais dans la gestion de la catastrophe. Peut-être qu'une réélection en douce pourrait, avec un peu de chance, nous mener à l'indépendance sans trop de bruit et sans rien brusquer. Faux. Si l'indépendance n'est pas thématisée dès maintenant comme l'enjeu de la prochaine élection, le Parti québécois sera élu avec le mandat de gérer la province. Il aura réussi à laisser croire qu'il peut être meilleur. Il aura trompé la population.

À leur élection, Les libéraux de Québec espérait que ceux d'Ottawa sauraient être reconnaissants. Après tout, se mettre à genoux inconditionnellement, cela mérite bien une petite récompense. Piler sur l'honneur de son peuple, compromettre ses intérêts nationaux, cela ne se fait généralement pas gratis. Et pourtant, les libéraux de Québec attendent toujours qu'on rembourse leur servilité. Ils attendront longtemps. Même l'Ontarien Bob Rae recommandait récemment au gouvernement fédéral de laisser le Québec respirer, s'il souhaitait éviter un autre référendum (La Presse, 22 mars). Mais Ottawa n'en fera rien. Pour être acceptables au Canada-anglais, les concessions faites au Québec doivent passer inaperçues. Or, si elles passent inaperçues, c'est qu'elles sont également insignifiantes. Voilà ce qu'il en coûte d'être fédéraliste.

Les péquistes ne peuvent attendre la conjoncture idéale : celle créée par des circonstances extérieures et venant nous imposer l'indépendance par défaut. Exemple ? L'espoir d'une entrée au pouvoir d'un gouvernement conservateur étranger à notre culture et à nos valeurs qui viendrait raviver la détermination indépendantiste. Rien ne nous empêche de

construire en rêve des scénarios catastrophes, mais cela n'arrivera pas. Les conservateurs n'entreront pas au pouvoir. Ils n'entreront pas au pouvoir parce qu'ils n'ont pas d'envergure nationale et que les Ontariens ne voteront jamais pour un parti sans envergure nationale. Les dernières élections fédérales l'ont démontré : les Ontariens préfèrent l'unité nationale à la transparence, ils sont prêts à voter pour un parti corrompu si celui-ci est le seul capable de maintenir le Canada uni. Drôle de mentalité, mais on ne choisit pas ses voisins.

La seule initiative peut venir de nous. L'indépendance n'est plus une option, c'est une nécessité. Le seul parti capable de la porter est le Parti québécois qui ne doit pas reculer devant cette tâche historique. Les libéraux ont montré qu'ils n'avaient pas de seuil de rupture : qu'il n'y avait aucun moment où le gouvernement fédéral allait trop loin, qu'il n'y avait aucun dossier sur lequel il convenait de se tenir debout. Dans son programme constitutionnel, l'ADQ a décidé de revenir aux utopies autonomistes, d'adopter la supplémentation comme seule stratégie politique. On croirait entendre les croisades d'autrefois : des mots, un déluge de mots qui recouvre jusqu'à la dissimuler l'absence de détermination politique.

Le Parti québécois a la voie libre. Il ne sera pas seul, mais il sera devant. Nous sommes la seule organisation politique capable d'annoncer le ressaisissement populaire et démocratique qui mènera à l'indépendance. Deux principes doivent guider notre action : la clarté et la détermination. La clarté car la situation est dramatique et qu'il ne sert à rien de le cacher. Il ne sert à rien de prétendre pouvoir faire mieux,

de prétendre pouvoir apaiser les souffrances de l'étranglement, de pouvoir éviter le conflit. La détermination, car le peuple souhaite obtenir une direction ferme, portant jusqu'à ses conséquences sa volonté de liberté politique.

Le Congrès de juin sera déterminant. Le Parti québécois devra y affirmer une volonté ferme de faire porter les prochaines élections sur l'indépendance. Le mandat obtenu devra clairement autoriser un gouvernement issu du Parti québécois à initier la démarche d'accession à l'indépendance, démarche qui se couronnera par un référendum exécutoire sur la souveraineté ou sur la constitution définitive du Québec souverain.

Plus important encore que le sujet du référendum : la position constitutionnelle qu'entend adopter un gouvernement issu du Parti québécois dans les mois qui suivent son élection. Le Québec n'a jamais signé la constitution canadienne et un gouvernement du Parti québécois devra agir en fonction de ce désaveu. Cela ne signifie pas qu'il devra faire des gestes inconsidérés mettant en danger l'ordre public. Cela signifie simplement qu'il devra se poser d'entrée de jeu comme la seule et unique source de légitimité sur le territoire québécois. Cela signifie qu'il sera autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires au respect des prérogatives de l'État québécois.

Pour l'instant, la démarche proposée dans les Cahiers est insatisfaisante parce qu'ambiguë. Elle ne repose sur aucune position constitutionnelle claire. Elle ne spécifie pas si elle se place à l'intérieur du cadre légal défini par la Constitution de 1982, c'est-à-dire du cadre du renvoi à la Cour suprême sur la sécession de 1996 et de la Loi sur la clarté de 2000 (C-20). Si le Parti québécois décide d'organiser un référendum

sur la souveraineté à l'intérieur de ce cadre, cela signifie que l'État fédéral pourrait invalider (légalement) un référendum gagnant à 53 %, sous prétexte que la majorité est ambiguë.

Peu importe la transparence et la légitimité de notre démarche, l'État fédéral s'est donné la capacité légale et constitutionnelle d'y mettre un frein. En fait, le cadre constitutionnel canadien a été pensé pour entraver la démarche du Québec vers l'indépendance. Accepter de s'inscrire dans ce cadre, c'est enlever le dernier mot au peuple pour le donner au gouvernement fédéral. Or, non seulement le Parti québécois n'a pas avantage à le faire, mais en plus il n'en a pas l'autorité. Le peuple québécois n'a jamais porté au pouvoir un gouvernement qui reconnaissait la légitimité de l'ordre constitutionnel canadien.

Le Comité national des jeunes du Parti québécois propose qu'un gouvernement issu du Parti québécois pose dès son arrivée au pouvoir des gestes de souveraineté et de rupture par rapport à l'ordre constitutionnel canadien. D'autres propositions visant à clarifier la démarche vers la souveraineté seront débattues lors du Congrès national. Le Comité national des jeunes tentera de convaincre les délégués que sa proposition est la meilleure et qu'elle permet de clarifier avantageusement la proposition principale. Dans tous les cas, l'essentiel est de combler le flou politique laissé dans les cahiers autour de la démarche vers la souveraineté. L'essentiel est de poser l'indépendance comme la seule issue possible à notre drame politique et de poser le Parti québécois comme le porteur inébranlable de ce projet. □

REFONDER LA RESPONSABILITÉ DE NOTRE VIE NATIONALE

Robert Laplante, dans son texte « Revoir le cadre stratégique », a certainement livré une des meilleures réflexions politiques jamais publiées au Québec¹. Les rares personnes qui ont pris la peine de lire sérieusement cette analyse soignée et exigeante de notre situation politique ont été immédiatement convaincues par son pragmatisme et sa lucidité. Les journalistes, procédant selon leur stratégie habituelle de minimisation du travail de réflexion de l'Action nationale – et ce en dépit de l'appui de Jacques Parizeau –, n'ont donné aucune analyse digne de ce nom de sa proposition. Et ce que les médias laissent de côté, les grands partis politiques n'en ont cure. Les rares personnes qui ont essayé de critiquer la « proposition Laplante » se sont contentées de laisser entendre que la proposition était peu démocratique, voire anti-démocratique. Elles ont laissé la petite politique ordinaire lentement étouffer le feu...

Comment expliquer ce phénomène d'aliénation volontaire au sein du mouvement souverainiste ? Il y a bien des raisons ; je n'en retiendrai ici qu'une seule. Je pense en effet que le Parti québécois est enfermé depuis trop longtemps dans une compréhension inadéquate de la société politique

* Doctorant à l'Université de Montréal et à Sorbonne-Panthéon (Paris-1)

qu'il aspire à rendre souveraine. Dans ce texte, j'aimerais donc formuler une critique d'un ensemble d'intuitions que partagent la majorité des dirigeants et organisateurs politiques du PQ, ainsi qu'un nombre important d'intellectuels souverainistes.

C'est que les postulats qui guident les actions du PQ – et les orientations concomitantes proposées par plusieurs intellectuels – me paraissent souvent tributaires d'une conception erronée de la rationalité impliquée dans l'ordre social ainsi que la motivation de ses membres. Leurs postulats partent en effet d'une forme de « réduction agrégative » des motivations de l'électorat, paradigme qui considère globalement et naïvement les citoyens uniquement comme des électeurs-consommateurs d'options disjointes les unes des autres, et dont la logique comportementale se limiterait à voter, de manière instrumentale, selon des intérêts immédiats – ou plutôt selon la perception « médiatiquement construite » de cet intérêt à travers le « jeu électoral ». C'est pourquoi des analyses accordant une telle place aux sondages et aux « débats de l'heure » (souvent organisés de manière artificielle par les médias et la presse) n'arrivent pas à sortir d'un cadre stratégique suranné et probablement voué à l'échec.

À la lumière de certains résultats théoriques contemporains obtenus dans les sciences sociales et en philosophie politique, j'aimerais d'abord montrer que ces postulats sont non seulement faux, mais nuisent également à l'aspiration fondamentalement démocratique de faire du Québec un pays. En formulant les enjeux dans un langage qui est à mon avis aliéné de la logique réelle qui prévaut dans la formation des motivations collectives de l'électorat québécois, ce paradigme électoraliste participe aussi activement à notre démobili-

sation et à l'affaiblissement croissant de nos possibilités d'action collective.

J'estime en outre que mieux comprendre les paramètres de notre agir collectif peut aider la direction du PQ à sortir des graves impasses qui sont les siennes. Il s'agit finalement de livrer ici une modeste contribution à cette nécessaire re-fondation théorique et politique pour une action nationale susceptible de nous conduire vers l'indépendance dès la prochaine élection.

Quatre partis politiques, une raison nationale ?

Les démocraties libérales obéissent à une « logique électoraliste » fortement influencée par le modèle idéal du marché que l'on retrouve dans la théorie économique. Il s'agirait essentiellement pour les partis politiques de retracer les intérêts majoritaires qui s'expriment dans le « marché électoral », afin d'offrir une plate-forme susceptible de mobiliser les votes des électeurs.

Mais contrairement à ce que laisse couramment entendre une critique simpliste, si ce modèle prévaut, c'est d'abord parce qu'il est simple, efficace et aujourd'hui dominant dans les pays occidentaux. La principale qualité du « modèle électoraliste libéral » est donc qu'il est peu exigeant des citoyens, et semble parfaitement convenir à nos modes de vie axés sur la sphère privée, la consommation et les loisirs. Dans un tel contexte, les électeurs n'ont plus qu'à se faire une opinion de ce qui est « offert » par les différents partis qui aspirent au gouvernement, et choisir, selon la perception qu'ils se font de leur intérêt, une gestion politique programmée qui répondra à des aspirations somme toute minimales.

Malgré les nombreux discours pieux, la plupart des partis qui aspirent à gouverner le Québec souscrivent à ce modèle démocratique minimal, et tablent activement sur un ensemble de « priorités attractives »² dans leurs plateformes électorales. À l'image des entreprises qui veulent conquérir un nouveau marché ou élargir leur base de consommateurs potentiels, les partis politiques élaborent des études de marché (dont les « fameux focus groups ») et surveillent activement les sondages d'opinions et les humeurs électorales en vue de se faire élire.

Intuitivement, pourtant, cette représentation électoraliste et « agrégative »³ de notre vie collective et démocratique nous apparaît insatisfaisante. Nous n'acceptons généralement pas que la politique se limite à une telle activité de marketing et la vie démocratique à un acte de consommation. Et c'est sur ces intuitions – sur le « sens commun », les grands principes de justice et les idéaux démocratiques – que tableront les plus idéalistes parmi les politiques (et surtout les intellectuels) qui souhaitent enrichir et réformer la démocratie libérale.

Mais comment penser sérieusement que ces idéaux aient une chance raisonnable d'influer sur la motivation réelle des électeurs ? N'y a-t-il pas un fossé insurmontable entre l'organisation des partis et les enjeux électoralistes d'une part, et de l'autre un modèle « plus rationnel » ou moins minimaliste de la vie politique collective ? Sommes-nous condamnés à opposer un idéal irréalisable de démocratie (participative / délibérative / intégrative) au modèle électoral actuel ?

Je pense sincèrement que présenter la situation qui prévaut selon un tel schéma binaire et réducteur, comme cela se

passé souvent dans les débats publics au sujet de la réforme des institutions, c'est ne pas comprendre du tout la réalité et surtout la rationalité de la vie collective. Pour mieux le voir, observons, en simplifiant pour les besoins de la démonstration, les enjeux électoraux socio-économiques qui prévalent depuis un moment chez nous, et tels qu'ils ont été présentés par les partis et les médias.⁴

Au Québec, depuis les dernières élections, deux partis dominants (le Parti québécois et le Parti libéral du Québec) cohabitent avec deux partis rivaux mais marginaux (l'Action démocratique du Québec et l'Union des forces progressistes). Pour simplifier, ces partis se diviseraient entre eux sur des options que la société jugerait « fondamentales ». À cette division simplifiée de la distribution électorale des options, on doit ajouter une distribution simplifiée de l'« opinion publique ». Si l'on suit l'opinion des citoyens telle qu'elle est révélée de manière toute aussi simpliste (i.e. selon le modèle agrégatif) dans les sondages, on pourrait schématiser les préférences dominantes des électeurs pour ces 4 options de la manière suivante. Ainsi, si l'on compare ce qu'offrent les partis avec l'opinion agrégative des citoyens, il semble que le PQ soit le parti qui colle le mieux avec les options privilégiées par l'électorat québécois. En effet, les citoyens veulent un réseau de santé solide et efficace, un système d'éducation performant et accessible pour les étudiants. Puis, les Québécois appuient généralement les efforts du gouvernement dans sa lutte contre la pauvreté tout en s'opposant farouchement à un alourdissement de leur fardeau fiscal. Selon un modèle purement agrégatif et électoraliste, il semblerait donc que les horizons du PQ correspondent mieux que les autres aux attentes des Québécois, et une première conclusion serait de tabler sur

ce type d'adéquation négative et non-idéologique pour gagner les élections.

Cependant, comme nous le savons tous, la réalité est bien plus complexe que ce schéma. En vérité, les opinions agrégatives et les options générales sont confrontées à la réalité de la vie en société, où un ensemble de facteurs sont tout aussi déterminants. Le charisme des chefs, le désir (souvent symbolique) de changement puis l'important travail d'information (et de manipulation) des médias, influenceront le résultat électoral. Les partis savent très bien que ces facteurs agissent de manière décisive sur la motivation des électeurs. Par exemple, en respectant parfaitement les « quatre priorités électorales » des Québécois, le PQ a néanmoins perdu les dernières élections. Pourquoi ? En dehors des questions techniques qui concernent le système électoral ou la fameuse « règle non écrite de l'alternance des partis », on donnera diverses analyses de ce résultat afin de plancher sur une « plate-forme électorale gagnante » en vue des prochaines élections⁵. On pourra dire en outre que l'approche « raisonnable » qui a été privilégiée, basée comme elle était sur les « volontés supposées dominantes » de l'électorat, était vouée à l'impasse budgétaire imposée par le déséquilibre fiscal : dire « oui » à toutes ces dépenses en santé, en éducation et dans la lutte contre la pauvreté impliquait nécessairement une augmentation des taxes ou faire un grave déficit public.

En ce sens, l'UFP s'approcherait davantage de ce que veulent les Québécois tout en respectant l'exigence de cohérence : réinvestir en santé, en éducation et dans la lutte contre la pauvreté, dans le cadre financier actuel du gouvernement du Québec, nécessiterait logiquement une augmentation des impôts. Pourtant, les Québécois n'ont pas voté et ne voteront jamais pour l'UFP. Non pas qu'ils ne soient pas

progressistes – puisqu'ils appuient toutes les augmentations à caractère « social » que l'UFP défend – mais bien parce qu'ils privilégient leur intérêt personnel en ne voulant pas alourdir encore leur considérable fardeau fiscal.

Si on écarte l'idéalisme progressiste d'un parti radicalement à gauche comme étant susceptible de former un gouvernement, on peut également penser que l'ADQ heurte de front l'attachement des Québécois pour un « modèle de société » dans lequel l'accès universel à l'éducation et au système de santé, ainsi que la lutte contre la pauvreté, sont des priorités solidement ancrées dans l'électorat. Cela ne veut pas dire que l'ADQ et l'UFP soient incohérents ! Ces partis idéologiquement plus homogènes le sont probablement davantage que les partis dominants, puisque le premier (ADQ) table sur la priorité absolue de l'électorat (leur fardeau fiscal) à l'exclusion des autres options, et le second (UFP) sur l'ensemble des autres priorités (i.e. le système de redistribution de base), et veut en conséquence augmenter les taxes et impôts pour les réaliser. Cette cohérence idéologique plaît d'ailleurs beaucoup aux intellectuels, et nombreux furent les universitaires qui votèrent pour l'UFP. Néanmoins, on pensera que l'électorat voudra généralement se tourner vers les deux partis dominants, puisque ceux-ci offrent des « moyens-termes » entre les « extrêmes ». Ces partis paraissent ainsi plus modérés et prudents, plus stables, et en conséquence ils inspirent davantage la confiance nécessaire pour former un gouvernement.

Quelque chose semble pourtant radicalement contre-intuitif dans cette analyse de la logique sous-jacente à la décision électorale. A-t-on jamais eu l'impression que nous décidions collectivement de manière aussi « logique » ? Il est à parier qu'un ensemble de facteurs interviennent dans la vie réelle

pour décider les électeurs à accorder leur vote à un parti ou à un autre. Comme chacun le sait, il existe des « familles rouges » et des « familles bleues », des candidats localement populaires et des candidats « brûlés » par les médias. C'est pourquoi, en période électorale, les « stratèges » des grands partis savent que les élections se jouent en vérité dans les comtés et selon des facteurs qui ont bien plus à voir avec la popularité des candidats dans leur région, leur charisme personnel, etc. Il y a également ce qu'on appelle couramment le facteur décisif de la « machine de parti », qui doit faire « sortir le vote ».

Dans le langage politique ordinaire, nous considérerons également que les votes ne sont pas uniquement – voire principalement – motivés par des options simples, mais également par des enjeux conflictuels. Ainsi, beaucoup voteront pour le PQ parce qu'ils ont en horreur les libéraux, et vice versa. On comprendra ainsi mieux pourquoi des anglophones ultra-progressistes de Montréal votent massivement pour le PLQ et pourquoi des notables de l'Abitibi et du Saguenay vont néanmoins appuyer un candidat péquiste malgré le fait qu'ils s'estiment surtaxés. Voilà pourquoi la machine électorale des partis qui aspirent à gouverner le Québec prendra en considération un ensemble de facteurs stratégiques que le modèle électoraliste agrégatif – avec ses options électorales simplistes et son modèle contre-intuitif de la motivation perçue des électeurs – ne permet pas du tout de penser.

Qu'est-ce à dire ? Est-ce que les électeurs sont « irrationnels », puisqu'ils choisissent plus souvent qu'autrement de voter selon des paramètres « identitaires », « idéologiques » ou « affectifs » ? Beaucoup d'intellectuels qui souhaiteraient réformer notre vie démocratique le croient sincèrement. Je

pense néanmoins qu'ils ont tort. Car tout se passe comme si les sondeurs et les « stratèges » des partis portaient du postulat que le modèle idéal du marché appliqué aux élections fonctionne, tout en adaptant ce modèle dans la pratique parce qu'ils savent aussi que la motivation des électeurs est déterminée par un ensemble de facteurs qu'il est difficile de quantifier – et encore plus difficile lorsqu'il s'agit de prévoir le taux de participation ! Sans trop s'en rendre compte, ces « experts » analysent, conseillent, agissent et mobilisent dans un cadre totalement insensé : « notre analyse rationnelle d'un système (électoral) irrationnel permet d'obtenir des résultats espérés plus ou moins rationnels. »

En effet, en postulant 1/ que les opinions des électeurs sont motivées par les propriétés attractives relevant des options proposées sur le « marché électoral » et 2/ que ces opinions seront formalisables dans la mesure où l'on comprendra que le vote représente une forme d'optimisation d'un intérêt pour chaque électeur, ces analystes sont conduits à considérer que la décision collective d'élire un parti au pouvoir est, elle, totalement irrationnelle... Avec une telle vision de la rationalité de la décision qui est impliquée dans notre démocratie, il n'est pas étonnant que les partis aient beaucoup de difficulté à recruter des candidats politiques vertueux, à mobiliser les citoyens à aller voter et surtout à diriger la vie collective de manière responsable.

Les limites de l'analyse stratégique agrégative et le dilemme de la responsabilité

Cette discussion me permet d'introduire un ensemble de considérations susceptibles de nous faire apprécier différemment la rationalité qui est véritablement impliquée, non

pas tant dans le « jeu électoral » – où des options simplifiées sont présentées dans un contexte électoral dominé par les préférences agrégatives postulées des électeurs –, mais bien dans la vie politique d'une nation de citoyens.

Pour voir différemment ce qui est véritablement en jeu – si l'on admet du moins l'écart considérable qui existe entre la représentation électoraliste-agrégative et l'ensemble des paramètres qui déterminent la décision collective des citoyens d'élire un parti – je propose de présenter autrement, mais toujours formellement, le processus décisionnel qui est impliqué.

Supposons d'abord que nous interroguions les citoyens sur des questions reliées entre elles dans un certain ordre temporel. Admettons donc qu'un gouvernement X au pouvoir veuille s'enquérir auprès de la population pour savoir quelle option il devrait privilégier pour faire face à son prochain budget. Or, les fonds étant considérablement limités (par exemple à cause du « déséquilibre fiscal »), il demande au sondeur d'interroger les citoyens de la manière suivante :

«Le gouvernement n'aura pas les fonds nécessaires pour répondre à toutes vos attentes déjà exprimées précédemment tout en maintenant les taxes au même niveau ; dans ces circonstances, veuillez identifier un ordre de priorité de 1 à 4 sur chacune des options, et sachez que, pour ce mandat du moins, seules les deux premières options pourront être mises en pratique, à moins que la priorité ne soit pas accordée au maintien du niveau de taxation actuel, ce qui permettrait dans ce cas de faire avec l'ensemble des options. »

Si nous nous fions au schéma des options électorales des partis au Québec présenté plus haut, le PQ et l'ADQ auraient ainsi un problème avec la santé ; le PLQ serait parfaitement en accord avec la population ; et l'UFP se trouverait en contradiction avec la priorité des contribuables. Maintenant, voyons si les données pourraient diverger en envisageant ces questions d'un autre point de vue : le point de vue collectif ou national. Cela nous permettra d'illustrer le dilemme de la responsabilité impliqué dans notre paradigme électoraliste agrégatif.

Le dilemme de la responsabilité

Supposons qu'un parti politique au pouvoir (X) soit contrôlé par trois courants idéologiques : la sensibilité A, la sensibilité B et la sensibilité C. Supposons ensuite (temps 1) que le gouvernement de ce parti ait annoncé, suite à un vote majoritaire de son parti avant l'élection, qu'il n'augmenterait pas les taxes advenant son élection (suivant en cela la priorité des électeurs). Une fois au pouvoir (temps 2), X annonce, encore une fois à la majorité du parti, qu'il augmentera la santé. Mais, voilà, arrivé à mi-mandat (temps 3), il doit faire face à la question de décider d'augmenter un ensemble d'autres dépenses de l'État qui n'avaient pas été prévues initialement (peut-être dues à un ralentissement de l'économie ou à une autre mesure discrétionnaire et unilatérale d'Ottawa). S'il procède à la majorité comme les deux dernières fois, il sera toutefois dans l'obligation de faire un déficit budgétaire, ayant à la fois maintenu les taxes à leur niveau initial et ayant augmenté les dépenses en santé. Le tableau suivant représente cette distribution des décisions dans le temps, et selon les trois courants du parti au pouvoir :

La question est ici de savoir si la direction du parti X doit continuer (temps 3) de suivre l'opinion majoritaire des trois courants qui dominent son parti également. Si elle le faisait, le parti entrerait alors en contradiction avec ses décisions antérieures et devrait faire un déficit budgétaire, risquant ainsi de n'être pas réélu pour incompétence, etc.

Mais comment justifier le fait de décider de ne pas obéir à la « décision majoritaire agrégative » du parti ? Tout simplement en exposant au parti que la dernière décision (t. 3) doit être prise en respectant la logique sous-jacente des deux premières (t.1 et t.2). La raison en est que si le parti forme une réelle entité collective, et comme toute entité doit être capable de formuler une décision rationnelle et cohérente dans le temps, le parti X n'aura d'autre choix que de contrer sa préférence majoritaire : dans le premier temps (taxes), groupes A et B ont eu ce qu'ils voulaient ; dans le second, groupe A et C furent satisfaits ; mais dans le troisième temps, si le parti veut rester cohérent et ne pas faire de déficit, il doit encore donner raison à A contre le vote majoritaire de B et C, et ainsi rompre l'équilibre décisionnel qui avait apparemment garanti formellement l'unité (et la rationalité) de son processus décisionnel.

La seconde question est donc : la rupture avec l'équilibre antérieur peut-elle être considérée comme rationnelle ? Je prétends qu'une telle décision est totalement rationnelle, puisqu'un parti ne peut être réduit à prendre des décisions de manière à respecter les préférences agrégatives des groupes qui le composent. Par analogie, une entité collective doit agir comme tout agent individuel : il doit prendre des décisions qui respectent la cohérence de l'histoire antérieure de ses autres décisions, et ce dans un contexte décisionnel perpétuellement changeant. Il est facile de nous repré-

senter l'ensemble des décisions que nous faisons individuellement comme formant une sorte de continuité logique. Sans nous attarder sur la motivation de nos choix à un moment donné de notre vie, nous savons bien que nos choix futurs seront grandement conditionnés par l'histoire de nos choix antérieurs. Nous estimons de plus qu'agir rationnellement pour un individu ne se réduit jamais à prendre une décision totalement désincarnée de notre contexte de vie, qui respecterait néanmoins l'optimisation de nos préférences. C'est aussi de cette manière que nous nous donnons un certain contrôle sur notre vie future. Si j'ai décidé de me payer une voiture neuve à l'âge de 18 ans, il y a de fortes chances qu'à 24 ans il ne me sera pas possible de faire un doctorat à l'université... il s'agit de ce que nous appelons, dans le langage ordinaire, l'aptitude à la responsabilité.

De même, pour être rationnel et responsable, un parti doit devenir une vraie collectivité s'il veut former une entité intégrée et non seulement une collection d'individus (i.e. une agrégation). Les partis idéologiquement trop divisés (ou les coalitions de partis) ne peuvent prendre une décision collective comme dans l'exemple précédent. S'ils sont élus (ce qui est souvent peu probable), ils devront toujours faire face à des contradictions insurmontables qui les obligeront à prendre des décisions ruineuses pour l'ensemble de la société : leurs décisions appartiendront à la majorité interne des individus du parti, sans correspondance réelle avec l'ensemble en tant qu'entité collective unifiée et capable de décision. Ces entités seront inaptes à la responsabilité.

Je prétends qu'une entité collective comme la nation québécoise obéit à une logique proche de celle qui prévaut à l'interne d'un parti, lorsque celui-ci doit prendre un ensemble

responsable de décisions dans le temps. Un gouvernement doit immanquablement s'ajuster à la conjoncture (politique, économique, etc.) et en appeler à des raisons extérieures à sa plate-forme électorale : il ne lui suffira pas de « réaliser son programme » en espérant le tout conforme à la réalité ; il devra également coordonner ou réguler l'orientation générale de la société par des décisions cohérentes, s'appliquant universellement aux citoyens. C'est aussi de cette manière qu'il peut espérer « représenter » la volonté collective de la société politique qu'il dirige. S'il ne le fait pas – s'il n'agit pas rationnellement dans ses décisions –, la réalité aura tôt fait de le rattraper et le conduire à la faillite politique.

Je pense que le Parti libéral du Québec fait présentement face à ce type de contradiction. En espérant appliquer naïvement un ensemble d'options électoralistes sans se préoccuper de l'ensemble des paramètres qui constituent la rationalité d'une collectivité nationale, ce parti a montré qu'il était une chimère politique malgré l'important appui qu'il a reçu des médias et de nombreux groupes corporatistes intéressés par sa prise du pouvoir. En voulant préserver « idéologiquement » le modèle de l'État québécois tout en diminuant le fardeau fiscal des particuliers, le PLQ a soit (a) menti consciemment à la population au sujet de la faisabilité de sa plate-forme dans le cadre canadien, ou (b) fut incapable de réguler les différentes sensibilités du parti pour être en mesure de prendre des décisions cohérentes et responsables dans le temps.

La victoire du PLQ à la dernière élection signifie-t-elle que notre système électoral est irrationnel ? Ou encore, comme le penseront les partisans du modèle agrégatif, que malgré la rationalité des préférences individuelles, la décision collective ne peut être, elle, rationnelle ? Le problème avec la

démocratie libérale inspirée par le modèle idéal du marché n'est pas qu'elle n'est pas fonctionnelle. En réalité, elle l'est beaucoup plus qu'on voudrait parfois l'admettre, puisqu'elle permet à l'immense majorité des individus dans nos sociétés de s'occuper d'autre chose que de politique. C'est un modèle minimal de responsabilité individuelle, mais élaboré d'organisation collective responsable, dont l'efficience dépasse largement les modèles alternatifs qui font encore aujourd'hui rêver nombre d'intellectuels (je pense à la démocratie directe ou à la dictature d'un parti unique réalisant les « fins » de la société). Mon intention ici n'est donc pas de critiquer ces vertus réelles du système électoral et représentatif.

Ce qui fait problème, à mon avis, c'est la fausse perception que ce modèle nous a progressivement conduit à donner de la réalité sociale du processus décisionnel, et surtout la formation erronée des postulats qui nous permettent de comprendre et d'agir sur la dimension collective de la rationalité qui est impliquée dans ce processus politique. Je pense enfin que, le Parti québécois, à l'image du PLQ, adhère de plus en plus aux postulats naïfs et réducteurs qui consistent à défendre une plate-forme électorale composée d'options agrégatives. Ce faisant, le PQ a abandonné l'ambition de réguler politiquement une société en vertu de la rationalité collective. En acceptant sans trop s'en rendre compte l'irrationalisme impliqué dans le modèle qui se représente l'électorat comme une somme agrégative de préférences instables, il est devenu progressivement incapable de susciter la confiance nécessaire pour être élu, pour rassembler l'ensemble des souverainistes et réaliser l'indépendance du Québec. Or, c'est bien la première manifestation de la raison publique d'une nation et de la responsabilité de sa direction

politique, que de créer la confiance nécessaire à un climat social coopératif optimal.

Le Parti québécois et le dilemme démocratique

Pour comprendre à quel point le PQ est affecté par le paradigme électoraliste, il suffit d'observer le pathétique des débats qui dominent son exécutif depuis l'échec référendaire de 1995. Déambulant aussi discrètement que possible dans l'espace public avec son option fondamentale comme s'il s'agissait d'une maladie honteuse, ne sachant plus comment camoufler la raison évidente de son existence comme parti politique rassembleur, le PQ s'est lancé à la fois dans toutes les directions : gestion provinciale optimale et atteinte du déficit zéro (au mépris des autres enjeux nationaux et du comportement d'Ottawa); purge idéologique auprès de sa frange culturellement plus conservatrice par l'adoption opportuniste de slogans ridicules (dans le contexte plus général de l'adoption d'un langage hyper-pluraliste, moralisateur et à l'avant-garde des dernières trouvailles des ingénieurs identitaires) ; multiplication des discours lyriques sur les conditions gagnantes et l'échéancier référendaire (avec refus concomitant de construire pragmatiquement une stratégie volontariste et forte pour l'accession à l'indépendance). C'est comme si le PQ était toujours désespérément à la recherche de nouvelles raisons pour être irresponsable !

Il ne faut cependant pas croire que ces errements proviennent uniquement ou même principalement des chefs du parti. Il existe en effet de fortes pressions internes et externes, dans les médias et surtout chez les organisateurs, planificateurs et conseillers péquistes, qui ont fait perdre le nord à la direction de ce parti. Après le référendum de 1995, le PQ s'est retrouvé face à un immense vide politique dont

il ne s'est jamais vraiment remis. C'est pourquoi une « ère de réformes » lui est apparue si salutaire pour conjurer son incapacité à exister normalement. Certes, tous les partis sont organisés pour gagner des élections. Mais la base du mouvement populaire qui appuie le PQ est motivée autrement. Pour la vaste majorité des souverainistes qui l'appuient, la mission du PQ c'est de gagner le pays !

On comprend que, psychologiquement, l'échec référendaire plaçait le gouvernement péquiste dans une situation pour le moins inconfortable. Mais comme plusieurs l'ont espéré après la dernière élection, on pouvait s'attendre à ce qu'un parti souverainiste en reconstruction abandonne ses mauvaises habitudes de perdant pour retrouver la vigueur du combattant – attitude qui, étant donné sa mission historique, lui sied davantage. Comme on l'a vu avec le débat entourant le renouvellement du cadre stratégique – la proposition de Robert Laplante appuyée par Parizeau, qui fut brutalement rejetée par la direction du PQ –, ce parti est loin d'être prêt à abandonner le confort d'une position électoraliste irresponsable. Les seuls arguments avancés dans ce refus tenaient bien dans sa prétendue inadmissibilité électorale : le PQ perdrait les élections avec un tel cadre stratégique⁶. Dernièrement, de jeunes députés péquistes – les mêmes « mousquetaires » qui disent à qui veut l'entendre que la souveraineté est dépassée⁷ – ont proposé des « référendums d'initiatives populaires » afin que le parti puisse se dégager encore davantage de ses responsabilités directionnelles en ce qui concerne la question nationale. Toutes ces interventions laissent entendre que la démarche du PQ doit être « plus démocratique », et que la responsabilité de sa démarche résiderait dans une forme de prudence électorale dont on attend toujours la démonstration convaincante.

Ce sont toutes des manifestations symptomatiques qui prouvent encore une fois que le seul parti indépendantiste en est venu à accepter tacitement une vision irrationnelle de la vie collective et démocratique : une vision dans laquelle les seuls acteurs sont des individus (ou des agrégations temporaires d'individus) dont la convergence réelle, profonde et continue ne peut être présupposée. Or, c'est bien de retrouver cette convergence nationale essentielle qu'il s'agissait dans la « proposition Laplante » appuyée par Parizeau !

La sortie récente du député de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, à l'effet que les souverainistes auraient « cherché à faire avancer leur option en utilisant pour l'essentiel la même approche que le camp adverse, c'est-à-dire rallier à leur cause la population québécoise par les moyens de propagande, de la publicité et des gestes stratégiques de promotion en appui aux actions politiques de persuasion et de prêche de la bonne parole », me semble complètement manquer le problème⁸. Qualifier le type de direction que les péquistes ont donné à la promotion de l'option souverainiste de « Raison d'État », au même titre que la politique du gouvernement libéral canadien, me semble relever de la plus totale supercherie intellectuelle ! Il ne faut pas se payer de mots : si le gouvernement fédéral n'a pas hésité à employer d'immenses moyens financiers, juridiques et idéologiques dans sa contre-attaque à la suite du référendum de 1995, il serait bien difficile de trouver une seule action du PQ qui puisse seulement tenir la comparaison avec une telle démonstration de force. Après le bref épisode des « chiffons rouges », rappelons que le PQ a vite « repris son trou », terrorisé qu'il était par la perspective d'un affrontement politique clair et évident avec Ottawa.

Ce qui est mis en évidence par le propos de Charbonneau et celui des autres démocrates auto-proclamés du PQ, c'est bien autre chose. Il s'agit d'un sentiment d'urgence qui anime une majorité des leaders péquistes pour trouver une alternative au combat politique responsable, attitude confiante qui serait bien entendu exigée par la réalisation politique de la souveraineté. Les réformes économiques, administratives, identitaires et maintenant démocratiques sont autant de voies de contournement que le PQ est passé maître dans l'art d'adopter pour s'éviter la bien plus pénible et héroïque tâche de mobiliser les citoyens québécois à adopter la constitution d'un pays libre.

J'ai soutenu jusqu'ici qu'une compréhension agrégative de la motivation de l'électorat nous conviait à nous représenter les décisions collectives de manière non-rationnelles, sanctionnant une conduite irresponsable de l'État. Bien des développements pourraient être ajoutés pour appuyer cette thèse, mais je ne peux me permettre de les donner ici. Cependant, si l'argument présenté jusqu'ici est explicite, et que la critique porte effectivement quant au type de direction que le Parti québécois a donné depuis 1995 à notre vie collective et démocratique, j'aimerais maintenant en tirer les conclusions.

D'abord, une collectivité nationale est un sujet politique dans la mesure où elle est capable de vouloir et d'agir. Sans cette capacité de former une entité collective – capacité qui n'est pas du tout « mystérieuse », comme voudront l'affirmer certains universitaires –, la vie démocratique serait totalement impossible. Si la société n'était qu'une histoire complexe de compromis, sans qu'aucun lien réel n'existe entre ses membres, elle ne serait qu'un territoire abritant une guerre civile permanente continuée par d'autres moyens.

Ensuite, sans présupposer de la nature du lien qui unit les citoyens entre eux pour former une nation, une politique nationale responsable cherchera à tabler sur la convergence existante pour reproduire la confiance nécessaire aux grandes décisions collectives. Et c'est la construction dirigée de cette confiance essentielle qui constitue la véritable rationalité de la vie démocratique et qui fonde la responsabilité de sa direction politique. Pour que cette volonté devienne cohérente et solide, elle a donc nécessairement besoin d'être dirigée : on doit lui donner le langage nécessaire pour qu'elle s'exprime. Or, les leaders péquistes parlent et agissent comme si les Québécois n'étaient pas une nation ou une collectivité politique. Ils s'imaginent que la souveraineté pourrait advenir d'elle-même, suite à un « mouvement auto-généré » par la « société civile » – c'est-à-dire par cette sorte d'agrégation spontanée d'intérêts convergents qui se manifesterait comme par magie durant les élections. Or nous avons émis des réserves importantes au sujet d'une telle représentation de ce qui est réellement impliqué dans le processus de décision démocratique.

De plus, historiquement, le PQ s'est fortement appuyé, sans jamais lui donner son plein potentiel, sur une structure de solidarité identitaire et inter-générationnelle. En prenant pour acquis cette structure, en ne considérant pas la dimension pleinement rationnelle et positive de ce vivre-ensemble, il a laissé un ensemble de mécanismes en diluer la force d'expression. Sous son gouvernement, des médias mercenaires ont ainsi ouvertement manipulé les enjeux des débats. Des universitaires financés et socialisés par le Canada ont massivement brouillé les questions. Et de nombreux groupes de pression ont achevé de sur-représenter les intérêts de certaines factions de notre société au mépris des

intérêts fondamentaux de l'ensemble. Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que le PQ n'apparaisse plus au yeux de nombreux québécois comme un parti capable de créer le climat de confiance essentiel pour mener la nation québécoise sur le chemin de la liberté politique.

S'il veut seulement survivre, ce parti doit donc dès aujourd'hui réapprendre à représenter la volonté générale des citoyens du Québec. Il doit abandonner le langage électoraliste simpliste pour parler la langue nationale des Québécois : pour enfin donner l'expression publique de notre désir d'être à nous-mêmes un sujet autonome et responsable ! Il en va de son propre intérêt, comme de notre intérêt à tous, pour que cesse notre précarité existentielle et que nos citoyens puissent à nouveau dire « nous » sans complexes. □

1 Les textes sont disponibles sur le site de l'Action nationale.

2 Dans la théorie de la décision, les « propriétés attractives » représentent une formalisation des choix qui motivent rationnellement les individus à coopérer ou à faire défection. L'idée fondamentale sous-jacente étant que des individus ont toujours conscience de leurs intérêts rationnels, tels les gains économiques et l'augmentation du statut social (qui est parfois réduite à une forme indirecte de gain économique). Notre discussion se situe donc entièrement, pour le moment, dans le contexte bien connu de « l'individualisme méthodologique » en théorie sociale et économique.

3 L'expression « agrégative » fait référence ici à l'impossibilité, dans le contexte de l'individualisme méthodologique, de penser une entité collective autrement que par la réduction à ses parties. S'il est par ex. possible de « déduire » des préférences d'un ensemble d'individus (A, B, C...), il ne s'agira que d'une agrégation de préférences individuelles, et non une préférence qui existerait en vertu d'une nature hypothétiquement collective de la somme de ces individus.

4 Je laisse pour l'instant de côté la question nationale, mais j'y reviens plus loin.

5 À ce sujet, voir l'excellent numéro préparé par l'Action nationale à la suite de la dernière élection québécoise (Vol. XCIII, nos. 5 et 6, mai/juin 2003).

6 C'est bien la position qu'a défendue Jean-François Lisée devant les péquistes. Voir le résumé de son argument dans « Pourquoi la souveraineté est probable » sur le site Internet de www.PolitiquesSociales.net. Ensuite, l'ancien ministre péquiste Serge Ménard, le chroniqueur Michel David du Devoir et bien d'autres encore se sont acharnés à prétendre faussement que la « proposition Laplante » consistait en une élection-référendaire! Autrement dit, cette stratégie était anti-démocratique...

7 Voir le Devoir du 23 septembre 2004.

8 Voir en particulier son texte « Sortir du paradigme de la propagande », le Devoir, 17 février 2005.

Mathieu Bock-Côté

LE CUL-DE-SAC PROGRESSISTE DU PARTI QUÉBÉCOIS

Cependant, j'essaie de comprendre. Qu'est-il arrivé depuis des années, aux peuples d'Europe, dont les Français, pour qu'on les découvre soudain si démunis de fierté? Je me dis que l'esprit social a fini par dévorer l'esprit national. La social-démocratie est gestionnaire avant d'être patriote. La gauche est révolutionnaire avant d'être nationale.

Louis Pauwels, *La liberté guide mes pas*

Risquons l'hypothèse facile ; elle n'en demeure pas moins la plus probable. Depuis le 30 octobre 1995 et la déclaration bien connue de Jacques Parizeau dont les souverainistes ne sont toujours pas revenus et qui hante la classe politique, la « crise » de la conscience collective, propre aux sociétés de la modernité tardive, a pris au Québec des allures de psychodrame, comme si le vieux fond malade de l'imaginaire canadien-français, pétri dans la honte de soi et l'angoisse de la disparition, avait soudainement refait surface avec la réapparition de la défaite sur une question existentielle. Comme si la mauvaise conscience occidentale, un temps endiguée aux frontières du pays par l'intensité du débat sur la question nationale et la présence partout visible de la

* Candidat à la maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal

mémoire franco-qubécoise dans l'espace public, s'était d'un coup déversée dans l'imaginaire francophone, à tout le moins, dans celui d'une frange de l'élite d'autant plus susceptible de reprendre les mots codés du progressisme identitaire qu'elle y a vu une preuve manifeste de son propre cosmopolitisme. L'actualité politique est là pour nous rappeler à quel point les élites sont devenues sensibles à la moindre accusation d'ethnocentrisme dans la définition du « nous » national. La dernière élection québécoise en a donné encore une fois l'illustration quand le chef du Parti québécois s'est confondu en excuses et explications pour sortir du piège que lui avait tendu le chef libéral lors du débat télévisé. Tout comme lors de la dernière élection fédérale, quand le Bloc Québécois et son chef ont emprunté une rhétorique qui n'avait rien à envier au multiculturalisme fédéral pour définir la nation québécoise comme société pluraliste aux valeurs progressistes – les valeurs québécoises, décalque souverainiste des valeurs canadiennes mises de l'avant par le Parti libéral du Canada – si bien affirmées qu'il apparaîtrait ridicule de faire appel à la mémoire francophone et à la conscience historique dans laquelle elle est investie pour la caractériser.

C'est le grand débat sur l'identité collective qui sollicite depuis une dizaine d'années l'intelligentsia souverainiste et qui piège ceux qui s'y retrouvent. Par un programme d'ingénierie identitaire, il faudrait créer une nouvelle nation québécoise¹. D'un modèle, périmé, on passera à un autre, désirable, parce que correspondant à la réalité complexe de la société contemporaine. Un mot s'est rapidement imposé : il faudrait être nationaliste civique². La plupart ont pris l'étiquette pour éviter les mauvaises réputations. « Tous ont néanmoins appris les mots clefs du catéchisme pluraliste :

inclusion ou exclusion, reconnaissance ou ethnocentrisme, ouverture ou fermeture, les oppositions ainsi définies tranchant nettement entre les vertueux et les autres. Le peuple québécois s'est fait désigner autrement pour ne plus exclure personne de sa définition: « Québécois et Québécoises de toutes origines », c'est désormais son nom, tournure d'esprit spécialement souverainiste, le PLQ et l'ADQ n'ayant que très rarement participé à cette grande parade pluraliste résultant d'une conversion soudaine au multiculturalisme à la québécoise. Le nationalisme civique a recadré les paramètres de la question nationale en la redéfinissant selon les prescriptions associées au pluralisme identitaire patronné par la Charte des droits de la personne, parfait décalque de la doctrine canadienne du PLC recentrée dans les frontières québécoises. Ouvrages et articles sur la question se sont multipliés, chaque fois pour moderniser l'identité nationale et la démarquer des empreintes de la mémoire canadienne-française. Fait à rappeler, dès 1999, l'entreprise de rénovation programmatique du Bloc Québécois l'avait conduit à renier le concept des deux peuples fondateurs, y voyant une trace de nationalisme « ethnique » à proscrire des formulations officielles de la doctrine souverainiste. Ce n'était pas là qu'un faux pas, mais l'appel d'une marche à suivre, marquant la cadence du pied gauche, en nouvelle direction, celle du nationalisme de la table rase, fait pour plaire aux citoyens du monde qui se multiplient au sein d'une élite francophone confondant allégrement ouverture à l'autre et renoncement à soi.

L'idée pourtant classique d'une lutte nationale d'abord menée pour des raisons « identitaires » est désormais congédiée dans un discours médiatique qui cherche à sophistiquer l'argumentaire souverainiste en le dénationali-

sant. Il est de moins en moins aisé – en fait certainement périlleux – d'articuler le discours souverainiste aux prescriptions politiques qu'on peut trouver formulées de manière plus ou moins explicite dans la conscience historique francophone³. La censure médiatique pèse, certes, mais plus encore, celle des « pluralistes » associés au mouvement qui cherchent à nettoyer son héritage culturel en javellisant le particularisme franco-qubécois qui le teinte encore tout en menant l'inquisition contre ses membres incomplètement convertis à la révélation multiculturelle. Pour devenir le projet de tous les Québécois, le souverainisme ne doit plus d'abord être celui de la majorité française. Que le groupe porteur du projet national soit francophone cause désormais problème et compromettrait le caractère véritablement démocratique de l'option. Opération logique comme une autre qui permet de décentrer le projet national du sujet historique qui le porte, opération politique qui vise à marginaliser les militants nationalistes et faire passer les indépendantistes pour de malsains radicaux en rupture avec la modernité québécoise. Dans un rapport qui a reçu une diffusion significative depuis sa publication, trois jeunes députés péquistes, vite identifiés à la relève du Parti, ont dit de la souveraineté « qu'elle [ne peut plus être] une réponse aux injustices commises hier et l'aboutissement historique d'une démarche entreprise jadis »⁴. Les députés, écriront aussi que « rattachée à la survie de la langue et du peuple québécois, on voit mal en quoi la souveraineté peut être une réponse aux problèmes sociaux qui se vivent au jour le jour »⁵. Propos repris par André Boisclair, ex-ministre en exil académique, qui dans une récente livraison de *L'Actualité*, « faisant le tri entre le bon grain progressiste et l'ivraie nationaliste, marquait une nette rupture entre sa génération et les précédentes, celles-là cherchant à réparer

les erreurs du passé en entretenant un nationalisme « vindicatif », « belliqueux » et « passéiste », la sienne formulant un projet « positif », sans « ressentiment », « ouvert à l'avenir » et cherchant à faire du Québec une société modèle, écologiste et progressiste à l'heure de la mondialisation⁶. Dans un cas comme dans l'autre, on assume le discrédit du nationalisme traditionnel pour soutenir et articuler la lutte indépendantiste. La conscience historique francophone, travaillée par la vieille mais durable aspiration nationale à la pleine existence politique, serait désormais insuffisante pour rassembler une majorité souverainiste. Insuffisante ; à bien lire, et pas seulement entre les lignes, on doit même comprendre qu'elle est contre-productive, les nouveaux souverainistes pouvant d'autant mieux définir un projet de société multiculturel et délié des motivations propres à la majorité francophone qu'ils sauront renier explicitement ce qui reste de la vieille identité canadienne-française toujours agissante dans la conscience nationale. Ce que soutient aussi Elsie Lefebvre, nouvellement élue avec l'élection partielle de Laurier-Dorion qui a fait campagne, selon son propre aveu, non pas sur la souveraineté, mais sur la social-démocratie, un principe valant bien l'autre selon les circonstances et l'électorat à travailler. La jeune député a répété à plusieurs reprises, par ailleurs, que la souveraineté n'avait de sens, pour elle, que dans la perspective de la construction d'une société social-démocrate. « La souveraineté n'est pas une fin en soi, [...], c'est seulement un super moyen d'arriver où on veut »⁷. La jeune députée incarne de manière particulièrement exemplaire ce déplacement des préoccupations de la relève péquiste, d'abord intéressée à modeler un certain type de société et trouvant dans la souveraineté un cadre approprié à l'intérieur duquel travailler à son élaboration.

Il faut repenser l'option souverainiste et trouver de nouvelles raisons de faire l'indépendance, non tributaires de la mémoire francophone et du nationalisme à travers laquelle elle s'est historiquement déployée. La souveraineté sera d'autant plus pertinente qu'elle sera déliée d'une symbolique jugée vieillie qui, dit-on, ne parviendrait plus, de toute manière, à rejoindre une jeunesse davantage intéressée par les « causes sociales » que par la souveraineté, comme l'ont soutenu les délégués à l'Université du Nouveau Monde⁸. Dans la souveraineté, il faudrait investir un projet de société, une certaine idée de ce que sera le Québec libre sans laquelle l'indépendance ne parviendrait plus à faire « rêver ». Nouvelle mouture du vieux programme « socialisme et indépendance », probablement, avec les nuances qu'imposent le changement d'époque et la révision à la baisse des espoirs investis dans l'eschatologie socialiste. C'est à cette entreprise de redéfinition fondamentale de l'option souverainiste que sera consacré le prochain Congrès national du Parti québécois. Précisions : c'est plutôt cette démarche qui sera consacrée, dans la mesure où la Saison des idées a cadré les débats relatifs à la modernisation de l'option dans cette perspective sans laisser aux militants nationalistes la possibilité de se soustraire à une délibération engagée explicitement pour les renvoyer à la périphérie du mouvement.

Pour des raisons qui s'expliquent, les souverainistes sont historiquement marqués à gauche dans l'espace public québécois. La Révolution tranquille, aussi nationale fut-elle, s'est trouvée contemporaine de la décolonisation et des belles heures de la social-démocratie occidentale. Le Québec a trouvé moyen d'y faire des progrès remarquables, qu'il ne faut certainement pas oublier en révoquant tout l'héritage

institutionnel qui lui est associé. Mais le mouvement souverainiste s'en est trouvé adjoint d'une aile gauche très militante qui a contribué à définir les orientations programmatiques du Parti et à l'éloigner trop souvent d'un électorat qui n'aurait pas été réfractaire à l'idée d'indépendance si elle n'avait été accompagnée du bric-à-brac idéologique de l'époque. Il n'en demeure pas moins que le Parti québécois s'est d'abord défini comme un parti de coalition liant des nationalistes de différentes allégeances – nationalistes de droite du RN, indépendantistes orthodoxes et généralement à gauche du RIN, nationalistes centristes du MSA – au sein d'une même formation mandatée pour faire aboutir la lutte pour l'indépendance politique. C'est cette coalition que Bernard Landry, à l'aube de la Saison des idées, cherchait à rebâtir en en appelant à la mémoire du fondateur du Parti. « C'est en puisant à l'esprit même de sa fondation que le Parti québécois doit se moderniser. [...] Dès sa fondation, le Parti québécois se constitua en coalition de souverainistes de toutes tendances et de tous horizons autour d'un programme d'accession à l'indépendance nationale. René Lévesque a su transcender les différences et rallier les énergies de notre peuple autour d'un projet d'épanouissement collectif dans lequel tous les souverainistes se sont reconnus. Ce rassemblement national, cette vaste coalition souverainiste, voilà ce que nous devons recréer »⁹.

L'intention était là, pourtant simplement définie et finalement modérée ; elle ne fut pas respectée, dans la mesure où l'aile gauche du Parti, croyant son heure arrivée, a profité de la Saison des idées pour entreprendre une reprogrammation de l'option souverainiste en dehors des prescriptions élémentaires du leader péquiste qui avait pris soin de faire une place dans le Parti à tous ceux cherchant à s'investir dans la

lutte pour l'indépendance. De force d'appoint, le progressisme veut devenir pivot central du mouvement souverainiste.

On peine évidemment à livrer une lutte nationale sans référer implicitement ou explicitement à l'identité du peuple qu'on cherche à émanciper. Il y a certaines évidences qui s'imposent même au plus têtue des gauchistes. Pas de lutte nationale sans sujet historique auquel référer dans cette démarche. Pas de sujet historique sans substrat à partir duquel le définir, sans une certaine consistance identitaire malaxée par l'histoire et apparaissant politiquement sous la forme d'une communauté de mémoire et de culture. Pris dans ce paradoxe – référer à l'identité d'un peuple dont on refuse par ailleurs de reconnaître la mémoire qu'on croit souillée par le « nationalisme ethnique » – les souverainistes ont cru trouver la réponse dans la définition d'une nouvelle identité québécoise construite artificiellement et de toute pièce par une armée d'intellectuels mobilisés pour la cause en bricolant une synthèse autour de certains matériaux tirés du dernier quart-de-siècle québécois. Une identité associée au modèle québécois et aux valeurs progressistes en matière sociale et culturelle qu'on pense y retrouver. C'est devenu en quelques années un lieu commun, le Québec serait « à gauche » alors que le Canada serait « à droite ». L'appartenance au Québec passe désormais par les valeurs « québécoises », les souverainistes revenant de manière insistante sur le caractère progressiste de la société québécoise, pour la distinguer des autres sociétés continentales, plutôt conservatrices, moins ouvertes aux différences, moins solidaires et plus individualistes. Le Québec serait la plus européenne des sociétés américaines. Les souverainistes croient démontrer cela en avançant quelques preuves : le Québec serait nettement plus permissif en

matière morale, culturelle et sociale, comme on le verrait autour d'enjeux comme la légalisation des drogues douces ou dures, l'approche préventive en matière de criminalité, l'ouverture supposée aux mariages gais¹⁰. On trouverait là la vertu d'un Québec évolué, en avance sur la morale continentale et son rigorisme protestant. Le vieux fond latin du catholicisme québécois aurait prédisposé le Québec moderne à toutes les innovations sociales pour en faire une Californie enneigée, certainement la province canadienne la plus ouverte aux suggestions les plus radicales de la modernité avancée. Le progressisme intrinsèque de la modernité francophone rendrait la société québécoise particulièrement réceptive à toutes les différences cherchant à s'y faire reconnaître, dans un climat de solidarité encore une fois étranger à l'individualisme des voisins anglo-saxons. Le Québec disposerait d'une fiscalité cherchant à construire une société sans trop de disparités dans la répartition des richesses, l'impôt servant ici non pas à financer les tâches fondamentales de l'État mais à reconstruire la communauté politique selon les prescriptions d'un Bien commun défini par la synthèse de toutes les doctrines égalitaires disponibles. Nul problème à partir de là pour l'aile gauche du Parti et sa compréhension particulière de l'option nationale: on sera d'autant plus québécois qu'on avancera un projet de société progressiste permettant au Québec d'aller au terme de ce qu'il peut être: une petite Scandinavie nord-américaine avec une morale néerlandaise, une Suède soixante-huitarde, le relais nordique de Porto Alegre, ce sera au choix. On aura congédié la mémoire, la conscience historique, quelques fois la langue, encore plus les symboles nationaux: le secret du national se trouve dans les politiques sociales. Le Québec sera, ou serait déjà, altermondialiste, écologiste et pour cela attaché au « développement durable », féministe et probablement mul-

ticulturel ou interculturel, selon qu'on nomme les choses par leur nom ou pas. La nouvelle déclaration de principe proposée par le Parti québécois en donne un bon exemple, dans la mesure où la souveraineté devient le cadre d'un projet de pays où le peuple québécois est défini comme « écologique, solidaire, démocratique, francophone, inclusif, pacifique, prospère, créatif et fier de lui »¹¹. On recherchera moins la souveraineté pour elle-même qu'en tant qu'instrument et cadre d'une nouvelle société à construire. Le projet de pays du Parti québécois permettra ainsi d'imaginer le Québec souverain, comme nous y invite le Bloc Québécois. Le Québec souverain ne pourra être que radicalement autre que celui pris dans les tenailles fédérales. Il faut en dessiner les contours, en annoncer les grandes orientations, montrer comment l'indépendance rendrait possible l'addition d'une nation dissidente dans la mondialisation. Ce souverainisme nouvelle manière, post-nationaliste, cosmopolite et libertaire, qu'incarne très bien Gilles Duceppe, reproduction québécoise de la *Cool Britannia* de Tony Blair et du Parti démocrate radical chic de Bill Clinton au début des années 90, fait la synthèse entre un certain réformisme économique et un progressisme moral et culturel qui l'éloigne des valeurs plus traditionnelles associées aux classes moyennes et populaires et du sens commun qui les accompagne.

Ce socialisme évolué qui sert de prêt-à-penser à la gauche caviar fait certainement bon chic bon genre et plait aux parvenus du cosmopolitisme montréalais. Dans un article publié au lendemain des dernières élections fédérales, où le Bloc Québécois a fait une campagne qui aurait été celle du NPD si elle n'avait été souverainiste, Richard Martineau, qui tient chronique à l'hebdomadaire *Voir*, félicitait ainsi Gilles

Duceppe d'avoir su moderniser le discours souverainiste en l'adaptant aux préoccupations des nouvelles générations.

S'il y a un politicien qui pourrait "revitaliser" l'option souverainiste, c'est bien Duceppe. Contrairement à Parizeau ou à Bouchard, qui se laissaient trop souvent emporter par l'émotion, Duceppe n'est pas un preacher, un prophète. Sa voix ne tremble pas lorsqu'il évoque l'indépendance, ses yeux ne se remplissent pas d'eau lorsqu'il nous parle de l'île aux Coudres ou de Cacouna. Il ne rêve pas de grands champs de blé battus par des hordes blondes, il ne ressuscite pas le fantôme des Patriotes chaque fois qu'il se retrouve devant un micro, l'indépendance qu'il défend n'est pas vicieuse, revancharde ou passéiste, c'est une indépendance moderne, branchée sur le présent.¹²

Souverainisme nouveau genre, fièrement affranchi de cette pathologie que serait le nationalisme. Un souverainisme fait sur mesure pour la télévision radio-canadienne et les bons quartiers montréalais où se croisent la gauche en foulard du Plateau Mont-Royal et la droite en costard de la rue Saint-Laurent. Un souverainisme sans ancrage populaire. Un souverainisme qui exemplifie bien, toutefois, le fossé croissant entre un électorat nationaliste traditionnel dans ses préoccupations et une nouvelle classe d'intellectuels et de politiciens qui ne se sentent plus redevables envers le sentiment populaire et la conscience historique franco-québécoise.

On aurait tort de voir dans la conversion progressiste du souverainisme québécois un simple déplacement tactique du projet national sur des questions susceptibles de le revitaliser à même les préoccupations sociales de l'heure. Ce serait voir une manoeuvre stratégique là où on assiste en fait à la redéfinition de la raison d'être du mouvement, à la for-

mulation de nouvelles orientations fondamentales qui remettent en question la coalition péquiste. S'il y avait simplement déplacement tactique, les souverainistes seraient conséquemment bien disposés à réviser la stratégie définie dans la mesure où elle s'avère peu ou pas fructueuse dans la promotion de l'option. En fait, c'est d'une métamorphose idéologique dont il s'agit.

Plusieurs se sont réjouis de la victoire de la candidate péquiste Elsie Lefebvre dans Laurier-Dorion, le soir des élections partielles de septembre 2004. Pourtant, le fait déterminant de ces élections partielles se trouvait ailleurs, à Québec, dans la circonscription de Vanier, où l'électorat appuyait un candidat adéquiste plutôt qu'un péquiste pour succéder au ministre démissionnaire Marc Bellemare. L'ADQ confirmait ainsi son implantation dans la région de Québec au détriment du Parti québécois.

Peu se sont demandés pourquoi et comment un tel déplacement de vote pouvait s'expliquer, la plupart se contentant de plaider des circonstances atténuantes, même exceptionnelles, liées à la fermeture de la radio CHOI et au positionnement de l'ADQ dans certains dossiers chauds sur la scène locale. Peu ont cherché à comprendre de quelle manière et autour de quelles questions un vote nationaliste mais conservateur semblait avoir déserté le Parti québécois pour s'exprimer désormais – et plus seulement se réfugier – à l'Action démocratique. Peu se sont demandés si le réalignement progressiste de l'option souverainiste et sa dénationalisation préalable – et paradoxalement conséquente – n'entraînaient pas le Parti québécois dans un cul-de-sac dont il risquait de ne plus savoir comment sortir. Ils n'ont pu se le demander parce que la formulation d'une telle question aurait exigé la transgression du dogme selon lequel la socié-

té québécoise en elle-même et pour l'essentiel serait progressiste. Dogme qu'un sociologue un peu doué aurait pu déconstruire depuis longtemps et facilement en remarquant que s'il y a au Québec comme ailleurs des progressistes, on y trouve aussi des conservateurs, les premiers n'étant pas plus Québécois que les seconds, ceux-là formant probablement d'ailleurs une forme de majorité silencieuse, relativement modérée, certes, mais bien loin de l'image d'un Québec à la californienne que nous suggèrent les pontifes progressistes du mouvement. Si le Québec est différent en Amérique du Nord, ce n'est pas par ses politiques sociales ou les valeurs du consensus progressiste qui tient captif sa population, mais par sa langue, sa culture, sa mémoire, son identité. Ce sociologue, avec une perspicacité minimale, aurait pu révéler aux leaders péquistes ce qu'ils ne semblent pas comprendre : même l'électorat souverainiste ne recoupe pas l'électorat progressiste et le dépasse très significativement, et parler à l'un en pensant s'adresser à l'autre consiste en fait à diffuser un mauvais signal dans la population, consiste surtout à rabattre le mouvement national sur sa faction minoritaire.

Il suffit de pratiquer une sociologie relativement grossière du vote souverainiste pour en repérer les composantes déterminantes. Passons rapidement sur le nationalisme orthodoxe des indépendantistes acquis au Parti québécois et sur l'aile gauche du mouvement, déjà mentionnée. On repèrera aussi un nationalisme centriste, s'exprimant hier par le MSA, aujourd'hui localisé dans la grande région métropolitaine et formant certainement la charnière centrale du mouvement national. Celui-là, même s'il lui demeure pour l'instant fidèle, pourrait certainement basculer dans une nouvelle forme d'expression politique si le Parti québécois s'entête

à s'aligner sur l'aile gauche du mouvement. Un nationalisme conservateur et régional, enfin, dont on ne doit pas sous-estimer les effectifs, rallié au Parti québécois à travers le RN et qui a toujours constitué l'aile droite du mouvement souverainiste. Un électorat qui, dans la région de Québec, a commencé à désertier un Parti québécois prêt à tout pour plaire à Françoise David sans faire le moindre signe aux électeurs de Mario Dumont. Un électorat qui fait la synthèse censément impossible entre une défiance manifeste envers le modèle québécois et un fort sentiment nationaliste dans la mesure où celui-ci s'exprime à travers les raisons fortes autrefois avancées par les souverainistes qui, misant sur l'appartenance nationale des Québécois pour les convaincre de se rallier à leur option, parvenaient ainsi en bonne partie à transcender les clivages réels entre la « gauche » et la « droite », clivages qui ne peuvent toutefois que réapparaître dans la mesure où la question nationale est mise en jachère ou repositionnée sur l'axe gauche-droite. Mais c'est un électorat que l'aile progressiste du Parti québécois semble disposé à sacrifier en le tenant une fois pour toutes acquis par l'ADQ. Même François Legault – une personnalité pourtant d'abord associée au nationalisme péquiste de centre-droit et qui pourrait encore jouer un rôle déterminant pour rapatrier une bonne frange de l'électorat nationaliste en exil partisan s'il consentait à occuper le créneau naturel qui est le sien – se résigne ainsi à la perte du vote nationaliste de droite en faisant le pari qu'il trouvera un électorat souverainiste élargi en configurant la coalition péquiste sur de nouvelles bases.

Certains militants du Parti québécois pourraient s'opposer à ce qu'on clarifie les choix de société qui seront faits au lendemain de la souveraineté du Québec, de crainte que ces

choix n'éloignent du parti des souverainistes plus conservateurs. Je crois qu'il faut faire le pari qu'en définissant dès maintenant un projet de société social-démocrate, nous pourrions rallier plus de militants, plus de nouveaux arrivants, plus de jeunes et peut-être même une partie de cette gauche « altermondialiste » qui songe à fonder un nouveau parti. Car être souverainiste, c'est justement affirmer le pouvoir qu'ont les peuples à définir les formes concrètes de solidarité. Et le budget d'un Québec souverain sera la meilleure illustration des valeurs sociales qui nous sont chères.¹³

Que le Parti québécois voit son électorat se désagréger, comme c'est le cas dans les environs de la Capitale nationale, ne semble pas inquiéter outre-mesure le député de Rousseau dans la mesure où la nouvelle définition qu'il donne de l'option souverainiste repose justement sur la recomposition d'une nouvelle alliance progressiste, clairement à gauche de l'échiquier politique, rassemblant sous le pavillon d'un commun projet de société les altermondialistes, les « communautés culturelles », les sociaux-démocrates et ceux des nationalistes qui consentiront à suivre une tel assemblage par souverainisme inconditionnel. Pensée magique ou non, on peut néanmoins se demander comment un électorat conservateur qui se calcule en centaine de milliers de votes sera d'autant plus facilement rapatrié dans le camp souverainiste qu'on cherchera à mettre encore plus de l'avant les raisons qui ont motivé sa désertion.

Il n'en demeure pas moins étonnant qu'une formation politique bien établie comme le Parti québécois cherche à ce point à récupérer une fraction marginale de son électorat dispersé dans quelques comtés montréalais alors qu'il se désintéresse de la sécession de toute son aile droite. On peut

difficilement y voir autre chose qu'une forme d'aveuglement idéologique, dans la mesure où ce vote progressiste marginal et clairement groupusculaire semble peser davantage dans le calcul des péquistes qu'un vote nationaliste certainement réfractaire au programme social du Parti mais néanmoins souverainiste d'une manière ou d'une autre. Un aveuglement idéologique dans la mesure où le Parti québécois craint bien plus d'être débordé sur sa gauche qu'amputé sur sa droite, contrairement aux indications conjointes du sens commun et de la sociologie électorale. Jacques Brassard, dans ses chroniques au *Quotidien de Chicoutimi*, a multiplié les mises en garde au Parti québécois dans sa tentative de s'aligner sur une nouvelle définition de l'option souverainiste dictée par son aile gauche risquant de couper le Parti du Québec réel. Brassard l'a bien décrit.

S'il y a un danger à vouloir définir avec trop de précisions ce que sera le Québec souverain, c'est celui de s'engager dans des voies qui devraient normalement faire l'objet de débats entre les partis politiques (et les divers acteurs de la société) quand le Québec sera devenu un pays, et non pas être imposées aux citoyens au moment de choisir la souveraineté. Cela me déplairait beaucoup de donner mon appui à un projet de pays comportant des divagations anti-mondialistes, des relents gauchistes contre l'économie de marché et une forme de totalitarisme écolo hyper-règlementé. Merci pour moi! [...] Je suis certain que de vouloir configurer avec force détails le Québec d'après l'accession à la souveraineté comporte des risques d'embardees idéologiques qui en rebuterait plusieurs au moment du vote. Plus concrètement, je dirais qu'il n'est pas politiquement souhaitable de s'aliéner les souverainistes de l'ADQ en leur présentant le projet de pays accompagné d'un projet de société

qui leur répugne. Et il ne s'agit pas là de fine stratégie, mais tout simplement de gros bon sens.¹⁴

Brassard marque bien là le principal problème de ce souverainisme progressiste qui prend désormais toute la place au Parti québécois : l'indépendance en elle-même ne peut ni ne doit préjuger d'un certain modèle de société. En cherchant à transvider la question nationale dans la question sociale, on en mine rapidement la portée mobilisatrice en divisant les souverainistes contre eux-mêmes. La démocratie québécoise saura accueillir de très nombreuses questions une fois le Québec parvenu à la pleine existence politique, les mêmes pour lesquelles se disputent les grands et petits partis dans toutes les sociétés occidentales. Mais la souveraineté n'a pas pour vocation de résoudre d'un seul mouvement toutes les questions qui se posent à une société normale disposant de l'ensemble de ses institutions politiques. Il y a de bonnes et de mauvaises raisons de faire l'indépendance et on ne peut toutes les additionner sans discréditer les premières par l'effet dissuasif des secondes. Il y a plusieurs façons de décliner les bonnes, suffisamment pour que tous les parcours souverainistes sérieux finissent par s'y rencontrer, dans la mesure où chacune suppose d'abord l'existence d'une question nationale irrésolue centrée sur la question du statut politique et dont la résolution n'a pas pour vocation d'enfanter une nouvelle société mais seulement un nouveau pays. Quant aux secondes, elles participent toutes à la même mentalité utopique que Christian Dufour a cru déceler chez les souverainistes en demandant s'ils étaient tous de charmants rêveurs investissant d'autant plus d'espoir dans l'indépendance qu'ils n'en voient plus vraiment l'horizon¹⁵.

Si la souveraineté en elle-même n'est ni à gauche, ni à droite, il n'en demeure pas moins qu'il existe désormais des sou-

verainistes à gauche et à droite, la tâche du Parti québécois consistant à les faire voter ensemble pour un même programme malgré leurs différentes affinités idéologiques. C'est la responsabilité des dirigeants du Parti d'en préserver la cohérence en trouvant les compromis nécessaires entre ses factions pour préserver l'indispensable unité des souverainistes, désormais à refaire. Ce programme ne peut qu'être ouvert à tous les souverainistes et s'inscrire dans la longue histoire des luttes québécoises pour la pleine existence nationale – ce qui implique une réaffirmation sérieuse des raisons fortes misant sur l'appartenance nationale et la nécessité pour le peuple québécois de faire ses propres choix, de disposer de sa pleine liberté politique. Il doit aussi faire tenir ensemble une majorité souverainiste qu'on peut rassembler au centre de l'échiquier politique, comme l'a maintes fois suggéré Joseph Facal en invitant le Parti québécois à mener lui-même sa propre entreprise de modernisation. Une coalition hétéroclite ne peut durer sans se voir tiraillée par ses différentes composantes, et le retard pris dans la résolution de la question nationale provoque comme il va de soi la réapparition de problèmes politiques qui ne recoupent pas nécessairement celui du statut politique et dont on espérait reporter la résolution après la souveraineté. De là d'ailleurs une des raisons de l'urgence de l'indépendance : la coalition souverainiste ne pourra pas exister éternellement. Les conséquences politiques de la marginalisation métropolitaine d'un Parti québécois aligné sur le progressisme urbain de la frange la plus réduite de son électorat marquerait très probablement une éclipse durable de la lutte pour l'indépendance telle qu'elle a été reprise de la tradition nationaliste au moment de la Révolution tranquille. On ne saurait en sous-estimer les effets néfastes et ruineux pour le peuple québécois, le fédéralisme canadien l'enfer-

mant dans un cadre politique contraire à la pleine expression de ses intérêts nationaux les plus fondamentaux. Retarder significativement l'accession à la souveraineté risque de provoquer la mort lente et la déchéance d'un peuple en pleine anémie démographique, moralement hédoniste avec une conscience historique minée par le multiculturalisme contemporain et disposant à peine des demis-moyens nécessaires à son véritable ressaisissement et à la pleine expression de ses intérêts fondamentaux. Il faut alors faire ce qu'il pour sortir le mouvement souverainiste de l'impasse où l'a conduit son aile gauche en en appelant à une forme de redressement national, de ressaisissement collectif centré non plus sur un modèle de société à imaginer mais sur la possibilité pour le Québec de disposer enfin de la totalité de ses capacités nationales. La souveraineté n'est pas une planche à dessin offerte aux esprits créatifs en manque de société idéale et ne doit plus être présentée comme telle. Promettre un monde aux milles merveilles après la souveraineté est non seulement un mauvais mensonge qu'on se conte à soi-même sans vraiment y croire; mais il s'agit surtout d'une stratégie politique contre-productive qui fragmente les souverainistes plutôt que de les fédérer.

Il faut colmater les brèches là où elles se trouvent. Le principal problème pour le Parti québécois consiste à rapatrier dans ses rangs un vote nationaliste de droite qui le déserte à mesure où il précise le type de pays qu'il entend construire avec l'indépendance. Personne n'a jamais demandé au Parti québécois de passer à droite et aux souverainistes d'endosser un programme conservateur. Mais pour que l'unité des souverainistes s'impose, il faut que la question nationale s'impose et que le programme du parti soit acceptable pour la majorité de la population, un programme plutôt centriste,

très modérément social-démocrate, s'il le faut et puisque la tradition du Parti l'impose, mais d'abord nationaliste et orienté vers l'accession à l'indépendance. On peut espérer qu'une part significative des nationalistes de droite est probablement encore disposée à se rallier au Parti québécois s'il se recentre sur son option en la définissant traditionnellement telle qu'elle a toujours été comprise et non plus tel qu'on cherche actuellement à la refonder. Il n'y a aucun vote à gagner à gauche. Le demi-pourcent d'exaltés altermondialistes et socialisants que le Parti québécois s'évertue à rapatrier dans ses rangs risque de lui aliéner un électorat autrement plus important, centriste ou conservateur, mal disposé envers les questions privilégiées par son aile gauche mais d'abord et avant tout fidèle au Québec. La gauche cosmopolite et libertaire qui a capté la question nationale pour la recycler dans la rhétorique des valeurs québécoises provoque l'éclatement en accéléré d'une coalition souverainiste disparate qui ne sait plus quoi faire avec une option en voie de devenir ésotérique même pour ses plus convaincus militants. Cette gauche doit renoncer à son emprise sur l'option et rouvrir cette dernière à toutes les manifestations du nationalisme souverainiste. Mais c'est là peut-être trop demander aux militants progressistes qui se sont emparés du Parti québécois. Et qui sont aujourd'hui les pires alliés du mouvement souverainiste. □

1 Michel Venne (dir.), *Penser la nation québécoise*, Québec/Amérique, 2000.

2 Dernière manifestation en date, les Cahiers du 27 juin, qui cherchent à fonder l'appartenance nationale dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne en détachant la « citoyenneté québécoise » de la communauté historique par laquelle elle s'est historiquement exprimée. La revue s'est tout de suite taillée une place appréciable dans l'espace intellectuel et médiatique.

- 3 Sur la dénationalisation du souverainisme québécois, on lira l'excellent Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, VLB, 2002
- 4 Alexandre Bourdeau, Stephan Tremblay, Jonathan Valois, *La tournée des Mousquetaires*, Juin 2004, p.12
- 5 Alexandre Bourdeau, Stephan Tremblay, Jonathan Valois, *La tournée des Mousquetaires*, Juin 2004, p.12
- 6 Konrad Yakabuski, *Un futé à l'école des « smattes »*, *L'Actualité*, 15 avril 2005, p.34-37
- 7 Danielle Stanton, Elsie Lefebvre. *La plus jeune députée du Québec*, *Elle Québec*, Février 2005, p.63
- 8 Caroline Touzin, *Des jeunes de 15 à 30 ans réunis en colloque. Les causes sociales avant la souveraineté*, *La Presse*, 22 août 2004, A1
- 9 Bernard Landry, *La saison des idées*, *Le Devoir*, 18 octobre 2003
- 10 Un récent sondage de *L'Actualité* tend pourtant à infirmer la plupart de ces propositions. Sauf sur la question des politiques sociales, où ils semblent disposés à subir une fiscalité plus élevée pour disposer de certains services, les Québécois sont plutôt divisés sur les questions emblématiques de la différence québécoise pour la nouvelle gauche. 83 % des Québécois plaident pour un durcissement des peines contre les criminels, 48 % s'opposent à la légalisation de la marijuana alors que seulement 45 % y sont favorables. Le décalage entre le consensus progressiste des élites et les valeurs de la population est bien marqué, comme le remarque le professeur Jean-Hermann Guay qui y voit peut-être « le reflet d'un profond écart entre le discours officiel et ce que pensent les gens dans les chaumières ». Isabelle Grégoire, *Y a-t-il une droite au Québec*, *L'Actualité*, 1er avril 2005, p.20-29
- 11 *Un projet de pays. Cahier d'amendements au programme en vue des congrès de circonscription. Document de travail, Parti québécois*, 2005, p.3
- 12 Richard Martineau, *Indépendance : naissance d'un commis voyageur*, *Voir*, 1er juillet 2004, p.8
- 13 François Legault, *Services publics en péril*, *Le Devoir*, 30 septembre 2003
- 14 Jacques Brassard, *Des jeunes ouverts sur le monde et réalistes*, *Le Quotidien*, 13 octobre 2004, p.9
- 15 Christian Dufour, *Lettre aux souverainistes québécois et aux fédéralistes canadiens qui sont restés fidèles au Québec*, *Stanké*, 2000, 142 p.

Robert Laplante

LE DISCRÉDIT*

Le budget Goodale aura été le révélateur par excellence de la politique de l'impuissance qui structure le champ politique québécois.

Dure semaine pour les commentateurs politiques québécois. Il a vraiment fallu « faire semblant de trouver ça intéressant », comme dirait Richard Desjardins, pour noircir autant de pages, pour babiller aussi longtemps sur le budget fédéral. Et pour passer à côté du fondamental !

Présenté comme une victoire de Paul Martin qui a bien réussi à neutraliser les conservateurs, l'épreuve du budget a été interprétée dans la seule grille électorale. Le gouvernement libéral aurait décidé d'ignorer le Bloc Québécois et le NPD, il n'a pas fait grand cas des demandes des provinces, il a ignoré le déséquilibre fiscal, la réforme de l'assurance-emploi, etc, etc. Les savantes dissertations n'ont pas manqué pour faire comprendre les subtilités de la plomberie budgétaire, pour trouver les astuces et retrouver la signature de l'art libéral de manœuvrer. Les anecdotes et les débats sur des considérations secondaires n'ont pas manqué. L'essentiel n'a pour ainsi dire pas été abordé.

* Bulletin du lundi 28 février 2005

L'essentiel, c'est d'abord un fait brut, dur et têtue : la politique à Ottawa se fait sur des enjeux *canadian*. La dynamique politique se construit sur des rapports de force qui pèsent sur la construction des majorités et qui s'alimentent à des débats qui ne concernent que le Canada lui-même. Un Canada qui n'a rien à voir avec le Québec qu'il ignore pour mieux le nier. Ce n'est pas le Bloc que le budget Goodale a ignoré, c'est le Québec. Il ne figure tout simplement plus sur l'écran radar parce qu'il ne contribue en rien à la consolidation des enjeux nationaux du Canada. Toute apparence de lui faire des concessions, pis encore, de seulement paraître tenir compte de ses revendications ne pouvant que susciter la grogne et passer pour lâcheté mollassonne, tous les efforts ont été faits pour que rien de ce qui puisse le concerner dans ce budget ne soit interprétable dans des termes qui pourraient laisser deviner l'existence d'une quelconque question québécoise.

Les libéraux de Paul Martin font la politique en fonction de la réalité nationale du Canada. Les surplus s'accumulent à une vitesse vertigineuse « mais pourquoi diable ces milliards ne vont-ils pas là où ils devraient : en santé, en éducation et dans les poches des contribuables ? » (Le Devoir, 24 février, A 6) se demande un Jean-Robert Sansfaçon médusé. La réponse est pourtant limpide pour peu qu'on situe la question dans le registre politique plutôt qu'électoraliste comme le fait l'éditorialiste du Devoir à la suite de trop nombreux autres : le budget Goodale poursuit la modernisation unitaire du Canada, le grand projet politique de Paul Martin et du PLC. Ottawa ne retient pas l'argent pour le seul motif de se financer des promesses électorales, il s'outille pour redessiner les compétences à sa guise, pour façonner les priorités nationales, pour s'assurer qu'elles ne se puissent penser et réaliser qu'à partir d'Ottawa. Et ce projet est en

phase avec l'évolution des mentalités au Canada. Là se trouve la vérité profonde de ce budget.

De déception en déception jusqu'au Canada idéal !

L'essentiel n'est jamais dans les moyens. Et s'il est un autre constat que ce budget impose comme une évidence cruelle, c'est bien le total et impitoyable discrédit qu'il jette sur l'ensemble de la classe politique québécoise.

Les libéraux fédéraux du Québec s'y révèlent dans leur plus complète nudité : ce sont des modèles de l'esprit mercenaire au service d'un État dont le projet est d'oblitérer leur propre peuple. Ce sont des agents de minorisation qui consentent à servir de relais dans la stratégie d'asphyxie et de déstabilisation des finances publiques du Québec. Ils agissent pour brouiller les repères et dissoudre toute représentation des intérêts spécifiques du Québec. Ils ne formulent pour lui aucun projet politique sinon que celui de se soumettre aux jeux qui servent à construire, au Canada, des majorités électorales pour mieux le nier.

Les députés du Bloc québécois n'ont pas fini de rager comme ils l'ont fait toute la semaine. Le budget Goodale vient de faire la démonstration que le gouvernement Martin a tout avantage à les encourager à s'agiter. C'est en les instrumentalisant que les libéraux peuvent le mieux prétendre incarner le « national interest ». Ce budget vient de sonner le glas sur la stratégie d'action en Chambre. Foin des tournées *canadian*, foin des joutes oratoires dans les comités. Cela n'apporte aucun gain stratégique.

Les libéraux de Jean Charest n'ont jamais paru si grands sous la moquette. Le gouvernement Martin n'a que mépris

pour ces inconditionnels du Canada. Ils sont déçus ? So what ! De déception en déception jusqu'au Canada idéal ! Comme les péquistes de Lucien Bouchard avant eux, les voilà, à leur tour, enfermés dans la politique des lamentations. Mais rien jamais ne sera jamais trop grave à leurs yeux pour remettre en cause le lien *canadian*. Ils s'en tiendront donc à la politique de la terre brûlée, à la politique de ratatinement de l'État, à une fiscalité d'automutilation, à une politique de saccage de la cohésion nationale. Et referont les professions de foi *canadian*.

Mario Dumont et les adéquistes n'ont plus que la rhétorique politicienne et la manipulation populiste. Le clientélisme électoral puant leur tient lieu de projet politique. C'est le consentement à l'impuissance habillé dans les vieilles hardes de l'autonomie provinciale. Une autonomie à laquelle ils tiennent avec une telle détermination que Mario Dumont répète à qui veut l'entendre qu'il exclut d'emblée l'indépendance. En refusant de fixer un seuil de rupture, ce que faisait pourtant le rapport Allaire qui lui a donné naissance, l'ADQ se condamne à l'insignifiance. C'est un autre soliloque qui s'élabore. Ce parti est en passe de devenir une véritable terre d'accueil pour tous ceux et celles qui refusent de tirer les conclusions, les irrésolus et les déclamateurs de conviction sans passage à l'acte. Un vrai pays de Cocagne pour les Yves Séguin de ce monde.

Le Canada a réglé la question du Québec. Le renouvellement du fédéralisme, les velléités autonomistes, c'est du discours pour consommation locale, de la pâte à modeler des programmes électoraux de bourgade. En attendant, comme les libéraux, les adéquistes se lamentent en se disant prêts à s'accommoder de ce que le Canada nous laisse. Ils aspirent

à gouverner la province en allant dans le sens où Ottawa nous pousse.

Les péquistes, plus velléitaires que jamais, sont restés pathétiques et pusillanimes. Cela faisait peine à voir, Bernard Landry suggérant à Jean Charest de réclamer une rencontre avec Paul Martin. Toujours le coup du pragmatisme pour rester au plus près de la gestion provinciale, pour se comporter en opposition provinciale plutôt qu'en alternative indépendantiste. La seule réaction souverainiste qui tienne en face de ce budget – surtout pour un chef ! - c'est celle de l'affirmation de l'urgente nécessité de l'indépendance. Il faut le dire haut et fort, il n'y a plus moyen de moyenniser. Le Québec est condamné dans ce Canada dont la politique le disloque d'ores et déjà. Il faut en sortir et ça presse.

Mobiliser pour en finir

Il y avait quelque chose de complètement délirant à entendre les députés partisans du référendum d'initiative faire des phrases le jour même du dépôt de ce budget. Ces péquistes ne se voient plus aller : ils dissertent sur les grandes vertus pendant que la maison brûle. Ils ne sont pas pressés ceux-là. Tellement peu pressés qu'ils sont même prêts à dissocier leur option du mandat qu'ils voudraient voir le PQ solliciter à la prochaine élection. Ou plutôt, si, ils sont pressés de s'affaler sur les banquettes des limousines de l'attentisme pour continuer de nous servir sur d'autres airs, la politique des lamentations. Ils voudraient avoir tout leur temps pour donner encore dans le bon gouvernement, pour regarder le Québec se déliter. Pour refuser de tirer les conclusions sur un avenir ruiné.

Le budget Goodale aura été le révélateur par excellence de la politique de l'impuissance qui structure le champ politique québécois. Il jette le désaveu sur une classe politique incapable de se tenir à la hauteur des exigences de nos intérêts nationaux, impuissante à saisir la conjoncture, à lire l'Histoire telle qu'elle pèse sur notre minorisation définitive. Cela ne devrait ni étonner ni choquer lorsqu'il s'agit de situer les conséquences politiques de la conduite des inconditionnels du Canada. Cela est plutôt accablant pour les souverainistes dont un trop grand nombre cherchent à se défilier en refusant de voir la polarisation telle que le Canada la pose, telle que la réalité l'impose.

Ce budget aurait dû être l'occasion d'un appel au ressaisissement national. Il aurait dû fournir l'occasion de partager le seul constat qui s'impose : la gouverne provinciale conduit le Québec à sa perte, y aspirer c'est consentir à se faire artisan de malheur. Les souverainistes ne doivent pas entretenir l'illusion qu'il y a encore moyen de moyenniser, de faire mieux avec moins sous prétexte d'avoir les bonnes raisons d'endurer parce qu'un jour il y aura un référendum. Le temps est venu de l'indépendance. Il nous faut un gouvernement souverainiste. Il nous faut un parti qui exige de ses candidats qu'ils mettent leur siège en jeu pour l'option. Des candidats qui auront le courage de se présenter devant le peuple en disant que le moment est venu du passage à l'acte. Nous n'avons que faire de souverainistes de salon. On ne se consolera pas à se dire que nous avons des convictions. Il n'y a qu'un seul lieu où elles comptent et importent : dans l'action lucide et courageuse.

Il faut souhaiter qu'ils seront nombreux à se lever les militants, pour dire aux élus du Bloc et du PQ que cela suffit, la politique politicienne de la finasserie embarrassée. Il faut

mettre le cap sur l'indépendance. Il faut quitter le terrain de l'adversaire, se lancer sur toutes les voies du pays réel, faire sans relâche la critique implacable de l'enfermement dans le Canada, traquer les imposteurs et les faiseurs de discours creux. Donner l'heure juste avec courage et lucidité. Mobiliser pour en finir. Appeler à l'action pour en sortir. S'organiser pour que cela se fasse.

Il faut une politique du dépassement. Une politique de la rupture. □

Claude Bariteau*

UN PACTE POUR FONDER LE QUÉBEC

À l'automne 1966, dans l'autobus en direction de l'Université de Montréal, j'ai échangé avec un homme d'un certain âge sur l'indépendance du Québec. Cette idée m'animait. Cet homme partageait mon enthousiasme. Me regardant droit dans les yeux, il m'a dit :

Si vous vous rendez à mon âge, j'ai 64 ans, vous aurez probablement la chance de voir naître le Québec. Ça ne se fera pas avant quarante ans. Au début du XXI^e siècle. Peut-être, mais pas avant. Comme l'opposition sera forte, il faut que cette idée s'enracine. Oui. S'enracine. Puis, une idée comme celle-là doit mûrir, se répandre, cheminer, devenir incontournable, mais surtout demeurer l'affaire de tous ceux qui veulent un pays. C'est seulement comme ça qu'elle aboutira.

Ces paroles m'ont ramené sur terre. Vingt-sept ans plus tard, en 1993, Charles Taylor m'a aussi ramené sur terre. Au café Loft, à Québec, interrogé sur la façon d'aborder le mouvement sécessionniste du Québec, l'auteur de la théorie de la reconnaissance avança qu'il faut d'abord considérer ses promoteurs comme des ennemis. Ce soir-là, je n'ai pu fermer l'oeil. Je découvrais que la reconnaissance canadienne

* Anthropologue, professeur à l'Université Laval

m'obligeait à être complice de mon assujettissement. Si j'osais affirmer le contraire, je devenais un ennemi.

Dans ce texte, je propose une démarche sécessionniste basée sur l'enracinement et le combat pour fonder le pays. Avant de la présenter, j'entends montrer que les quatre postulats de la démarche adoptée par le Parti québécois (PQ) en 1974 sont caducs. Le PQ n'est plus le bateau amiral qu'il fut dans les années 1970. Dans une société démocratique comme le Québec, lier projet de pays et projet de société est une erreur magistrale si on veut fonder un pays. Le recours à un référendum n'est pas, mais pas du tout, le moyen usuel pour faire sécession. Gouverner une province en attendant qu'une fenêtre s'ouvre pour tenir un référendum conduit à enfermer dans la gouvernance un mouvement dont l'objectif est de fonder le pays du Québec.

Depuis l'adoption de la loi C-20, la tenue d'un référendum est devenue le cheval de Troie du Canada pour faire dérailler la marche du peuple québécois. La privilégier encore, c'est l'exposer inutilement. Le Québec n'a pas les pouvoirs d'un État souverain et le peuple québécois n'a pas de droit à l'autodétermination externe. Pour accéder au statut d'État souverain après avoir fait sécession du Canada, il serait plus sage d'opter pour une démarche qui contourne cette loi et est aussi légitime qu'un référendum. C'est la thèse que j'avance. Pour fonder le pays, il faut prendre le pouvoir seulement si les parlementaires élus avec une plate-forme indépendantiste reçoivent plus de 50 % des votes exprimés. Un pacte à cet effet entre partis et groupes indépendantistes peut y conduire.

À propos de référendums

Le Parti québécois est né en octobre 1968 d'une fusion entre le Mouvement Souveraineté Association (MSA) et le Ralliement National. Le Rassemblement pour l'indépendance national (RIN) n'ayant pu s'entendre avec René Lévesque, devenu le chef du PQ, Pierre Bourgeault invita ses membres à rejoindre les rangs du PQ et dissout le RIN. Aux élections de 1970 et de 1973, le PQ obtint 23 % et 30 % des votes exprimés et ne fit élire que sept et six députés.

Lors de la campagne de 1973, René Lévesque révéla que l'élection de son parti déboucherait sur une déclaration de principe de la souveraineté, celle-ci étant suspendue jusqu'au référendum portant sur un projet de constitution. Entre-temps, il y aurait maintien du statut de province, mais activation de dossiers stratégiques. À l'occasion de ces élections, plusieurs chefs de file du PQ furent défaits, dont René Lévesque et Jacques Parizeau. Entre ces élections et le Congrès prévu à l'automne de 1974, René Lévesque chercha à sortir, son parti et lui-même, de cette position inconfortable en modifiant la plate-forme électorale.

Des réflexions, en particulier celles de Robert Marceau rendues publiques par Québec-Presse (1974) et de Claude Morin, ont préparé le terrain. Au Conseil national tenu à Mont-Joli, en septembre 1974, Robert Marceau préconisa de lier la promotion de l'indépendance à celle de la social-démocratie pour que les Québécois et Québécoises voient mieux où les conduirait l'indépendance et de procéder par étapes en dissociant l'élection du référendum. Quant à Claude Morin (1991), il peaufina diverses versions d'un texte pour le Conseil exécutif national dans lequel il fit valoir

l'idée, qu'il tenait de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral, de tenir un référendum sur une question.

Ces deux réflexions ont amené le Conseil exécutif et l'aile parlementaire à proposer, au Congrès de novembre 1974, une démarche axée sur la prise du pouvoir, une gouvernance sociale-démocrate et la tenue d'un référendum en fin de mandat portant sur une question. Les délégués l'adoptèrent à 630 votes contre 353. Le PQ devint alors plus un parti politique que le véhicule d'un mouvement de libération. Pour André d'Allemagne (1974), il s'agissait d'« un acte inutile et même dangereux, bref, une erreur ». Depuis, le projet de pays est enfermé dans un carcan référendaire sous prétexte qu'un référendum serait plus démocratique, tranchant et légitime alors qu'il est plus fréquent et tout aussi démocratique, tranchant et légitime, selon Viva Ona Barktus (1999), d'enclencher un processus conduisant à la sécession en recourant à la voie électorale. Voyons d'abord ce point.

En 1974, les promoteurs d'un référendum ont peu étayé leur argumentation à la lumière de cas montrant que sa tenue était la voie royale pour accéder au statut d'État souverain. Ils ont plutôt questionné la faible progression de leur projet de « souveraineté-association » et la fragilité démocratique du processus mis au point en 1973, et ce, même s'il s'inspirait de celui, propre au parlementarisme britannique, utilisé lors de la création du Canada en 1867 et auquel ils avaient ajouté un référendum sur un projet de constitution dans le programme de 1973.

Devant ces interrogations, les délégués se sont confortés à l'idée de tenir un référendum en fin de mandat. Ce faisant, ils ont décidé de procéder comme l'avait fait Terre-Neuve pour quitter la Grande-Bretagne, qui ne s'y opposait pas, et

pour adhérer au Canada, qui le souhaitait. Ce changement de cap a sûrement été influencé par le renversement, en 1973, du gouvernement Allende au Chili et, en 1974, par le projet d'occupation du Québec par l'armée canadienne dévoilé par Gil Courtemanche (1974). Implicitement, ce projet d'occupation annonçait que le Canada refuserait de négocier à la suite d'une déclaration de principe de souveraineté de la part d'un gouvernement n'ayant pas le soutien majoritaire de la population.

Au moment de cette décision, sur la scène internationale, plusieurs colonies accèdent au statut d'État souverain à la suite d'une déclaration des Nations Unies octroyant aux peuples colonisés un droit à l'autodétermination externe (Nations Unies, 1960). De l'avis de Jean Charpentier (1984), la majorité des colonies ont procédé au moyen d'une négociation entre la puissance coloniale et des institutions locales représentatives ou un mouvement de libération reconnu comme un interlocuteur représentatif de la volonté populaire. Parmi ces colonies, certaines ont tenu un référendum, notamment lorsqu'il y avait de l'opposition de la part de l'État colonial.

Avant cette date, la tenue d'un référendum pour enclencher un processus sécessionniste n'est pas habituelle. En fait, l'Islande fut le seul cas de sécession rendue effective après un référendum en 1944. Il l'est parce que l'Acte d'union de 1918 entre l'Islande et le Danemark prévoyait sa révision, 25 ans plus tard, par un référendum. Or, lorsque le moment fut venu, le maintien de l'union aurait lié l'Islande à un pays sous occupation allemande alors que les forces américaines venaient de chasser les Allemands de l'île. Dans ce contexte, il eut été surprenant que les Islandais veuillent demeurer

unis au Danemark. Ils ont décidé, en référendum à 98 %, de devenir un État indépendant.

Deux autres cas sont fréquemment cités : la Norvège et les îles Féroé. Dans le premier, le référendum, demandé par le roi de la Suède, a confirmé le vote unanime au Storting. Ce parlement norvégien avait mis fin à l'union en enlevant tout pouvoir au roi de Suède, ce qui rendit *de facto* la Norvège indépendante. Aux îles Féroé, où vivent 46 000 Féroïens, le Danemark a refusé de négocier l'indépendance à la suite d'un référendum en 1946 donnant 50,72 % des votes valides exprimés avec un taux de participation de 66,4 %¹. Devant l'expression de tensions internes, le roi a dissous le parlement et invité les Féroïens à élire un nouveau gouvernement. Les partisans du maintien de l'union, vainqueurs aux élections, ont négocié par la suite l'entente de 1948. Elle assura une grande autonomie au parlement féroïen. Récemment, un projet d'indépendance, voté au Løgting, le parlement féroïen, par les membres d'une coalition a été présenté au gouvernement danois. Le retrait d'un des partis de la coalition eut pour conséquence de surseoir au référendum prévu le 26 mai 2001 à la faveur d'une négociation avec le Danemark.

Ces dernières quinze années, plusieurs États souverains sont apparus sur la scène internationale dans le sillage de la dissolution de la Tchécoslovaquie, de l'éclatement de la Yougoslavie et de l'implosion de l'URSS. En Tchécoslovaquie², il y eut une entente entre les parlementaires pour dissoudre la fédération et créer deux États indépendants liés par une union douanière et monétaire. Les parlementaires des deux parlements ont pris cette décision après avoir constaté l'impossibilité de s'entendre sur un projet commun. Au parlement slovaque, c'est une coalition

entre députés partageant une même vision qui prit cette décision.

En Yougoslavie³, le recours au référendum fut généralisé avant de proclamer unilatéralement l'indépendance. La constitution permettait la sécession, mais exigeait la tenue d'une consultation populaire. Après les pressions militaires exercées par Slobodan Milosevic sur la province du Kosovo, ce à quoi s'opposèrent la Bosnie, la Macédoine, la Slovénie et la Croatie, les dirigeants de ces États ont décidé de se retirer de la fédération et ont tenu des référendums pour consolider leur décision. D'autres référendums furent tenus pour finaliser la dissolution de la Yougoslavie après que les parlementaires aient pris position.

En URSS, certains pays (Tadjikistan, Moldavie, Ouzbékistan, Kirghizistan, Kazakhstan) furent créés à la suite de l'implosion par un vote du parlement et sans référendum. Lorsqu'il y en eut (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Turkménistan), ils venaient ratifier une déclaration unilatérale basée sur l'existence d'un État souverain avant la constitution d'une république sous l'égide de l'URSS. Ce fut aussi le cas des pays baltes (l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie) où il y eut des proclamations d'indépendance par un vote majoritaire des élus entre 1988 et 1990, que l'URSS n'a pas reconnu. Les dirigeants des pays baltes ont toutefois refusé de tenir des référendums portant sur leur autodétermination, car c'eût été admettre leur sujétion à l'URSS. Selon Yves Plasseraud (1992), ils acceptèrent plutôt de tenir, sous contrôle international lors d'une élection, des « sondages » officiels qui ont révélé un soutien en faveur de l'indépendance de 90,4 % en Lituanie, de 73,7 % en Lettonie et de 77,8 % en Estonie. Ce n'est qu'après l'implosion de l'URSS

et leur reconnaissance par la Fédération de Russie, qui succéda à l'URSS, qu'ils furent reconnus par les Nations Unies.

Il y eut d'autres cas ces quinze dernières années. En Érythrée, après l'écrasement de l'armée éthiopienne en 1988, un gouvernement provisoire érythréen fut instauré et l'Érythrée devint *de facto* indépendante, ce que confirma un référendum tenu en 1993. Le cas du Timor-Leste est plus connu. Ayant déclaré son indépendance en 1975, ce pays fut envahi par l'armée indonésienne. S'ensuivirent des années de résistance. Peu après la destitution du président Suharto, les événements s'accéléchèrent. Un accord fut signé le 5 mai 1999 entre le Portugal et l'Indonésie pour tenir un référendum sous la supervision des Nations Unies. Le résultat fut 78,5 % en faveur de l'indépendance. La Namibie, ancienne colonie allemande devenue territoire occupé par l'Afrique du Sud, fut placée sous la tutelle des Nations Unies après la Deuxième Guerre mondiale. Cette occupation engendra des affrontements majeurs avant qu'un cessez-le-feu intervienne après les accords de Brazzaville octroyant l'indépendance de la Namibie en échange du retrait des troupes cubaines de l'Angola. En 1989, il y eut l'élection d'une Assemblée constituante. La *South West Africa People's Organization* (SWAPO) recueillit 57,5 % des voix dans un scrutin tenu sous l'égide des Nations Unies. Il n'y eut pas de référendum.

Des cas cités, il ressort que le processus qui conduit à une sécession démarre après une déclaration d'indépendance à la suite d'un vote de parlementaires qui ont ce mandat. Cette déclaration enclenche des négociations conduisant à la sécession. Le recours au référendum n'est utilisé qu'occasionnellement et, lorsqu'il l'est, c'est pour valider la décision de parlementaires ou mettre de la pression sur l'État d'origine. Autre point important à retenir : dans tous les cas cités,

il y eut toujours un appui majoritaire de plus de 50 % lors d'une élection ou d'un référendum.

Il en ressort aussi que, depuis 1974, le PQ navigue à contre-courant du processus le plus couramment suivi. Il y a là un paradoxe. Il explique, à mon avis, la lente progression du projet comme aux îles Féroé. En optant pour un référendum comme déclencheur, le PQ a inscrit sa démarche au sein d'une entité politique, la province de Québec, qui n'a ni le statut d'un État souverain, ni les pouvoirs à cet effet. Ne les ayant pas, ses lois étaient sujettes à des débordements de la part du Canada s'il voyait d'un mauvais œil le démembrement de son territoire. C'est ce qui s'est produit au référendum de 1995 comme l'ont révélé Charles Guité et des témoins de la commission Gomery.

Lorsqu'un référendum se tient pour enclencher un processus sécessionniste au sein d'un État souverain, celui-ci sera toujours passible de perturbations de la part de l'État dont le territoire risque d'être démembré. C'est ce qui explique que la décision de faire sécession est plutôt le fait de mouvements de libération ou de parlementaires au sein des institutions auxquelles se rattachent les promoteurs de la création d'un État souverain. La décision prise, un référendum, s'il s'avère nécessaire, va en général dans le même sens, ce que révèlent les cas cités.

En misant sur un référendum comme déclencheur, les dirigeants péquistes ont confondu une démarche d'association avec une démarche de sécession. Dans une démarche d'association, un référendum n'annihile pas le statut d'État souverain et ne modifie pas le territoire. Il peut de plus avoir un caractère exécutoire en vertu des lois des pays qui y recourent. C'est ainsi qu'ont procédé des États souverains pour

adhérer à l'Union européenne (UE). Cette façon de procéder n'a pas été jugée nécessaire dans la majorité des associations supranationales, dont l'ALÉNA. Un référendum qui enclenche une démarche sécessionniste est d'une nature autre. Par définition, il n'est pas exécutoire même si tel est le souhait du parlement qui y recourt. Il n'est qu'un témoignage du choix d'un peuple à la suite duquel peut s'enclencher un processus menant à une sécession après une négociation avec l'État d'origine ou, si ce dernier refuse de négocier, à une demande de reconnaissance par des États tiers.

La portée est donc fort différente. Dans le premier cas, ce sont des États associés qui acceptent l'État demandeur; dans le second, en vertu de l'intégrité territoriale des États souverains, il revient au peuple qui aspire à se doter d'un État souverain de convaincre l'État dont il est originaire d'accepter son affranchissement. Cette acceptation est déterminante dans la reconnaissance du nouvel État par les Nations Unies.

En 1974, cette confusion pouvait s'expliquer. Le projet en était un de « souveraineté-association ». En 1995, ce n'était pas le cas. La souveraineté pouvait se réaliser sans partenariat. Sa visée était sécessionniste. Malgré les risques inhérents à tenir un référendum pour enclencher le processus de sécession, risques maintenant connus, celui de 1995 a failli conduire à une victoire du OUI. On sait aujourd'hui que le gouvernement Chrétien en fut profondément ébranlé. Moins d'un an après, il chercha à encadrer tout référendum portant sur la sécession d'une province en vue de recouvrer des marges de manœuvre pour contrer toute sécession.

S'il a procédé de la sorte, c'est qu'au référendum de 1995, Jacques Parizeau, alors premier ministre du Québec, eut

l'heureuse initiative de présenter, le 7 septembre 1995, un Projet de loi sur la souveraineté du Québec. Ce projet, en plus d'expliquer comment se ferait la souveraineté⁴, indiquait qu'il serait adopté « advenant un vote majoritaire pour le OUI au référendum », ce qui ouvrirait la voie à la proclamation de la souveraineté du Québec « dès que le traité de partenariat aura été approuvé par l'Assemblée nationale ou dès que cette dernière aura constaté, après avoir demandé l'avis du comité d'orientation et de surveillance des négociations, que celles-ci sont infructueuses » (Parti québécois, 2005).

De l'avis de Jacques Parizeau, la loi C-20 fut la réplique fédérale à ce projet de loi. Pour justifier cette loi, le gouverneur en conseil posa des questions à la Cour suprême sur l'existence d'un droit de sécession octroyé au Québec en vertu de la constitution canadienne ou du droit international et sur la primauté d'un droit sur l'autre. Si la cour s'en était tenue aux questions, les réponses auraient été très courtes et il n'y aurait pas eu de loi C-20. Le Canada n'a pas inscrit dans sa constitution un droit à la sécession et, au niveau international, seul est reconnu le droit des peuples à l'autodétermination dans le respect de l'intégrité territoriale des États souverains, l'exception étant le droit à l'autodétermination externe des peuples colonisés ou assujettis à des pratiques jugées inacceptables, ce qu'ont expliqué de nombreux spécialistes, dont James Crawford (1997), Antonio Cassese (1995) et Alain Pellet (1995).

En fait, en ne se limitant pas à répondre aux questions posées, la Cour a invité le Canada à définir les règles auxquelles serait astreint le peuple québécois s'il voulait faire sécession à la suite d'un référendum. Elle a donc laissé savoir que le peuple québécois doit d'abord exprimer claire-

ment que tel est son désir lors d'un référendum portant sur une question claire. Ensuite, il devra négocier avec le Canada et ses composantes dans le respect des principes et des règles particulières au constitutionnalisme canadien, ce qui pourrait être long et l'amener éventuellement à revoir sa décision.

Ce faisant, la Cour suprême a retourné la balle au gouverneur en conseil en lui traçant un cadre général pour la tenue d'un référendum tout en lui soufflant à l'oreille qu'« il reviendra aux acteurs politiques de déterminer en quoi consiste "une majorité claire en réponse à une question claire" ». Comme le Québec avait déjà défini ce qu'il considèrerait une majorité claire, soit 50 % + 1 des votes exprimés, et répété qu'il entendait être le responsable de la clarté de la question posée, la Cour a invité les acteurs politiques canadiens à clarifier leur position.

Le parlement canadien attrapa la balle au bond et vota la loi C-20. Avant cette loi, le Canada pouvait être invité à négocier le départ du Québec à une table commune. Depuis, si le Québec tient un référendum, il revient au parlement canadien de décider s'il accepte qu'il y ait, sur sa patinoire, un face-à-face au terme duquel il risque de perdre. Comme ce risque est réel, ce parlement s'est donné les moyens pour décréter la qualification des équipes qu'il accepterait de rencontrer, pour vérifier si elles savent bien ce qu'elles font et pour tester l'appui de leurs partisans. Si une équipe franchit ces barrières, le Canada pourrait alors accepter le face-à-face en autant qu'il délimite les règles du jeu, soit le nombre de joueurs qu'il entend placer sur sa patinoire, choisisse l'arbitre et définisse la durée de la partie.

L'intervention de la Cour suprême a préparé le terrain pour installer la patinoire canadienne. En l'installant, les parlementaires canadiens se sont attribués un droit de regard sur la question et se sont octroyés le pouvoir d'évaluer l'importance du soutien lors d'un référendum. Ces pouvoirs subordonnent le peuple québécois au peuple canadien et vont à l'encontre du principe de l'égalité des droits des peuples, qui est un élément incontournable du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Qui plus est, la loi C-20 annonce une ouverture du Canada à des demandes de rattachement venant de portions de la population du Québec. Ce faisant, ces parlementaires se font les propagandistes du morcellement du territoire québécois, ce qui va aussi à l'encontre, dans les cas de sécession, des pratiques en droit international, ce qu'ont avancé Thomas M. Francz, Rosalyn Higgins, Alain Pellet, Malcolm N. Shaw et Christian Tomuschat (1992) dans leur avis sur l'intégrité territoriale du Québec dans l'hypothèse de l'accession à la souveraineté.

Il y a plus. Avec cette loi, les parlementaires ont fait en sorte que ces contournements soient soustraits à tout regard externe. Au Québec, ce point a suscité peu d'attention. Or, il est précisément celui qui rend cette loi si importante parce qu'avec elle, si le Canada ne constitutionnalise pas le processus de sécession à l'instar de l'Éthiopie⁵, il reconnaît une sécession possible, en délimite le processus et, ce faisant, accentue sa capacité de neutraliser les interventions d'États tiers sensibles à la démarche québécoise. Là se trouve la véritable portée de cette loi.

Il n'y a que deux voies pacifiques pouvant conduire une nation politique à parvenir à la reconnaissance des Nations Unies après s'être déclarée souveraine. La première a pour base la reconnaissance de l'État d'origine, en l'occurrence le

Canada, tandis que la deuxième consiste en la reconnaissance d'un ou de plusieurs États tiers à la demande d'un État, ici le Québec.

Avec la première voie, des États tiers peuvent faire des pressions si l'État d'origine tergiverse. Or, le Canada s'est précisément doté de marges pour justifier ses tergiversations, ce dont il fera part aux États tiers en leur demandant de respecter le processus légal institué au Canada. Quant à la deuxième voie, elle est assujettie à une contrainte majeure : l'impératif de courtoisie internationale. Sa particularité est d'inciter les États tiers à la retenue lorsqu'il s'agit précisément de la création d'un nouvel État souverain. Aussi cette voie, parfois utilisée avant la Deuxième Guerre mondiale, est-elle devenue exceptionnelle depuis l'adoption de la Charte des Nations Unies en 1945. Le motif est fort simple. En matière de sécession, les États tiers attendent que l'État d'origine reconnaisse le nouvel État avant de le faire eux-mêmes et n'interviendront que dans des cas où il y a des preuves accablantes allant à l'encontre du droit des peuples à l'autodétermination. Comme il serait surprenant que le Canada déploie des comportements de ce genre, l'impératif de courtoisie imposera le silence aux États tiers auxquels s'adressera le Québec pour réclamer leur reconnaissance devant un excès de tergiversations de la part du Canada.

Actuellement, à l'échelle internationale, il y a de nombreux exemples⁶ de retenue. Pensons à Taiwan, l'Abkhazie, l'Ossétie du Sud, le Somaliland, la République arabe sahraouie démocratique, la République turque de Chypre du Nord, la Palestine, le Haut-Karabagh et la Transnistrie moldave. C'est ici que la loi C-20 prend tout son sens. En l'adoptant, le Canada s'inscrit parmi les rarissimes pays à posséder une procédure d'accès à la souveraineté. D'ailleurs, partout

où il a des ambassades, le Canada fait valoir que la démarche québécoise doit se conformer à la loi C-20 et que les États tiers doivent respecter le droit du Canada à son intégrité territoriale.

Ce processus va bien au-delà d'un référendum. Il comprend la négociation — après l'acceptation, par le Canada, du résultat du référendum — et la reconnaissance de l'État du Québec par le Canada. C'est ainsi que la loi C-20 enferme le peuple québécois dans un univers étanche aux interventions des États tiers. Ces derniers, y compris la France, ne pourront que noter l'expression, lors d'un référendum, d'une volonté, chez les Québécois et les Québécoises, d'accéder au statut d'État souverain, guère plus. Dès lors, pour le peuple québécois, tenir un référendum consiste maintenant à accepter les règles canadiennes et à se couper d'un recours politique sur la scène internationale.

À mon avis, mieux vaut chercher une autre façon d'affirmer notre volonté de nous doter d'un État souverain, notamment en nous inspirant des peuples baltes. Ces derniers ont refusé de tenir un référendum parce qu'ils contestaient les règles référendaires de l'URSS votées sans leur accord. Puisque la loi C-20 est postérieur aux référendums de 1980 et de 1995 et qu'une majorité de députés du Québec, tant à la Chambre des communes qu'à l'Assemblée nationale, s'y sont opposés, il est tout à fait légitime de chercher une voie plus favorable à l'expression du droit du peuple québécois à l'autodétermination.

Stopper l'errance

Comme il y a des limites à l'aveuglement, il m'est difficile de penser que les dirigeants péquistes ne soient pas conscients

du double piège de la loi C-20 : 1) piège qui rend improbable une victoire sur la patinoire canadienne; 2) piège qui permet aux parlementaires canadiens de se soustraire des regards externes. Il y a plus. En reprenant le contrôle du jeu avec leur loi, ces parlementaires savent pertinemment qu'ils peuvent désormais, ce qu'ils pouvaient difficilement faire en 1995, présenter une contre offre comme l'a fait l'URSS, en 1989, face aux demandes des pays baltes.

Tout cela explique que le Canada et les Canadiens respirent mieux après vingt-cinq ans passées sur le qui-vive, soit depuis la prise du pouvoir par le PQ en 1976. Maintenant, ils sont tellement mieux que leurs dirigeants, notamment ceux du PLC, sont devenus arrogants à l'égard des souverainistes et du Québec. Pour eux, les Québécois et les Québécoises doivent rentrer dans le rang. S'ils ne veulent pas, ils se rendront vite compte qu'ils doivent plier l'échine, car ils n'ont plus le gros bout du bâton.

Cette loi en poche, le Canada maîtrise le jeu à l'interne et sur la scène internationale. Le promoteur de cette loi, Stéphane Dion, ne s'en est pas caché. Partout où il a séjourné entre 1998 et 2003 (en Israël, en Autriche, en Islande, en Argentine, en Allemagne, en Inde, en Espagne, en France, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, au Mexique et en Russie), il a dit que le Canada est l'un des seuls pays au monde à s'être doté d'une loi encadrant un processus sécessionniste et a signalé, surtout en France, mais aussi en Grande-Bretagne et en Espagne, qu'il ne saurait être question que des États tiers s'immiscent dans les affaires qui relèvent du Canada comme relève de la Grande-Bretagne la question écossaise et de l'Espagne la question catalane.

Dans les circonstances, je n'arrive pas à comprendre que des dirigeants péquistes tiennent mordicus à un référendum. Le contexte actuel n'est plus celui de 1980, ni celui de 1995. Tenir un autre référendum serait actuellement inviter le peuple québécois à foncer tête première sur les armes contondantes que la Cour suprême, selon Jacques-Yvan Morin (1998), a laissées aux mains du pouvoir fédéral qui s'en est emparé à la « vitesse grand V ».

J'ai néanmoins cherché à comprendre. Après avoir jonglé avec plusieurs hypothèses, il y en a deux qui m'ont permis de comprendre. La première renvoie à la propension, chez les dirigeants péquistes, à concevoir le Québec et le peuple québécois porteurs d'attributs que seuls des États souverains détiennent. La seconde est le refus de ces mêmes dirigeants à questionner la démarche référendaire parce que s'ils le faisaient, ils seraient obligés de questionner les trois autres postulats : la prise du pouvoir, le projet de société pour y arriver et le bateau amiral que serait le PQ. Voyons d'abord la propension.

Il n'y a pas que les dirigeants péquistes qui déforment les pouvoirs du Québec et du peuple québécois. Bien d'autres politiciens l'ont fait et, comme d'autres Québécois, je l'ai fait. Tout membre d'un peuple minorisé a tendance à se lire autrement qu'en minorisé. Construire une démarche sur cette propension n'est toutefois pas la meilleure façon de procéder pour sortir de la minorisation. J'ai en tête deux exemples qui mettent en relief cette propension.

Le premier renvoie à l'idée, maintes fois avancées par des péquistes, des libéraux et des adéquistes, que l'Assemblée nationale serait une institution appartenant en propre au peuple québécois et, l'étant, ce dernier peut reprendre les

pouvoirs qu'il aurait délégués au Canada. Robert Bourassa a tenu de tels propos à la suite de l'échec de l'Accord du lac Meech et Lucien Bouchard a fait de même lors de l'adoption de Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec, loi qu'a appuyée Mario Dumont.

Selon Will Kymlicka (1998), si les nations minoritaires, en particulier celles membres d'une fédération de plusieurs nations, ont tendance à tenir ce genre de propos, cela n'en fait pas pour autant des nations souveraines. C'est précisément le cas de la nation québécoise. Comme l'a précisé Stephen A. Scott (2002), la province de Québec n'a jamais eu les pouvoirs d'un État souverain et ses habitants n'ont jamais exercé des pouvoirs supérieurs à ceux qu'ils détiennent ou ont détenu en vertu des constitutions canadiennes de 1867 et de 1982.

Les pouvoirs du Québec se limitent à ceux qui lui furent consentis par le parlement britannique lors de la création de la confédération à la suite de l'accord manifesté par les élus de la section Canada-Est, y compris ceux étiquetés « franco-canadiens ». Ces pouvoirs leur ont été octroyés dans le cadre de la « Grande coalition » entre des députés du Canada-Ouest et du Canada-Est. Avant la création de la confédération, le Canada-Est était une entité membre du parlement créé par l'Acte d'Union de 1840 et n'avait de pouvoirs que ceux accordés par la Grande-Bretagne. Les deux unités fédérées n'ont jamais délégué des pouvoirs qu'elles détenaient antérieurement. Elles ont seulement accepté d'opérer avec les pouvoirs que leur octroyait la Grande-Bretagne. Elles ne peuvent pas reprendre ce qu'elles n'ont jamais eu.

Dès lors, déclarer avoir de tels pouvoirs est sans effet. Une telle déclaration ne pourra être faite seulement à la suite de l'indépendance du Québec et sa reconnaissance par le Canada ou des États tiers. Selon l'ordre constitutionnel canadien, l'Assemblée nationale n'appartient pas en propre au peuple québécois. Elle est uniquement une institution au sein de laquelle ce peuple peut s'activer en autant qu'il le fasse en vertu des seuls pouvoirs que lui confère la constitution canadienne ou sur des sujets tolérés par le Canada. Si le Québec déborde ces limites, le Canada a les pouvoirs pour le ramener à l'ordre.

Le deuxième exemple concerne le droit à faire sécession qu'aurait le peuple québécois. Cette idée, développée surtout par Daniel Turp (1979, 2002), est complémentaire à la précédente. Dans ses écrits, Turp soutient, à l'aide d'arguments divers, que le peuple québécois a un droit à l'autodétermination et que ce droit comporte celui de faire sécession. Sa thèse s'appuie sur l'existence du peuple québécois et le droit à l'autodétermination reconnue aux peuples minorisés par les Nations Unies, droit qui fut, depuis 1945, réaffirmé dans différentes conférences internationales.

S'il est vrai que le peuple québécois possède un droit à l'autodétermination interne, ce que reconnaissent des juristes internationaux, ce droit n'a rien en commun avec le droit à l'autodétermination externe octroyé par les Nations Unies aux peuples colonisés. Sous cet angle, la thèse de Turp est sans fondement légal. De l'avis d'Antonio Cassese (1995), la constitution canadienne n'accorde pas un droit à l'autodétermination externe au peuple québécois et le peuple québécois n'entre pas dans la catégorie des peuples colonisés définie par les Nations Unies. Tous les experts qui se sont penchés sur le cas du Québec, y compris ceux qui ont four-

ni un avis sur l'intégrité territoriale du Québec, ont confirmé l'absence d'un tel droit détenu par le peuple québécois.

Ce sont de telles prétentions qui incitent les dirigeants péquistes à refuser de concevoir que la loi C-20 ait porté un coup fatal à la tenue d'un référendum manière 1995. À leur avis, pour contourner cette loi, le gouvernement du Québec, en tant qu'institution propre au peuple québécois, n'a qu'à renforcer la loi sur les consultations populaires, faire appel à des observateurs étrangers ou chercher l'aval d'États tiers si le Canada se révèle mauvais joueur sur une patinoire protégée de tout regard étranger.

Or, le Québec n'a pas les pouvoirs pour contrer les débordements canadiens et limiter les interventions du Canada à l'occasion d'un référendum à moins d'un consentement de ce pays ; le Canada n'est pas assujéti aux lois québécoises; le Québec ne saurait l'empêcher d'activer la loi C-20 votée précisément pour interférer avant, pendant et après la tenue d'un référendum; le peuple québécois n'étant pas reconnu un peuple colonisé tels que le furent les peuples timorais et namibien, il ne serait obtenir l'aval d'organismes internationaux pour superviser la tenue d'un référendum à moins d'un accord du Canada, ce qui m'apparaît peu probable puisqu'en votant la loi C-20, il cherchait précisément à extraire du regard extérieur la démarche sécessionniste québécoise; quant à l'intervention éventuelle d'États tiers, passons, car c'est ce qu'a voulu contrer la loi C-20.

Ce sont ces prétentions qui bloquent tout questionnement. Elles conduisent même à imaginer équivalent un référendum menant à une sécession et un référendum en vue de s'associer à d'autres États souverains alors qu'il s'agit de référendums dont la portée est totalement différente et les

entités qui les réalisent des États aux statuts diamétralement distincts.

Autant d'assurance surprend. Personnellement, je ne pense pas que cette assurance résulte seulement de la propension à imaginer des pouvoirs et des droits qu'aurait le peuple québécois. Elle s'explique aussi par l'intérêt qu'ont les dirigeants actuels d'avancer que le processus référendaire mis en place en 1974 demeure toujours valable et ne saurait être questionné. Alors, quel est cet intérêt? C'est cette question qui m'a conduit à ma deuxième hypothèse : le refus de questionner les trois autres postulats.

Le postulat référendaire exclu, les trois autres sont la prise du pouvoir, le projet de société réformiste et le bateau amiral. Après la tenue du premier référendum, le PQ s'est retrouvé devant l'impossibilité d'activer de nouveau la démarche de 1974 parce qu'il est absurde de tenir des référendums à répétition. Aussi, en optant pour cette démarche, les délégués auraient dû prévoir la réviser au terme d'un premier mandat. Évidemment, si le référendum avait été gagné, c'eût été inutile car le virage aurait été consacré la trouvaille du siècle. Dans le cas contraire, les délégués auraient fait les constats suivants : 1) le référendum a permis que soit reconnu qu'il appartient au peuple québécois de décider de son avenir; 2) les péquistes de la faction Lévesque ont pu mener à terme des réformes que le PLQ n'aurait jamais réalisées; 3) la gouvernance provinciale contient des limites par rapport à celle d'un État souverain.

Ce n'est pas ce qui s'est passé. Le référendum perdu, le PQ, René Lévesque en tête, a misé sur l'attente d'une conjoncture favorable et une bonne gouvernance permettant de maintenir le cap sur des réformes.

L'attente d'une conjoncture favorable contenait des effets pervers. L'un d'eux est de penser que seuls des événements externes peuvent provoquer un sursaut de ferveur en faveur de la souveraineté. Cette idée, très répandue chez des dirigeants péquistes, incite à imaginer, comme l'a fait René Lévesque avec le « beau risque », des stratagèmes qui provoqueraient ces événements. Un autre est l'émergence d'une pensée politique ciblée sur les erreurs des adversaires politiques provinciaux alors que le principal adversaire est le Canada contre lequel il importe d'approfondir des dossiers propres à un pays.

L'attente d'une conjoncture favorable a conduit le PQ à miser sur la bonne gouvernance et, pour la réaliser, à mettre au point un programme provincial pour courtiser les électeurs et les électrices entre deux référendums. Comme ses dirigeants savaient que cet exercice mobiliserait peu les indépendantistes, ils ont inventé toute sorte d'entourloupettes pour lier le projet de pays avec un projet de société et pour rassurer les porteurs du Pays qu'un jour une fenêtre s'ouvrira pour un autre référendum.

Ainsi, dès 1980, le PQ, de bateau amiral qu'il fut, était devenu un parti réformiste en quête de pouvoir. Il n'y a rien d'anormal à ce que des indépendantistes soient aussi réformistes, sociaux-démocrates ou altermondialistes. Toutefois, c'est erré magistralement si on prétend que le pays du Québec verra le jour seulement avec ces indépendantistes, à l'exclusion de ceux et de celles qui sont libéraux, féministes, socialistes ou conservateurs.

Dans une société démocratique, lier le projet de pays à un projet de société pour fonder un État souverain, c'est ouvrir la porte à l'existence d'un parti unique et d'une idéologie

politique unique, ce qui est aux antipodes de ce qu'il faut faire. Dans une telle société, fonder un pays consiste plutôt à instituer des règles qui favorisent le débat public grâce à la présence des diverses tendances politiques. Jacques Parizeau et Lucien Bouchard l'ont clairement affirmé au référendum de 1995. Ce point est majeur. J'y reviendrais.

L'accent mis sur la gouvernance provinciale eut d'autres impacts. Avec elle, le militantisme en faveur de l'indépendance fut minimisé à la faveur d'activités conçues pour prendre le pouvoir. Dans ce contexte, comme l'avait senti André Le Corre (1974), une deuxième génération de péquistes est apparue. Composée de militants et de candidats, elle s'est manifestée davantage prête au compromis et à la recherche de la voie la plus facile. Pour Le Corre, dès que cette deuxième génération se manifeste, « la troisième génération, celle des profiteurs que seul le pouvoir intéresse, n'est pas loin ».

Investi de la sorte, le PQ s'est transformé en une machine électorale et ses dirigeants, en stratèges plus à l'aise au sein d'un appareil bureaucratique ou avec des organisateurs politiques qu'auprès des porteurs du Pays. Dans l'attente d'une conjoncture favorable, les dirigeants sont alors devenus obsédés par le pouvoir et eurent tendance à se persuader qu'il était la clé pour faire avancer les choses. Dès lors, le parti a stagné. C'est ce qui s'est produit entre 1980 et 1988 et reproduit de 1996 à aujourd'hui. Durant ces périodes, penser l'essentiel est devenu secondaire.

Avant 1976, les choses ne se passaient pas ainsi. La pensée scintillait. Les militants mettaient l'épaulé à la roue, travaillaient les dossiers en y associant des spécialistes qui s'impliquaient bénévolement. C'est ce que réactiva Jacques

Parizeau quand il a pris la direction du PQ en 1988. Ce parti est redevenu un lieu de bouillonnement au sein duquel fut préparé minutieusement le terrain et, lorsqu'il prit le pouvoir après s'être engagé à tenir un référendum en début de mandat, car la conjoncture s'y prêtait, il avait en main des dossiers bien étoffés.

Aujourd'hui, tout ça n'est plus. Le PQ mise sur les erreurs de ses adversaires et consacre le meilleur de ses énergies à huiler sa machine électorale, à suivre des dossiers au quotidien, à inclure dans son programme des éléments nouveaux venant consolider le projet de société et à hausser la popularité d'un chef contraint à un vote de confiance. Quant à l'essentiel, qui est de mettre à jour l'argumentaire et les dossiers qui conduiront au pays, il est banalisé : les débats de fond traitent du moment d'enclencher le référendum; des précisions sur le projet de pays risquent d'être extraites du programme, ce sur quoi le RIQ (2005 a et b) a attiré l'attention; des concepts vagues définissent la souveraineté; la souveraineté recherchée pourrait être celle que le chef actuel a toujours privilégié : une souveraineté dans une union confédérale.

Tout ça n'est plus parce que les porteurs du pays ne sont pas invités à le construire. Le PQ attend plutôt de cueillir le fruit des erreurs de leur principal adversaire et s'active, à l'aide d'organismes politiques, à miner l'ADQ pour reprendre le pouvoir. L'enjeu principal est le pouvoir. Ce n'est qu'au pouvoir qu'ils entendent établir des passerelles avec ce parti et activer la réflexion sur les dossiers clés de la souveraineté en donnant des contrats aux penseurs, amis du parti. Entre-temps, la promotion de la souveraineté a été confiée en sous-traitance au Conseil de la souveraineté à la condition que celui-ci ne sorte pas du cadre défini par le parti.

Cette logique d'action, déployée dans un univers politique provincial, est en porte-à-faux de ce qu'il faut mettre de l'avant pour fonder un pays. Éric Schwimmer (2003) a montré qu'en s'adonnant à la gouvernance provinciale, tout gouvernement souverainiste sera invité à collaborer avec le Canada parce qu'un rejet systématique de ses propositions peut hausser l'attrait de l'indépendance. Les dirigeants canadiens ont composé avec les gouvernements Lévesque, Bouchard et Landry. Il en a découlé des ententes sur différents dossiers, ce qui a donné l'impression que la souveraineté était moins urgente que l'installation d'un mode de collaboration entre les deux niveaux de gouvernement. Il y a une contradiction entre ces pratiques et le projet d'indépendance qui envisage de les rompre.

Une autre contradiction est la dépense d'énergie, de temps et de ressources à la mise au point de ces ententes comme à la recherche de solutions aux problèmes dans les champs de juridiction de la province de Québec. Plus d'une douzaine de députés et ministres péquistes m'ont fait part que leur temps et leur pensée, lorsqu'ils sont au pouvoir, en sont quotidiennement accaparés au point de ne plus trouver des moments pour réfléchir à la souveraineté, pourtant la raison fondamentale de leur entrée en politique.

Par ailleurs, comme les décisions qu'ils prennent et les lois qu'ils votent sont génératrices d'insatisfactions, ils se doivent de mettre de l'avant des politiques qui ne feront pas de vague, ne mineront pas le projet d'indépendance et permettront de conserver l'appui des électeurs et des électrices. Il s'ensuit un glissement vers le centre de l'échiquier politique. Gilles Gagné et Simon Langlois (2002) ont montré que c'est précisément ce glissement qui explique la chute du soutien à la souveraineté de la part des personnes actives sur le mar-

ché du travail. Puis, comme ces mesures engendrent des critiques venant de la droite comme de la gauche, elles contribuent à la montée de la gauche et de la droite sur l'échiquier politique québécois.

Ces contradictions sont autant de handicaps à la réflexion sur la souveraineté, à sa promotion et à sa préparation. Accepter d'être un gouvernement provincial, c'est aussi accepter les règles du parlementarisme de type britannique et se plier au décorum de l'exercice du pouvoir provincial, y compris la reconnaissance du lieutenant-gouverneur. Le temps aidant, les élus s'habituent à penser en provinciaux, à réfléchir en provinciaux et à envisager en provinciaux l'avenir du Québec.

En s'adonnant à la gouvernance provinciale, les députés péquistes sont devenus, malgré eux, les émules des députés conservateurs du Canada-Est qui ont accepté, en 1864, le projet de confédération. Comme eux, ils sont aussi devenus hostiles au rayonnement des idées républicaines et à l'implantation d'un régime politique contrôlé par le peuple et pour le peuple. Peu de députés péquistes ont fait valoir l'intérêt de mettre en place un régime républicain à l'occasion des travaux du Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques. Il y a là un paradoxe. Le fait que le PQ n'ait pas sérieusement questionné le régime politique du Québec l'explique et permet de mieux comprendre que seuls des correctifs au régime en place aient vu le jour et que l'implantation d'une proportionnelle fut rejetée pour des raisons électoralistes alors que sa pertinence est reconnue dans un régime républicain.»

L'approche de 1974, qui a failli réussir en 1995, a permis de révéler les capacités des péquistes à gérer à l'intérieur des

limites inhérentes au pouvoir provincial. Dès qu'ils les ont débordées, le parlement canadien a remis les pendules à l'heure. Le processus référendaire est désormais sous tutelle canadienne, les lois québécoises sont maintenant enrégimentées par le pouvoir de dépenser du Canada et les capacités innovatrices du Québec, financièrement asphyxiées. Le bilan n'est pas très positif : l'errance référendaire a banalisé la priorité des priorités et le PQ a amélioré ce qu'il rejetait, valorisé ce qu'il voulait changer et concouru à la dispersion des porteurs du Pays dans divers partis politiques alors qu'il cherchait initialement à les rassembler. Il y a manifestement là une dérive. Son constat oblige à rouvrir le débat pour corriger cette inversion des priorités.

Réaliser un pacte

Rouvrir le débat, c'est ce que refuse de faire le Conseil exécutif national du PQ. Au congrès de juin 2005, il propose de conserver la démarche référendaire de 1974, appliqué en 1980 et renforcé en 1995 par le Projet de loi sur la souveraineté du Québec. Seuls quelques correctifs sont envisagés : une question courte, une offre d'accord économique plutôt qu'un partenariat, une constitution initiale, un renforcement de la loi québécoise sur les consultations populaires et une invitation faite à des observateurs internationaux. Les autres éléments prévus, soit la création d'un Secrétariat à la souveraineté et la mise au point d'une coalition sous l'égide du Conseil de la souveraineté, s'apparentent, malgré leurs différences, au défunt Ministère de la Restructuration et aux Partenaires pour la souveraineté.

En fermant le débat, la proposition du Conseil exécutif national fait du projet de pays l'affaire d'un parti plutôt que celle de ceux et celles qui le portent. Or, les porteurs ne sont

pas tous dans ce parti. Plusieurs sont actifs ailleurs. Dès lors, cette proposition a, une fois de plus, le défaut d'emprisonner les indépendantistes dans la démarche électoraliste du PQ. Elle le fait d'ailleurs sans dire clairement et simplement le genre de pays dont le PQ entend doter le Québec et sans que ce parti se soit assuré de l'étanchéité du processus avant de déployer l'arsenal référendaire contre lequel s'est prémuni le parlement canadien avec la loi C-20.

Tout cela m'inquiète. Lorsque la tenue d'un référendum est ainsi en joue, donner l'ordre de marche m'apparaît hautement imprudent. La loi C-20 a transformé la démarche référendaire du PQ en une affaire canadienne. Le Canada évaluera la portée de la question, soupèsera les résultats du référendum et définira les règles d'une négociation que la Cour suprême a prévu plutôt longue. Avec cette loi, le Canada a fait de la sécession à la suite d'un référendum une question interne et a invité les États tiers à une retenue exceptionnelle. Dans un tel contexte, il me semble élémentaire de se doter d'atouts imparables ou difficilement parables.

Fonder un pays ne sera jamais de tout repos parce que le peuple, qui en fait son objectif, veut par définition s'extraire du régime politique au sein duquel il s'active. Il s'oppose donc aux forces sociales de ce régime, à leurs institutions et à leurs politiques. Dans tous les cas de sécession, les promoteurs du pays doivent alors relever un double défi : 1) obtenir un soutien solide du peuple; 2) convaincre l'État dont ils veulent s'extraire de négocier un accord de sécession à défaut duquel ils devront s'en remettre aux États tiers.

Depuis l'adoption de la loi C-20, le Canada a renforcé son contrôle sur la reconnaissance externe, le deuxième défi. Cette reconnaissance externe est de loin l'enjeu principal de

l'accession au statut d'État souverain. Il importe de ne jamais l'oublier. L'expression d'une majorité de Québécois et de Québécoises favorables à la création du pays du Québec ne sera qu'une reconnaissance interne. Sans une reconnaissance externe, en priorité celle du Canada, cette expression sera sujette aux aléas de tests politiques. C'est là que devient importante la solidité de la décision prise par le peuple québécois.

Comme les dirigeants péquistes persistent toujours à déployer la démarche de 1974, plusieurs porteurs du pays, dont je suis, y ont vu un risque réel que ce parti s'apprête à faire encourir au peuple québécois. C'est ce qui explique leur recherche d'alternatives dont les objectifs consistent à reprendre l'initiative, à minimiser les risques et à relever les nombreux défis que soulève une sécession.

En novembre 2003, à l'occasion de la première assemblée citoyenne du RIQ, Robert Laplante (2004) a proposé de tenir un référendum sur une constitution qui serait élaborée par une Commission spéciale de l'Assemblée nationale. Avant la tenue de ce référendum, il y aurait cependant promulgation d'une constitution provisoire inspirée de la loi 99 à laquelle s'ajouteraient une définition de la citoyenneté, la création d'une Cour suprême et la mise sur pied d'une commission spéciale dédiée à la rédaction de la Constitution du Québec. Cette constitution provisoire identifierait aussi les balises québécoises d'une entente à venir avec le gouvernement du Canada sur le partage des biens et de la dette et sur la dévolution des pouvoirs. Si le référendum sort gagnant, il devient exécutoire.

En mai 2004, l'Union des forces progressistes (UFP)⁷ a adopté une position analogue. Après la prise du pouvoir, la

préparation d'un projet de constitution serait confiée à une Assemblée constituante dont les membres seraient élus au suffrage universel, direct et proportionnel avec une représentation égale d'hommes et de femmes. Ce projet serait soumis par la suite à la ratification lors d'un référendum. Gagné, il devient exécutoire.

Puis, coup de théâtre : en août 2004, Jacques Parizeau (2004) relance l'idée de Robert Laplante mais en modifie un peu le tir. Plutôt qu'un référendum sur une constitution, il prône d'en tenir un, décisif, sur un cadre constitutionnel, qu'il a qualifié de provisoire au sens où ce cadre baliserait le travail d'une Assemblée constituante qui préparerait un projet de constitution que le peuple québécois serait invité à approuver après qu'il se soit doté d'un État souverain. Pour Parizeau, un référendum gagné portant sur ce cadre permettrait de proclamer l'indépendance et d'enclencher rapidement des négociations avec le Canada.

D'une certaine façon, les propositions de Parizeau et de l'UFP sont des reformulations de l'approche du PQ dans son programme de 1973 alors que celle de Laplante va plus loin en préconisant des gestes de rupture préalables à la tenue du référendum afin de reprendre l'initiative. Si ces propositions permettent d'éviter que le Canada évalue la question, elles ouvrent toutefois la porte à des questionnements sur le sens du vote puisqu'il porterait à la fois sur une constitution ou un cadre constitutionnel et sur un accord en faveur de la création du pays. Ce point est cependant secondaire. Avec ces propositions, l'évaluation des parlementaires canadiens du soutien obtenu demeure. De plus, l'intervention d'États tiers, ce que cherche à contrer la loi C-20, reste toujours hautement problématique parce que ces propositions, en optant pour un référendum, s'inscrivent dans la mire de cette loi.

Ces propositions ont eu certains échos dans le cadre de La saison des idées du PQ. Aucune n'a toutefois été retenue par le conseil exécutif national. La proposition de Robert Laplante, considérée attaquable sur le plan constitutionnel, fut rejetée par Bernard Landry. Quant à la proposition de Jacques Parizeau, moins vulnérable sous cet angle, elle a été peu débattue. Un sort analogue fut réservé à la proposition de l'UFP.

En régime démocratique, il y a aussi la voie électorale pour enclencher un processus sécessionniste. Cette voie était très prisée dans les années 1970. Ses adeptes préconisaient alors l'adoption d'une motion à l'Assemblée nationale par une majorité d'élus qui se sont clairement engagés à créer le pays du Québec. Cette façon de faire a été récemment réactivée par Sasha-Alexandre Gauthier (2003) et Richard Gervais et al. (2004) du Cercle Godin-Miron.

Leur approche suppose une campagne électorale au cours de laquelle des candidats et des candidates indépendantistes se font élire sous la bannière péquiste ou autrement. S'ils sont majoritaires à l'Assemblée nationale, ils procèdent. Cette approche, qui était celle PQ en 1973, s'inspire des règles propres au régime parlementaire britannique selon lesquelles le parti au pouvoir a le mandat de réaliser sa plateforme électorale. Si celle-ci ne fait pas allusion à un référendum, il n'y est pas tenu. Comme le Canada s'est constitué sur cette base, les péquistes estimaient, comme les rinistes avant eux, légitime de procéder ainsi.

Il n'y avait pas que ce motif. À l'époque, le projet était associé à la nation canadienne française localisée au Québec. Pour de nombreux péquistes, comme l'a rappelé André Le Corre (1974), le peuple qui devait décider de son destin était

de souche française. Aussi, misaient-ils sur la prise du pouvoir et s'opposaient à la tenue d'un référendum parce qu'ils y voyaient deux obstacles : 1) l'activation des fédéralistes pour déstabiliser le gouvernement et saboter le référendum à l'aide d'une propagande mensongère; 2) un vote négatif de la majorité de la population d'ascendance anglaise du Québec qui, représentant alors 20 % de la population du Québec, obligeait d'avoir l'aval de plus de 60 % de la population d'ascendance française.

Grosso modo, c'est ce qui s'est produit en 1980 et en 1995. On comprend dès lors pourquoi l'idée d'une déclaration d'indépendance après un vote d'une majorité de députés ait refait surface. Chez Gauthier, l'argumentaire évacue toute fois toute allusion aux caractéristiques ethnoculturelles des Québécois et des Québécoises. Il fait plutôt référence aux analyses de Jean Charpentier (1982) relatives aux indépendances d'ex-colonies et aux cas de la Norvège, du Canada et de l'ex-Tchécoslovaquie.

Sa proposition avance qu'un parti, qui fait élire plus de 50 % des députés, procède indépendamment du fait qu'il n'a pas l'appui de 50 % des votes exprimés. C'est aussi la position du Cercle Godin-Miron. Pour Gauthier, cette façon de faire se justifierait encore plus si les élus parviennent à rallier d'autres députés dans une coalition, comme en Slovaquie. Dans ce cas, le gouvernement du Québec serait en droit de demander au parlement canadien de négocier la sécession et, advenant un refus, de déclarer unilatéralement l'indépendance du Québec et de chercher à la rendre effective.

Bien que légale, cette proposition a le défaut d'avoir déjà été rejetée à la faveur de la tenue d'un référendum qui, entre autres, eut pour conséquence d'introduire une frontière, soit

l'obtention d'un soutien au-delà de 50 % des votes exprimés, avant d'enclencher le processus menant à la sécession. Cette frontière existe aussi lorsque la voie choisie est électorale, ce qu'a rappelé Viva Ona Bartkus (1999). Aussi, le Canada pourrait-il de refuser de négocier tant qu'elle n'a pas été franchie.

En fait, une proposition de ce genre peut conduire à une négociation rapide seulement s'il y a entente préalable entre le Québec et le Canada pour procéder. C'est ce qu'ont fait les Tchèques et les Slovaques avant de dissoudre la Tchécoslovaquie. C'est aussi ainsi qu'est né le Canada. La Grande-Bretagne, qui était l'autorité politique souveraine à l'époque, a donné son aval à cette naissance. Sans lui, le Canada ne se serait pas né en 1867. Lors du rapatriement de la constitution en 1982, la Grande-Bretagne a aussi donné son aval.

Les propositions Gauthier et du Cercle Godin-Miron ont été indirectement critiquées. En commentant les propositions de Laplante et de Parizeau, des critiques de la politique québécoise ont présumé qu'elles suggéraient de procéder sans l'obtention d'une majorité absolue des votes exprimés, ce qui, à leurs avis, leur enlevait toute légitimité. Or, Laplante et Parizeau n'ont jamais dit cela. Ils ont plutôt avancé que le processus serait enclenché après la tenue d'un référendum sur une constitution ou un cadre constitutionnel. Seuls Gauthier et le Cercle Godin-Miron ont proposé de procéder sans l'appui d'une telle majorité.

Par leurs propos, ces critiques ont implicitement reconnu la légitimité d'un processus activé après une élection au cours de laquelle des candidats et des candidates, prônant l'indépendance du Québec, obtiennent une majorité absolue des

votes exprimés. Ce point est très important. Si le chef actuel du PQ banalise une telle élection, Jacques Parizeau et Jean-François Lisée m'ont signalé que l'obtention d'une majorité absolue lors d'une élection de ce type serait une voie royale, mais qu'il est très difficile de s'y engager dans un système électoral qui pousse les candidats et les candidates à s'affronter pour se faire élire sous la bannière de partis prônant des projets de société.

Rompre avec la logique électoraliste, qui est le piège dans lequel fut enlisé le mouvement souverainiste avec le virage de 1974, est ce à quoi invite un pacte entre partis et groupes qui prônent l'indépendance du Québec. J'ai esquissé cette idée avec André Campeau (Claude Bariteau et André Campeau, 2004). D'autres, dont Patrice Boileau (2004), en font la promotion. Elle a ses opposants, principalement les personnes qui questionnent la valeur d'un mandat obtenu lors d'une élection et celles qui estiment irréaliste cette idée dans un système électoral au sein duquel le tripartisme tend à s'implanter.

Le premier argument ne tient pas la route si la plate-forme électoraliste fait de la création du pays la priorité des priorités. Dans un tel cas, je ne vois pas comment on peut prétendre que les électeurs et les électrices ne seraient pas bien informés. Un référendum n'est pas nécessairement plus clair. Andrée Lajoie (2000) a signalé qu'une question demandant aux Québécois et Québécoises s'ils veulent que le Québec devienne un pays n'est pas exempte d'ambiguïté, le terme « pays » ayant plus d'un sens.

Le deuxième argument est valable dans un contexte où le tripartisme est implanté ou si des partis, favorables à l'indépendance du Québec, ne s'entendent pas pour présenter

une plate-forme commune. Dans un système à trois partis, si chacun d'eux présente un projet provincial de société et qu'un seul y accole un projet de pays, il n'est pas déraisonnable d'imaginer que le parti qui prône le projet de pays n'obtienne pas 50 % + 1 des votes exprimés, car des indépendantistes peuvent refuser de voter pour le projet de société du parti qui prône le projet de pays. Dans un contexte multipartiste où plus d'un parti s'affiche indépendantiste, les résultats seraient probablement les mêmes, c'est-à-dire qu'aucun parti n'aurait plus de 50 % des votes exprimés, mais il y aurait peut-être une majorité absolue en faveur de l'indépendance. C'est ici qu'un pacte prend son sens. Il permet de transformer l'élection provinciale en un mandat donné aux candidats et candidates indépendantistes pour faire le pays.

Pour réaliser un tel pacte, il y a deux défis importants à relever. Le premier consiste à convaincre des politiciens et des politiciennes, qui s'opposent sur des projets de société et luttent pour se faire élire dans des comtés, à travailler ensemble pour édifier le pays du Québec, ce qui fut le cas lors du référendum de 1995; le deuxième, à persuader ces derniers d'accepter, le temps de fonder le pays, de s'entendre sur le choix des candidats et des candidates.

Personnellement, je pense que les arguments en faveur du pacte devraient y contribuer. L'argument le plus important est l'éparpillement actuel des porteurs du Pays dans divers partis politiques du Québec. Un récent sondage, commenté par Tommy Chouinard (2004), indique que la souveraineté est le choix de plus de 45 % des répondants et des répondantes. Ce même sondage révèle que le PQ reçoit l'appui de 22 % d'électeurs et d'électrices fédéralistes tandis que le PLQ et l'ADQ ont, respectivement, le soutien de 12 % et

54 % d'électeurs et d'électrices souverainistes. Cette situation perdure depuis 2000, année au cours de laquelle Pierre Drouilly et Pierre-Alain Cotnoir ont révélé des résultats quasi identiques dans un sondage réalisé pour la Société nationale des Québécois et Québécoises de la Capitale (2000).

Cet éparpillement avantage les opposants à la souveraineté et fait que les porteurs du pays n'arrivent pas à pressentir un mouvement en marche. Selon Jean-François Lisée, si chaque porteur du Pays était assuré que tous les autres voteraient en sa faveur, l'appui à la souveraineté dépasserait de loin 50 %. Ces propos, rapportés par Mylène Moisan (2004b), sont un argument de taille en faveur d'un pacte. Sa mise au point permettrait de révéler la marche en cours que neutralisent des divisions associées à des stratégies électoralistes.

Un troisième argument a été avancé par Lise Payette (2003). Cette dernière, après avoir rappelé que le projet de pays n'est pas l'apanage du PQ, estime qu'il aurait plus de chance de se réaliser s'il était repris autrement afin de permettre à des adéquistes et à des libéraux de s'y associer. Un pacte, à mon avis, est une façon de concrétiser cette suggestion.

Je rappelle ici que René Lévesque a jonglé, en 1974, avec l'idée d'une coalition, qu'il a jugée alors prématurée, entre le PQ et le Crédit social du Québec. Pour lui, il fallait « qu'il y ait un accord sur les objectifs de base que véhicule le PQ » (Lévesque, 1974). La coalition n'a pas vu le jour même si l'objectif de souveraineté était partagé. Trente ans plus tard, les promoteurs du pays, qui sont autour de 50 %, se divisent toujours sur des projets de société. Il y a là un problème. La tenue d'un référendum permettait de le contourner à l'avantage des dirigeants péquistes qui, le référendum gagné, se

retrouvaient à la tête du pays, ce qui a toujours indisposé des indépendantistes. La loi C-20 a piégé cette démarche. En choisir une autre s'impose. Un pacte en est une en autant qu'il vise uniquement à fonder le pays, permette que des indépendantistes aux visées sociales différentes participent à son édification et évite toute fusion du genre de celle qui a conduit à la création du PQ.

À mon avis, ce pacte devrait avoir pour assise l'édification du pays, le cadre politique du « vivre ensemble », un mécanisme de sélection des candidats et des candidates et le maintien des politiques actuelles, à moins d'ententes entre les signataires pour les modifier. Après la prise du pouvoir avec plus de 50 % des votes en faveur de l'ensemble des candidats et des candidates du pacte, il y aurait le déploiement immédiat du processus législatif dotant le Québec d'un État indépendant et la création des institutions appropriées en vue du transfert des responsabilités par sécession : parlement souverain, Cour suprême, droit pénal, monnaie, citoyenneté, passeport, douanes, armée, ministère des Relations internationales, ministère des Communications et des Télécommunications, etc., ce que prévoyait le Projet de loi sur la souveraineté du Québec adopté en septembre 1995.

Pour ce qui est du parlement, le poste de lieutenant-gouverneur deviendrait celui d'un président dont les responsabilités seraient précisées. Durant la transition, il y aurait maintien du système parlementaire jusqu'à son remplacement par celui défini dans la constitution et préparation d'une constitution par une Assemblée constituante qui s'inspirerait des principes sur lesquels se sont entendus les signataires. Parallèlement à ces activités, il y aurait une négociation avec le Canada pour préciser le processus de sécession

du Québec, des contacts auprès des trois États signataires de l'ALÉNA pour que le Québec en devienne le quatrième, des ententes avec des États tiers et des démarches auprès d'organismes internationaux, en priorité les Nations Unies, pour y préparer l'entrée du Québec.

Ainsi défini, ce pacte révélerait la maturité et la volonté du peuple québécois. Son principal avantage est de faire du projet de pays le centre des débats et de mettre en mode action les porteurs du pays quels que soient les projets de société qui les préoccupent. Dans cette perspective, le BQ pourrait servir d'éclaireur pour façonner les contours du pays et de conseiller pour faciliter la mise au point du pacte, tandis que le Conseil de la souveraineté aurait un rôle majeur de catalyseur.

Légitime et légalement reconnue, cette approche, si elle débouche sur une victoire des candidats et des candidates du pacte à plus de 50 % des votes exprimés, permet de transformer de facto l'Assemblée nationale et le parlement en des institutions de l'État souverain du Québec. Avec elle, le peuple québécois reprend l'initiative. Il n'y a plus d'évaluation de la question et du pourcentage des réponses. Après une déclaration d'indépendance, il y aurait demande au Canada de négocier dans les plus brefs délais la sécession du Québec, car les élus n'auraient que ce mandat. Au terme de cette négociation ou en l'absence de négociation à la suite d'un refus du Canada ou d'un comportement jugé tel par des observateurs, il y aurait promulgation de l'indépendance. Dans l'éventualité où un référendum s'avérerait opportun, il serait tenu sous l'autorité du Québec en présence d'observateurs d'organismes internationaux.

Si le Canada peut refuser de négocier, il peut aussi envoyer l'armée, idée avec laquelle il a jonglé, en 1974 et en 1995, pour protéger ses biens canadiens en sol québécois, bloquer l'accès à l'Assemblée nationale ou emprisonner les élus. Je suis peu enclin à penser qu'il s'adonnera à de tels comportements, car, l'indépendance déclarée immédiatement après l'élection, l'envoi de l'armée canadienne devient un geste d'agression qui exposerait négativement le Canada sur la scène internationale.

De plus, cette approche a le mérite de placer les élus dans une position avantageuse pour faire intervenir divers acteurs. Le Québec — c'est reconnu — peut faire de la monnaie canadienne sa monnaie officielle. Son économie est liée à celle des États du nord-est des États-Unis, où il vend plus qu'il n'achète, et à celle de l'Ontario, où il achète plus qu'il ne vend. Enfin, le Canada est associé aux États-Unis dans le cadre du NORAD et est membre de l'ALÉNA. Ce sont là des atouts. Il y en a d'autres. À l'échelle internationale, les mesures de sécurité et l'intégration économique contribuent, selon Viva Ona Bartkus, à la viabilité⁸ de l'indépendance des petites nations celles des Catalans et des Québécois et favorisent des déblocages lorsqu'un État d'origine refuse de négocier de bonne foi, ce qui, dans le cas du Canada, consisterait à nier, selon cette auteure, les principes sur lesquels furent créées ses propres institutions.

Il y a quatre autres avantages à mettre en place un tel pacte. Le premier est l'élaboration d'un argumentaire commun pour faire la promotion du pays. Le deuxième est le dévoilement de l'univers politique dans lequel s'établira et s'ajustera le « vivre ensemble » québécois. Le troisième est la multiplication des promoteurs dans tous les milieux au sein desquels s'activent actuellement les futures citoyennes et les

futurs citoyens du Québec. Le quatrième, le plus important, est l'entente qui en découlera, car, avec elle, il y aura enracinement du projet de pays chez les Québécois et Québécoises de toutes origines et de tous milieux.

Conclusion

Si un tel pacte avait eu lieu en 1968, le virage de 1974 ne se serait pas produit, ni la liaison entre le projet de pays et un projet de société. En proposant un pacte, mon but est de rouvrir un débat qui a conduit à des choix aujourd'hui questionnables. Ils le sont à cause principalement de la présence de la loi C-20 et de l'éparpillement des porteurs du pays dans différents partis politiques au moment où près de 50 % d'entre eux veulent un pays. Dans un tel contexte, reconduire ces choix serait, à mon avis, faire preuve d'une grande imprudence.

Il n'y a pas de recette pour fonder un pays. Chaque peuple en invente une en fonction des contextes politiques. Inspirée des trajectoires des pays devenus récemment souverains, ma proposition invite au regroupement des porteurs du Pays. Avec elle, l'alignement est clair; l'action, immédiate; la précision du pacte, un travail urgent; la conclusion du pacte, une question de temps; l'engagement, fortement enraciné; la prise du pouvoir, un renversement de l'ordre politique; la création d'institutions d'un État souverain, des décisions légitimes; la négociation de la sécession, une démarche recevable au Canada; l'intervention de tiers États, grandement facilitée; la signature de traités avec le Canada, quelque chose d'acceptable au Canada; la transition, une gestion collective sous le regard des porteurs du Pays; la proclamation de l'indépendance, un moment solen-

nel associé à la reconnaissance du Québec par les Nations Unies.

En 1988, il n'était écrit nulle part que la détermination de Jacques Parizeau conduirait au seuil de la fondation du Québec. Il n'est écrit nulle part que la mise au point d'un pacte ne suscitera pas une profonde réactivation du mouvement. Si des hommes et des femmes, de tendances politiques opposées, tous promoteurs de l'indépendance du Québec, parviennent à dessiner les contours d'un pacte, ils traceront le chemin à suivre. Ce type de rapprochement, toutes les propositions le préconisent. Avec ma proposition, la différence est de le faire maintenant pour sortir des sentiers battus et d'inviter les porteurs du Pays, de tout horizon, à une trêve pour faire l'essentiel : le pays du Québec.

Le Canada cherchera à contrer ce pacte et, s'il prend forme, à le déstabiliser. Il a procédé de la sorte en 1973. Il a fait de même en 1976 et en 1980. Il a agi ainsi en 1994 et en 1995. En 1998 et en 2003, il a poursuivi son action en vue de bloquer tout rapprochement entre les Québécois et les Québécoises de toutes origines et de tous milieux afin de les empêcher de faire de grandes choses ensemble. C'est à ce jeu auquel Bob Rae (2005) invite le Canada en lui disant de supporter Jean Charest, car, quand il place les séparatistes sur la défensive, il remplit à son meilleur le rôle qui lui convient. Le Canada peut acheter tout ce qui s'achète et souder tout ce qui se soudoie. Là n'est pas le problème. Il réside plutôt dans la difficulté qu'ont les porteurs du Pays de se voir comme les conçoivent les propagandistes du Canada, soit des ennemis, et de voir ainsi les opposants à leur projet. Charles Taylor n'a pas tort. Les sécessionnistes sont des ennemis. Leurs opposants en sont aussi. Alors, plus le projet de sécession s'enracinera, moins il aura d'ennemis.

S'affirmera plutôt un peuple pour se libérer du régime qui l'asservit. C'est sur cette base que des peuples se dotent d'un État souverain. Sinon, ils disparaissent, vaincus. □

Bibliographie

- Bariteau, Claude (2005). *Sortir de l'impasse référendaire, un pacte pour fonder le Pays*, Montréal, Les Intouchables.
- Bariteau, Claude, et André Campeau (2004). « Québec, d'abord un projet de pays — Une coalition pour faire le « pays », *Le Devoir*, 16 avril 2004, p. A7.
- Bartkus, Viva Ona (1999). *The Dynamic of Secession*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Boileau, Patrice (2004). « L'élection référendaire n'a rien de radicale », 21 janvier 2004, *La saison des idées du PQ*, site consulté le 13 février 2005 : www.partiquebecois.org/nv/micro/sdi/textes_auteur.php
- Cassese, Antonio (1995). *Self-Determination of Peoples — A Legal Reappraisal*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Charpentier, Jean (1984). « Autodétermination et décolonisation », *Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, méthodes d'analyse du droit international, mélanges offerts à Charles Chaumont*, Paris, Éditions A. Pedone, p. 117-133.
- Chouinard, Tommy (2004). « La souveraineté gagne du terrain perdu », *Le Devoir*, 23 janvier 2004, p. A3.
- Cour suprême du Canada (1982). *Renvoi : Opposition du Québec à une résolution pour modifier la Constitution*, [1982] 2 R.C.S. 793. Site consulté le 20 février 2005 : http://www.lexum.umontreal.ca/csc-scc/fr/pub/1998/vol2/html/1998rcs2_0217.html
- Courtemanche, Gil (1974). « L'occupation du Québec », *Le Jour*, 9 avril 1974, p. 1 et 5.
- Crawford, James (1997). « La pratique des États et le droit international relativement à la sécession internationale », rapport déposé au ministère de la Justice du Canada, le 19 février.
- Site consulté le 10 novembre 2004 : http://canada.justice.gc.ca/fr/news/nr/1997/factum/craw_pt4.html
- D'Allemagne, André (1974). « À propos de ce référendum », *Le Jour*, 9 octobre 1974, p. 9.
- Franz, Thomas M. Rosalyn HIGGINS, Alain PELLET, Malcolm N. SHAW et Christian TOMUSCHAT (1992). « L'intégrité territoriale du Québec dans l'hypothèse de l'accession à la souveraineté », *Commission parlementaire sur l'accession du Québec à la souveraineté*, Québec, Gouvernement du Québec, Volume 1, p. 377-461.

- Gagné, Gilles et Simon LANGLOIS (2002), *Les raisons fortes : nature et signification de l'appui à la souveraineté du Québec*, Montréal, PUM.
- Gauthier, Sasha-Alexandre (2003). « De l'échec de l'étapisme à l'autre voie démocratique », 31 octobre 2003, La saison des idées du PQ, site consulté le 13 février 2005 : www.partiquebecois.org/nv/micro/sdi/textes_auteur.php.
- Gervais, Richard, Pierre de Bellefeuille, Claude G. Charron, et María Teresa Pérez-Hudon, membres du Cercle Godin-Miron (2004). « La souveraineté, enjeu du prochain scrutin – Foin de l'obligation de referendum », *Le Devoir*, 4 février 2004, p. A7.
- Kymlicka, Will (1998). « Is federalism a viable alternative to secession? », dans Lehning, Percy b. (dir.). *Theories of Secession*, London, Routledge, p. 111-150.
- Lajoie, Andrée (2000). « Témoignage » devant le comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-20, 21 février 2000. Site consulté le 16 novembre 2004 : <http://www.parl.gc.ca/Info/ComDoc/36/2/CLAR/Meetings/Evidence/clarevos-f.htm>.
- Landry, Bernard (2004). « Un plan de mobilisation », document présenté au Conseil national du PQ le 17 octobre 2004 publié dans le site, consulté le 13 février 2005 : www.pq.org/nv/index.php?pq=86&it=516.
- Laplace, Robert (2004a). « Revoir l'approche stratégique », *L'Action nationale*, janvier 2004, XCIV-1, p. 94-123.
- Le Corre, André (1974). « Non au référendum sur l'indépendance », *Le Jour*, 25 octobre 1974, p. 9.
- Lévesque, René (1974). « Hautement prématuré », *Le Jour*, 14 et 15 septembre 1974, p. 1.
- Moisan, Mylène (2004b). « La roulette russe... à six balles », *Le Soleil*, 18 octobre 2004, p. A1-2.
- Morin, Claude (1991). *Mes premiers ministres : Lesage, Johnson, Bertrand, Bourassa, Lévesque*, Montréal, Boréal.
- Morin, Jacques-Yvan (1998). « L'avis de la cour suprême : Une sécession légitime et réalisable en théorie », *Le Devoir*, 31 août 1998, p. A7.
- Nations Unies (1960). Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, résolution de l'Assemblée générale, 1514 (XV).
- Parizeau, Jacques (2004). « Un changement de stratégie au PQ », *La Presse*, 16 août 2004, p. A10-11.
- Parti québécois (2005). « Projet de loi sur la souveraineté du Québec », Site consulté le 2 mars 2005 : http://www.independance-quebec.com/partiquebecois/projet_loi.html
- Payette, Lise (2003). « Cul-de-sac », *La Presse*, 10 mai 2003, p. A19.
- Pellet, Alain (1995). *Les Nations Unies : textes fondamentaux*, Paris, Presses universitaires de France.

- Plasseraud, Yves (1992). *Les États baltes*, Paris, Montchrestien, p. 95-119.
- Québec-Press (1974). « Le rapport Marceau sur l'accèsion à l'indépendance : procéder par étapes », Québec-Press, 15 septembre 1974, p. 22-23.
- Rae, Bob (2005). « Qu'est-ce qu'on attend ? Il faut absolument sortir le fédéralisme de sa torpeur », *La Presse*, 22-03-05, p. A23.
- Rassemblement pour l'indépendance du Québec (2005a). « Une souveraineté provinciale et point d'indépendance », *Vigile, Tribune libre*, 11 février 2005, site consulté le 17-02-05 : <http://www.vigile.net/>
- Rassemblement pour l'indépendance du Québec (2005b). « Le fruit de la Saison des idées : une souveraineté provinciale et point d'indépendance », *Journal de Québec*, 12-02-05, p. 13.
- Scott, Stephen A. (2002). *Autodétermination, sécession, division, légalité*, Commission d'étude des questions afférentes à l'accèsion du Québec à la souveraineté, Bureau de coordination des études. Ministère des relations intergouvernementales, Gouvernement du Québec, 25 p.
- Société nationale des Québécois et Québécoises de la Capitale (2000). *Résultat du sondage réalisé par Sondagem*, novembre 2000, site consulté le 13 février 2005 : www.snqc.qc.ca/snqc/.
- Turp, Daniel (1979). *Le droit de sécession en droit international public et son application au cas du Québec*, Mémoire de maîtrise en droit, Faculté des études supérieures, Université de Montréal.
- Turp, Daniel (2002). *Le droit à l'autodétermination du Québec et le processus d'accèsion à la souveraineté*, Commission d'étude des questions afférentes à l'accèsion du Québec à la souveraineté, Bureau de coordination des études. Ministère des relations intergouvernementales, Gouvernement du Québec, 48 p.

Notes

- 1 Site consulté le 9 novembre 2004 :
www.ifrance.com/feroe/histoire2.htm
- 2 Site consulté le 22 octobre 2004 :
fr.encarta.msn.com/encyclopedia_761554274_3/Slovaquie.html
- 3 Site consulté le 24 octobre 2004
www.seminairesherbrooke.qc.ca/hist/hists/travaux/yougoslavie/youg.htm
- 4 Entre autres, y étaient précisés : 1) la mise au point, sous la supervision d'un comité d'orientation et de surveillance, d'un traité de partenariat sur la base de l'entente du 12 juin 1995 entre le PQ, le BQ et l'ADQ ; 2) l'élaboration d'une constitution par une commission constituante ; 3) les frontières territoriales du Québec ; 4) la citoyenneté ; 5) la monnaie ; 6) la continuité des lois ; 7) la constitution provisoire ; 8) les conditions d'entrée en vigueur de ce projet.
5. L'Éthiopie est un cas d'exception, l'ex-URSS et l'ex-Yougoslavie en ayant été deux autres. L'article 39 de la constitution de l'Éthiopie reconnaît le droit à la sécession mais, compte tenu de la diversité des cultures, ethnies et langues, ce droit ne peut que très difficilement se concrétiser.
6. Site consulté le 24 novembre 2004 :
fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_du_monde.
- 7 Voir le site consulté le 13 février 2005 :
www.ufp.qc.ca/article.php3?id_article=1233.
- 8 Voici le texte : « Evolution in the international system, and more specifically, acceptance of mutual recognition, adoption of collective security measures, and growth in economic integration, has enhanced the viability of independence for many small distinct communities like the Catalans and Quebecois, and thus, bolstered the credibility of separatist movements » (Bartkus, 1998, p. 217-218).

André Gaulin*

UN AUTRE RÉFÉRENDUM OU UN RÉFÉRENDUM AUTREMENT ?

Mais donne la main à toutes les rencontres, pays
toi qui apparais
par tous les chemins défoncés de ton histoire

Gaston Miron, « Compagnons des Amériques », 1963,
(extraits de *La Batêche*)

Dans un de ses essais des années soixante, le romancier André Langevin disait que nous étions plus volontiers enclins à dire non qu'à dire oui. Il voyait notre histoire collective d'après la Conquête (un mot du vocabulaire de l'Anglais) comme un grand non retentissant à la tentative d'assimilation constamment maintenue par celui qui nous subordonnait à son ordre, à son économie, à sa langue et à sa culture.

L'ethnologue Éric Schwimmer lui donne raison trente ans plus tard dans le Syndrome des Plaines d'Abraham quand il constate que les Québécois sont portés à croire qu'ils seront un jour citoyens d'un pays souverain. MAIS ils ne voudraient pas quitter le (*Dominion of*) Canada d'eux-mêmes, étant encore dans l'espérance que les Canadiens les aime. C'est ainsi que le grand exercice d'amour du (*Dominion of*)

* Député de Taschereau, 1994-1998

Canada anglais à Montréal à l'automne 1995, aussi futile qu'il a paru aux partisans solides du oui, a fait hésiter plusieurs votants qui continueraient de trouver un refuge passager dans le non qu'ils cocheraient. Aux yeux de Schwimmer, les Québécois opteraient majoritairement pour le oui si le Canada les mettait tout simplement à la porte. En ce sens, cette condition était remplie avec l'échec de Meech en 1990, et n'eût été de la pusillanimité de Robert Bourassa qui aurait pu autrement être le père du Québec souverain, le oui référendaire l'aurait emporté en 1990 ou 1991.

Cela revient à dire que pour beaucoup de Québécois, le non constitue une voie d'atermoiement ou de remise à demain. Ce dont René Lévesque lui-même prenait acte quand il choisissait « le beau risque » de 1984, considérant la souveraineté comme une police d'assurance. Essayons une fois de plus de nous faire reconnaître en ce pays qui est tellement dur de la feuille. En attendant, c'est non. On verra. Peut-être OUI mais pas maintenant. Pendant ce temps-là, bien sûr, Trudeau, en tant que *prime minister* du *Dominion of Canada*, le vrai nom de 1867, a décrété un rapatriement unilatéral d'une Constitution qui deviendra une camisole de force pour un peuple piégé par les symboles de l'ancien Canada, celui de Jacques Cartier plutôt que de Georges-Étienne et encore incapable de se dire oui.

Le mirage des conditions gagnantes.

Les poètes ont senti cela à leur manière. Cela, c'est-à-dire cette ambivalence pour un pays qu'ils ont fait et marché hier mais qui leur a échappé depuis en grande partie, et ce qui en reste de français, à savoir le Québec et ces deux territoires francophones trouvant leur appui de résistance sur lui, l'Ontario français à l'ouest et l'Acadie au sud-est. Cette oscil-

lation des siens sur deux pôles, Gaston Miron l'a fait voir quand il utilise le futur antérieur dans ce beau vers de «Pour mon rapatriement» (1956) : «Un jour j'aurai dit oui à ma naissance». Félix Leclerc, emprisonné dans l'hiver de la chanson «Présence» (1948), ne peut croire en l'avenir sans le retour du printemps, celui qui se «prépare derrière la montagne» et qui parfumera les vêtements de «Francis» qui, en attendant (Godot), peut toujours manger du pain puisqu'il y en a plein dans les vitrines des grands magasins ! Dans les Gens du pays (1975), cette chanson tellement chantée pour son seul refrain, Vigneault nous dit : c'est demain que j'avais vingt ans ! Quel est ce peuple dont le maître est le passé et qui ne se voit que dans le futur, avec cet «inusable espoir des pauvres» comme l'écrit encore Miron dans «la Pauvreté anthropos» (1966) où sa poésie lutte, «les yeux sortis de l'histoire» ?

Faut-il alors s'étonner que Lucien Bouchard soit resté sur sa faim avec ses «conditions gagnantes», autre fuite en avant, qui résonnaient plus comme une terre promise que comme un Hallali ! Ce capitaine qui disait cela à ses troupes voyaient ses poilus rire dans leur barbe. Cause toujours grand chef, tes conditions gagnantes, tu vas les «espérer» comme un messie, nous, nous attendons que les lacs calent, que la glace pourrisse et cela peut se faire sans nous. Nous restons dans la passivité de notre histoire, car comme ceux-là évoqués dans la poésie de Jacques Brault, «nous attendons depuis trois siècles pêle-mêle ° la revanche de l'histoire ° la fée de l'Occident ° la fonte des glaciers» «Suite fraternelle», 1965.

C'est là la voix hésitante d'une portion de la population non résolue à décider MAINTENANT, celle qui détient pourtant la balance de la décision. Pour elle, prise dans l'aria des

jours, occupée à la quotidienne subsistance, il sera toujours temps de quitter ce que Jacques Parizeau appelait «le mon oncle d'Ottawa», celui dont ils pensent ne pas pouvoir se passer à moins d'y être forcés par lui ! Que ferions-nous sans le Canada disait ce chef libéral de l'Opposition à l'Assemblée nationale, serions-nous capables d'affronter l'avenir ? Et ce ministre de la même couleur à Ottawa qui disait absurdement que le Canada avait fait notre culture ! C'est là deux des expressions nombreuses de la la voix canadienne-française, celle où nous ne sommes peuple que comme attribut, cette voix infirme de la dualité, celle qui compte sur le courant du fleuve plutôt que sur l'énergie du rameur pour arriver au port visé, comme dans la belle chanson post-référendaire de Paul Piché qui avait le courage de la faire après 1980 («la Rame»).

Le «non» et son troisième parapluie !

Cela revient à dire que pour beaucoup de Québécois et Québécoises, le non est comme une troisième voie, celle de la remise à demain. Le comité du non est aussi le comité du «ouais», du pas tout de suite, du «non» pour le moment. Comme le disait Jean Chrétien lors d'un premier juillet : «Pour le moment, le Canada est une belle réussite » ! Pressentait-il l'eau dans le (pot de) vin des commandites ?

Bien sûr, de vrais fédéralistes votent non parce qu'ils croient que le (*Dominion of*) Canada nous est profitable. Les uns parce que, à leurs yeux, nous ne sommes pas un peuple, d'autres parce qu'ils ne se conçoivent pas sans le Canada, un peu comme on est frère siamois, quoi. D'autres encore parce qu'ils sont pour un fédéralisme qui finira bien par «consentir» enfin aux demandes du Québec, même si un tel amendement significatif est devenu impossible avec la

Constitution rapatriée et non signée de 1982, d'autres enfin parce le Canada, oui, leur est profitable : en espèces sonnantes et trébuchantes, comme eux-mêmes trébuchent de commandites en comment dites-vous ! Ceux-là sont sourds de l'oreille qu'à l'Est, à Saint-Quelque-Part dont ils sont sénateurs ou députés pour un territoire, ils ont un chalet ou même un terrain aussi vague que le Québec. Bientôt aussi VAGUE que le Saint-Laurent quand il monte !

Il n'en reste pas moins que beaucoup de Québécois et Québécoises en votant non ne votent pas non ! Comme Jean Coutu qui n'est pas Jean Coutu. Que ceux qui trouvent cette assertion ridicule se rappelle Trudeau, Prince de Westmount, mettant sa tête à prix dans le Montréal de 1980 en disant que le non des Québécois au référendum de René Lévesque voudrait dire un oui ! Alors que lui mentait effrontément alors, plusieurs votants du non trouvaient abri sous le parapluie du non faute de pouvoir ou de vouloir choisir tout de suite. Ils prendraient le ou un référendum suivant, comme on attend un autre métro. Mais de quinze ans en quinze ans, les passagers changent, les acteurs piétinent, le discours devient récurrent et surtout des années de construction du nouveau pays sont gaspillées même pour le (le *Dominion of*) Canada pouvant tirer son épingle du jeu sans le Québec qui le fait danser en rond et se donner un pays à son image. Au lieu d'un éternel malentendu, deux pays alliés et voisins qui seraient quelque chose comme les 13^e ou 14^e pour l'économie et l'espace. Et chacun chez eux, bons voisins plutôt que mauvais coucheurs.

Un référendum AUTREMENT

Pour beaucoup des nôtres, donc, le non est comme une gare, un abri temporaire : il sera toujours le temps d'aviser.

Pour l'instant, le non est comme atavique, ancré dans ce long refus historique. Longtemps ce peuple a plus su ce qu'il ne voulait pas, faute d'avoir un espace dans l'avenir pour exercer son pouvoir, ce qu'il voulait vraiment. Il attendait. Peuple messianique, surtout après 1840. Il subissait. Peuple immolé qui entend «le petit matin gris moucharder à (la) fenêtre (...) le monde frémir au large de (ses) veines» comme l'écrivait Paul Chamberland en 1964 dans l'Afficheur hurle. Puis ce peuple risque de finir par croire que dériver est un moyen d'aller quelque part plus vite. Il y a même chez lui comme un syndrome du non, dans son imaginaire comme un syndrome de l'échec, thème-clé chez des romanciers comme André Langevin, Robert Élie, Eugène Cloutier, André Giroux dont la tristesse est longtemps héréditaire comme le dira Miron. Une majorité et donc même beaucoup de ceux et celles qui votaient oui ont longtemps cru que le non allait l'emporter. En fait, à la rigueur, il n'y a qu'une condition gagnante, celle de croire qu'on peut gagner, qu'on veut gagner.

Gagner comment ? Non pas avec l'argent, les impromptus d'amour à Montréal, les téléphones, venant de gens qu'on a jamais vus, de Toronto ou de Winnipeg. Tout simplement en se disant OUI. Le référendum AUTREMENT consisterait donc à amener les Québécois et Québécoises à se dire OUI, d'une manière ou de l'autre. Il n'est surtout pas question ici de faire un procès d'intention à celles et ceux qui hésitent. Il s'agit plutôt, après presque un demi-siècle de discussion, plus de vingt-cinq années référendaires, d'amener les citoyens et citoyennes du Québec, et du Québec seulement, à faire un choix pour un OUI. Il y aurait deux Comités d'un Oui, mais d'un Oui qui le serait à soi, ou d'un Oui qui le serait à l'Autre ou si vous le préférez, un OUI à soi qui pas-

serait par l'autre et qui subordonnerait son existence à l'Autre. Pour le référendum AUTREMENT, on devrait CHOISIR. Le NON ne serait plus un refuge, une voie d'évitement, une salle d'attente. Le OUI aurait ainsi deux comités parapluie après amendement de la loi référendaire en ce sens. Deux questions seraient posées ou proposées dont la réponse serait obligatoirement OUI. À moins, bien sûr, de ne pas vouloir voter ou d'annuler son vote, ce qui est aussi exercer sa liberté de choix.

En regard des deux énoncés ou questions, il y aurait toujours deux comités parapluie, l'un pour le OUI au Québec comme pays et l'autre pour le OUI au Québec comme province du Canada. Voilà de quoi satisfaire tous les princes de la *clarity* commanditée !

Faisons un profil possible du Bulletin de vote.

Les deux questions toutes claires seraient précédées de cette indication :

« Répondez à une seule des questions suivantes en cochant après le oui choisi ».

1) Voulez-vous que le Québec devienne un PAYS souverain ?
OUI (...)

OU

2) Voulez-vous que le Québec demeure une PROVINCE du Canada ?

OUI (...)

Une lutte finale

Le Parti québécois, principal porteur politique du projet de souveraineté à l'Assemblée nationale, a profité de la Saison des idées pour clarifier les diverses démarches qui devraient précéder et préparer un troisième référendum. Il veut « privilégier une démarche démocratique vers la souveraineté », « entreprendre un exercice d'éducation et de formation populaires », ce que Jacques Parizeau avait bien compris en mettant sur pied les Commissions sur l'avenir du Québec en 1994-95. Ce parti veut encore « mettre en place un appareil législatif, administratif et financier pour le pays », ce qui comprend un projet de Constitution confié pour examen à une Commission spéciale mixte, une série de lois fondamentales importantes pour la transition et pour le nouveau pays. De son côté, le Conseil de la souveraineté et d'autres regroupements politiques ou socio-politiques entendent avec raison se faire entendre et s'impliquer dans une démarche visant à faire le pays du Québec.

Nous pensons quant à nous que le projet d'un référendum fait AUTREMENT, c'est-à-dire tourné vers un OUI au Québec comme pays ou au Québec comme province constituerait pour les votants de l'une ou l'autre option une question claire. Claire pour les défenseurs du (*Dominion of*) Canada, un pays qui a toujours joué sur l'ambiguïté, les faux-fuyants, les formules contradictoires, qui a fait croire pendant plus de cent ans à un pacte constitutionnel de deux nations, un pays qui se fout bien que le Québec ne soit pas signataire de la Constitution rapatriée sans son aval il y a maintenant 23 ans, un pays qui envoie un chef conservateur fédéral en mission libérale au Québec, un pays qui achète le monde en faisant passer le vol pour une vertu civique, un pays qui verra mal qu'une telle question, à savoir « Voulez-

vous que le Québec demeure une PROVINCE du Canada», soit posée aux Québécois par le gouvernement québécois. Ce sera alors aux fédéralistes du Québec, ceux qui croient à la force d'une province francophone dans une conjonction de 8 provinces anglophones et une bilingue de répondre. À leur tour d'expliquer pourquoi ce pays ne fonctionne pas. Ceux et celles du Comité parapluie du Québec pays auront le monde à offrir et la nouveauté de lui appartenir sans chaperon ou duègne.

Ce sera aux fédéralistes sincères de faire porter leur discours sur les supposées vertus de CE fédéralisme, ce sera à eux et elles de montrer l'avantage d'appartenir à un pays qui contrevient sans cesse à la loi 101, qui dénie le droit d'asile, qui donne au Québec dans sa nouvelle constitution imposée le même pouvoir que l'Île du Prince Édouard, qui refuse au Québec le droit de se représenter aux tables sur la culture, sur la mondialisation. Les fédéralistes auront à défendre ce statut de province qui empêche le Québec, une nation, de se donner les instruments de son choix (congrès parentaux, aide plus grande aux travailleurs saisonniers, support aux jeunes contrevenants dont la prison pour adultes n'est pas indiquée, ouverture et accueil à ses immigrants, carte de citoyenneté, reconnaissance des nations amérindiennes...). Les fédéralistes sincères devront dire que le fédéralisme coulé pour le Québec en 1982 dans son statut de province est irréformable sans une majorité de provinces, que dans le (*Dominion of*) Canada toutes les provinces sont égales, que le fédéralisme asymétrique est une illusion constitutionnalisée ou tout au plus un accommodement administratif non constitutionnalisé qui tient autant que durent les gouvernements au pouvoir ! Pour une fois, les fédéralistes sincères auront l'obligation de défendre un système où le Québec

s'anémie et se désintègre, où le Québec n'en a pas pour les impôts et taxes qu'il paie, soit plus de quarante-cinq milliards annuellement. Faire peur ne suffira plus. Dire du mal d'un peuple qui aspire à se libérer sans donner le change d'un pays quotidien viable risquera d'être contre-productif aux fédéralistes de bonne foi. Quant aux fédéralistes des accommodements, des intérêts, des compromissions, quant aux fédéralistes de service à l'Autre nation, ils auront à briser l'image d'un (*Dominion of*) Canada que les commandites ont fait voir sous son vrai jour. Ou sa vraie nuit ! Une suite à celle des longs couteaux où René Lévesque et tout le Québec furent trahis ! Comme l'a écrit le poète Roland Giguère, «la main du bourreau finit toujours par pourrir» (1951).

Un vote délégué

Il se peut bien que certains Québécois et Québécoises soient encore hésitants entre le pays et la province. IL FAUT CONSIDÉRER CETTE POSSIBILITÉ AVEC RESPECT. Après tout, un tas d'universitaires et d'exégètes ont essayé de comprendre pendant des années ce pays du (*Dominion of*) Canada dans sa relation avec le Québec. Avec Lester B Pearson et André Laurendeau, le Québec aurait pu avoir peut-être une marge de liberté nécessaire à son épanouissement, du moins temporairement. Mais Trudeau et ses colombes en ont décidé différemment. Ils ont gagné un référendum en jouant leur tête et fait un pays dont le Québec est tenu à l'écart en se payant la nôtre, notre tête.

Rien n'empêche celles et ceux qui le veulent de ne pas exercer leur droit de vote, d'annuler ce vote, nommément en votant oui aux deux questions. Ces citoyens et citoyennes ne feraient que s'en remettre à la décision majoritaire des autres. Cela est d'une grande sagesse et leur vote serait ins-

crit comme celui de leur difficulté à choisir mais aussi comme une adhésion au choix majoritaire des autres. Il serait au moins clair qu'un certain nombre de citoyens et citoyennes ne sont pas partie d'un troisième comité, celui de la remise à une décision à venir plus tard, comme lorsqu'ils étaient abrités sous celui du non. Bien évidemment, l'option gagnante sera celle qui aura 50 % des votes valides exprimés plus un vote.

Le pays possible, le pays à notre portée

Un tel référendum AUTREMENT permettra au camp du Oui au Québec comme PAYS de sortir des récriminations. Nous avons dépassé le temps des griefs. Ce sera aux fédéralistes d'être sur la défensive d'un système qui a infirmé le Québec et l'a subordonné à un POWER et à un FLAG. Un drapeau est beau, toujours, en particulier le sien. Jamais celui de l'Autre qu'on veut faire prendre pour le bon à arborer, même si on l'a reçu gratuitement des mains d'un ministre libéral avec une balle de golf et une boule pour garnir le sapin qu'on veut nous passer ! Le Comité du Québec comme pays sera le vrai comité de l'avenir «dégagé» et «engagé» comme le disait Gaston Miron. Ce sera le Comité d'un grand projet, celui de l'Histoire retrouvée comme on retrouve une rivière de résurgence. Enfin libres. Comme dit encore Giguère, nous pourrons nous lever et marcher dans le monde sans autre permission qu'à nous-mêmes. Dans le monde pour nous y représenter. Dans le monde, pour y être enfin nous-mêmes sans interférence, sans traduction du pays statutairement bilingue, nous-mêmes avec «le mérite de nous-mêmes» comme le disait Camille Laurin, nous-mêmes dans notre nouveauté comme le dit le poète Brault, nous-mêmes comme des latins nordiques comme le disait

Félix-Antoine Savard, nous-mêmes et ouverts au monde avec ce grand fleuve de notre naissance, ce fleuve qui nous amène celles et ceux qui viennent avec nous vivre le Québec et le faire, d'hier à aujourd'hui. Ce fleuve et ce pays Québec que nous proposerons à la planète comme un lieu de beauté, de développement durable. Du suicide trop fréquenté, nous passerons au cri de vivre.

Nous serons DÉSORMAIS responsables pleinement de nous-mêmes, nous répondrons dans le monde au dialogue et à la solidarité avec les autres nations y compris le (*Dominion of*) Canada. Exit le Québec comme lieu de refuge frileux, comme lieu de l'altérité et de l'ombre. Plein soleil. Salut Galarneau (ce soleil) que les Anciens appelaient ainsi. Bientôt un peuple va apprendre à se tenir debout dans l'Histoire, un peuple pluriel, un peuple de la langue de Molière et de Miron, un peuple qui a finit de perdre, qui rompt avec l'échec et qui se dit Oui dans les grandes orgues du vent qui libère. « et à force d'avoir pris en haine toutes les servitudes/nous serons devenus des bêtes féroces de l'espoir », Miron (« La route que nous suivons », 1957) ! □



François Marie Thomas
Chevalier de Lorimier
1803-1839

Patriote exécuté le 15 février 1839, Chevalier de Lorimier est né à Saint-Cuthbert. Un buste à sa mémoire sera érigé sur le terrain de la Fabrique de sa paroisse natale.

Pour participer à la campagne de financement du buste de Chevalier de Lorimier, libellez votre chèque à l'ordre de la Fabrique de Saint-Cuthbert avec mention de la Fondation pour le buste de Chevalier de Lorimier laquelle émettra le reçu d'impôt pour don de charité.

Fabrique de Saint-Cuthbert
1991, rue Principale
Saint-Cuthbert QC JoK 2Co

Pour plus d'informations,
contactez Gérard Héroux du comité des dons :
téléphone : (450) 471-7350
télécopieur : (450) 471-4644
courriel : herouxgg@videotron.ca



**La Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec**

449 rue Notre-Dame, Drummondville
(819) 478-2519 ou 1 800 943-2519

**Organisme d'entraide et de fierté québécoise !
Plus de 31 000 membres au Centre-du-Québec**



**Mouvement national des
Québécoises et Québécois**

Le réseau de la fierté québécoise

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1

Tél. : (514) 527-9891

Télécopieur : (514) 527-9460

Courriel : mnq@mnq.qc.ca

Site internet : mnq.qc.ca

*Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance
vie*



**Société
Saint-Jean-Baptiste
de la MAURICIE**



Mauricie

www.ssjbmauricie.qc.ca
375-4881 • 1-800-821-4881

LIRE

Lire les essais

Contre l'espoir comme tâche
politique suivi de Critique
radicale. Essai d'impolitique

- *Lawrence Olivier* 240

Un long chemin,
proses 1953-1996

- *Gaston Miron* 247

Les relations France-Québec.
Pérégrinations d'un intellectuel
québécois en France

- *Denis Monière* 251

Qu'est-ce qu'un classique
québécois ?

- *Robert Melançon* 256

Livres reçus 263

Courrier des lecteurs 265

Index des annonceurs 271

LAWRENCE OLIVIER

Contre l'espoir comme tâche politique suivi de ***Critique radicale. Essai d'impolitique***, Montréal, Éditions Liber, 2004, 252 p.

Comme dans ses deux livres précédents (Michel Foucault. *Penser au temps du nihilisme*, 1995 ; *Le savoir vain. Relativisme et désespérance politique*, 1998), ce « professeur de science politique de l'Université du Québec à Montréal » poursuit ici son risible broyage de noir sous le signe prétentieux de l'audace intellectuelle.

Dans la première partie, Olivier expose son programme : « tuer l'espoir » (« *Contre l'espoir comme tâche politique* », 9-167) ; dans la seconde, il fournit sa méthode : la « critique radicale » (« *Critique radicale. Essai d'impolitique* », 169-247).

Deux chapitres composent la première partie. Le premier (« Une nouvelle expérience politique : éduquer l'homme », 27-95) condamne la préoccupation de l'homme pour l'homme qui s'incarne dans l'effort d'éduquer son semblable. L'éducation est définie un principe civilisationnel mortifère. C'est sa mère qui va être fière d'elle ! Notez que l'auteur est lui-

même éducateur ! Pink Floyd, qui criait « We don't need no education », faisait au moins dans le rock, lui.

Le deuxième chapitre propose de « Détruire l'espoir » (97-156). Tout Olivier n'est que variation sur ce thème du « principe espérance » à la racine de tout mal et qu'il faut arracher. « Attribut ontologique de l'homme », l'espoir serait à la fois son « plus grand malheur » (97-98). Si d'ailleurs le chapitre précédent s'en prenait à l'éducation, c'est parce qu'elle se nourrit d'espoir, de l'espoir de perpétuer l'homme, autant que possible avantageusement.

La deuxième partie du livre contient aussi deux chapitres. Dans le premier, l'auteur place la « négation absolue » ou « totale » au principe de sa méthode (« La négation absolue : essence et prédicats », 183-208). En matière de négation, comme on sait, le philosophe Hegel (1770-1831) est la référence. Or Olivier repousse la négation hégélienne, trop partielle à ses yeux et qui n'atteindrait que les prédicats, jamais l'essence. (Parenthèse pour les fans. Cela dénote une compréhension bien superficielle du philosophe allemand pour qui l'« absolu est sujet », selon la célèbre formule de la *Phénoménologie de l'esprit* : l'être, le tout est sujet ou esprit et en tant que tel il est négation.) Sa furie « destructrice » amène donc Olivier à nier jusqu'à l'essence des choses, à détruire l'espoir — encore — d'un réel plus réel que les réalités de surface, la chimère en somme d'un substrat des choses sous leur apparence. C'est le thème du dernier chapitre voulant que tout ne soit qu'« effets de surface » et s'abîme dans l'« apparence » sans reste (« Signe, apparence et morale », p. 209-247). Jointe hier soir par téléphone, l'essence nous a dit qu'elle s'en foutait complètement, que d'ailleurs elle n'avait rien senti et que ses propres contradic-

tions lui en mettaient déjà plein les bras sans qu'il soit besoin de contradicteurs extérieurs !

Le livre, sans bibliographie ni index, s'orne de références infrapaginales où, à l'appui de son délire mélanomaniac, Olivier convoque Pyrrhon (IV^e et III^e siècles av. J.-C.), Schopenhauer (1788-1860), Nietzsche (1844-1900), Foucauld (1926-1984), Cioran (1911-1995), Blanchot (1907-) et d'autres.

Délire mélanomaniac, dis-je. J'emprunte le mot à Nancy Huston, qui le tient elle-même d'un tiers. Dans *Professeurs de désespoir*, la romancière et essayiste écrit : « "Mélanomane", ou passionné du noir : je dois ce beau néologisme, comme celui de "néantiste", à l'écrivain Henri Raynal » (Leméac/Actes Sud, 2004, p. 20). Voilà bien un essai propre à servir d'antidote aux élucubrations de notre local abonné du lugubre. J'ignore si Olivier a des enfants ou non, mais de toute façon il ne faut pas trop suivre Huston quand elle explique le nihilisme occidental par le fait que ses promoteurs, « sauf exception [...] n'ont pas eu d'enfants ni vécu auprès des enfants » (Huston, p. 37). En revanche, son énumération des caractéristiques de l'idéologie nihiliste n'en garde pas moins toute sa valeur : solipsisme, élitisme, mépris de ses semblables, dégoût ostentatoire de la vie humaine, rupture avec les réalités les plus simples (dont le soin et l'éducation des enfants), exagération systématique, etc. On les retrouve à peu près toutes chez Olivier jusqu'à la caricature.

Sa dernière publication est une charge contre la politique. Le cocasse est que cette « destruction » de la politique, cette « impolitique » comme la nomme Olivier, est le fait d'un professeur de science politique ! C'est dire le laxisme de

l'institution. Il n'y a que l'université pour entretenir ce genre d'intellectuel désorbité.

À propos d'impolitique, Olivier n'a pas l'air de connaître l'histoire du mot, qu'il traite plutôt comme un néologisme. « La négation totale débouche sur une impossibilité : celle de faire de la politique, sur une "impolitique" », écrit-il (181). Et de préciser en note : « L'expression m'a été suggérée par Jean-François Thibault lors d'un débat sur Le savoir vain à l'université d'Ottawa. » Le vocable remonte pourtant à la première moitié du XVIII^e siècle (1731). On le retrouvera chez Robespierre et Chateaubriand. Nos dictionnaires usuels le consignent d'ailleurs à sa place. Le Robert par exemple définit l'adjectif impolitique comme suit : « qui est contraire à la bonne politique ; qui manque d'habileté, d'opportunité », et il cite Chateaubriand : « Cette guerre est impolitique, dangereuse ». Sans parler de la théorisation contemporaine de la politique menée par Julien Freund et sa reprise expresse du terme en question (Politique et impolitique, Sirey, 1987). Mais c'est bien connu, la contemplation du néant isole... Son Essai d'impolitique, Olivier l'aurait mieux nommer « essai d'antipolitique » ou à la rigueur « essai d'apolitique ». Mais soit. Il veut prendre le terme au rebours de la tradition pour lui faire signifier l'impossibilité de la politique.

Si la critique radicale mène à l'impossibilité de la politique, c'est non seulement parce qu'elle ne propose aucune voie qui conduirait à la libération, mais parce qu'elle est destructrice de toute forme d'activisme ou de militantisme politique. Plus fondamentalement, elle met en cause la possibilité même de la lutte ou du combat politiques. (p. 182)

Vive donc l'intellectuel inutile ! Car on est loin des questionnements sur le rôle social de l'intellectuel ; loin par exemple

de l'« intellectuel organique » à la Gramsci — à moins qu'il y ait un sens à parler d'intellectuel organique du néant ! Si notre fanfaron chevalier de l'inutile décrète l'impossibilité de la politique, c'est, comme pour l'éducation, parce qu'elle fonctionne à l'espoir. Il dit même qu'espoir et tâche politique ne font qu'un. Le leitmotiv à la base de sa « critique destructive » peut se formuler comme suit : l'espoir est une tâche politique ; or toute tâche politique engendre le mal ; donc tout espoir est mauvais et doit être détruit. C'est gros, direz-vous, excessif, mais c'est pourtant là dès l'introduction (9-25). Or s'il est vrai que tout espoir mène à l'action, dire qu'il conduit toujours au mal est contraire à l'expérience la plus élémentaire. Mais Olivier se fait un point d'honneur de cracher sur l'expérience commune et, ubuesque, il décrète que l'espoir de servir l'homme a immanquablement des conséquences criminelles. Au pilori, donc, l'humanisme sous ces formes les plus nobles comme les plus modestes.

Droits de l'homme, sécurité humaine, projets de développement pour les pays pauvres... Et encore, tous ces exemples de concrétisations de l'espoir sont empruntés aux grandes idéologies qui dominent la scène internationale, mais la vie quotidienne en est elle aussi remplie : aide aux personnes défavorisées, aux gens touchés par la maladie mentale ou même plus couramment tous ces spécialistes et autres aides (psychiatres et psychologues, thérapeutes, prêtres, pédagogues, amis et membres de la famille...) qui s'activent auprès de nous pour notre bien-être, notre bonheur ou notre santé (p. 100-101).

C'est pas compliqué. Le péché originel existe et le père Olivier l'a débusqué : c'est le souci de l'homme pour l'homme. Quel orgueil en effet que d'espérer aider son prochain, servir l'humanité ! Même l'éducation, même le soin des

malades n'échappent pas à la condamnation de l'ingrat. C'est à se demander de quoi il se venge.

En vertu de quelle bienveillance, nos amis, notre famille, nos proches ou nos collègues s'acharnent-ils sur nous lorsque nous sommes malades ? Le besoin d'éduquer l'homme pour qu'il devienne un homme ? Malheureusement, ce souci d'éduquer, de donner une valeur, une signification à tout, ne se limite pas seulement à la maladie ; elle touche tous les aspects des expériences que l'homme peut faire et conduit essentiellement à le soumettre à cette signification. L'espoir a joué un rôle considérable dans cette tâche que s'est donnée l'homme de gouverner le destin de l'homme. Le temps est venu de tuer l'espoir (p. 25).

Ne trouvez-vous pas que ça fait beaucoup de condamnations pour un « relativiste radical » qui prétend à l'« indifférence », professe ne rien professer, déclare ne porter sur l'existence aucun jugement et rejeter la distinction du bien et du mal ? « Je ne défends ni le bien ni le mal [...] Je suis indifférent » (p. 246-247). Mon oeil ! C'est en pensant à ses pâtes au poivre et à son café fin que l'universitaire promène rue Saint-Denis sa « désespérance » bidon. Il fait le nihiliste par confort intellectuel.

La destruction de tout espoir comme remède au mal sur la terre est à l'évidence un programme auto-négateur. Le discours nihiliste se contredit dès qu'il s'exécute. Mais affronter l'impossible peut avoir l'air osé, courageux, sans peur et sans reproche. Et ce n'est pas d'hier que l'excès se vend, y compris l'excès de pessimisme. Mais que tirer d'un farceur qui déclare que « le temps est venu de tuer l'espoir » (25) et dans la même foulée qu'il « ne s'agit pas d'être pour ou contre l'espoir » (16). Olivier sait-il à quel point il a raison quand il écrit que son nihilisme absolu est « autoréféren-

tiel » et « autodestructeur » (239) ? Son dernier bouquin n'est en effet qu'onanisme intellectuel et autocontradiction. Il y a de quoi rire quand il compare son entreprise à l'action de poser des bombes. La « critique radicale », dit-il, serait « comme ces charges explosives qui, bien placées sous la structure d'un édifice, le fait s'affaïsser. L'édifice s'écroule, s'effondre de lui-même. Il ne reste plus rien, même les charges ont disparu » (182, aussi 238 et 244). Monsieur se voit en plastiqueur alors qu'il ne souffle que le vide. Et, pas fou, notre extrémiste pour le rien ne risque évidemment... rien.

Lucidité ? Je n'y crois pas. On dirait plutôt un adolescent fondant son spleen en philosophie pour s'y complaire à perpétuité. Radicalisme ? Je n'y crois pas davantage. Plutôt, intransigeance boutonneuse élargie en condition humaine.

Il y avait de la sagesse dans le « vanité des vanités, tout est vanité » de l'Ecclésiaste, parce que c'est devant l'éternel qu'il élevait sa plainte et parce qu'il est vrai qu'ici bas trop d'espoir se mue vite en désespoir. Il y avait de l'utilité dans le scepticisme pyrrhonien : l'ataraxie (paix de l'âme) supposait une discipline de vie, une conquête perpétuelle sur soi et ses passions et, de plus, le doute a toujours une vertu salutaire contre les présomptions du savoir. Il y avait de la force et de la lucidité dans l'*amor fati* nietzschéen parce qu'en un sens il acculait l'homme à la liberté de son destin. Il y avait du courage dans l'engagement des existentialistes et le devoir d'imaginer Sisyphe heureux malgré l'absurdité de sa tâche. Dans Contre l'espoir comme tâche politique, il n'y a que pose et bavardage pseudo-savant. Mais, comme dirait Georges Bernanos : « On n'échappe pas au ridicule par une affectation de gravité ».

Richard Gervais

GASTON MIRON

Un long chemin, proses 1953-1996, édition préparée par Marie-Andrée Beaudet et Pierre Nepveu, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 477p.

Dans plusieurs conférences et entretiens, Miron aimait rappeler un événement qui l'avait profondément marqué. Alors qu'il n'était encore qu'un jeune garçon, il passait ses vacances chez son grand-père, cultivateur établi à Sainte-Agricole. Un jour alors que Miron lisait un illustré, son grand-père s'exclama : « Tu sais je donnerais ma vie pour savoir lire. » Puis après un moment de silence, il ajouta : « quand on ne sait pas lire, on est toujours dans le noir. » Le choc fut brutal pour Miron, car il ne se doutait aucunement que son grand-père, « un homme grand format », « un fondateur de pays », puisse être analphabète. Ce fut une expérience fondatrice. Le poète québécois a en effet consacré la plus grande partie de sa vie à témoigner pour ce peuple qui a trop longtemps vécu dans le noir. Un long chemin en est la preuve éloquente.

Les éditeurs Marie-Andrée Beaudet et Pierre Nepveu ont colligé dans ce recueil tous les textes en prose qu'a écrits Miron au cours de la période allant de 1953 à 1996. Parmi les textes réunis, on retrouve de courts essais, des conférences, des discours de réception, des hommages, des textes sur l'édition et des interventions politiques.

Dans les notes inédites que Pierre Nepveu a exhumées des archives de Miron, on retrouve cette réflexion : « Si, lisant mes vers, vous n'entendez pas derrière les mots une voix vous parler – quelqu'un – comme à une table de bistrot, comme dans une marche, comme en autocar, en chemin de fer, etc., alors c'est que j'ai manqué mon coup, je n'ai pas été

à la hauteur. » Force est de constater que Miron a été à la hauteur. Dans sa vie comme dans sa poésie, il a été une présence concrète, vivante et généreuse. Et cela naturellement et sans arrière-pensée. Miron a toujours eu le don du don.

Miron était l'ami de plusieurs et la section consacrée aux hommages et aux préfaces - la préface est une manifestation littéraire de la générosité - qu'il a écrits constitue une véritable galerie de portraits où l'on rencontre un prêtre hors du commun (Ambroise Lafortune), des poètes (Roland Giguère et Claude Gauvreau), des peintres (Roussil et Robert Nadon) et bien d'autres. Pour paraphraser un vers de L'homme rapaillé, Miron était sur la place publique avec les siens. Miron était un être collectif pour qui les sujets « je » et « nous » étaient poreux et communicants. Sa vie résume donc la vie de plusieurs autres. Ses écrits en prose, annotés avec force informations pertinentes, nous font revivre 50 ans d'histoire du Québec et le combat d'une génération d'intellectuels et d'artistes grâce auxquels il fait maintenant un peu plus clair qu'avant.

On dit de quelqu'un qui est présent qu'il est près de nous. Miron n'a jamais cherché à prendre ses distances pour réfléchir en retrait et de loin. Dans la très grande majorité des cas, un editorialiste ou un chroniqueur de journal se présente comme étant au-dessus de la mêlée. Il est détenteur d'une rationalité, d'un savoir, d'une vérité précieuse que les autres ne possèdent pas et qu'il veut partager pour les éclairer. Miron, quant à lui, s'identifie au peuple colonisé que représentent les Québécois. Il est conditionné par les mêmes déterminismes et il vit la même aliénation. On le constate, l'influence de Sartre, de Fanon et de Memmi a été déterminante pour Miron comme pour plusieurs intellectuels de Parti Pris. Les déterminismes d'un être colonisé le

forcent essentiellement à se considérer comme un être inférieur, un être appartenant à une communauté dont la langue, la culture et l'économie sont dominées par une autre communauté. Le Canadien français était dans cette situation dans les années 1950. Il était aliéné à lui-même, et cela était particulièrement vrai pour celui qui vivait à Montréal, car il vivait en français à l'intérieur de lui-même alors que les signes étrangers de l'extérieur le niaient. Miron dira qu'il n'y avait pas d'adéquation entre le « dedans » et le « dehors ».

Miron disait en riant que son œuvre orale était bien plus volumineuse que son œuvre écrite. Ces nombreux amis peuvent témoigner de son large rire socratique et de ses talents de pédagogue qui lui permettaient de captiver un auditoire pendant des heures. Deux inédits particulièrement précieux, la Conférence de l'Estérel, donnée devant des écrivains québécois et étrangers, et la conférence intitulée *Parcours et non-parcours*, témoignent de la force de sa parole. On ne sera pas surpris de constater que la langue française est l'élément central de ces deux conférences. Miron décrit le combat que fut le sien et celui de plusieurs autres pour décoloniser la langue. Il affirme une fois de plus que la solution à ce problème est politique et que ce processus ne sera mené à terme que lorsque les Québécois se seront donnés un pays.

Dans la Conférence de l'Estérel de 1973, Miron décrit la bataille que le Québec doit livrer contre l'impérialisme américain et le colonialisme canadien. Pour le poète, la libération du Québec ne saurait être uniquement d'ordre économique, elle doit aussi être politique. Pour étayer son argument, il décrit les spécificités de l'exploitation du travailleur colonisé : « Un mineur français [...] fût-il exploité jusqu'aux sous-vêtements de l'existence, ne risque pas de devenir espa-

gnol. Un travailleur américain dans les charbonnages ne risque pas de devenir québécois – mais le travailleur de n'importe quelle colonie du monde, en plus d'être exploité comme tout le monde, risque de devenir un autre. »

Les Québécois ont certes connu une augmentation de leur niveau de vie durant la révolution tranquille, mais le colonialisme culturel demeure. Miron a d'ailleurs forgé le mot *traduidu* pour rendre compte de ces expressions littéralement traduites de l'anglais au français telles que : « Avec saveur sans aucun doute », « *In use*, en usage », « demandez nos pamphlets » et « avancez en arrière ». Le *traduidu* est pernicieux, car on croit alors parler français, mais en vérité c'est l'anglais qu'on parle. « En langue étrangère en ma langue elle-même » pourrait-on dire pour paraphraser un vers d'Aragon dont Miron s'est lui-même inspiré. Le *traduidu* est un signe évident que le français au Québec est encore dans une situation précaire. Mais il est loin d'être le seul. L'incapacité des Québécois à trouver le mot juste lorsqu'ils s'expriment, la faiblesse ou l'absence du français dans la sphère publique, la sacralisation de l'anglais par les élites québécoises et enfin les tentatives répétées de saborder la loi 101 sont autant d'exemples démontrant que le combat pour le français est toujours d'actualité. Ce combat Miron l'a mené jusqu'à la fin de sa vie.

Nicolas Bourdon

DENIS MONIÈRE

Les relations France-Québec. Pérégrinations d'un intellectuel québécois en France. Montréal Chaire Hector-Fabre, 2005, 261 p.

Professeur de sciences politiques à l'Université de Montréal, Denis Monière est un des intellectuels indépendantistes les plus constants. Depuis bientôt une trentaine d'années, il poursuit une démarche intellectuelle qui garde ses points d'ancrage dans une indéfectible loyauté au Québec. Dans ses ouvrages savants comme dans ses travaux plus militants, Monière tient la référence québécoise comme nourricière et fondatrice. Il nous avait donné, en particulier, Pour comprendre le nationalisme québécois, un ouvrage dont la lecture serait bien utile à tous ceux-là qui pensent encore utile de mettre de l'énergie à réactualiser le projet souverainiste. Les péquistes inquiets de sacrifier aux canons de la rectitude auraient sans doute intérêt à relire ces pages qui leur pointent l'essentiel.

Nommé de manière un peu impromptue secrétaire général du Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, « Monière a tenu un journal que publie la Chaire Hector-Fabre. Les relations France-Québec. Pérégrinations d'un intellectuel québécois en France nous donne l'occasion de suivre un professeur de sciences politiques qui quitte le monde académique pour celui de l'administration publique et de la quasi-diplomatie québécoise. Soucieux de respecter le devoir de réserve que lui impose ses fonctions mais un peu craintif à l'idée de trop s'éloigner de son métier premier, Monière se donne en tenant son journal, un moyen de « continuer à fonctionner comme intellectuel, sans en jouer activement le rôle. »(p.8)

S'il n'a qu'un désir, celui d'être « utile et de bien servir le Québec », le professeur n'en reste pas moins très circonspect quant aux attentes qu'il peut légitimement nourrir à l'égard d'une tâche qui reste inscrite dans un contexte fort limitatif, celui du statut provincial. Volontaire mais farouchement décidé à rester lucide, Monière donne lui-même pour ainsi dire à son insu - la clé de lecture de son journal. Dans des pages où il réfléchit et commente la fameuse analyse de Hubert Aquin sur « La fatigue culturelle du Canada français », il formule ce qui est à la fois la condition et le défi de l'intellectuel souverainiste dont le rôle reste inscrit dans un ordre des choses qui ne va pas sans faire peser sur son travail aussi bien que sur sa vie tous les déterminants aussi bien sociaux que psychologiques de la domination. « C'est moralement plus supportable, écrit-il, d'être fédéraliste que souverainiste. Les fédéralistes jouissent de la force des institutions et du statu quo. Ils ont des certitudes face à l'avenir. Ils peuvent se réaliser individuellement sans devoir compter sur les résultats de l'action collective, alors que le destin du souverainiste ne peut se dissocier du sort de son peuple et il en subit les avatars ou les malheurs. Dès lors, l'intellectuel québécois oscille entre le goût de la démission et la dépression et quoiqu'il arrive, il sera victime de la déception politique. »(p.118).

Les sautes d'humeur, les exaspérations, les coups de cœur volontaristes, les appels à l'audace, les pensées les plus critiques, comme les plus généreuses, qui font la trame de son récit restent entièrement contenus dans ce constat et cette expérience. Il est amusant de suivre le professeur dans ses bagarres avec la bureaucratie, de le voir s'échiner à se bricoler des conditions (permis de séjour, de travail, assurances etc.) qui ne vont pas de soi quand on ne peut se réclamer de la vraie diplomatie (entendre par là, *canadian*) et que sa posi-

tion reste aussi ambiguë que le statut du Québec vis-à-vis de la France. Le récit illustre jusqu'à l'absurde combien le fait de vivre et de travailler à l'étranger révèle le déni d'identité inhérent au statut *canadian* et jusqu'à quel point il façonne la vie quotidienne.

C'est, néanmoins, l'expérience des limites de l'action quai-diplomatique que rend visible et palpable ce journal. On y découvre un Monière pugnace et ingénieux, mais dont une part considérable de l'énergie se consume à tenter de surmonter des contradictions structurelles par l'initiative personnelle, le précédent administratif et la pratique du flou calculé. Le Québec a beau avoir des prétentions, il n'a pas les moyens d'un État. Le moindre projet conduit avec la France lui révèle ce fait brutal, c'est toujours la fable du pot de terre et du pot de fer. C'est en permanence la menace et, très souvent, le désenchantement de constater que le Canada peut toujours neutraliser la moindre initiative par une débauche de moyens et par le recours aux droits et prérogatives de la véritable diplomatie.

Mais la faiblesse des moyens n'explique pas tout. Monière relate, page après page en pestant contre la médiocrité, les faits et situations où le Québec se comporte d'une manière contradictoire, velléitaire et décevante. C'est dans la culture des ministères, dans l'indigence intellectuelle de la gestion à la petite semaine, dans le refus ou l'incapacité d'élaborer et de faire prévaloir des objectifs à long terme que pèse le plus lourdement le statut provincial. Ce journal illustre, jusqu'à en devenir exaspérant, combien l'appareil de l'État provincial du Québec a du mal à concevoir et à conduire avec constance une philosophie de défense et promotion des intérêts nationaux. La petite politique et la pensée rabougrie font des ravages et entravent singulièrement le travail. Les

exemples sont nombreux en ces pages, qui suffisent à faire comprendre qu'entre la ruse de la quasi-diplomatie et la raison d'État, il y a un fossé abyssal. Et seule l'indépendance peut le faire franchir. L'action internationale du Québec ne sera pas une action provinciale améliorée.

Les réflexions que lui inspire la conduite de la France en matière de coopération internationale et de relations avec le Canada, renforcent clairement une autre conviction. Ses dossiers, tout autant que ses échanges avec les intellectuels et politiques français convainquent Monière, jour après jour, que la France ne sacrifiera pas au romantisme et que ce sont ses intérêts qui lui dictent ses rapports avec le Canada. Et comme ces intérêts évoluent dans un contexte de construction européenne et de mondialisation, il serait dangereux de s'en tenir à une vision sentimentale du triangle Canada-Québec-France. Cette dernière sait très bien utiliser le nationalisme québécois pour faire infléchir en sa faveur certains choix du Canada. Dans ce contexte, les incohérences du Québec en matière de culture des relations internationales, combinées à un certain fléchissement des échanges entre chercheurs, à la réduction de la mobilité des étudiants québécois vers la France font craindre à Monière que les tendances qui caractérisent le secteur qui lui donnent son point d'observation, ne révèlent des pronostics plus sombres encore.

Ardent défenseur de la langue française, convaincu que sans la diversité des langues, il n'y a pas diversité culturelle, Monière n'en revient pas de se heurter aux idolâtres de l'anglais qui sévissent dans le domaine de la coopération scientifique comme dans le reste de la société française. Les exemples accablants se succèdent dans son récit des avatars de la « France morose » qu'une frange de ses élites, en par-

ticulier les eurocrates, se plaisent à ne voir que sur le mode du déclin. Il y a quelque chose de profondément blessant à les découvrir sous la plume de Monière en train de saper l'héritage culturel, de renoncer à faire valoir la langue française et à sombrer dans une américanophilie servile. Monière trouve là matière à réflexion. L'inquiétude le stimule et l'inspire. Il n'a de cesse de revenir sur ce que cela signifie pour le Québec. Il réfléchit au positionnement du Québec dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne, au rôle de la francophonie, à l'avenir de la langue française comme langue de communication scientifique et à la problématique de la souveraineté nationale.

Au fil des jours, des lectures l'inspirent, sa correspondance avec des amis et collaborateurs scientifiques le confortent, lui fait voir des pistes de recherche. Tout cela rend la lecture de ce journal fort intéressante. Monière a bien réussi à continuer « à fonctionner comme un intellectuel ». Il a su profiter de ce mandat, somme toute très spécialisé, pour voir plus loin, pour élargir l'horizon, le sien, le nôtre. Cela ne l'a évidemment pas mis à l'abri des événements. Et encore moins protégé des résultats des élections d'avril 2003. Après quelques efforts pour surmonter ses déceptions et tenter de se convaincre que la médiocrité provinciale ne sévirait peut-être pas jusqu'à Paris, le secrétaire du CCIFQ sera limogé. Les circonstances – minables au demeurant – lui rappelleront que les déterminants structurels pèsent lourd : la province de Québec allait rester notre cadre de régression minoritaire.

Chagrin et inquiet, Monière a été rattrapé par les réflexions qu'il avait livrées à son journal deux ans auparavant : « Nous n'avons jamais de victoire décisive qui change le cours des choses et qui nous fasse progresser. Gagner une élection

nous évite de reculer collectivement et nous soulage provisoirement de l'angoisse de notre persistance, mais cela ne nous permet jamais de prendre les choses pour acquises. Depuis trente ans, nous n'avons pas réussi à accroître les pouvoirs du Québec. Et lorsque nos perdons, nous sommes accablés par l'impuissance et la crainte de l'irréversible. » (p.117) Il est donc revenu au pays nous livrer son journal, contribuant, par là même, à la poursuite du combat. La matière de plusieurs livres y a incubé. Son récit nous le fait mieux connaître et le travail de sa pensée donne lui-même à penser au lecteur le moins soucieux de partager avec lui ce que cela peut inspirer de plus noble et de plus ambitieux pour la suite du monde.

Il a bien servi le Québec.

Robert Laplante

ROBERT MELANÇON

Qu'est-ce qu'un classique québécois ?, Montréal, PUM, 58 p.

Robert Melançon, enseignant de littérature à l'Université de Montréal, fait publier la version revue et annotée d'une petite conférence qu'il a prononcée en mai 2004. *Qu'est-ce qu'un classique québécois ?* est un morceau des débats divisant les spécialistes des lettres québécoises.

En citant à tour de rôle Sainte-Beuve, Italo Calvino et Borgès, l'auteur exprime en somme deux opinions. La première relève de la sémantique ; la définition la plus juste d'un « classique » serait celle des Anciens (Aulu-Gelle et Horace) : un livre, de plus de cent ans, qui continue d'intéresser des lecteurs. La seconde opinion, d'ordre politique, est qu'à une

certaine époque récente, on aurait fait de la littérature québécoise un domaine soumis à l'entreprise nationaliste-péquistе. L'auteur croit que cette époque, pendant laquelle auteurs et critiques littéraires tentaient de fonder une littérature nationale, est en voie d'être révolue. Heureusement, la littérature québécoise aurait complété le processus d'« autonomisation » – le détachement du référent national – décrit par le sociologue parisien Pierre Bourdieu.

Opinion 1 : Cent ans minimum

Un classique date de plus de cent ans. Ce décret exclut toutes les œuvres postérieures à Nelligan. Melançon propose donc de :

[...] fixer à cinq ou six le nombre des classiques québécois : le Brief Recit de Jacques Cartier, parce que c'est le texte inaugural, les Relations des jésuites [...] les Lettres spirituelles et historiques Marie de l'Incarnation, la délicate correspondance d'Élisabeth Bégon, et L'Histoire du Canada depuis sa découverte de François-Xavier Garneau. On ajouterait à ces œuvres fondatrices, assez abruptes dans leur masse, les poésies d'Émile Nelligan, que tant de lecteurs ont adoptées depuis un siècle.

Cette sélection d'œuvres laïques et nationales s'explique par le critère d'ancienneté. Peu importe si ces œuvres ne sont pas enseignées dans les classes (Élisabeth Bégon !) comme le veut l'acception du mot « classique » tirée du dictionnaire. C'est qu'après tout l'école ne ferait qu'instrumentaliser les œuvres classiques à ses propres fins. Cette définition plutôt commode élimine de la liste des classiques les œuvres pourtant cruciales de l'étrange période de fondation nationaliste. D'instinct nous pensons à la disqualification de la poésie de Gaston Miron. Nelligan oui, Miron non. Pour revendiquer

une appartenance authentique à la culture québécoise, il faudrait être familier avec ces œuvres anciennes, de la même façon qu'on ne serait pas tout-à-fait *yankee* sans avoir lu les *Essais* d'Emerson et les *Federalist Papers*.

Opinion 2 : Le texte national est une pente de la littérature québécoise

Très clairement, les références à la question nationale semblent agacer Melançon.

Nous n'avons pas besoin de classiques québécois pour compléter les attributs de notre nation, ni pour trouver en eux un motif de fierté au nom de cet incompréhensible sentiment qu'on appelle patriotisme.

Dernièrement, sur les ondes de Radio-Canada, Joseph Facal utilisait une belle formule pour décrire notre situation culturelle quant à la question nationale ; il disait que « pour les Québécois cette question est comme l'éléphant dans le salon. Vous pouvez faire semblant qu'elle n'y est pas, mais elle est toujours là. Il serait absurde de traiter cette question comme si elle était secondaire ». Hubert Aquin aurait partagé cette vision lucide des choses, lui qui expliquait aux critiques un peu trop prompts à le taxer d'artiste aliéné ou compromis dans son art par une cause politique, qu'un romancier écrivait toujours à partir d'une collectivité spécifique, avec sa réalité particulière, à moins de choisir la fuite dans l'universalisme éthéré.

Melançon, lui, semble opiner différemment. La lecture nationale des œuvres a pour lui quelque chose d'étranger à la « vraie littérature », qu'il définit comme un échange privé ou une rencontre intime entre un individu-lecteur et un texte. Pour appuyer son idée, l'auteur déclare :

Je n'ai pas le temps d'élaborer l'analyse qui me permettrait de le démontrer ; j'essaierai donc de le faire sentir par un exemple. On ne ferait pas grand cas d'un critique qui lirait Rimbaud comme un poète « français », témoin au sens le plus étroit du terme, dans une acception quasi juridique, comme un reflet direct, un miroir de l'état moral et intellectuel de la nation française à son époque ; cette perspective réductrice serait reçue comme une lecture dérisoire des Illuminations. C'est pourtant presque toujours ainsi qu'on persiste à lire Saint-Denys-Garneau.

Cet exemple, supposé nous « faire sentir » le malaise de Melançon, est étonnant à deux égards : il qualifie en effet de dérisoire la lecture qu'un Paul Claudel faisait de l'œuvre de Rimbaud (sur Rimbaud et l'âge positiviste), puis il suggère que la critique est plus éclairée en France. Avec tout le respect que nous devons aux critiques qui ont écrit sur la quête poétique de Rimbaud, nous sera-t-il encore permis de déroger au décret anti-national de Melançon, et de chercher à savoir ce que le génie claudélien a pu dire sur Rimbaud-contre-son-temps, bien avant de lire les études de ceux qui échappent à la pente nationale ? Ensuite, l'auteur, tout en plaidant pour une « littérature qui se fait » et « une tradition à inventer », nous ramène par ses propos, avec de fausses nuances, au vieil apitoiement des intellectuels canadiens-français exilés hors de France parmi les neiges américaines :

Que cela nous plaise ou non, la littérature québécoise est reléguée à la périphérie, dans ce que Cioran appelait quelque part, peu aimablement, « les banlieues de l'univers ».

Et si on n'a aucune envie de cultiver les spleens de nos arrières-grand-pères ? — Vous n'avez pas le choix, nous répond-t-on, vous êtes encore des banlieusards malgré vous.

La culture québécoise, que depuis longtemps on pensait revenue à son centre de gravité naturel et à sa géographie propre, l'espace américain, est de nouveau représentée piteusement comme une dépendance parisienne. Melançon décrit, sur une note d'amertume, le soi-disant « sort de l'écrivain québécois », à supposer que notre professeur puisse parler au nom des écrivains :

Il [le sort de l'écrivain québécois] tient au fait que des quatre grandes langues qui ont migré dans le Nouveau Monde, le français reste la seule dont le foyer principal se tient toujours dans son lieu d'origine, si bien qu'on ne peut opposer à Paris aucun centre alternatif comme Buenos Aires, Mexico, Rio de Janeiro et New York, à Madrid, Lisbonne et Londres. Montréal ne fait pas le poids. La centralisation parisienne de la vie littéraire française accentue encore cette mise au ban : au-delà du boulevard périphérique – extra muros.

Mais qu'y a-t-il de si admirable dans la littérature parisienne que nous devons comparer l'écrivain québécois à un écrivain du tiers-monde francophone éprouvant amèrement la distance qui le sépare de la vieille capitale hexagonale ?

Heureusement, l'auteur se console : il y a le plaisir esthétique qu'un être humain de toute origine peut éprouver devant une œuvre authentique, laissée par des individus ayant peuplé les bords du Saint-Laurent et porteuse de l'« expression significative d'une expérience humaine irréductible ». Sous cet angle, l'église de Saint-Jean-Port-Joli, par son architecture particulière, est « comme un échantillon de la beauté universelle ». La question des classiques québécois se pose dans le cadre de la littérature québécoise mais peut avoir du sens hors de cette culture... elle peut avoir un sens universel.

Mais tout le monde, serait-on tenté de répondre au conférencier, en était déjà convaincu : vous enfoncez des portes ouvertes !

C'est à ce moment que Melançon convoque deux épouvantails du XIX^e siècle : Octave Crémazie et l'abbé Casgrain. Ceux-là proposaient scandaleusement une littérature faite pour charmer leurs compatriotes, une littérature au caractère prévisible, et qui serait consommée à l'intérieur des frontières canadiennes (« localement »). Cent ans plus tard, voici qu'un professeur de l'Université de Montréal corrige le tir : il faudrait cesser de se détourner de l'universel. Il faudrait lutter contre la pente nationale, dernier régionalisme, dernier combat pour les vaillants écrabouilleurs d'illusions.

Laissons nos professeurs à leurs discussions, il nous est heureusement toujours possible de lire les classiques québécois, au sens classique du mot « classique ». Chacun continuera, je pense, de lire ne serait-ce que certaines oeuvres post-nelliganiennes, comme une épreuve initiatique, comme un travail sur un objet difficile nous rendant apte à approfondir notre rapport à nous-mêmes, à notre univers, vu d'ici.

Jean-Philippe Chartré

TRANSLATEX⁺ Communications

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

Claude Ghanimé



1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2

Téléphone : (450) 463-0204 • Télécopieur : (450) 463-0227

Courriel : translatex.com@sympatico.ca



le **Rassemblement**
pour un **Pays Souverain**

UNUM QUEBEC PATRIA NOSTRA EST
Québec, notre seule patrie

C.P. 306, succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K3

Tél. : (450) 491-5437

Courriel : roy.b@videotron.ca - Site internet : www.rpsquebec.qc.ca

Allard & Carrière

SOCIÉTÉ NOMINALE

COMPTABLES AGRÉÉS

Pierre Allard, c.a.

8175, boul. St-Laurent, 3^e étage, Montréal (Québec) H2P 2M1

Téléphone : (514) 385-6601 • Fax : (514) 385-6177

Courriel : allardp@qc.aira.com



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Cabinet en assurance collective de personnes

info@sta-conseil.com

www.sta-conseil.com

178, rue Sainte-Marie
Terrebonne (Québec)
J6W 3E1

Télécopieur : (450) 471-0026
(514) 355-7923

Téléphone : (450) 471-2662
(514) 355-7869
(800) 782-5799

Pierre Dubuc

SPQ Libre. Manifeste syndicaliste et progressiste pour un Québec libre, Éditions Trois-Pistoles, 2005, 132p.

Daniel Turp

Nous, peuple du Québec. Un projet de constitution du Québec, Éditions du Québécois, 2005, 177 p.

Hélène-Andrée Bézier et Robert-Lionel Séguin

Le menu quotidien en Nouvelle-France, Éditions Art Global, 2005, 152 p.

Andrée Ferretti

Renaissance en Paganie suivi de *La vie partisane*, Éditions Typo, 2005, 124 p.

Thierry Haroun

Murdochville. Histoire d'une fermeture, Éditions Trois-Pistoles, 2005, 180 p.

Michel Lévesque (dir.)

De la démocratie au Québec 1940-1970, Éditions Lux, 2005, 340 p.

Marc Laberge

La baleine d'Aubert. Contes et récits du Québec, Éditions Trois-Pistoles, 2005, 194 p.

Henri Lamoureux

Journées d'hiver, VLB Éditeur, 2005, 234 p.

Louis Émond

Le manuscrit, Éditions Trois-Pistoles, 2005, 182 p.

Louis Émond

Le conte, Éditions Trois-Pistoles, 2005, 130 p.

Benoît Chaput

Loin de nos bêtes suivi de *Les bonnes intentions*, Éditions Trois-Pistoles, 2005, 58 p.

Françoise Tremblay

Les nocturnes, Éditions Trois-Pistoles, 2005, 230 p.

Pierre Chad

La leçon des ténèbres, Éditions Vents d'Ouest, 2005, 209 p.

Georges Leroux et Pierre Ouellet (dir.)

L'engagement de la parole. Politique du poème, VLB Éditeur, 2005, 335 p.

Michael Lachance

Frontalités. Censure et provocation dans la photographie contemporaine, VLB Éditeur, 2005, 210 p.

Serge Granger

Le lys et le lotus. Les relations entre le Québec et la Chine de 1650 à 1950, VLB Éditeur, 2005, 190 p.

Robert Aird

André Patry et la présence du Québec dans le monde, VLB Éditeur, 2005, 160 p.

Intellectuels pour la souveraineté (Jocelyne Couture, dir.)

Redonner sens à l'indépendance, VLB Éditeur, 2005, 199p.

RÉFLEXIONS SUR LES CONDITIONS GAGNANTES

Un tout nouveau jour vient de se lever, où plein de jeunes étudiants dans les rues du Québec, parlent de politique entre eux, et décident enfin, d'opter pour l'altruisme et la justice distributive, comme étant des objectifs collectifs souhaitables. La gaffe libérale stupide du 103 millions changés en prêts, dans le système de prêts-bourses aux étudiants, est tellement grossière, sur le plan collectif québécois de lutte à la pauvreté, qu'elle aura servi de déclencheur, sur le plan de la réflexion politique. Nos jeunes, de toutes conditions, vivent une solidarité exemplaire, et ils voudraient que leur Québec puisse être vraiment différent. De plus, il devient évident que l'Ontario, le ROC ou les USA, ne pourront plus être des modèles à imiter. De plus, nos étudiants semblent heureux de découvrir, que leur Québec pourrait devenir une nation différente et généreuse, où l'éducation de toute la jeunesse devrait être gratuite, de A à Z. Enfin tous, même les riches, éprouvent de la responsabilité, de la joie et de la fierté à refuser catégoriquement, que quelques-uns puissent s'enrichir, là où et quand, les pauvres s'appauvrissent. Merci donc, messieurs Reid et Charest, d'avoir provoqué sans le vouloir, par cette horrible gaffe, une session spéciale de « Sciences politique 101 » dans les rues du Québec. Elle nous aura servi à nous mieux connaître.

A Marceau, Sillery



OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC.

confiance stratégie performance

- Gestion active en actions et en obligations
- Gestion équilibrée

- Gestion indicielle
- Gestion privée

Le succès de Optimum gestion de placements repose sur l'expertise de ses gestionnaires appuyés par une équipe de spécialistes qualifiés, sur des styles de gestion bien définis et sur une collaboration étroite et durable avec chacun de ses clients.

Pour de plus amples informations :

Sophie Lemieux, M. Sc., Directrice, Développement des affaires
Éric Ouellet, B.A.A., Pl. Fin., Directeur, Développement des affaires
425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1740, Montréal (Québec) Canada H3A 3G5
Téléphone : (514) 288-7545 Télécopieur : (514) 288-4280 www.groupe-optimum.com

® Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.

À votre service plus que jamais !
Qualité et service assurés

- Livres (200 à 10 000 exemplaires)
- Manuels techniques
- Listes de prix
- Rapports internes
- Catalogues
- Dépliants
- Brochures



Marc Veilleux, président



tél. : (450) 449-5818

fax. : (450) 449-2140

courriel : adm@marcveilleux.com

Marc Veilleux Imprimeur Inc.

CLUB DES
100 ASSOCIÉS

Fernand Allard

Patrick Allen †

François-Albert Angers †

Gaston-A. Archambault †

Jean-Paul Auclair

Paul Banville

Thérèse Baron

Yvan Bédard

Henri Blanc

Antoinette Brassard

Henri Brun

Jean-Charles Claveau

Roch Cloutier

Robert Côté

Louis-J. Coulombe

Gérard Deguire

Bob Dufour

Yves Duhaime

Nicole Forest

Léopold Gagnon

Henri-F. Gautrin †

Claude Ghanimé

Paul Grenier

Michel Grimard

Yvon Groulx

Marcel Henry

Henri Joli-Cœur

Lucie Lafortune †

Anna Lagacé-Normand †

Bernard Lamarre

Denis Lazure

Clément Martel

Jacques-C. Martin

Yvon Martineau

Daniel Miroux

Louis Morache

Rosaire Morin †

Reginald O'Donnell

Arthur Prévost

René Richard †

Jacques Rivest

Jean-Denis Robillard

Ivan Roy

Marcel Trottier †

Réal Trudel

Cécile Vanier

Claude-P. Vigeant

Madeleine Voora

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, Cap-aux-Diamants vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

**Passez à l'histoire
et abonnez-vous !**

JE M'ABONNE

(Taxes incluses)

Pour 1 an ☐ (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans ☐ (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No : Mars, juin, septembre ou décembre)

**LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC**

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville
Québec QC G1R 4M8

- | | |
|--|--|
| 262 Allard & Carrière | 262 Rassemblement pour
un Pays souverain |
| 12 Caisse d'économie
Desjardins des
Travailleuses et
Travailleurs | 262 Sansregret, Taillefer
et Associés |
| 268 <i>Cap-aux-Diamants</i> | 238 Société Saint-Jean-
Baptiste de la Mauricie |
| 11 <i>Devoir, Le</i> | 238 Société Saint-Jean-
Baptiste du Centre
du Québec |
| 238 Mouvement national
des Québécoises
et Québécois | 262 Translatex
Communications + |
| 266 Optimum, Gestion de
placements | 266 Veilleux, Marc,
Imprimeur Inc. |
| 237 Fondation pour le
buste de Chevalier de
Lorimier | |

L'Action NATIONALE

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages.

Le compte rendu d'un livre peut compter
une ou deux pages.

Un article soumis sans entente préalable peut varier
de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette
facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme
d'écriture souhaitée. La Rédaction assume
la responsabilité de tous les titres d'articles.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans
« L'index des périodiques canadiens » depuis 1948,
dans « Périodex » depuis 1984,
dans « Repères » publié par SDM Inc.
et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle
des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées
à condition que la source soit mentionnée.

MISE EN PAGES

Sylvain Deschênes

IMPRESSION

Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président

Pierre Noreau

Secrétaire

Jacques Brousseau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Robert Ladouceur

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Dave Ancil

Pierre de Bellefeuille

Mathieu Bock-Côté

Jean-Jacques Chagnon

Eric Devlin

Benoît Dubreuil

Christian Gagnon

Alain Laramée

Jean-Marc Léger

Jacques Martin

Yves Michaud

Jacques-Yvan Morin

Paul-Émile Roy

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Guy Bouthillier

Hélène Chénier

Delmas Lévesque

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Gilles Rhéaume

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Jean Genest

Georges Meyers

MISSION

Être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

ABONNEMENT

10 numéros	20 numéros
---------------	---------------

Abonnement

60 \$	- 110 \$
-------	----------

Institution

108 \$	- 180 \$
--------	----------

Abonnement de soutien

150 \$	- 250 \$
--------	----------

Étudiants

35 \$	- 61 \$
-------	---------

Autres pays

120 \$	- 198 \$
--------	----------

**Paiement par VISA ou
Mastercard accepté**

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras-Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Périodicité : 10 numéros par an

L'ACTION NATIONALE

1215, rue de la Visitation, bureau 101,
Montréal (Québec) H2L 3B5
Téléphone : 514-845-8533
Télécopieur : 514-845-8529

Pour nous joindre par courriel :
- la rédaction : revue@action-nationale.qc.ca
- l'administration : administration@action-nationale.qc.ca
Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>



Location d'outils
SIMPLEX

28 succursales • 50 000 outils
Québécoise depuis 1907

1.800.361.1486

www.simplex.ca

L'Action
NATIONALE

volume XCV numéros 3 et 4

MARS/AVRIL 2005

envoi de publication

enregistrement N° 09113